LE PLUS FORT
TIRAGE QUOTIDIEN
AU CANADA

LA PRESSE

CIRCULATION D EDITION
QUOTIDI E
MOYENNE PA
67,846

SEIZIEME ANNEE — No 190 MONTREAL SAMEDI 16 JUIN 1900 VINGT PAGES — UN CENTIN

Conseil Legislatif

LA QUESTION D'ORIENT

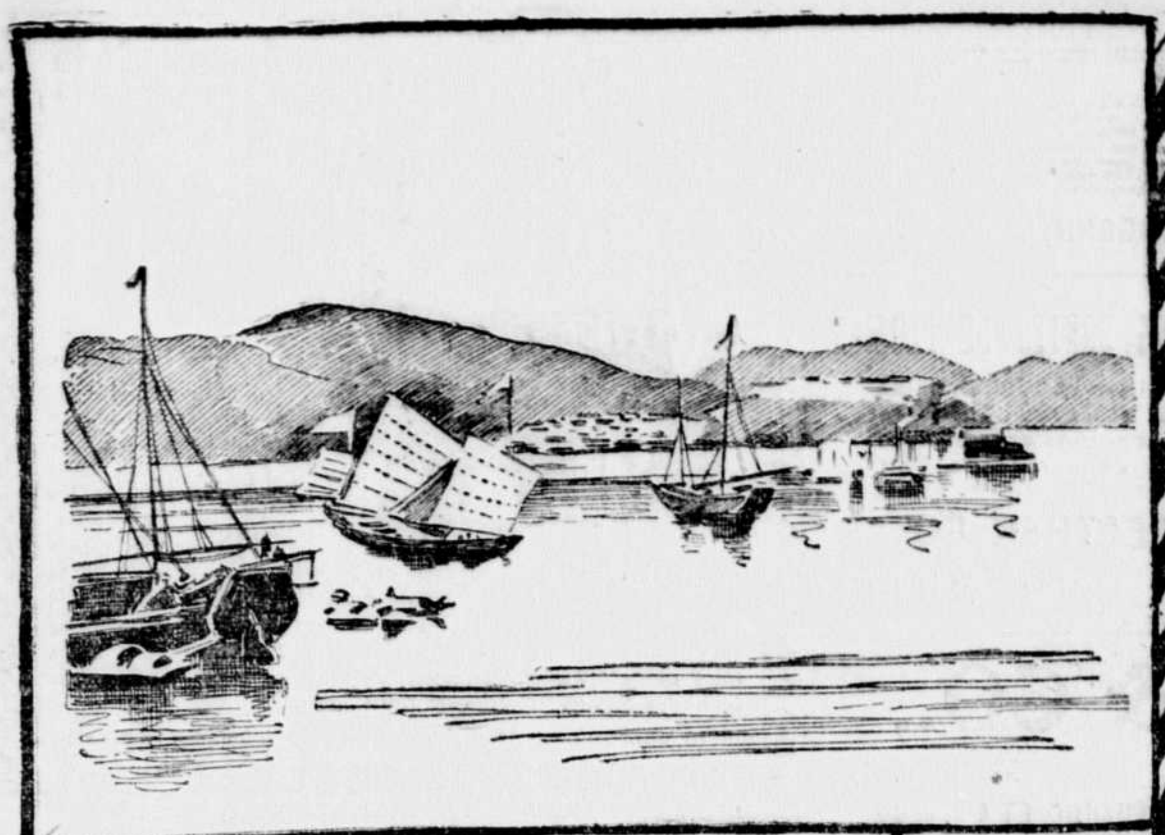

1

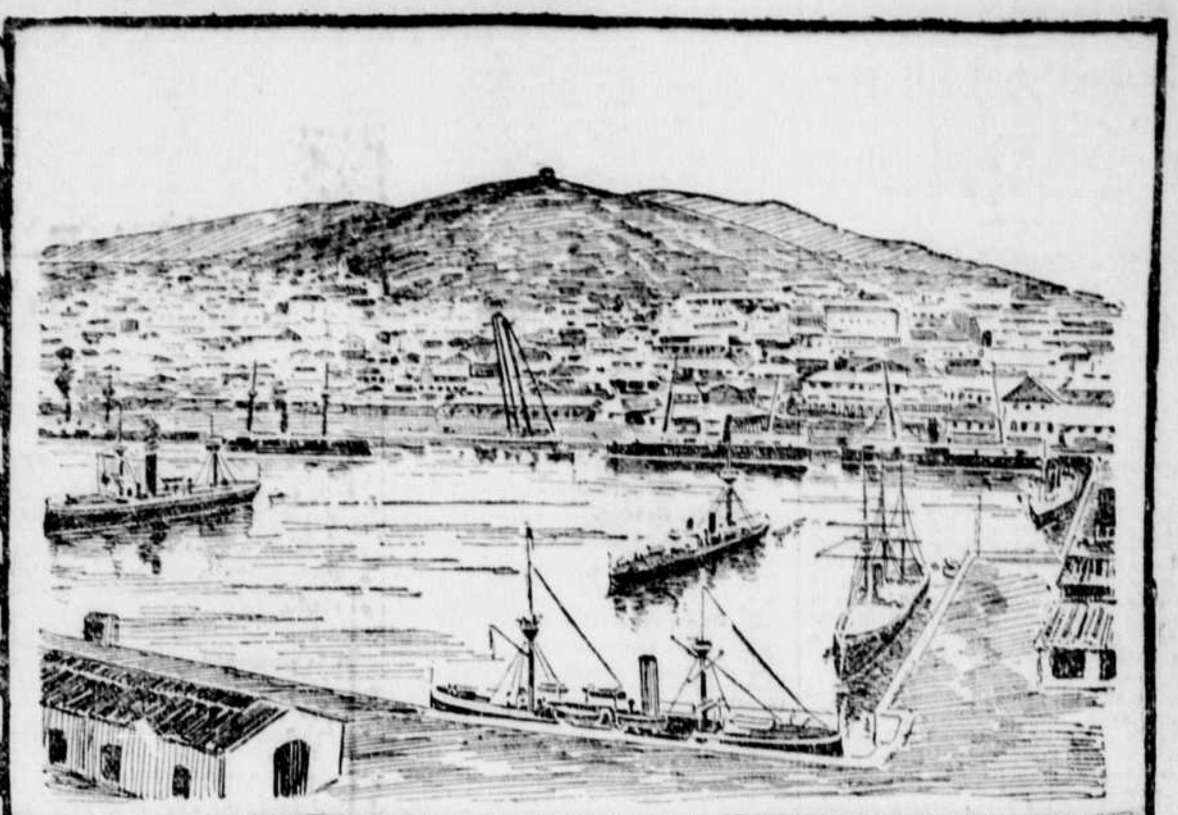

2

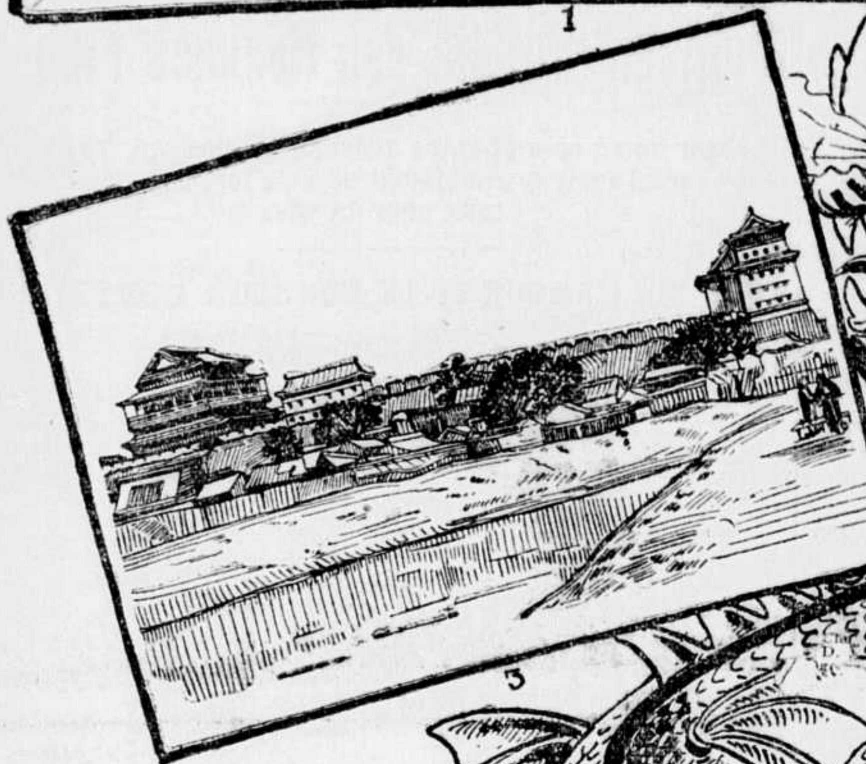

3

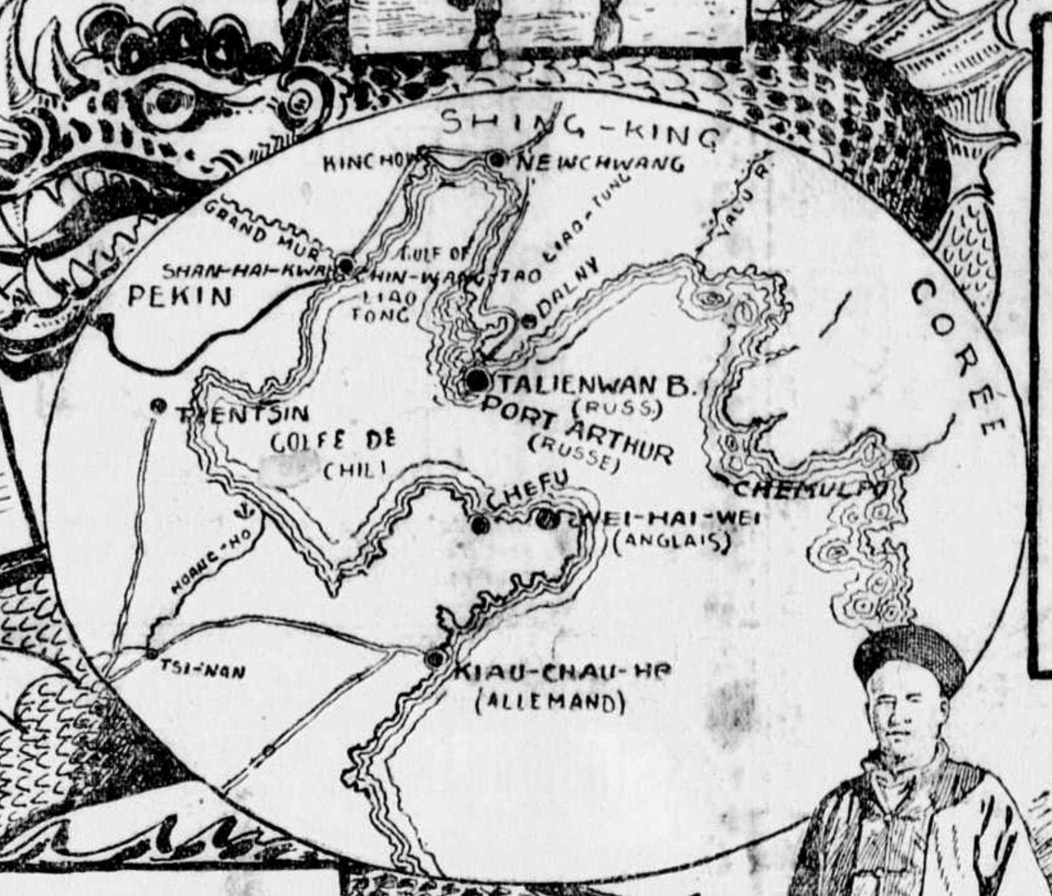

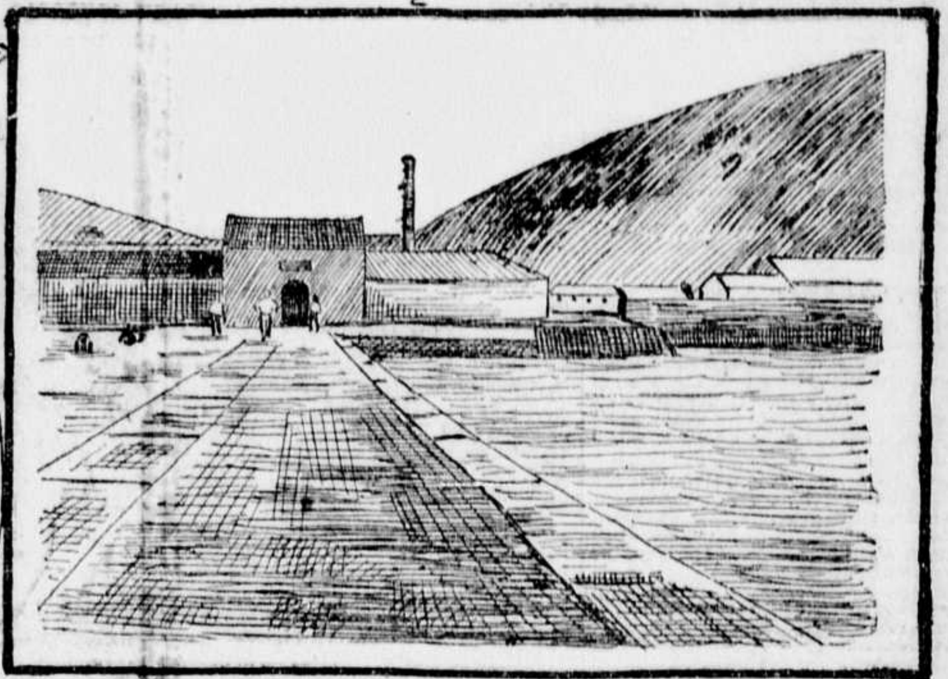

4

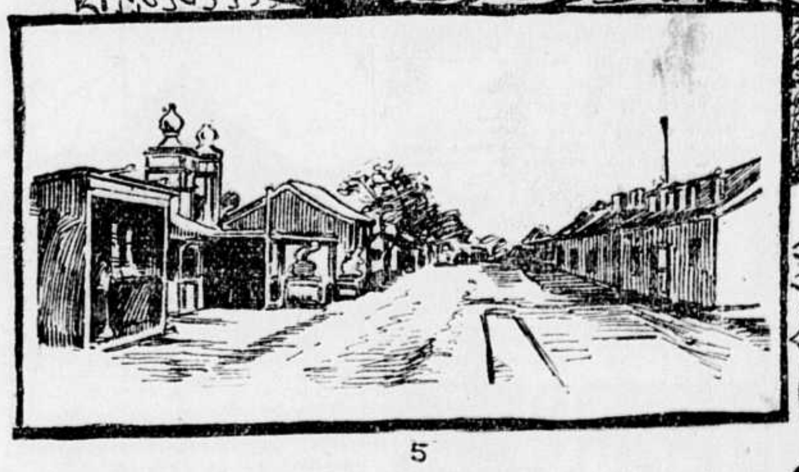

5

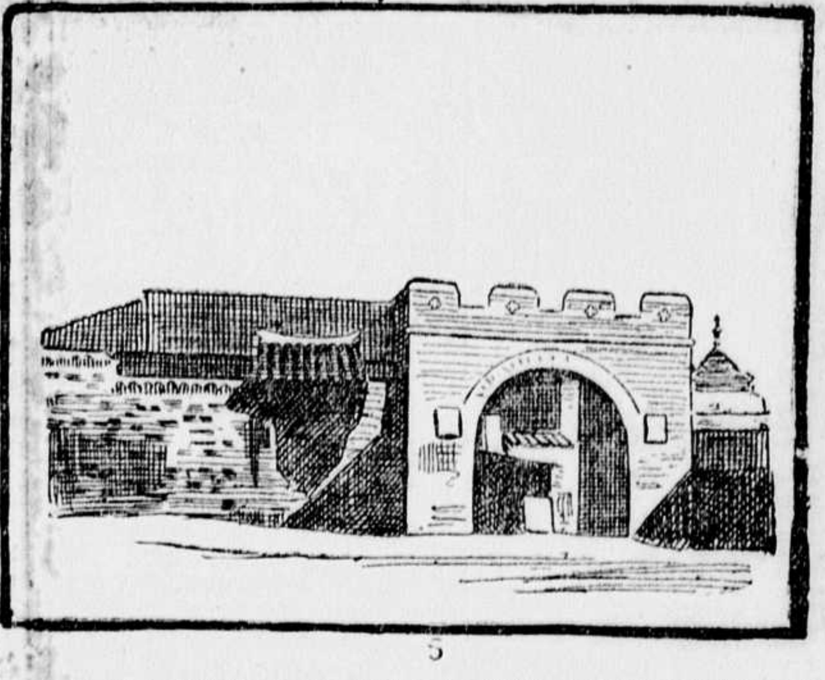

5

1. Vue sur la rivière Pei-Ho, sur laquelle Pékin est bâtie. A 60 milles plus bas se trouve Tien-Tsin et 40 milles encore plus en aval Taku, avec ses forts où la marine rencontrera sa première résistance. 2 Vue de Port Arthur, où les armements russes se font actuellement. 3 Une des portes de Pékin. 4. Principale porte de l'arsenal à Por Arthur. 5. Rue de la légation à Pékin. 6. Ancienne porte "Manchou."

Les événements de cette fin de siècle auront appelé l'attention du monde civilisé sur le plus vaste empire du monde et sans doute le moins connu.

Et pourtant, rien n'est intéressant comme la Chine !

Ce pays, le plus vieux du monde, est, pour nous, le plus nouveau. Nous ne savons rien de son passé, de son histoire. Notre instruction nous laisse à cet égard dans la plus complète ignorance.

De ces hauts plateaux de l'Asie Centrale, le Palmyre, "le Noeud du monde", ou des riches vallées du Tigre et de l'Euphrate, qui semblent avoir été le berceau de l'humanité, les peuples qui, par migrations successives, ont évolué vers l'Occident, nous ont seuls occupés.

Le dernier mot aura été dit bientôt sur les tribus sauvages des profondeurs de l'Afrique, ou des îles les plus perdues de l'Océanie, que nous ne connaîtrons pas encore la Chine.

C'est qu'il ne suffit pas de traverser l'empire du Milieu pour le connaître. Il y a là un monde moral encore plus fermé, plus difficile à explorer que le monde physique. Ces langues monosyllabiques à plusieurs tons, cette écriture idéographique, véritable peinture en hiéroglyphes de la pensée, où l'art du pinceau se déploie dans toutes ses grâces, sont de sérieux obstacles pour les Européens à la pénétration de ce monde, dont on n'a jusqu'ici que de vagues aperçus qui le montrent plein de mystère.

Les grande voyages, l'étude des nombreux pays où ils nous conduisent, les méditations que font naître les rapprochements des choses si diverses que nous avons pu y observer nous donnent parfois des visions imprévues et étranges... et, par exemple, celle d'une curieuse relation entre "l'espace" ou le lieu, et la durée ou le "temps", ces deux conceptions si dissemblables, d'ordres si distincts, et qui nous offrent pourtant les "mêmes successions de faits" — nous permettant de concevoir ainsi l'immuabilité éternelle du Tout — dans l'évolution continue des parties, dans les changements incessants des détails, que provoque sa puissante effervescence de vie !

De même, en effet, que l'équateur présente en un même temps, dans une succession de lieux, toutes les heures du jour et de la nuit, — qui passent en un seul lieu dans une succession de temps — de même la surface du globe considérée à une même époque offre au voyageur sociologue, qui en parcourt les diverses contrées, les mêmes découvertes que peut faire un historien qui étudie dans la suite des temps les transformations successives d'une société développée en un seul lieu.

C'est ainsi qu'on retrouve aujourd'hui des peuplades primitives qui en sont à peine à "l'âge de pierre" ; d'autres, moins arriérées, qui emploient le fer ou l'airain.

Mais comment se fait-il que les Chinois, qui comptent un demi-millard d'hommes et qui semblent en avant du reste de l'humanité, se trouvent pourtant dans un état d'infériorité si marquée vis-à-vis des autres peuples ?

C'est que la Chine, en s'occupant de son avancement moral, en travaillant aux progrès de sa civilisation, a méconnu la solidarité qui unit tous les membres, et jusqu'aux plus infimes, de la famille humaine.

Elle n'a jamais compris, elle ne comprend pas encore ce sentiment de "charité chrétienne" qu'inspire la suprême vérité. Elle ignore la loi divine de l'amour universel !

Fière de ses progrès et de sa supériorité sur des peuples qui l'entourent, elle s'est considérée comme la seule humanité et a négligé dans l'organisation de sa société de tenir compte des "barbares" qu'elle laissait dédaigneusement en dehors d'elle. Elle est punie de son orgueilleux égoisme.

On ne pourra songer à établir le règne de la justice et de la paix définitive, qui permettra l'abolition des armées permanentes chez les peuples civilisés, que lorsque l'humanité entière se sera élevée à un degré de civilisation assez haut pour qu'on n'ait plus à redouter des armements et des agressions de "barbares."

Jusque-là, inutile de dresser des murailles ; la seule "muraille de Chine" pour la défense d'une nation, — tant que les missionnaires n'auront pas jeté sa civilisation sur toute la terre — sera la poitrine de ses enfants, et le dévouement des soldats prêts à verser leur sang pour leur patrie restera encore le sentiment le plus justement honoré !

Que la Chine se soit prise pour le centre et le sommet du monde, il n'y a pas là pourtant de quoi nous causer un étonnement excessif. C'est un peu le travers de toutes les races et nous n'échappons pas nous-mêmes à ce travers.

La civilisation nous semble représentée exclusivement par les natitons de race européenne, et si nous tenons compte, si nous nous occupons du reste de l'humanité, nous sommes du moins, comme les Chinois, pleins de dédain pour toutes les conceptions différentes des nôtres.

Ce demi-milliard d'hommes qui peuple le centre de l'Asie ne nous est jamais apparu que comme une masse humaine grouillante dans la fantasmagorie de formes antédiluviennes !

Nous avons pris la Chine en pitié parce que, après être resté pendant de longs siècles séparée du reste du monde, le jour où nous nous sommes présentés à elle avec nos navires de guerre et nos armées, elle ne s'est pas tout-à-coup éprise de notre civilisation. Elle n'a pas compris nos "machines," nos chemins de fer, notre outillage industriel perfectionné !

Mais sommes-nous sûrs que les inventions, assurément très ingénieuses, que nous devons aux admirables progrès de notre science, n'aient pas reçu, au point de vue de l'organisation sociale, des applications trop rapides ? N'ont-elles pas produit dans notre société une perturbation générale, dont les effets fâcheux dépassent les résultats utiles ? A-t-on prévu, en étendant partout les chemins de fer, qu'ils faciliteraient la dépopulation de nos campagnes et jetteraient dans nos villes ces multitudes flottantes, qui s'y démoralisent dans la licence qu'entraîne leur dépaysement ? S'est-on préoccupé, lorsqu'on a inventé la machine industrielle, qui fournit, avec un seul conducteur, le travail de dix ouvriers, du sort qui serait fait aux neuf autres privés par elle de leurs moyens d'existence ?

La machine, qui est une facilité de travail, devrait améliorer le sort des travailleurs et serait alors un progrès indiscutable. Le sort des travailleurs ! ne l'a-t-elle pas aggravé, au contraire ? N'a-t-elle pas formé autour des grandes usines ces énormes agglomérations d'hommes qui vivent d'une vie anormale, courbés sur un labeur sans trêve, perdant le sentiment de la famille, dont leur besogne d'atelier les détache, et jusqu'au sentiment de la patrie, parce qu'ils n'ont plus aucun lien avec le sol ?

Et nous ne parlons pas encore du danger le plus immédiat de la machine : cette surabondance de production dans une concurrence à outrance, qui est une lutte permanente et meurtrière, d'où résultent, fatalement, à certaines époques, l'avilissement des prix, les grèves et les faillites ; les menaces perpétuelles pour les ouvriers et les patrons, des révoltes et des désastres !...

Les Chinois ont reculé devant de pareilles perspectives. Qu'ils aient eu tort ou raison, ne devons-nous pas reconnaître qu'il y avait là, pour une race prudente, conduite par une aristocratie de lettrés, de penseurs, de philosophes, des motifs d'hésitations ?

Ne trouvons-nous pas dans cette résistance réfléchie à ce qui paraît si séduisant, à ce qui constitue un progrès si évident dans l'ordre matériel, la preuve que les Chinois ont, avant tout, le souci de l'ordre moral de leur société ; qu'ils s'en préoccupent plus que nous ? Sans doute, les peuples chrétiens sont en possession d'une morale supérieure à celle des peuples chinois. Mais comme ils sont loin de cette harmonie que l'on constate en Chine, entre les croyances, les moeurs et les lois ! Si loin qu'on pourrait croire, en observant leurs lois et leurs moeurs, que l'unique objectif de leur société est le bien-être matériel, la jouissance égoiste, l'acquisition et l'accumulation des richesses, l'ambition et l'orgueil : — le contre-pied de leur religion d'amour, de charité, d'abnégation et de sacrifice !...

Les Chinois, bien que joueurs individuellement, ignorent la grande spéculation qui nous dévore. Ils n'ont jamais conçu la pensée de rien d'équivalent à la Bourse des valeurs ou à la Bourse du commerce, où de colossales fortunes peuvent s'édifier en quelques heures, en faisant, il est vrai, des milliers de ruines.

Le bien-être matériel que nous poursuivons si âprement est nécessaire au développement de l'être humain dans toute son harmonie. Mais s'il devient la préoccupation dominante, il n'a bientôt plus de limites, car il crée sans cesse des liens nouveaux. Aucun peuple n'a moins de besoins que le peuple chinois ; aucun ne saurait vivre à moindres frais, — d'une si bonne humeur !...

Ce sont là autant de traits d'infériorité matérielle si l'on veut — mais certainement de supériorité morale, qu'il faut reconnaître à la Chine, avec sa civilisation très différente de la nôtre, mais très réelle que nous pourrions étudier utilement peut-être pour la solution des problèmes sociaux qui nous occupent — au lieu de songer à la détruire.

Il serait dommage, mais surtout dangereux ! d'apporter un changement trop brusque au monde chinois actuel.

Il est temps en effet de nous défaire de cette légende : "Que la Chine est une race vieillie, finie, un monde putréfié, que le moindre choc ferait tomber en poussière."

Veut-on un exemple qui permette de juger cette race en regard des représentants les plus vigoureux et les plus vaillants de la race blanche, les Américains des Etats-Unis ?

Parmi les grands travaux du nouveau monde auxquels les Chinois prirent part, la construction du "Transcontinental Pacifique" donna lieu à un steeple homérique entre les unionnistes et les Californiens, allant les uns vers les autres, chacun construisant sa section. Ces derniers, ces travailleurs Chinois, posèrent et fixèrent, en un jour de onze heures, dix-sept kilomètres de rails. A la fête solennelle qui célébra l'achèvement de la grande ligne nationale, les deux partis produisirent chacun une escouade d'ouvriers d'élite, choisis entre dix mille : hommes blancs du côté des unionnistes ; de race jaune du côté des Californiens. "Les Chinois, surtout, graves, silencieux, alertes, furent l'objet de l'admiration générale. Ils travaillaient comme prestidigitateurs". (Choix de lectures géographiques. L'Amérique, par L. Lanier.)

La Chine n'avait envoyé à l'Amérique que de pacifiques travailleurs. Ils y ont causé un effarement, — si grand que les Américains n'ont pas craint de violer le droit des gens par les mesures de protection qu'ils ont cru devoir prendre contre eux.

Les Chinois une race épuisée, vieillie ? C'est la race pour nous la plus redoutable !

Ils feraient d'aussi vaillants soldats qu'ils font d'étonnants ouvriers, car à toutes leurs qualités physiques et morales ils joignent un profond mépris de la mort.

Aujourd'hui la Chine est à la veille d'un sanglant conflit — dernière résistance de sa part, sans doute, vers sa première étape à la civilisation moderne — une lutte enfin qui promet avant tout de mettre bien à jour toutes les ambitions des puissances européennes dans le morcellement de ce vaste empire. Car dans ce conflit entre "boxers" et réformateurs, c'est toute la question d'Extrême-Orient, la plus redoutable de celles qui puissent se poser aujourd'hui pour le reste du monde que l'on soulève.

Si les Chinois vaincus, devenus les sujets des Européens, qui n'auraient plus de motifs de leur fermer leurs portes, venaient chez eux, ne fût-ce qu'en travailleurs et commerçants pacifiques, en simples koulis, avec l'esprit d'entreprise qui les avait poussés déjà vers l'Amérique, ils chinoiseraient l'Europe, ils la dévoreraient !

S'ils se levaient en hordes guerrières, armées, disciplinées et conduites par des officiers expérimentés — ce qui arrivera fatalement avant longtemps si nous étions assez imprévoyants pour ne pas prendre, dès aujourd'hui, les plus énergiques mesures pour l'empêcher — l'avenir de la domination du monde serait à la race jaune !

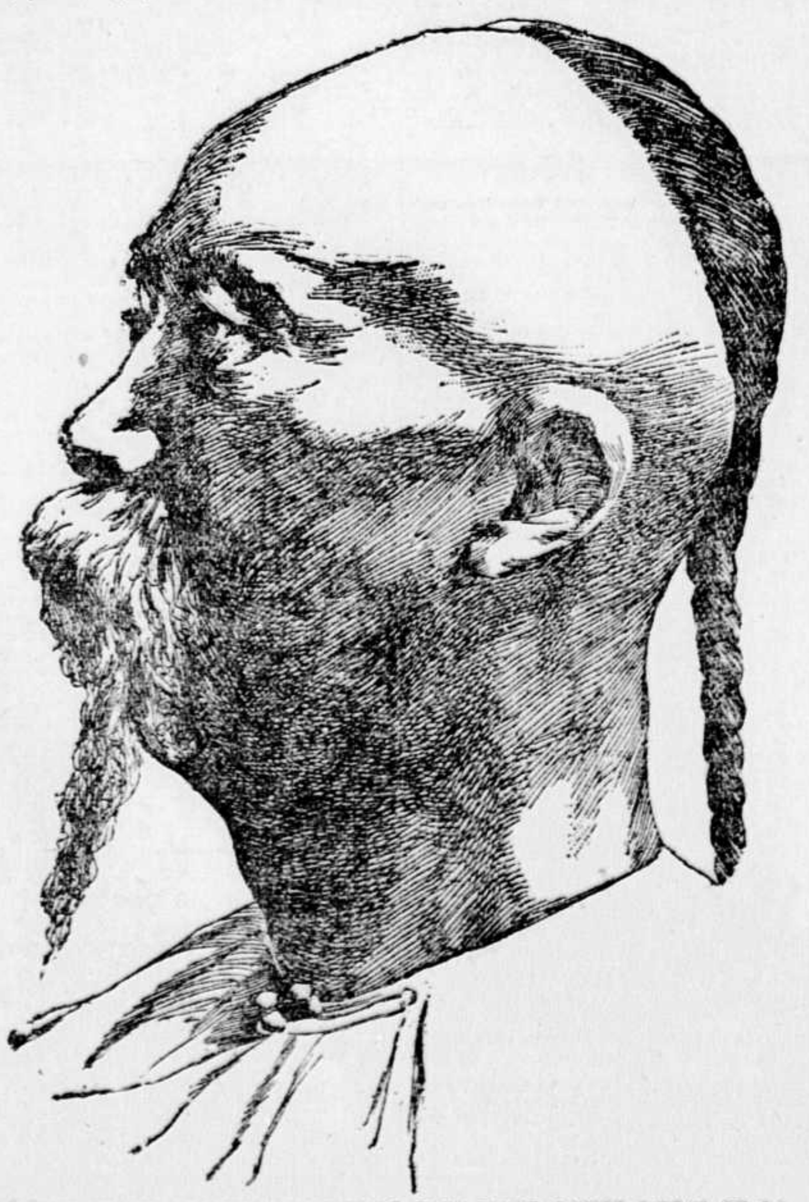

LI HUNG CHANG, LE PLUS GRAND ET LE PLUS RICHE HOMME D'ETAT DE LA CHINE

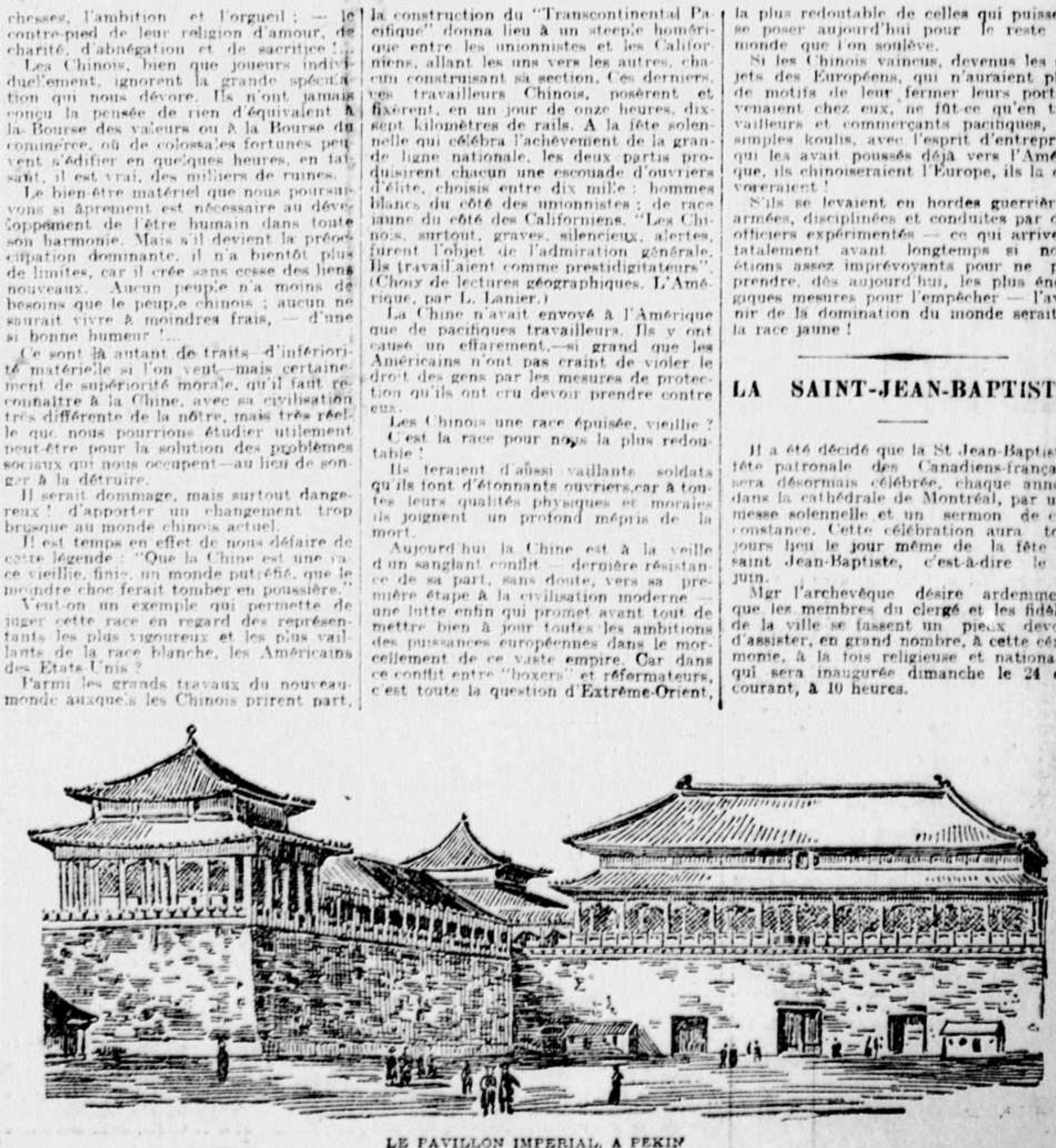

LE PAVILLON IMPERIAL, A PEKIN

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Il a été décidé que la St Jean-Baptiste, fête patronale des Canadiens-français, sera désormais célébrée, chaque année, dans la cathédrale de Montréal, par une messe solennelle et un sermon de circonstance. Cette célébration aura toujours lieu le jour même de la fête de saint Jean-Baptiste, c'est-à-dire le 24 juin.

Mgr l'archevêque désire ardemment que les membres du clergé et les fidèles de la ville se fassent un pieux devoir d'assister, en grand nombre, à cette cérémonie, à la fois religieuse et nationale, qui sera inaugurée dimanche le 24 du courant, à 10 heures.

UNION TYPO

NOUVELLES OUVRIERES

La révocation du maire Van Wick demandée par les citoyens

LA MUNICIPALISATION DES TRAMWAYS

Le budget de la guerre du pacifique Oncle Sam

LA PARTICIPATION AUX BENEFICES

Remède souverain employé contre les "trusts" par la Russie

La grève des cigariers à New-York

Rappelons aux ouvriers de Saint-Hyacinthe qu'une importante assemblée aura lieu demain après-midi, dans leur intérêt. Des orateurs bien au fait des questions qui les intéressent le plus dans le moment leur adresseront la parole.

Il est à espérer que chacun des travailleurs de cette ville se fera un devoir de se rendre à cette réunion.

* * *

Une requête demandant au gouverneur de l'Etat de New-York de révoquer le maire Van Wick pour cause de conspiration contre les intérêts publics, dans l'affaire du "trust" de la glace, a été signée par plus de vingt-cinq mille citoyens, et les signatures continuent à arriver aux bureaux du "New-York Journal", qui a pris l'initiative de ce mouvement.

* * *

Le Révérend Lyman Abbott, de Cleveland, Ohio, déclarait, dans une entrevue qu'il a eue hier, avec un journaliste, qu'il devrait y avoir une loi pour obliger les compagnies de tramways, qui ont des privilèges municipaux, de soumettre leurs difficultés avec leurs employés à un conseil d'arbitrage. Le Rév. Abbott a également dit que les villes ne devraient pas céder le contrôle de leurs rues à des compagnies privées comme elles le font et qu'elles devraient plutôt exploiter elles-mêmes ce moyen de locomotion.

* * *

En dépit de plusieurs conférences entre les représentants de manufactures de cigares Kerbs, Wertheim et Schiffer, de New-York, et des employés, il a été impossible de s'entendre pour mettre fin à la grève. Une autre conférence doit avoir lieu aujourd'hui, espérons que, cette fois, la paix pourra être signée.

* * *

Les pays du continent européen ont droit d'être jaloux des Etats-Unis qui viennent de leur damer le pion à tous par son budget de la guerre. Oui, le pacifique oncle Sam vient de se faire voter les appropriations suivantes par le Congrès qui vient de mourir, lesquelles dépassent les appropriations de n'importe quelle autre puissance d'Europe votées dans le même but.

Armée	$114,220,035.55
Fortifications	7,576,869.31
Académies militaires . . .	653,589.67
Marine	65,080,916.67
Pensions	145,245,230.00
Dépenses urgentes pour la guerre, la marine, etc.—	8,995,292.16
Pour couvrir les déficits de la guerre, de la marine, etc.	1,543,724.40
Total	$343,315,717.73

Cela représente à peu près la moitié des dépenses totales du gouvernement.

* * *

Le chemin de fer Great Northern, l'un des plus importants des Etats-Unis, a émis dix mille actions pour le bénéfice exclusif de ses employés.

Les possesseurs du nouveau stock formeront une nouvelle compagnie alliée à l'ancienne. Ses règlements prévoient à ce que les employés ayant un salaire de plus de trois mille dollars par année ne puissent posséder de stock. Aucun employé ne pourra non plus posséder pour plus de $5,000 d'actions. Il faudra aussi pour avoir le droit d'acheter de ces actions avoir été au service de la compagnie au moins trois ans.

Les dix mille actions que la compagnie a émises sont estimées par les cours de la bourse à $1,550,000, mais elles seront accordées au pair aux employés, c'est-à-dire pour $1,000,000. Ce placement est considéré devoir rapporté un intérêt de sept pour cent par année.

* * *

Le gouvernement de la Russie a décidé d'employer contre les trusts un remède souverain, sans calembour. Il a d'abord donné avis au trust du pétrole d'avoir à se contenter de bénéfices raisonnables ; mais voyant que ce monopole ne tenait aucun compte de cet avertissement, il a décidé d'acheter tous les terrains à pétrole du pays et d'exploiter cette industrie pour le bénéfice de la communauté. Le gouvernement vendra ce produit 50 pour cent de moins que le trust le vend actuellement et il espère malgré cette réduction considérable pouvoir réaliser encore de gros bénéfices pour le trésor.

Déjà plusieurs milliers de sources ont été achetées et on espère que le gouvernement sera en mesure de livrer le pétrole de l'Etat à la consommation d'ici à quelques mois.

Conservez Votre Sang En Bon Etat

Nous devrions prendre soin de nos corps, les tenir propres, à l'extérieur comme à l'intérieur et les renforcer. Le moyen de les nettoyer à l'intérieur, c'est de prendre la Salsepareille de Hood. Elle chasse tout ce qu'il y a de mauvais dans le sang, et le conserve pur et riche. Elle guérit toutes les maladies de l'estomac, des nerfs, des rognons et des intestins, lesquels, si on ne les arrête pas, occasionnent de grandes souffrances.

LES CONSERVE EN SANTE. — "Nous avons fait usage de la Salsepareille de Hood pendant un certain nombre d'années et nous l'avons toujours trouvé un bon remède. Nous ne nous en sommes pas servis pour quelque maladie particulière, mais pour nous tenir bien." W. H. Upton, 119 rue Winnette, West Brantford, Ont.

Hood's Sarsaparilla

Est le meilleur remède qu'on puisse acheter. $1. Vendu par tous les pharmaciens.

No 4

SOIE Nous avons acheté tous les coupons de soie des plus importantes maisons de soie du Canada, et nous les envoyons en paquets contenant chacun un assortiment choisi la plus belle soie, patrons les plus nouveaux et couleurs brillants. Il y en a assez pour couvrir au delà de 300 pouces carrés. Rien ne les égale pour ouvrages de fantaisie. Un paquet par la poste, 15c. 2 pour 25c. en argent. Johnston & McFarlane, Toronto

NOUVELLES DE PARTOUT

Visite de Mgr Brunault à Bécancourt—Déplacement de curés—Célébration de la St Jean-Baptiste à Ste Marie, Beauce.

AUTRES NOUVELLES

De nos correspondants spéciaux.

LOUISEVILLE

Sa Grandeur Monseigneur Cloutier est à Louiseville depuis quelques jours, en visite pastorale.

Sa Grandeur est accompagnée de deux Pères Franciscains et de plusieurs messieurs prêtres de l'évêché des Trois-Rivières.

—Mercredi, fête de saint Antoine de Padoue, patron de la paroisse, tous les magasins étaient fermés.

—Il y a eu un commencement d'incendie dans notre église. Mais heureusement, on en fut quitte pour quelques rideaux qui devinrent la proie des flammes.

—Au cours d'un exercice de chant qui eut lieu à l'école des Frères, un jeune homme a été soudainement pris de folie furieuse. Aux dernières nouvelles, il était un peu mieux.

MARIEVILLE

La distribution des prix au petit séminaire et au couvent aura lieu mardi, le 19, suivie d'une séance.

Monseigneur de Saint-Hyacinthe, évêque de Druzipara, assistera à ces séances.

—La procession de la Fête-Dieu aura lieu dimanche.

On prépare une belle démonstration.

SAINT-ELIE

Le révérend Père A. P. Lamy, missionnaire, vient d'être nommé curé de cette paroisse, par Mgr F. X. Cloutier.

Notre curé actuel, M. Bellemare, a été transféré à Batiscan.

BECANCOURT

Nous venons d'avoir la visite pastorale de Mgr H. Brunault. Sa Grandeur a administré la confirmation à plus de 300 enfants.

Pour cette circonstance, les élégantes demeures de notre coquet village ainsi que les abords de notre superbe temple étaient magnifiquement ornés de draperies, d'oriflammes et de drapeaux tricolores.

Des arcs de triomphe ornés d'inscriptions et de bas-reliefs prouvaient la foi vivace de notre bonne population et son respect envers le premier pasteur de ce diocèse.

—Les garçons, élèves de l'Ecole Modèle, sont à préparer une soirée dramatique et musicale pour la clôture de la présente année scolaire.

—M. D. Leblanc, cultivateur, vient d'épouser, à Victoriaville, Mlle Brunel. Plusieurs autres hyménées fashionables planent à l'horizon.

—Les semailles sont quasi terminées. Nos prairies n'ont pas une belle apparence. L'industrie laitière va toujours en progressant.

CHARLEMAGNE

—M. L. Perrault s'est fait couper un doigt en travaillant aux usines.

—Notre curé, M. Gaudet, vient de célébrer le 93e anniversaire de naissance de sa mère. Il y a eu messe solennelle.

STE MARIE, BEAUCE

—De grandes fêtes auront lieu ici, les 23 et 24 courant, à l'occasion de la St Jean-Baptiste.

Il y aura soirée dramatique et musicale, donnée par les demoiselles du village, à l'école des Révérends Frères, le 23 juin.

Le dimanche, 24, il y aura procession avec chars allégoriques, messe solennelle et banquet, au collège.

PLAISANCE

—Le fils de M. Watress s'est blessé horriblement en mettant accidentellement le pied dans un seau d'eau bouillante.

—Les efforts de nos citoyens ont été couronnés de succès et dans quelques jours, on commencera la construction d'une nouvelle église.

L'ORIGNAL, ONT.

—La cour supérieure était en session, ici, les 12 et 13 courant, sous la présidence de Son Honneur le juge O'Brien. Il n'y avait qu'une cause d'inscrite au civil, celle de Irvin vs Sparks. Le juge a donné gain de cause au demandeur, condamnant Sparks à payer les frais.

MASSON

—Un incendie de peu de conséquence s'est déclaré à l'hôtel de M. Fournier.

—M. Maheu, de La Conception, a été la victime de deux voleurs qui se sont emparés de son porte-monnaie, pendant qu'il sommeillait. Les voleurs ont ensuite pris la fuite.

ORDINATION

Une ordination générale aura lieu vendredi, le 29 juin, à Ste Thérèse-de-Blainville.

Messieurs les supérieurs du séminaire sont priés d'y présenter les ordinands de leur maison respective.

Ces derniers, la retraite préparatoire étant faite, devront être envoyés au petit séminaire de Sainte-Thérèse, la veille de l'ordination, après avis préalable au supérieur de l'établissement.

On voudra bien aussi adresser à M. le chancelier de l'archevêché, et en temps convenable, toutes les pièces requises par le droit.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Dimanche, 17 juin.—Contrecoeur.
Mardi, 19 juin.—Saint-Basile.
Jeudi, 21 juin.—Saint-Jacques le Mineur.
Samedi, 23 juin.—Saint-Henri de Mascouche.

FETES DE LA SEMAINE

Dimanche, 17 juin.—2e Pent. Du dim. s. S. Fête-Dieu.
Lundi, 18 juin.—De l'Octave, sem.
Mardi, 19 juin.—Ste Julienne de Falc., V., d.
Mercredi, 20 juin.—De l'Octave, sem.
Jeudi, 21 juin.—Octave de la Fête-Dieu, d.
Vendredi, 22 juin.—S. Coeur de Jésus, d. 1 cl.
Samedi, 23 juin.—Vig. S. Basile le Gr., E. D., d.

L'ŒUVRE DES TABERNACLES

Le salut du Très Saint Sacrement, pour la clôture des réunions annuelles de l'Oeuvre des Tabernacles, aura lieu, mardi, le 19 du courant, à 3 heures du soir, dans l'église de Notre-Dame de Pitié. Il sera précédé d'un mot de circonstance.

Les associés et les amis de l'Oeuvre sont invités à y assister.

FÊTE PATRONALE DE Mgr L'ARCHEVÊQUE

La fête patronale de Mgr l'archevêque de Montréal tombe samedi, le 30 du courant ; mais la célébration en est anticipée, cette année, au jeudi précédent, le 28.

A cette occasion, il y aura, dans l'église cathédrale, messe basse, célébrée par Sa Grandeur, à 8 heures du matin.

Tous les prêtres sont cordialement invités à cette fête de famille.

Le dîner se donnera à l'archevêché, à midi, pendant lequel une adresse sera lue à Monseigneur, au nom du clergé diocésain.

A la caserne, leçon d'histoire:

—Est-ce que les soldats de Clovis touchaient leur prêt ?

Le caporal :

—Parfaitement; mais déjà, ils n'avaient que cinq centimes par jour; c'est ce qu'on appelait le sou du Franc !

Berlureau, un soir de gaieté, trouve une mouche dans son verre et l'expulse.

—Eh va donc, goulue ! s'écrie-t-il, je boirai bien mon vin tout seul...

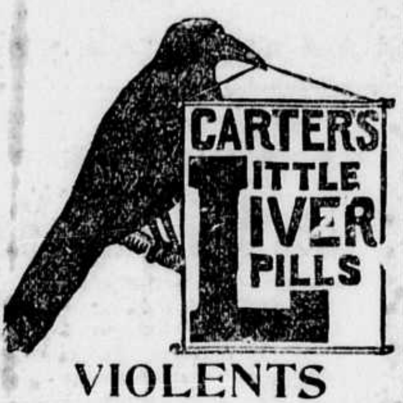

VIOLENTS MAUX DE TETE

Positivement guéris par ces Petites Pilules

Elles soulagent aussi des douleurs causées par la Dyspepsie, l'Indigestion ou les Excès dans le Manger. Un remède parfait contre le Vertige, les Nausées, l'Assoupissement, Mauvaise Bouche, Langue Epaisse, Douleur au Côté, FOIE INDOLENT. Elles règlent les intestins. Purement végétales.

PETITE PILULE PETITE DOSE
PETIT PRIX

Contrefaçon, la fraude du jour.
Voyez à ce qu'on vous
Donne celles de Carter.
Demandez celles de Carter.
Insistez pour avoir les
Petites Pilules de Carter pour le Foie.

302—m's—n—w

SEULEMENT

Que 25c la Bouteille

Le Queen's Hair Helper.

est une préparation qui rend aux cheveux leur beauté et leur couleur primitives, arrête la chute des cheveux, fait disparaître les dartres farineuses et fait aussi pousser les cheveux. Ce n'est pas une teinture. Les parties claires de la chevelure deviennent reluisantes. Elle est égale à n'importe quelle autre préparation de 50c ou $1. En vente chez tous les pharmaciens. 95—js n

Le Royal Dye Works

Ne prétend pas être la plus vaste, mais une des plus belles, des plus recommandables et des plus parfaitement fin de siècle des teintureries de famille du Canada. Tous les travaux reçoivent une attention personnelle et soigneuse. Travaux de teinture et de nettoyage de famille de toutes classes. Nous nous occupons spécialement de teindre et de nettoyer, d'après un procédé français, les vêtements de dames et messieurs, ouvrage absolument garanti être le meilleur.

Un bureau seulement.

722 RUE CRAIG

Téléphone Main 732. Nous envoyons chercher et porter les articles gratuitement.

Assurez-vous d'appeler Royal Dye Works.

11-16-18.

LE GOÛT DE

L'APENTA

est préférable à celui des autres Eaux Purgatives. Elle opère plus doucement. Ne donne pas de crampes.

LES HÔPITAUX de L'EUROPE et de L'AMÉRIQUE emploient l'Apenta régulièrement. Elle est recommandée par les principaux Médecins du Monde.

Le Nom de l'Apollinaris Co., Ld., de Londres, sur l'étiquette est une garantie d'uniformité et de supériorité.

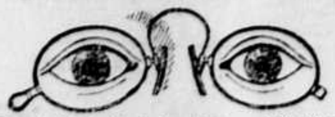

LUNETTES ET LORGNONS

Essai Gratuit de la Vue. 170-mjs-n

Montures en or solide	$4.00
Montures doublées en or, garantie pour 10 ans	2.90
Montures en aluminium	75c
Montures lunettes acier nickelé	25c
Verre de 1ère qualité, la paire	$1.00
Verre de 2me qualité la paire	50c

A. MONGEAU, 42 rue St Laurent, MONTREAL.

NOUS AVONS TOUTES SORTES DE PLUMES

et Duvet, des Oreillers et tous articles de literie à plus bas prix. Toute la plume que nous achetons est nettoyée au moyen de la vapeur et de l'air chaud.

Toutes sortes de plumes nettoyées et désinfectées. Réparations aux articles de literie une spécialité.

MONTREAL FEATHER CO.,

Bell Tel. Est 290. 476 rue St Laurent. 209—s n

GARTH & CO.,

536 à 542 rue Craig Montréal, Can

INGENIEURS D'APPAREILS A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

ENTREPRENEURS POUR SYSTEMES DE

Chauffage, Plomberie et Ventilation

ESTIMATIONS, PLANS ET DEVIS FOURNIS

Fabricants de toutes sortes de... MATERIAUX Nécessaires aux plombiers et aux poseurs d'appareils à gaz, à vapeur et à eau chaude.

AGENTS ET FABRICANTS POUR

National Meter Co., New-York.
Vanduzen Steam Jet Pump, Cincinnati.
Buckeye Bell Foundry Co., Cincinnati.
Penberthy & Korting Injectors.
Watson, McDaniel's Steam Specialities.
Watson's Pressure Regulator.
Chapman's Steam Trap Fittings, etc.
Jenkins' Globe Valves.
Chapman Valve Mfg Co.
Wilhelmi Copper Bath Boilers.
Braender's Jet Pump and Water Elevator.
Fellow's Little Giant and Twin Comet Lawn Sprinklers.
Newton's Sanitary Traps.

Fabricants du robinet d'arrêt (stop cock) Imperial dont la Corporation se sert dans les rues, du régulateur à gaz et du radiateur à eau chaude.

Demandez le catalogue et les listes de prix 800-mjs—n

ELLE ETAIT TROP GRASSE

Ada Saint-Clair, l'actrice, a joué tous les principaux rôles de femmes de 1890 à 1896, alors que, devenue trop grasse, elle fut obligée de quitter la scène.

Elle essaya de nombreux remèdes de médecins et des panacées, mais sans succès. Plus elle prenait de remèdes pour prévenir l'engraissement, plus grasse elle devenait et, en juillet 1896, elle pesait 205 livres.

Un jour elle trouva un remède parfait, et en deux mois elle paraissait dans une partie de première classe, pesant 128 livres, et la réduction en chair se produisit sans altérer aucunement sa santé ou sa bourse.

Ce qu'elle fit, comment elle le fit, et ce qu'elle employa, et comment le même traitement a guéri nombre d'hommes et de femmes depuis, Mme Lafarge vous le dira, confidentiellement, dans une lettre, pour la bagatelle de une piastre. Il n'y a plus rien à débourser par la suite. Vous pouvez acheter ce qu'elle vous ordonne, chez votre pharmacien. La guérison dépend surtout de ce que vous faites et de la manière de le faire. Pas d'exercices violents, pas de diète qui affame, ou quoi que ce soit de cette nature. Vous pouvez suivre les instructions à l'insu de vos amis et pendant un mois, vous perdrez chaque jour une ou deux livres de graisse inutile. Si vous croyez qu'un tel résultat vaille une piastre pour vous, envoyez ce montant — un billet de $1 ou des timbres.

Adressez à Mme Louise Lafarge, Station E., Edifice Duffy, New-York. Si vous trouvez que ce traitement n'est pas basé sur le bon sens et qu'il n'agit pas, elle vous renverra votre $1. Si vous voulez connaître la valeur de ce traitement, demandez à n'importe quel propriétaire de journaux de première classe. Tous connaissent Mme Lafarge et ce qu'elle a fait. 178—n—s

Archambault

Photographie Moderne en tous genres

TRAVAIL PARFAIT GARANTI

Prix modérés. 2192 rue Notre-Dame

268—s n

POUR PRIX

Gobelets, Tasses et Grands Pots à Couvercles,

En Argent Sterling, et Electroplaque,

CONVENABLES POUR

Prix de concours de Tir, de Courses en chaloupes, etc., etc.,

MEDAILLES D'OR ET D'ARGENT

FAITES SUR COMMANDE

Un assortiment considérable de

Montres et Bijouteries, Boites de toilettes et à écrire, Cannes, Flacons, Etuis à cigares et à cigarettes, Boites à allumettes, Tasses pour boire, et une grande variété d'autres articles utiles convenables

POUR PRIX D'AMUSEMENTS ATHLÉTIQUES

R. SHARPLEY & FILS

BIJOUTIERS

2334 rue Ste Catherine.

190—2

HERCULES Wire Beds

DUPUIS FRERES

M. H. Lionel Boucher, gérant du département de meubles, dit : "Ayant une connaissance personnelle des grandes qualités du Sommier Hercules en fil de fer, nous le recommandons comme le meilleur dans notre département des meubles."

Gold Medal Furniture Mfg Co.,

MONTREAL

DEMANDEZ

Labatt's

LONDON

Une bière qui n'a pas les défauts du lager et des autres marques plus pesantes et qui possède les propriétés d'un breuvage pur. x

Comme Apéritif

Le Vin St-Mchel

est incomparable.

C'est un tonique stimulant qui aiguise l'appétit, sans jamais fatiguer les organes digestifs.

C'est un vin généreux qui réchauffe l'estomac et le prépare au travail de la digestion. Sous l'influence de ce tonique apéritif, le palais trouve aux aliments une saveur oubliée, les sucs gastriques se renouvellent et reconquièrent leur efficace énergie et la faim qui est l'assaisonnement de tous les mets se fait sentir à chaque fois que l'heure du repas sonne.

BOIVIN, WILSON & CIE, Montréal seuls agents pour le Canada et les Etats-Unis.

Guérison Gratuite des Hommes Faibles

Envoyez votre nom et votre adresse aujourd'hui. Vous pouvez l'avoir gratuitement et être fort et vigoureux pour la vie.

PROCURE L'AMOUR ET LE BONHEUR DOMESTIQUE

L. W. KNAPP, M. D.

Comment n'importe quel homme peut-il être guéri de faiblesse, perte de vitalité

Envoyez simplement votre nom et votre adresse au Dr L. W. Knapp, 2669, édifice Hull, Détroit, Mich., et il vous enverra volontiers la recette gratuite avec directions complètes, qui permettra à n'importe quel homme de se guérir facilement lui-même à domicile. Ceci est certainement une offre des plus généreuses et les extraits suivants de sa correspondance journalière montrent ce que les hommes pensent de sa générosité.

Cher monsieur, — "Veuillez accepter mes remerciements sincères pour la vôtre reçue récemment. J'ai fait un essai consciencieux de votre traitement et j'en ai retiré des bénéfices extraordinaires. Il m'a complètement renforcé. Je suis aussi vigoureux que lorsque j'étais petit garçon et vous ne pouvez vous imaginer combien je suis heureux."

Cher monsieur, — "Votre méthode agit admirablement. Les résultats sont exactement ceux que j'attendais. Ma force et ma vigueur sont entièrement revenues."

"Cher monsieur, — J'accuse réception de la vôtre et je n'ai eu aucune difficulté à me servir de la recette telle qu'indiquée et je puis dire en toute vérité que c'est un spécifique pour les hommes faibles. Ma force et ma vigueur sont grandement améliorées."

Toute correspondance strictement confidentielle, envoyée dans une enveloppe ordinaire cachetée.

La recette est gratuite pour celui qui en fait la demande et on veut que tout le monde l'emploie. 149—n—s

GRATIS Nous donnons cette splendide carabine aux personnes qui vendront seulement deux douzaines de belles épingles à ceintures parisiennes à 10 cents chacune. Ces épingles sont dans les derniers goûts Français, et nos agents disent qu'elles se vendent mieux qu'ils ont jamais cru. Cette carabine est des mieux faites et des derniers modèles très bien finies et soigneusement éprouvés. Elle tire avec grande force et beaucoup d'exactitude. Tue les chats, les rats, les moineaux, etc. Envoyez cette annonce avec votre adresse, et nous vous expédierons par la poste, les épingles. Quand vous les aurez vendues envoyez-nous l'argent, et nous vous expédierons votre carabine tous frais payés. Les dames sont désireuses d'acheter épingles à ceintures cette saison. Commandez immédiatement. Premium Supply Co., Boite 13 Toronto

CARABINE A AIR

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

LE NID VIDE

29

DEUXIEME PARTIE

A la dernière bouffée, il interrogea la pendule.

—Deux heures ! Il est temps de rentrer, ma petite...

—Déjà ?... fit Christine avec regret... Déjà ?...

—Tu voudrais ne pas retourner près de Véronique, n'est-ce pas, la môme !... Eh bien, n'aie plus peur. Je suis là pour te protéger. Et si elle te bat encore, dis-le-moi tout de suite ; je me charge de la dresser.

—Oh ! comme vous êtes bon ! Je vous aime bien !... s'écria Christine expansive.

Le Grêlé parut ému :

—Tiens, c'est gentil ce mot-là fifille. Personne ne m'en a jamais dit autant...

* * *

Gaspard s'attendait à trouver, en rentrant, Véronique revêche et Achille furieux.

Il n'en fut rien. La Rouquine le reçut avec un sourire aimable, qui allait, d'ailleurs, fort mal à sa physionomie ; l'Asticot semblait nager dans la joie. Loin de mal accueillir Christine, il lui caressa le menton.

—Qu'est-ce que cela signifie ? se demandait Gaspard. Véronique ne s'est-elle donc pas plainte à son mari ?

Le Grêlé posséda bientôt le mot de l'énigme.

—Ecoute, lui dit Achille, il y a du neuf, et de l'excellent.

—Ah ?

—Une très brillante affaire en perspective

—Raconte-moi ça.

—Ce matin, en rentrant à Wissembourg, je vois un rassemblement sur la place. Je m'approche, je m'informe... Tu sais que j'ai le défaut d'être curieux et de m'occuper toujours de ce qui ne me regarde pas. Eh bien ! cette fois-là, j'ai eu le nez creux.

—Jaspine.

—Voici ce qui s'était passé, ma vieille branche : un accident survenu dans un établissement de lutteur... Le patron venait de claquer subitement en levant les poids. On relevait le macchabée pour le porter à l'hôpital...

—Pauv' type !...

—Ça m'intéressait. Je me mets à bavarder avec la veuve inconsolable et j'apprends qu'elle ne continue pas le commerce. "Bono !" que je me dis. J'entrevois une affaire. Je fais jaser la veuve. "Ah ! si seulement je trouvais à céder !" qu'elle me dit. "Faudrait voir," que je lui dis. "Vous connaîtriez un amateur ?" qu'elle me fait. "Peut-être bien," que je lui réponds... On discute, on cause. Je lui demande ses conditions. Eh bien ! mon vieux, c'est pour rien, un morceau de pain, vrai !...

—Combien ?

—Devine !

—Est-ce que je sais, moi ?

—Deux mille francs pour la baraque et le matériel.

—En bon état ?

—Tout neuf ; ils venaient de remonter la boîte de fond en comble.

—Et complet ?

—Il ne manque rien : accessoires de gymnastique, de force, de lutte et d'escrime, avec un riche assortiment de costumes, un trombone, un tambour et une grosse caisse.

—Pas nul, tout ça !...

—Mais le plus beau de l'affaire, c'est qu'il y a en plus une roulotte dernier modèle avec un bon cheval.

—Et deux mille balles pour le tout ? Tu es sûr ?

—Archisûr. On comprend le français, tonnerre !

—Nous verrons ça... C'est le cas d'employer notre saint-frusquin.

—Et sans traîner. Nous pourrions acheter le fonds à nous deux.

—Pourquoi pas ?... On serait enfin des proprios !

—Pas dommage ! Je pensais bien que tu serais d'avis.

—Comme toujours pour les affaires chic.

—Aussi j'ai dit à la bonne femme qu'on lui rendrait réponse demain matin.

—Entendu.

—Affaire conclue, alors.

—Dis donc ?... Il n'y aurait pas moyen de la marchander un peu, ta vendeuse ?

—Crois pas. Elle faisait déjà le tout trois mille francs. J'ai pu l'amener à deux mille parce qu'elle est pressée de liquider.

—Et notre voiture, qu'en faire ?

—Nous trouverons facilement à la bazarder. T'inquiète pas.

Le lendemain, Achille et Gaspard versèrent chacun mille francs et devinrent acquéreur du "fonds" ; le personnel—trois musiciens cumulant ces harmoniques fonctions avec celles de domestiques—fut conservé par eux ; ils vendirent la guimbarde et les vieilles frusques.

Puis, ayant ainsi fait peau neuve, ils continuèrent leur marche nomade à travers l'Est de la France, pour se diriger vers Paris.

III

LES COULISSES DE L'ARENE ATHLETIQUE

Nous venons de retrouver les saltimbanques à St Denis.

La représentation à laquelle nous avons assisté n'était pas des plus heureuses pour la troupe. Si Achille avait été Romain, il n'eût pas marqué cette séance-là d'une pierre blanche.

Lorsque la tente se fut vidée, après l'incident provoqué par le lutteur anonyme, l'Asticot fit cette déclaration de principes :

—Mauvais tabac !... Faut boucler. En voilà assez pour aujourd'hui.

Ce fut aussi l'avis de Gaspard et de la Rouquine.

L'équipe des musiciens-hommes de peine ferma la baraque. Achille leur donna congé jusqu'au lendemain, et bientôt il se retrouva avec le Grêlé, dans la voiture où Véronique était occupée à compter la recette.

Dans un coin, Félicie pleurnichait, réclamant des confitures.

—Vas-tu te taire ! clama Gaspard, hors de lui. Quelle scie, cette piauleuse !.... Où est Titine ?

—Elle est couchée derrière le rideau, répondit Véronique.

Le Grêlé alla s'en assurer. L'enfant, fatiguée, brisée aussi par la vive émotion de tout à l'heure, s'était assoupie.

Il la regarda un instant dormir, charmante ainsi avec son front blanc et pur autour duquel semblait flotter une tristesse.

Et se tournant vers la Rouquine, il éclata.

—T'es bien avancée, maintenant ! lui cria-t-il en pleine figure. Tu nous fais rater notre journée pour le plaisir de battre la petite.... Pourquoi l'as-tu giflée, espèce de brutale ?

—Parce qu'elle fait exprès de mal travailler.

—Tu en as menti ! Tu cherches tous les prétextes pour passer ta bile sur elle...

—J'ai bien le droit de lui tricoter les côtes quand elle le mérite. On dirait qu'on a affaire, avec elle, à la fille d'un minisse !....

A ce moment, Félicie poussa des cris perçants :

—Ze veux de la confiture, na ! hurlait-elle avec une insistance d'enfant gâtée.

—Tiens, en voilà de la confiture ! répondit la Grêlé en lui tirant les oreilles,—ce qui provoqua, chez Félicie, une recrudescence de pleurs de colère.

Cette fois, Achille intervint, solennel dans sa dignité de père de famille offensé.

—Qui est-ce qui t'a permis de toucher à notre gamine ?

—Je prendrai la permission chaque fois que la Rouquine tapera sur l'autre.

—Malheur de malheur ! gronda l'Asticot en serrant les poings.

Les Enfants pleurent pour avoir du CASTORIA.

Le bruit avait réveillé Christine qui s'était levée à demi sur sa couchette ; craintive, elle assistait à la scène grosse de menaces.

Achille la vit, et bondissant sur elle, la souffleta à plusieurs reprises, rageusement, frénétiquement.

De nouvelles plaintes—celles de Christine—s'élevèrent dans la roulotte.

La riposte ne se fit pas attendre.

Saisissant Félicie qui braillait de plus belle, Gaspard lui administra une correction magistrale.

—C'est trop fort ! clama l'Asticot. Tu me paieras ça, lâche !

Il prit sur la table un couteau ouvert et se précipita sur Gaspard.

Mais celui-ci avait empoigné une bouteille vide, et s'en servant comme d'une massue décrivait au-dessus de sa tête un terrible moulinet.

—Numérote tes os ! cria-t-il à son beau-frère, sans se laisser intimider par la vue du couteau.

Christine s'élança vers Gaspard, suppliante :

—Il va vous faire du mal...

—Laisse, petiote, répondit le Grêlé en s'avançant vers le directeur de l'Arène athlétique.

Achille recula jusqu'au fond de la voiture, tenant toujours la pointe de la lame en avant.

La Rouquine vit que cela devenait sérieux.

Elle s'interposa :

—Imbéciles ! Voilà que vous voulez vous saigner, maintenant ? Toi, l'Asticot, donne-moi ton aiguille à larder, et toi, Gaspard, pose ta bouteille où tu l'as prise... Allons ! du leste !

Ils obéirent, heureux intérieurement de cette objurgation qui les désarmait tout en laissant intact leur amour-propre combatif.

La Rouquine servit le goûter : pain, vin et fromage. Ils mangèrent tous trois, sans parler et très vite.

Véronique tenta de faire naître une conversation, en disant, sur un ton jovial :

—J'espère que c'est fini, hein ? Vous m'avez effrayée, les deux bougres, avec le surin et la bouteille... Signez la paix.

Mais ils se cantonnaient dans leur mutisme, se contentant de jouer des mandibules et demeurant réfractaires à toute idée de conciliation et de causerie.

Véronique insista :

—Voyons ! vous allez rester là comme deux bûches ?... Dites-moi donc que c'est raccommodé et serrez-vous la pince.

Ils se regardèrent un moment et finirent par se tendre la main.

Le Grêlé dit, silencieusement :

—Ça ira bien si tu le veux, la Rouquine. Ça dépend de toi. Tu as compris ?

—Quoi ?...

—Laisse Titine tranquille. Elle est à

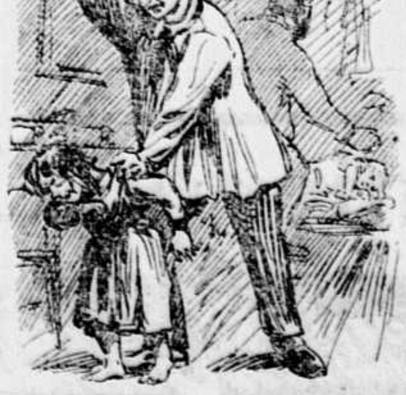

Gaspard administra une correction magistrale à Félicie

moi, cette gosse. Si tu veux cogner, amuse-toi sur Félicie, je m'en bats l'oeil.... Tant qu'à la mienne, défense d'y toucher, sous peine de chambard.

Là-dessus ils trinquèrent tous les trois. On appela les enfants à table, et on leur donna à chacun un morceau de sucre, trempé dans du vin.

—Embrassez-vous, les moucheronnes, leur dit le Grêlé.

Christine obéit de bonne grâce, Félicie en rechignant.

La paix générale était faite provisoirement du moins.

En l'honneur de la réconciliation, Véronique servit un litre supplémentaire.

(A SUIVRE)

L'ASTHME D'ETE (Suite)—SES CAUSES

Les causes déterminantes de l'éclosion de la maladie sont : 1o l'hérédité, 2o l'action des pollens, des poussières et les microbes cantonnés dans les fosses nasales, 3o l'action des premières chaleurs et de la lumière solaire. Comme traitement, combattre les symptômes pulmonaires, c'est-à-dire l'oppression, les crises d'asthme, avec la poudre Louis Legras. Ce merveilleux médicament calme instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Prix de la boite, 60c. Par la poste, 65c. Pharmacie Décary, 1668 Ste Catherine, Montréal. z

Vous toussez peut-être?

Prenez le "VIN MORIN CRESO-PHATES." Il est sans égal pour toutes les maladies du Poumon ou de la Gorge. Tout le monde connaît cette préparation. Se vend absolument partout. s-n

N'ATTENDEZ PAS

Sitôt que l'enfant est embarrassé de la gorge, donnez-lui du BAUME RHUMAL. Vous éviterez ainsi cette terrible maladie. n h

SPORT

LESMONTREAL REMONTENT L'ECHELLE

Rochester défait par 1 point—Deux joûtes intéressantes, pour aujourd'hui et demain — Les Courses au Parc Lépine

LACROSSE

SHAMROCK vs MONTREAL

Cette joute, qui aura lieu après-midi, au terrain des Shamrocks, sera probablement l'une des plus importantes de la saison.

Elle donnera en même temps la mesure des prochains adversaires du National.

Les deux clubs sont bien préparés et l'on a pu voir par le nom des joueurs que nous avons donnés hier, que la lutte sera serrée. Avec deux équipes de cette force, nul ne peut dire qui sortira vainqueur de la lutte.

M. J. McGuire, du club Sherbrooke, agira comme referee et Brennan et Foley, du National, comme umpires.

A CORNWALL

Cornwall, 16 — C'est aujourd'hui que doivent se rencontrer les Capitals et les Cornwall, sur le terrain de ces derniers. Cette joute sera la première de la saison jouée à Cornwall.

Les Cornwall n'ont fait ni monts ni merveilles depuis l'ouverture de la saison de la crosse, mais dans les cercles bien informés, on dit qu'à l'heure actuelle, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles et que les Capitals n'ont qu'à se bien tenir, s'ils ne veulent pas essuyer une défaite. Ces derniers jours, les joueurs de Cornwall se sont mis à l'oeuvre et ont pratiqué avec un entrain remarquable.

L'équipe locale sera composée probablement des joueurs suivants : Hess, Cameron, Kervin, W. Broderick, Tobin, Sands, White, Degan, Burns, McAteer, Allen, J. Broderick et Brown. Cette liste fut arrêtée hier soir.

BASEBALL

INAUGURATION DU TERRAIN DES MASCOTTES

Comme nous l'avons déjà annoncé une couple de fois, c'est demain après-midi, qu'aura lieu l'inauguration du terrain des Mascottes, coin des rues Ontario et Delorimier.

A 1 heure, le Mascotte II se mesurera d'abord avec le Montagnard, puis à 3 heures, commencera la grande lutte du jour, entre les Mascottes senior et les Farnham.

La partie sera intéressante au possible, car les deux clubs sont à peu près d'égale force et se disputeront la victoire pouce à pouce. Bauer, le pitcher des Mascottes, brûle de prendre sa revanche sur O'Brien, son rival de Farnham. Enjeu : Première place en tête de la ligue pour le club victorieux.

La première balle sera lancée par l'échevin P. G. Martineau, en l'absence du maire Préfontaine, qui pour une raison majeure, n'a pu donné suite à son désir de présider à l'inauguration du nouveau terrain. Donc, à trois heures demain, au terrain des Mascottes.

TRAVAIL DES MASCOTTES

Nous publions ici un tableau indiquant le travail accompli par chacun des joueurs du club Mascotte :

	PO	A	E	SB	DP	PJ		Moyen. au champ
Poirier	52	3	1	3	0	5	6	982
Geofrion	35	7	3	4	4	1	6	933
Miron	14	32	5	2	0	2	7	901
Bauer	3	24	3	1	0	2	6	900
Tompkin	18	6	3	12	0	2	7	888
Thomas	14	0	2	3	0	0	7	875
Lépine	6	1	1	4	0	0	2	875
Ashton	16	10	5	6	2	0	7	838
Hardy	8	1	3	0	0	1	3	750
Bonhami	6	1	1	0	0	0	1	750
Faucher	12	2	10	2	0	1	7	583
Bourdeau	12	0	2	11	0	0	7	500

	AB	R	BH	2b	3b	RH	S	Moyen. au bat
Tompkin	22	7	12	0	0	3	3	545
Bourdeau	27	7	10	2	0	0	2	428
Miron	25	4	8	2	0	0	4	400
Poirier	18	4	5	2	0	1	1	388
Lépine	8	0	2	1	0	0	0	375
Bauer	14	6	3	2	0	1	0	357
Geoffrion	28	4	3	3	0	0	4	260
Thomas	24	5	5	1	0	1	1	250
Hardy	8	0	2	0	0	0	0	250
Faucher	22	2	5	0	0	1	2	227
Ashton	20	5	2	1	0	2	6	150
Bonhami	4	0	0	0	0	0	0	000

VICTOIRE DE MONTREAL

Rochester, N. Y., 16 — Les Montréal ont défait les Rochester, hier avant-midi, comme nous l'avons déjà annoncé. La joute a été très animée et les Rochester n'ont perdu que par un point. Félix et Murphy ont joué une partie très intéressante. En revanche, les joueurs au champ et sur les buts, n'ont pas fait merveille.

Montréal fit son premier point dans la deuxième inning, à la suite d'un coup bon pour trois buts, par Raub, que Félix fit de suite entré sur un coup simple. Score :

MONTREAL

	AB	R	1B	PO	A	E
Schiebeck, s.s.	4	0	1	3	4	3
Bannon, l.f.	5	0	1	2	0	0
Legotte, r.f.	4	0	1	3	0	0
Odwell, c.f.	4	0	1	4	0	0
Henry, 3b.	4	0	0	1	1	1
Johnson, 2b.	4	1	1	4	1	0
Moran, c.	4	0	1	3	1	0
Raub, 1b.	4	1	1	6	1	0
Félix, p.	4	0	1	1	3	0
Totaux	37	2	8	27	11	4

ROCHESTER

	AB.	R.	1B	P.O.	A.	E.
Smink, c.f.	4	0	0	2	0	0
Smith, 2b.	5	0	2	4	1	0
Campau, l.f.	5	0	1	2	0	0
O'Hagan, 1b.	3	0	0	11	0	0
Householder, r.f.	4	0	0	2	0	0
Bonner, s.s.	4	1	1	1	4	2
Greminger, 3b.	4	0	1	0	3	0
Deal, c.	3	0	1	5	0	0
Murphy, p.	4	0	1	0	3	1
Totaux	36	1	7	27	11	3

Score par inning :

		R.	H.	E.
Montréal	010001000—	2	..	4
Rochester	000000010—	1	..	3

SOMMAIRE

Runs, Montréal, 2 ; coups bons pour deux buts, Raub, 1 ; Moran, 1. Buts volés, Bonner. Premier but sur quatre balles, par Félix, 1. Frappé par balle lancée par le pitcher, par Félix, 2. Struck out, par Murphy, 4 ; par Félix, 2. Passed balls, Deal.

Temps, 2 heures. Umpire, O'Loughlin. Assistance, 900 personnes.

PARTIES DE L'APRES-MIDI

A ROCHESTER

		R.	H.	E.
Syracuse	000100003—	4	8	4
Rochester	30001120x—	7	7	5

Batteries — Suthoff, Altrock et Lattimer ; Morse et Deal. Umpire, O'Loughlin.

A WORCESTER

		R.	H.	E.
Worcester	0100100501—	8	6	7
Hartford	0223000000—	7	15	6

Batteries — Horton et Kittredge ; Miller et Steelman. Umpire, Friffin.

A SPRINGFIELD

		R.	H.	E.
Providence	021311101—	10	15	2
Springfield	001000000—	1	9	5

Batteries — Brown et Leahy ; McBride et Phelps. Umpire, Eagan.

PARTIES D'AUJOURD'HUI

Montréal à Providence.
Toronto à Worcester.
Rochester à Hartford.
Syracuse à Providence.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P. C.
Rochester	27	17	614
Montréal	24	17	585
Providence	24	18	571
Worcester	19	21	475
Toronto	18	21	462
Springfield	17	20	459
Hartford	18	25	419
Syracuse	16	24	400

LIGUE NATIONALE

A Boston —

		R.	H.	E.
Boston	000101000—	2	9	2
Brooklyn	100001011—	4	11	1

Batteries — Pettinger et Clarke ; Kennedy et Farrell.

A Philadelphie —

		R.	H.	E
New-York	000100100—	2	10	2
Philadelphie	02000010x—	3	10	0

Batteries — Mercer et Warner ; Fraser et Douglas.

POSITIONS DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P. C.
Philadelphie	29	15	659
Brooklyn	27	16	628
Boston	21	21	500
Pittsburg	23	24	489
St Louis	20	23	465
Chicago	20	24	455
New-York	17	24	415
Cincinnati	16	26	381

LIGUE AMERICAINE

A Kansas City — Kansas City, 7 ; Détroit, 8.

A Chicago — Chicago, 4 ; Indianapolis, 0.

A Minneapolis — Minneapolis, 5 ; Cleveland, 4.

A Milwaukee — Milwaukee, 6 ; Buffalo, 8.

Montréal Indépendant vs Indépendant, pour dimanche, le 17, sur la ferme Logan, à 2 heures p.m. Informations à R. Masse, 297 avenue Laval.

Le club de baseball Ste Marie désirerait entré dans la ligue de Montréal.

La dernière joute entre le club Royal et Ste Marie est contestée par ces derniers. Il n'y a eu que 5 innings de jouer, ce qui d'après les Ste Marie ne donne le droit à personne de s'arroger la victoire.

Les Jeunes Plessis lancent un défi au Richelieu Indépendant, pour dimanche, le 17 à 1 heure p.m. Informations au No 173 rue Lagauchetière.

Le club de baseball Ste Marie a organisé pour demain, le 17, une grande excursion à Terrebonne. Départ à 7½ heures a.m., chez M. V. Lamothe, 614 rue Fullum.

Les Mascottes Indépendants se sont mesurés dimanche, au club Canada Ind., et lui a infligé une sérieuse défaite. Les balles du pitcher de ce dernier club furent frappées facilement, tandis que celles de Renaud furent une énigme indéchiffrable. Score : Canada Ind., 1 ; Mascottes Ind., 15.

On nous annonce la formation d'un nouveau club à St Henri. Ce club portera le nom de Sweet Corporal, de St Henri. Il lance immédiatement un défi, pour dimanche, au club Derby. Informations à E. Robert.

St Pierre vs Jeunes St Georges, dimanche, à 3 heures, terrain des St Pierre. Inf. chez Alp. Rogers, 895 St Dominique.

Le nouveau club de baseball LaPresse ne peut accepter le défi des Richelieu II, parce qu'il a déjà une partie pour ce jour-là. Il n'y a pas de club "Jeune La Presse", mais seulement le club "La Presse".

Les Hochelaga II ont défait les St Jean, par un score de 12 à 11.

Les Canada Indépendants acceptent le défi lancé par les Mascottes Indépendants, à 2 heures, demain, à Longueuil.

Nous recevons de Nicolet, la correspondance suivante :

"Nicolet, 16 — Les joueurs de baseball de la fanfare du 80e bataillon ont été bien surpris du rapport publié dans "La Presse", au sujet de la partie du 10 courant. En effet, la victoire leur appartenait lorsqu'aujourd'hui, un certain personnage attribue la palme au club qui a ses sympathies. Cela est injuste. Ce ne sont pas les Académiciens qui ont gagné la joute, mais ce sont les ojueurs de la Fanfare, par un score de 14 à 13. Nous comprenons maintenant la diplomatie des membres de ce club. Après la partie, ils nous demandent comme faveur de ne pas publier la victoire que nous venions de remporter sur eux. Pleins de compassion pour leur infortune, nous leur accordons cette faveur ; et, en récompense de nos bons procédés, ils font publier un rapport entaché d'erreurs, s'attribuant, au milieu des éloges les plus flatteurs, qui, entre parenthèses, ils décernaient à des joueurs empruntés, les honneurs de la partie.

"Nous ne voulons pas soulevé de polémique à propos de cette joute. Nous produisons d'ailleurs la signature de l'umpire, ce qui, croyons-nous, préviendra toute discussion.

"Du côté des vainqueurs, quoique chacun ait fait son devoir, nous nous contenterons de mentionner le nom de M. Clovis Chapdelaine, qui, plusieurs fois, frappa la balle à l'extrémité du champ."

Ce document est approuvé par M. A. Trahan, umpire.

LE CROQUET

SAINTE-MARIE vs CHAMPLAIN

Les Champlain, champions de la ligue de croquet, viennent de battre les Sainte-Marie, par un score de 7 à 3.

Ils se trouvent, par le fait, champions de la province de Québec.

Ce jeune club, qui compte à peine deux ans d'existence, promet beaucoup pour l'avenir.

RESULTAT DES PARTIES

Première série :

Champlain — 1. N. Fortier et F. Gendron.
2. J. B. Charbonneau et A. Duhamel.
3. V. Lamarre et D. Colestagne.
4. P. Guertin et Payette.
5. J. Louisville et J. Gendron.

Sainte-Marie — Savard et Thériault, gagnée par Champlain ; Paul Sallafranque et J. Martin, gagnée par Sainte-Marie ; H. Fife et J. Cousineau, gagnée par Champlain ; C. Martin et L. Lemieux, gagnée par Champlain ; Goudreau et A. Séguin, gagnée par Sainte-Marie.

Capitaines — Champlain : F. Gendron ; Sainte-Marie, J. Martin.

Juge, Henri Lamarre.

DEUXIEME SERIE

Champlain — 1. V. Lamarre et D. Colestagne.
2. J. Gendron et P. L'Archevêque.
3. F. Gendron et N. Fortier.
4. Payette et J. B. Charbonneau.

Sainte-Marie — H. Fife et J. Cousineau, gagnée par Champlain ; Paul Sallafranque et J. Martin, gagnée par Champlain ; Savard et P. Thériault, gagnée par Sainte-Marie ; C. Martin et J. Cantin, gagnée par Champlain.

Score, 6 à 3.

Capitaines : Champlain : F. Gendron ; Sainte-Marie, J. Martin.

Juge, Henri Lamarre.

LA LUTTE A BRAS LE CORPS

Nous recevons la communication suivante :

Il y a quelques jours, je lançais un défi à Bourbon pour une lutte à bras le corps genre greco-romain. Ce défi n'a pas paru l'intéresser beaucoup, car il n'y a pas encore répondu. Je lui demande aujourd'hui une réponse, car je ne sache pas que Bourbon ait aucune objection à se mesurer avec moi.

Après avoir défait des hommes de deux cents livres et plus, il ne devrait pas craindre de se prendre avec moi. Je n'ai jamais subi de défaite et si je m'attaque à Bourbon, ce n'est pas dans le but de défaire tous les lutteurs de la classe middle weight, mais pour lui montrer que je ne suis pas aussi novice qu'il se plait à le dire.

RENE ROBILLARD,
Champion feather weight du Canada.

Amis Sports

○ ○ ○ ○

Quand vous êtes témoins d'une partie de Sport, et qu'il fait chaud, il vous faut un habit léger. Le "Semi-ready" de deux morceaux, en flanelle, est précisément l'habit de la circonstance.

Nous avons dans cette ligne, l'habit simple ou croisé, non doublé, piqué en soie, à grands carreaux invisibles, bleu marin avec lignes pointillées, gris et Oxford avec lignes fines invisibles.

Dix piastres.

Livré le même jour que commandé.

Votre argent remboursé si vous n'êtes pas satisfait.

Semi-ready

231 St. James St. 1551 St. Catherine St.
2364 St. Catherine St.
TORONTO WINNIPEG LONDON OTTAWA

C—xy

LE TURF

LE TURF

Comme il est facile d'en juger par la liste des entrées que nous publions ci-dessous, les courses qui commenceront lundi, le 19, au Parc Lépine, offriront un attrait tout à fait spécial.

Une première bourse de $200 a été donnée par Son Honneur le maire de Montréal, pour la classe 2.24.

PREMIER JOUR

Entrées, classe 2.24.

A. B. Constach, Burlington, Vt., jument noire, Cindulion, par Edson Allan.

A. Saint-Amour, Ottawa, cheval noir, Baldy Wilkes, par Almont Wilkes.

H. Beaudry, Pointe aux Trembles, jument noire, Railway Queen, par Ambrosial.

Chs Garrow, Ottawa, jument noire, Bella Donna, par Sigbor Wilkes.

H. Lally, Cornwall, Vrowaby, jr.

Classe 2.35, bourse de $150.

F. Saint-Amour, Ottawa, cheval g., Dr Brown, par Muscovite.

E. Bissonnette, Montréal, cheval g., Bartender, par Tontine.

Classe ouverte jusqu'à lundi.

Classe 3 minutes, bourse de $150.

D. Donnelly, Montréal, jument noire, Elleen Oge, par Vrowskey.

J. B. Ritchot, Saint-Henri, cheval g., Honest Charley, par inconnu.

Alf. Saint-Amour, Ottawa, jument alezane, Silver Queen, par Kerbury.

H. Bonenfant, Charlemagne, cheval noir, Captain, A. B., par General Stentor.

A. A. Phillips, Montréal, jument alezane, Armago, par Sunnolo.

P. Désautels, Montréal, étalon alezan, Red Spile, par Red Allen.

J. H. Lesage, Saint-Eustache, Fille de Muscovite, par Muscovite.

DEUXIEME JOUR, 20 JUIN

Classe 2.30. Bourse $150.

A. Langevin, Montréal, étalon, Eddie Dubreuil, par Princess.

S. Hutt, Monbens, Fred H.

A. Cheval, jument noire, Little Annie Rooney, par Dwane.

E. Bissonnette, Montréal, cheval, Bartender, par Tontine.

Classe 2.30. Bourse de $200.

A. A. Philips, Montréal, jument baie, Miss Dousty, par Barkas.

M. Deslauriers, Montréal, cheval, Little Tim, par aPris.

Alf. Trottier, Montréal, cheval, Dick French, par Little Hamilton.

J. Pierson, Montréal, jument alizane, Fletwings, par Diplomat.

John I. Laroche, Québec, cheval noir, par Baldy Wilkes.

A. St Amour, Ottawa, cheval noir, Baldy Wilkes.

Chs. Garrow, Ottawa, jument noire, Bella Donna, par Rigbert Wilkes.

TROISIEME JOUR, 21 JUIN

Classe, 2.40. Bourse $150.

J. H. Lesage, St Eustache, Fille de Moscovite, par Muscovite.

J. B. Ritchot, St Henri, cheval brun, Honest Charley, par Unknown.

Alf. St Amour, Ottawa, jument, Silver Queen, par Kerbury.

F. St Amour, Ottawa, cheval, Dr Brown, par Muscovite.

A. A. Phillips, Montréal, jument alezane, Armago, par Sunnolo.

D. Donnelly, Pointe St Charles, jument, Elleen, Oge, par Vronskey.

F. Désautels, Montréal, étalon, Red Epile, par Red Allen.

Ouvert. Bourse $200.00.

H. Paquette, Montréal, cheval, Jewell, par Potaskey.

John I. Laroche, Québec, Lina Belle.

Jos. Gravel, Montréal, jument, Amelia, par Albert W.

E. A. Lefebvre, St Henri, cheval, Prince H., 2.16¼.

Les entrées ne sont pas encore tout à fait au complet.

CLUB DE COURSES DE MARIEVILLE

Si l'on en juge par le nombre d'entrées de chevaux déjà reçues, les courses de Marieville, cette année, surpasseront toutes celles qui ont eu lieu dans les environs, et elles seront un véritable succès.

Aussi le programme est-il à la satisfaction de tous les amateurs et propriétaires de chevaux. Qu'on en juge :

MARDI — 26 JUIN

Classe 2.40, trot et amble, bourse $100.
Classe 2.21, trot et amble, bourse $150.

MERCREDI, 27 JUIN

Classe 2.30, bourse $150.
Classe ouverte, bourse $150.

CONDITIONS :

Les entrées seront strictement closes lundi, le 18 juin et devront être adressées à J. E. A. Primeau.

Les honoraires d'entrée seront de dix pour cent ; 4 entrées, 3 trottants. Pas d'entrée conditionnelle.

1 mille, 3 dans 5, sous harnais.

Bourses divisées en 50, 25, 15 et 10 pour cent.

Aucun cheval n'aura droit à plus d'un argent dans chaque classe.

Chevaux éligibles le jour de leur nomination.

Si une classe n'est pas suffisamment remplie, elle sera changée ou retranchée et avis dans tous les cas en sera donné le ou avant le 22 juin.

Le droit de changer l'ordre du programme est réservé.

Le club de courses de Marieville ne sera pas responsable des accidents qui pourront arriver sur le terrain des courses.

Les courses seront conduites d'après les règlements du club de courses de Marieville.

NOS BICYCLISTES

Le club Voltigeur fera une sortie générale jusqu'à Saint-Eustache, demain, dimanche. Le départ aura lieu à 7.30 heures a.m., rue Notre-Dame, 1688.

Lundi soir, assemblée des membres du club, au No 1600 rue Notre-Dame.

PROGRAMME DE LA JOURNEE

Crosse — Montréal vs Shamrock, terrain du Shamrock, 3 heures.

Capital vs Cornwall, à Cornwall.

Pointe Saint-Charles vs National II, au terrain du National, à 3 heures.

Le yacht — Courses d'essai à la Pointe-Claire, entre les yachts de 17, 20 et 22 pieds, à 2.30 heures.

DIMANCHE

Crosse — Delorimier vs Valleyfield et jeune Montréal vs Boulevard, 2 heures.

Baseball — Farnham vs Mascotte et Montagnard vs Mascotte II, 1 heure, terrain des Mascottes, rue Ontario.

A Saint-Jean, Sorel vs Saint-Jean.

A Valleyfield, Saint-Hyacinthe vs Valleyfield.

LES ECHECS

LE TOURNOI DE PARIS

Voici la position des concurrents à venir jusqu'à la quatorzième ronde :

	Gag.	Perd.
Lasker	13	1
Pillsbury	10½	2½
Marshall	11	3
Maroczy	9½	3½
Tschigorine	8½	4½
Marco	9	5
Mieses	8	5
Burn	7	5
Schlechter	7½	5½
Janowski	8	6
Showalter	8	6
Mason	4½	7½
Brody	2	10
Rosen	2	11
Mortimer	2	12
Didier	1	12
Sterling	1	13

AUX TROIS-RIVIERES

(De notre correspondant particulier.)

M. l'inspecteur de ville, Frs. Parent, est à faire mettre en bon état, les rues par lesquelles la procession du Très Saint-Sacrement doit passer, dimanche prochain.

Toute une escouade d'hommes est occupée à cette fin, et nos rues qui, d'ordinaire, sont bien tenues, prennent un aspect on pourrait dire "extra" de propreté.

—Le vapeur océanique "Ramore Head" est à prendre une cargaison de bois de service, aux quais du havre, ici. La barque "Erving" est ancrée près de l'Ile de la Potherie, qu'elle prend un chargement de bois provenant des scieries "Baptist", expédié par MM. J. C. Malone et Cie.

—Un certain nombre d'anciens élèves du Séminaire Saint-Joseph, nous arrivent, chaque jour, des Etats-Unis et autres endroits élongnés, pour prendre part à la grande démonstration sympathique qui doit être faite à Mgr Ls. Richard, la semaine prochaine.

On nous dit beaucoup de bien de la soirée dramatique et musicale qui sera donnée, au séminaire, à cette occasion.

—Les particuliers, résidant sur les rues que doit parcourir la procession de la Fête-Dieu, sont à les orner pour la circonstance. Le zèle qu'ils déploient leur fait honneur. Il y a déjà une grande quantité de verdure de transportée sur les lieux. Dans les maisons, à la veillée, on s'occupe à préparer les drapeaux, les banderolles devant porter des inscriptions, etc., partout il règne une activité extraordinaire.

A VIAUVILLE

La solennité de la Fête Dieu

Dimanche, à l'occasion de la solennité de la Fête-Dieu, le choeur de St Clément exécutera le programme suivant : Entrée "Con Moto moderato", Smart, Kyrie, Gloria et Sanctus, de Gounod ; Agnus, de Dubois. A l'offertoire, Panis angelicus, de Borichère. Sortie : "Marche de procession", Lemmens. Au salut, 3.30 p. m. Sanctus, de Gounod ; Sancta Maria, Gounod ; Tantum, Beethoven. Solistes, MM. E. Trempe, T. Grea, J. Gascon, E. Morel, L. Bétournay, J. B. Nadeau. Organiste, M. J. U. Laurion ; maître de chapelle, W. E. Latreille.

A CHAMBLY

M. Dion a eu l'honneur, vendredi après-midi, de recevoir les félicitations des élèves de la Congrégation Notre-Dame, à l'occasion de sa nomination comme officier d'académie.

Vers les quatre heures, c'était le tour des élèves de l'académie du Canton, au nombre de près d'une centaine, qui ont présenté une adresse au conservateur du fort, admirablement lue par Mlle Galipeau.

Le récipiendaire de l'adresse chercha à inculquer dans l'esprit de son jeune auditoire l'esprit de patriotisme qui doit l'animer et qu'il devait nourrir dans les diverses positions que les élèves auront à remplir dans la vie.

Le principal, M. Galipeau, et sa demoiselle, doivent être fiers de la bonne tenue des enfants confiés à leur garde.

Les élèves s'en donnèrent beaucoup et de joyeux vivats se firent entendre en l'honneur de Sa Majeste la reine et de la France.

M. Dion ne fut pas oublié.

Les drapeaux flottaient au vent et le fort offrait un spectacle fort agréable à l'oeil.

Un groupe d'élèves du collège de Saint-Denis ont visité le fort le 11 courant, sous la direction du Révd Père C. C. Foret, prêtre, et du frère Bourget, des Clercs de Saint-Viateur.

PERSONNEL

M. W. O. Wilson, fils de M. J. H. Wilson, marchand en ferronnerie de cette ville, est parti ce matin pour un séjour de trois mois en Europe.

UN NAUFRAGE

Un désastre au milieu d'une nuit sombre

Vancouver, C. A., 16 —Le vapeur "Warimoo", de Sydney, Nouvelles Galles du Sud, arrivé hier, apporte la nouvelle que le vaisseau anglais "Sierra Nevada", a fait naufrage sur la côte de l'Ile de Victoria. Vingt-trois personnes se sont noyées, parmi lesquelles se trouve le capitaine Scott, commandant du bateau. Sur un équipage de 28 hommes, cinq seulement ont pu rejoindre le rivage à la nage, mais l'un d'eux est mort subséquemment.

Le désatre est arrivé pendant une nuit très sombre, où le vent rageait. Le vaisseau est allé se heurter sur un récif près de Port Philip Head, et s'est brisé en morceaux.

On rapporte aussi le naufrage d'un trois mâts australien, le barquentine "Niels Ribe", qui s'est échouée sur les récifs de Solo. Le capitaine et l'équipage ont été sauvés.

On annonce aussi la perte du brigantin "Magnet", qui est allé à la côte près du cap Patterson. Dans ce dernier cas, aussi, l'équipage a été sauvé.

Le Jugement de Paris

D'après ce jugement, il a été décidé que le contrat pour le seul approvisionnement de Scotch Whisky au restaurant général, anglais, indien et colonial, à L'Exposition de Paris, ne serait accordé qu'à MM. John Dewar & Sons, Limited, qui ont des contrats semblables pour les autres nombreux restaurants qui se trouvent en différents endroits sur les terrains.

DISTILLERIES—Tullymet, Ballinling et Aberfeldy, Ecosse, fournisseurs, par ordre spécial royal de Sa Majesté la reine Victoria. Au delà de 50 médailles accordées à cause de sa pureté et de son excellence en général.

DEWAR'S WHISKY

Est reconnu comme étant la perfection de l'art des distillateurs.

JOHN DEWAR & SONS, Ltd. Distillateurs
PERTH, ECOSSE ET LONDRES, ANGLETERRE.
J. M. DOUGLAS & CO., MOntreal - - Agents pour le Canada.
184—x-M-n

Pourquoi Monter un MASSEY-HARRIS ?

Parce qu'il a une gracieuse apparence, qu'il est très bien fini, fort, rigide, sur, qu'il est complètement pourvu d'outils dans les plus nouveaux dessins, sa monture est construite de façon à le monter et à le descendre très facilement, le protecteur de jupe qui est construit d'une manière spéciale couvre 90 pour cent de la moitié de la partie snperieure de la roue, protège on ne peut mieux la saleté et les accidents. Agents partout. Ecrivez pour avoir un catalogue. Nous prendrons votre vieux bicycle en déduction de paiement.

Salles d'Exposition à Montréal : 2280 rue Ste Catherine.

Canada Cycle & Motor Company, Limited, Toronto, Canada.

Les Meilleurs Matériaux sont une Garantie de Sureté

Comme dans la fabrication — aucun des matériaux — qui entrent dans la construction du Brantford Red Bird n'est accepté, à moins qu'il ne soit parfaitement éprouvé — et les parties qui sont tant soit peu défectueuses sont mises de côté — et ceci s'applique aux modèles de toutes qualités c'est une garantie de sûreté pour le bicycliste et de durabilité pour la machine — Etudiez avec soin le Brantford, quand vous choisirez un bicycle, cette saison. Ecrivez pour avoir un Catalogue. Agents partout. :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: ::

SALLES D'EXPOSITION : 2417 RUE STE CATHERINE.

CANADA CYCLE & MOTOR CO., Ltd, Toronto, Canada.

Brantford - Red Bird

GENDRON!!!

Tous les articles, si bons qu'ils soient, sont susceptibles d'être améliorés ; c'est pour cette raison que le Gendron a été trouvé si parfait la saison dernière. Vous trouverez, dans le modèle de cette saison, plusieurs excellentes améliorations—des améliorations qu'on a pu faire parce qu'on avait plus de facilités, plus d'expérience et plus de ressources pour les faire — Il a toujours été un bicycle de haute qualité, mais les modèles de 1900 sont encore de plus haute qualité—vous les reconnaîtrez par l'unique fini en aluminium — le moyeu Waters — le frein Waters — et autres améliorations idéales distinctes qu'on ne trouve que sur ces bicycles. Agents partout. Ecrivez pour avoir un Catalogue.

Salles d'Exposition a Montreal : 2417 Rue Ste Catherine.

CANADA CYCLE AND MOTOR CO., Limited., Toronto, Canada.

La Raie Surmontée d'une Boule Est Peu de Chose......

Mais c'est une importante amélioration dans la fabrication des bicycles—et sa grande utilité repose sur le fait que quand la raie est en position elle ne se dérange jamais—il est facile de l'enlever—tout ce qu'il faut faire c'est de donner du jeu à la raie à la jante et de la mettre dans une position à angle droit—c'est une des améliorations 1900 du Bicycle Cleveland.

Salles d'Exposition : 2400 rue Ste Catherine.

Canada Cycle & Motor Company, Limited, Totonto, Canada.

La Garantie de Votre Bicycle

C'est par des efforts faits franchement et honnêtement que l'on a fait obtenir au Welland Vale le succès dont il a joui dans le passé et que l'on réussira à maintenir sa haute réputation en 1900—car la Canada Cycle & Motor Company Limited, qui a succédé à la Welland Vale Manufacturing Company, a décidé de maintenir et d'augmenter la réputation et la popularité que le Welland Vale a d'être le bicycle le mieux fait qui soit fait—et pour y parvenir, elle a retenu et placé sa manufacture sous la surveillance des mêmes ouvriers experts qui ont construit ce bicycle dans le passé.

Voyez le frein et accessoires combinés pour descendre les côtes.

Salles d'Exposition à Montréal : 2341 rue Ste Catherine.

-Welland Vale-

CANADA CYCLE & MOTOR CO., Limited,
Toronto, Canada.
AGENTS PARTOUT. Ecrivez pour avoir un Catalogue.

Le Premier du Canada

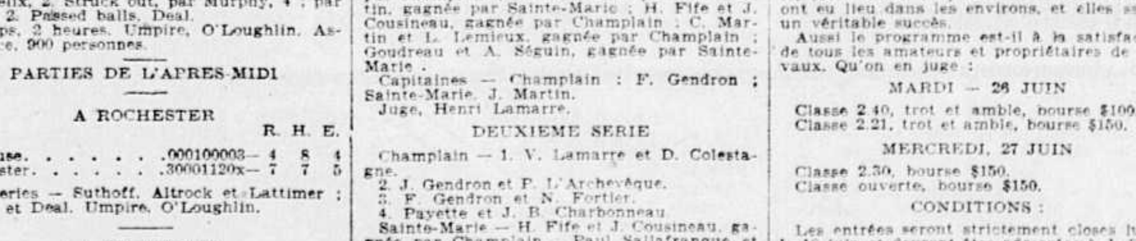

" ENORMEMENT LA PLUS GRANDE VENTE "
DE N'IMPORTE QUEL CIGARE AU CANADA.

COLONNE DES ETATS-UNIS

(Spéciale à "La Presse")

LE 14 JUILLET A NEW-YORK. — UNE GRANDE FETE FRANCAISE. — INVITATION AUX CANADIENS.

Nous recevons de Jersey City Heights, l'intéressante lettre qui suit :

"Monsieur le Rédacteur de "La Presse",

Les Canadiens-français ont célébré leur grande fête, à New-York, les 9, 10 et 11 du courant. Le brillant programme qu'ils s'était tracée, et dont "La Presse" nous a fourni les détails, a été rempli à la lettre. La fête a été splendide. Invités à cette fête, les Français-Américains ont répondu avec empressement à ce sympathique appel.

Aussi croyons-nous avoir raison, aujourd'hui, de demander la réciprocité à vos compatriotes, pour notre fête du 14 juillet prochain.

Bien qu'éloignés de la mère-patrie, nous ne l'oublions pas et ne l'oublierons jamais ; c'est pourquoi toutes les sociétés françaises, d'un commun accord, se réunissent en une seule pour célébrer notre fête nationale. Chaque société, (il y en a 7), a nommé quatre délégués pour chacune d'elles, et ont élu MM. P. Grosso, président ; J. Rehm, secrétaire ; A. Coulmont, assistant-secrétaire ; E. Missilier, trésorier. Ces messieurs déploient un zèle et une activité extraordinaire ; ils sont secondés par les 28 délégués qui, eux, aussi, méritent des éloges pour leur dévouement à mener à bien cette fête patriotique. Celle de l'année dernière était bien, très bien même ; cette année, le comité veut faire mieux, c'est vous dire que rien ne sera négligé : un programme fait avec tact et beaucoup de goût en est déjà une preuve. Nous comptons donc sur la visite de beaucoup de Canadiens : ils seront les bienvenus et les bien accueillis parmi nous.

Voilà une circonstance agréable et joyeuse qui nous permettra de fraterniser et de mettre en pratique la devise de la société : "L'Union fait la Force."

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos civilités les plus distinguées.

UN GROUPE DE LECTEURS.

CORRESPONDANCE AMERICAINE

(Spéciale à "La Presse")

ECHOS DE MANCHESTER—LA CLOTURE DU BAZAR.—ASSEMBLEE DU CERCLE NATIONAL. — LA PREMIERE COMMUNION A L'EGLISE STE MARIE. — LA VENTE DES POUDRES A PATE.—ASSEMBLEE DEMOCRATE - SOCIALISTE.

MANCHESTER, N. H. — La clôture du grand bazar au bénéfice de la paroisse de Hallsville, East Manchester, s'est terminé le 13 du courant, au milieu d'un immense concours de personnes, au Mechanic's Mall. Voici la liste des heureux gagnants aux prix pour les grands billets : Eugène Sullivan, $300 ; John Kelly, bicycle ; Chs E. Blair, jambon ; Ph. Riley, baril de iscuits ; Jos. Lengelier, tonne de charban ; F. X. Duval, 30 lbs de confitures ; Mme Mayo, corsage en soie ; Fred. L. Beddows, habit de garçon ; Malachie Bowen, pot en argent ; Jos. Geisel, costume de dames ; A. J. Desilets, chaussures ; Hattie M. Caverly, 3 mois de barbe ; Mme P. Lemay, 1 boîte de cigare 7, 20, 4 ; Mme Drea, chaise Morris ; Jos. Poulin, baril de fleur Washburn ; John Charrette, $5 ; Jos. Delisle, boîte de savon ; Jos. Thibeault, boîte de cigares Moose Club ; Arline Gélinas, pipe en écume de mer ; Mme P. Lemay, sac de fèves ; Achille Jolin, quart Blue Ribbon ; Octave Leblanc, $50 ; Henri Morin, valise ; Georges Fontaine, parapluie ; Lizzie Cunningham, $25 ; Annie Love, set à thé en argent ; N. Van Dyke, horloge ; Laura Houde, chapeau de dame ; Mme L. L. Graham, $15 ; Julie Falardeau, baril de fleur ; Harold Patrick, quart le fleur Washburn ; Ernestine Leblanc, chaussures ; Eddie Caron, pardessus ; John Cassidy, chapeau pour homme ; H. A. Trull, poêle de cuisine ; Adélina M. Grégoire, $10 ; Rose de Paris, corde de bois ; Patt. Magan, balayeuse ; Walter et Virgine Roberge, boîte de savon ; Rosanna Jacques, plateau à fruits ; E. C. A. et H. J. L. Harnais ; Onézime Brochu, $5 ; Frs Leblanc, cigares Moose Club ; Mme P. Lemay, couchette en fer ; Flurrie Sullivan, machine à laver ; Edg. Jacques, pupitre en noyer noir ; P. J. McDermott, Greenville, N. H., caisse de thé ; Moïse Clarke, boîte de cigares ; Eva Cameron, corde de bois ; Mme Mary Eagan, piano de $300.

Voici le résultat des concours : Epicier le plus populaire, M. Hertel Pariseau, $454 ; M. Eug. Sigrist, $172. M. Pariseau obtient le prix, un magnifique diamant de $200.

Le concours suivant était entre deux employés des fabriques de chaussures F. M. Hoyt Shoe Co. et Kimball Bros. Shoe Co. M. L. F. Roy, $126 ; M. J. B. Bolduc, $66.19. M. Roy aggne un bicycle.

Mlle Annie Gadbois a gagné un diamant. Elle a eu $150, et sa concurrente, Mlle Delia Bohan, $132.72.

—Nous avons eu le plaisir de recevoir, au bureau de "La Presse," à Manchester, jeudi, la visite du Dr J. G. Lussier, ci-devant de Valleyfield, P. Q., et maintenant établi à McGregorville, eWst Manchester. Le docteur Lussier était chirurgien militaire dans l'armée française en 1870 et a fait toute la campagne franco-prussienne.

—A la dernière réunion du Cercle National, dix-huit nouveaux membres ont été admis. M. Nazaire Biron a été choisi président, en remplacement de M. Raiche, démissionnaire. Le cercle est à organiser une fête champêtre, qui aura lieu le 4 juillet prochain. Les deux équipes de souque à la corde (Tug of War) de la Garde Lafayette, de cette ville et de l'Association Catholique de Lowell, Mass., se mesureront au cours de cette fête champêtre, pour un enjeu de $200, $100 de chaque côté. M. Sam. J. Laflamme est président du comité d'arganisation.

—Jeudi matin était jour de première communion, à l'église Ste Marie. Plus de 100 enfants se sont approchés de la Sainte Table. Il y a eu sermon et chant par les élèves du collège Sainte-Marie.

—Les membres de la commission chargée de la construction d'un boulevard national le long de la rivière Merrimack, se proposent de demander des soumissions et, aussitôt que le contrat accordé, pousseront les travaux avec vigueur, durant l'été.

—Le comité du Congrès des Etats-Unis, qui s'est occupé de la question des poudres à pâte contenant de l'alun, recommandera que les ventes des poudres à pâte suivantes soient prohibées par la loi, comme étant impures, et injurieuses à la santé.

Dry yeast, contenant de l'alun, fabriquée par E. B. Davis and Co., de New-York, Davis O. K. contenant de l'alun, fabriquée par les mêmes au même endroit. Pilgrim, contenant de l'alun, fabriquée par la Pilgrim Baker Powder Co., de Boston. Bon-Bon, contenant de l'alun poudre à pâte fabriquée par la Grant Chemical Co., de Chicago. Ainsi, par autorité du Congrès qui a fait examiner ces poudres à pâte par des chimistes en renom, ces produits sont injurieux à la santé et le public est mis en garde. Ils contiennent de l'alun, en assez grande quantité. Les fabricants de ces produits, ajoute le comité du Congrès, annoncent que ces poudres ne contiennent pas d'alun, mais les examens par les chimistes ont prouvé le contraire.

—Job Herriman, de San Francisco, Cal., candidat du parti démocrate-socialiste, à la vice-présidence des Etats-Unis, était à Manchester ces jours derniers et a tenu une assemblée publique sur la Concord Common. Une fanfare a servie à attirer les curieux et le candidat a adressé la parole devant un millier de personnes. Le parti qu'il représente est essentiellement un parti de réforme. Les relations entre le riche et le pauvre, les trusts ou combines font le sujet des discussions de ce parti. Parmi les organisateurs démocrates socialistes à Manchester, l'on remarque H. H. Acton et Auguste Ménard.

—Les chars électriques ont circulé mercredi et jeudi sur la nouvelle ligne de Goffstown, qui est terminée jusqu'à la maison de détention du comté à Grasmere. Les nouveaux chars pour cette ligne et ceux pour la ligne du lac Massabésic sont arrivés. La construction de la ligne de Goffstown progresse rapidement et il est tout probable que les travaux seront terminés dans les premiers jours de juillet. Mercredi, les joueurs de baseball du collège St Anselme se sont promenés en char sur la nouvelle ligne jusqu'à Grassmere.

—Le Board of Trade de Manchester est à faire des arrangements pour une parade des pompiers et une exhibition — street fair — l'automne prochain.

—Zeloles L. Place, vétéran de la guerre de sécession, et pendant 46 ans employé de la filature Amoskeag, moulin No 7, a été enfin obligé de prendre sa retraite par suite de la maladie.

—La fanfare Manchester Military a donné le premier concert en plein air, de la saison, sur la Concord Common.

—La compagnie de téléphone Bell doit commencer sous quelques jours les travaux de construction de la nouvelle bâtisse sur l arue Concord vis-à-vis la rue Vine. Le coût sera d'environ $20,000.

—La compagnie électrique de Manchester a acheté les 710 parts du Tramway électrique, dont l'émission a été autorisée récemment par les commissaires de chemins de fer de l'Etat. Les prix réalisés sont de $71,000.

—Trois nouveaux cas de picote ont été découverts par les inspecteurs de la commission d'hygiène, jeudi ; le premier cas est celui d'un enfant de M. George Lapointe au No 52 rue Bridge. Un autre cas a été découvert par le Dr Boutwell qui est occupé à vacciner les employés de la filature Amoskeag. Il remarqua là qu'un jeune homme de 17 ans qui demeure sur la rue Centrale, avait tous les symptômes de la maladie. Nous n'avons pas encore pu avoir son nom. Un autre cas a été découvert sur la rue McGregor.

La quarantaine a été levée aux maisons sur les rues Hollis et Bridge. Sur les rues Clange et Pearl, elle est encore maintenue.

—Les Drs. Cook et Watson, de Concord, ont été mandés pour examiner les nouveaux cas de maladie ainsi que plusieurs autres précédemment découvert.

—Jean Prince qui s'est suicidé cette semaine à Portland, Maine, était agent de la Oakdale Manufacturing Company, et l'on croit qu'il avait des parents à Manchester. Il était âgé de 40 ans.

A WORCESTER. — LE SERGENT ASSELIN. — PAS DE MAISONS DE BAINS. — A LA CONVENTION NATIONALE REPUBLICAINE DE PHILADELPHIE.

WORCESTER, Mass. — Le sergent J. E. W. Aselin, ci-devant de Webster, était de passage ici ces jours derniers. En 1898, lors de la guerre hispano-américaine, M. Asselin s'enrôla dans un régiment de volontaires, du Connecticut. Ses connaissances de la télégraphie lui valurent bientôt une position dans le corps des signaux. A Cuba, il fut employé d'abord, avec sa compagnie, à construire une ligne télégraphique ; plus tard, lors du licensement de sa compagnie, l'année dernière, il renouvela son engagement et fut envoyé comme télégraphiste, à Santa Crua del Sur.

Actuellement, le sergent Asselin est en congé et en profitera pour aller visiter ses parents, à Saint-Félix de Valois. Son congé expiré, il reprendra le service, mais non à Cuba.

—La nouvelle nous arrive de Rome que, le 12 mai, M. l'abbé Louis T. Rodier, de cette ville, élève au collège canadien, à Rome, a subi avec succès les épreuves de la licence en théologie. M. Rodier était déjà licencié en philosophie.

—Orville H. Fontaine, âgé à peine de 17 ans, a été traduit en cour de police, sous l'accusation de relations illicites avec Rose A. Dalpé, jeune fillette aux 16 printemps. La plainte est formulée par cette dernière. Fontaine a été renvoyé devant les grands jurés, sous un cautionnement de $500.

—Il n'est pas porbable que des maisons de bains soient établies pour la jeunesse, cette année du moins, sur les bords des étangs de nos places publiques. L'opinion émise sur le sujet, il y a quelques années, par Messieurs les commissaires des parcs publics, est encore la même. Ces messieurs ne sont pas favorables à l'ordre présenté au conseil à cet effet, il y a quelques semaines. Comme ce sont eux qui décident en dernière instance, la question restera encore cette année à l'état de projet.

—La ville de Worcester sera généreusement représentée à la convention nationale républicaine, de Philadelphie. Plusieurs citoyens ont déjà déclaré leur intention d'y assister, et un plus grand nombre encore en ont manifesté le désir. La grande difficulté, comme toujours, c'est de se procurer des billets d'admission aux salles de délibérations. C'est là la pierre d'achoppement. Chaque délégué a droit à deux billets à part le sien. Ce n'est pas énorme, surtout lorsqu'il s'agit de distribuer des faveurs et qu'il y a tant d'exigences à satisfaire. A la dernière assemblée du comité républicain de la ville, l'un de ces soirs derniers, la chose a été discutée longuement. Finalement, on en est venu à conclure qu'il y aurait probablement beaucoup plus de désappointés que de contents.

Chose certaine, ceux qui partiront d'ici sans leur billet d'entrée en poche s'exposeront à d'irritantes déceptions, là-bas.

LA FETE-DIEU A COHOES. — ASSEMBLEE DU BUREAU DE L'EDUCATION. — ACCIDENTS. — A LA SALLE DU SACRE-COEUR, CONFERENCE DU Dr CADIEUX. — LA C. B. L., DE N.-Y., A TROY.

COHOES, N. Y. — Les funérailles de Mademoiselle Catherine Hanebrooke ont eu lieu vendredi matin.

—La division No 8, A. O. H., de cette ville, a conféré le troisième degré, à trois nouveaux candidats. A cette même assemblée, l'on a proposé de célébrer avec éclat le treizième anniversaire de la fondation de cette société, à Cohoes. La célébration aura lieu le 10 juillet. Le soir il y aura banquet somptueux, auquel assisteront plusieurs orateurs célèbres. Le comité d'organisation se compose de MM. John Tobin, Edward O'Connor, L. Navin, W. Deecker, T. S. Ryan.

—La Fête-Dieu a été célébrée avec pompe dans toutes les églises de Cohoes. Il y eut chant de circonstance. Les exercices ont été les mêmes que les jours d'obligation.

—A l'assemblée du comité d'amélioration, il a été décidé d'ouvrir la rue Edward. Les contrats pour le pavage des rues Saratoga et Pine ont été alloués à la compagnie W. Hoyt et Frères.

—Mathew Slater, pianiste de cette ville, s'est engagé à fournir la musique à l'hôtel Catskill Mountain et à l'hôtel Antler de Catskill. Depuis trois ans, M. Slater a passé la saison des chaleurs à Catskill, ayant fait preuve d'un pianiste de mérite. Il aura sous sa direction, un orchestre dont Edward Carpenter et Arthur Targett, de cette ville, seront membres.

—Une importante assemblée a eu lieu jeudi, à la salle du bureau d'éducation. Les transactions ont surtout roulé sur les améliorations devant être faites à l'enseignement dans Cohoes.

—A partir du premier juillet, le salaire du maître de poste LeRoy, au lieu d'être de $2,500 par année, sera de $2,700.

—George Alexander, de Waterford, est actuellement à poursuivre la compagnie des tramways "United Traction", pour un montant de $3,000, pour blessures reçues du conducteur et garde-moteur, le soir du 19 mars. Il prétend avoir été frappé avec un morceau de fer et avoir eu ses habits totalement ruinés en étant lancé hors du char.

—Le drapeau étoilé, flotte aujourd'hui par toute la ville, à l'occasion du cent vingt-troisième anniversaire de l'adoption du drapeau étoilé par les Etats-Unis.

—A la dernière assemblée de l'association de l'Hôpital de Cohoes, les membres suivants ont été élus : Dr Featherstonhaugh, Dr Archambault, James T. Cowee Troy, Israël Molleur, F. J. Bellegarde, M. E. Platz, N. Marcil, Louis Fredericks, Martin Hoben, Morris Kudwick, P. P. Smith, Charles Deits et Francis W. Brown.

—Plusieurs jeunes garçons conduisaient nue voiture sur la rue Main, lorsque, arrivés à l'angle des rues Main et Columbia, le cheval renversa un jeune enfant. La voiture lui passa sur le corps. L'enfant perdit connaissance et on le transporta immédiatement à l'hôpital. Après un examen, l'on trouva que l'enfant n'avait aucun membres de brisés.

—A la salle du Sacré-Coeur de Cohoes, le Dr Cadieux donnera une conférence sur l'abus des boissons alcooliques. Il est à espérer que tous les jeunes gens y seront présents. Tous sont invités d'y être présents.

ALBANY.—Huge Hastings, l'historien de l'Etat de New-York, demeurant à Albany, a failli trouver la mort dans un accident de chemin de fer. Un train express frappa un train de freigt près de Port Hemy. Pluseurs wagons ont été renversés et plusieurs personnes gravement blessées, mais personne n'a reçu de blesures mortelles.

—La division de la société A. O. H. a accepté l'invitation d'assister à la convention d'Etat qui doit avoir lieu à Syracuse le 17 du mois courant.

—P. Doyle, de l'avenue Park, n'a pas été chez lui depuis plusieurs jours. L'on croit qu'il lui est survenu quelque accident. Doyle est un colporteur.

TROY, N. Y.—La ville de Troy a été choisie pour la convention de la C. B. L. de l'Etat de New-York. Cette convention aura lieu le 10 et 11 juillet. Le comité général, composé de Daniel A. Healy, de Troy, du Révérend Père John de Roack, de New-York, chapelain de l'Etat, du trésorer Peter J. Schakers, de Brooklyn, du secréetaire Thomas B. Lee, se sont réunis etn session à Troy, pour compléter les divers arrangements de la convention. Les délégués de la convention auront leurs quartiers généraux à l'Hôtel Troy. Ils tiendront leurs assemblées au théâtre Rand et les services religieux se feront à l'église St Joseph. Une procession de tous les membres aura lieu le matin du 10.

A leur arrivée, les délégués, au nombre de 300, seront escortés à l'église St Joseph. Aux délégués, pendant cette coute procession, se joindront les membres des sociétés de Troy, Cohoes, Watervliet et Green Island. Une messe solennelle sera chantée par le pasteur de l'église St Joseph. Le chapelain J. D Roach, fera le sermon de circonstance. Le soir, un grand banquet leur sera donné, ensuite, l'on choisira l'endroit où se tiendra la prochaine convention de 1901. Le conseil Talvera de Cohoes, sera représenté par John Mahoney et John Lynch.

DE CHICAGO. — LA ST JEAN-BAPTISTE. — PROGRAMME DE LA FETE.

CHICAGO, Ill. — Comme on l'a annoncé déjà, la fête de la St Jean-Baptiste aura lieu à Brighton Park.

Voici le programme de la fête :

Le départ de toutes les sociétés aura lieu à 9 a.m., dimanche, le 24 juin, au coin des rues Archer ave. et 35e rue, puis on défilera par les rues 38e rue, Sacramento ave. 38e Place, jusqu'à l'église St Joseph, où il y aura une grande messe solennelle avec diacre et sous-diacre. L'orchestre sera sous l'habile direction du Prof. O. Chapleau.

Le sermon du jour sera donné par le Rév. J. B. Levasseur, curé de l'Erable, Ill. Il y aura pique-nique dans l'après-midi, au Peterson Grove, où des discours seront prononcés par M. Elie Vézina. Il y aura aussi des jeux et amusements de tous genres.

Ordre de la procession : 1. Conducteur à cheval; 2. Un groupe d'hommes de police; 3. Socité éNationale avec fanfare et drapeaux; 4. Paroisse St Jean-Baptiste, fanfare et drapeaux; 5. Paroisse Notre-Dame, fanfare et drapeaux; 6. Paroisse St Louis de Pullman, fanfare et drapeaux; 7. Les membres du Club Jacques-Cartier, fanfare et drapeaux ; 8. L'Union St Joseph; 9. La Société canadienne-française américaine de Chicago; 10. Le petit St Jean-Baptiste, escorté par les cadets de l'église St Joseph de Brighton; 11. L'Union des charpentiers avec drapeaux; 12. Cour Laval des Forestiers catholiques; 13. Les citoyens; 14. Le comité d'organisation.

—Parmi les heureux, aux derniers examens de Chicago, nous voyons les noms de quatre canadiens, entre autres celui de M. J. Champagne, de Berthierville, P. Q. Le docteur Champagne pratiquera à Chicago.

LE CINQUANTENAIRE DE CLINTON SERA CELEBRE AVEC POMPE.

CLINTON, Mass. — Les organisateurs des différentes sections, pour la grande procession qui aura lieu le 19 juin en l'honneur de la célébration du cinquantième anniversaire de la fondation de Clinton, sont à peu près terminés, grâce au courage et à l'énergie qu'ont pris les chefs des organisations.

La section militaire, sous le commandement du capitaine Peter J. Cannon, de Clinton, est au complet, la compagnie G de Worcester, ainsi que la compagnie L de Natick ont promis leur concours, et prendront part à la grande parade.

La compagnie K du 9ième régiment d'infanterie du Massachusetts escortera le gouverneur du Massachusetts, et agiront comme garde d'honneur.

Le parcours sera d'environ six milles et défilera par les principales rues, savoir: High, Mechanic, Green, Branch Water Main, Church, etc.

Environ dix fanfares prendront part. La Turner Brass Band, de Clinton; la Lynn Cadet Band, de Lynn, Mass.; Sterling Brass Band; 9th regiment Band; Salem Cadet Band et les Ancients Order of Hibernians auront leur fanfare, ainsi que les Knights of Columbus, Ordre Indépendants des Forestiers, St John's Temperance Society.

Lundi, le 18 du courant, sera la journée consacrée aux enfants d'écoles. Ils auront une parade dans l'avant-midi et aussitôt après la procession ils s'assembleront au Town Hall, où une collation servie par les institutrices des différentes de crême à la glace avec gâteaux leur sera écoles de la ville.

Le soir, aura lieu un grand bal militaire, donné par la compagnie K du 9e régiment d'infanterie, à l'Armory, Hugh Street.

Le concert avant la danse sera fourni par les membres de la compagnie militaire. Le Quatuor sera la principale attraction, ainsi que l'exercice physique avec fusils, marche et contremarches.

Le 19, grande journée de congé, les manufactures, magasins, bureaux, etc., seront fermés, afin de laisser libre la classe ouvrière qui, en grande partie, forme la population d'ici.

Plusieurs chars allégoriques figureront dans le défilé.

Les filatures Lancaster, Roger, ainsi que la manufacture de tapis Bigelow auront chacune leurs chars.

Les bicyclistes au nombre de huit cents ouvriront la parade suivie des différentes associations athlétiques.

Le feu d'artifice commencera vers huit heures 30 du soir, sur le terrain de baseball, sur la rue High.

Ordre a été reçu à l'Armory, de la compagnie K du 9e régiment, que le 9e régiment qui appartient à la 2e brigade, sous le commandement du général Bancroft, doit faire le camp annuel à South Framingham, le 14 au 20 juillet inclusivement. Cette année, les volontaires seront nourris par le gouvernement qui fournira des rations pour chaque homme; de plus, les officiers ont reçu avis de driller les hommes que quatre heures par jour au lieu de six l'an dernier.

LA SOIREE DU CLUB "LE PAPILLON" A ROCHESTER. — "JEAN LE MAUDIT" ET "CONSULTATIONS GRATUITES".

ROCHESTER, N.-H. — La grande soirée dramatique et musicale donnée par le club "Le Papillon", à la salle de Haye's Opera, a eu un grand succès, surtout sous le raport de nos jeunes acteurs qui ont joué avec une habileté vraiment étonnante.

Les deux pièces sont "Jean le Maudit". Personnages: Bourdier, rentier, J. Marcoux; Gaston, son neveu, H. Bilodeau; Jean Gauthier, paysan, J. J. D. H. Bilodeau; Jamisois, [illegible], Jos. Pouliot; François, domestique, H. Pouliot; Eloi, fils adoptif de Bourdier, O. Marcoux; Jean, fils de Jean Gauthier, J. Marcoux; Maurice, garde-chasse, Dona Bilodeau; Gobillot, paysan, M. Bilodeau; Pontel, paysan, H. Pouliot, et "Consultations Gratuites". Personnages: Daniel Brisbois, J. D. D. Bilodeau; Michel, père de Daniel, Jos. Pouliot; Baptiste, domestique, H. Bilodeau.

Les deux magnifiques solos de cornet par notre jeune artiste, M. Alcide Bilodeau, ont été très bien rendus, et ils ont mérité des applaudissements.

Nous devons féliciter bien sincèrement MM. le Dr Ernest Duval et Hormisdas Bilodeau, directeurs du club, de leur travail, qui a été couronné de succès.

DE LEWISTON. — LE CANADIEN-AMERICAIN ET L'EDUCATION.

LEWISTON, Me. — Un journal de Montréal faisait la remarque, l'autre jour, "qu'il n'y avait que dans les quartiers canadiens, qu'on entendait crier : "Guenille, bouteille !" etc.

Nous n'avons pas eu l'opportunité de lire tout l'article, mais l'on voit que l'écrivain n'a vu [illegible]. Ce ne peut-être bonne, et comme les Canadiens-français sont [illegible] qui est [illegible] pour Montréal l'est pour Lewiston.

Il faut être courageux pour dire ce que tout le monde pense, mais n'ose pas dire.

Il y a, cependant des vérités que nous devrions savoir, [illegible] les nôtres [illegible] des Canadiens moins bons citoyens, mais peut-être des hommes plus prudents.

Ainsi, nous n'aimons pas la pauvreté, mais que faisons-nous pour l'empêcher d'envahir notre demeure ? Voyez chez des familles cette [illegible] à l'ouvrage ; et si le revenu [illegible] piastres par jour et même plus. Il y a là, beaucoup d'argent ; il devrait, n'est-ce pas, y avoir des économies.

Eh bien ! des économies, sauf de très rares exceptions, il n'y en a pas. Et pourquoi ? C'est que le Canadien-français, qui a beaucoup de qualités, a un grand défaut, il ne sait pas économiser.

Cette famille, qui vit aujourd'hui sur ce que nous pourrions appeler un grand ton, est exposée, pour demain, à la plus grande misère si les parents, et les enfants ou les autorités ne les [illegible] de. Nous gagnons beaucoup d'argent, mais nous ne le dépensons. Nous ne pensons pas à la maladie, à la fermeture de la fabrique, pourquoi ne pas [illegible] la misère ?

Il y a une foule de gens qui ne sont pas de notre nationalité qui, d'avance, se disent : "J'irai déposer tant, à la banque".

Nous, nous [illegible] économiser, aller à la banque, faire des dépôts [illegible]. L'argent que l'on gagne, [illegible] en cas de besoin, [illegible] courir à la banque, [illegible] au "Juif" qui [illegible] adresser.

Il faut une robe, un habillement, et l'on ne peut pas attendre la paye, et l'on va chez "Moses", [illegible] ce qui brille, qui paraît bien, pour $20, à crédit, [illegible] que Baptiste fait la fortune des fils d'Israël ?

Nous ne voulons pas préjuger [illegible] en garde contre ces gens [illegible] leurs affaires, mais, en [illegible] contre leur propre imprudence.

Il y a de [illegible] pas. Cependant, l'homme [illegible] honnête. Et il faudrait [illegible]. Nous connaissons quelqu'un, [illegible] cette ville, avec [illegible] C'est qu'il paie [illegible] au Juif. [illegible] marchand [illegible] droit à un profit légitime pour [illegible].

Ah ! un sou, deux sous, en voilà une affaire ! Imprudent ! ce sont ces sous [illegible] nous arriverons [illegible].

Oui, défions-nous des gens qui ne paient pas et ne nous jetons donc pas non plus dans les bras de ceux qui ne demandent pas mieux que de tenir des livres et qui, [illegible] on en sera arrivé à faire des affaires sans [illegible] "crédit".

Jetez ce livre dans le feu, pratiquez l'économie quelque temps, [illegible] les frais des promenades, excursions au Canada, etc. Soyons [illegible] au "store", [illegible] les Juifs, [illegible] de l'argent. De cette manière [illegible] nos "quartiers", non seulement les colporteurs, ces marchands [illegible] dans leurs magasins à [illegible] la cause de vos dettes, de toutes vos imprudences et de toutes vos pauvretés.

à en éloigner les crieurs de : "Bouteilles, guenilles", etc.

Dr A. Brosseau

Dentiste, 7 rue St Laurent, Montréal. Télép. Bell, Main, 2001. [illegible]

Celery King—

tonique pour les enfants.

Presque tous les enfants sont sujets à l'abattement, le printemps. L'estomac se surcharge l'hiver, et la chaleur fait que la matière amassée rend l'enfant malade. Le nettoyage des intestins au Céleri King — maintenant, rend le printemps moins dangereux. [illegible] les printemps, telles que fièvres typhoïdes et scarlatines, et d'autres maladies, telles que diphtérie, mauvaise humeur, rougeole, picote volante, et le reste, proviennent de la négligence de suivre cette simple règle hygiénique. Le Céleri King [illegible]. Il faut remédier au sang surchauffé, par le Céleri King, pour éviter les plaies, boutons et clous. Le Céleri King [illegible].

25c le paquet. Pharmaciens, ou par la poste, de The Woodward Medecine Co., Limitée, 299 rue Washington, Buffalo, N.Y.

youw (3)

TRESOR DES NOURRICES DU Dr PICAULT

Remède connu depuis 20 ans.—Le sauveur des enfants,—leur procure un sommeil doux et réparateur. *Le Trésor des Nourrices et des Mères* détruit les vents, règle les selles, arrête le vomissement et la *Diarrhée*, facilite la pousse et le percement des dents, et empêche les attaques de *convulsions* qui moissonnent chaque année un si grand nombre d'enfants. Les bouteilles portent le nom du *Dr Picault*, soufflé dans la vitre. En vente chez tous les pharmaciens et épiciers.

EVANS and SONS, Ltd, Seuls Propriétaires, Montreal, Que., et New-York, N.Y.

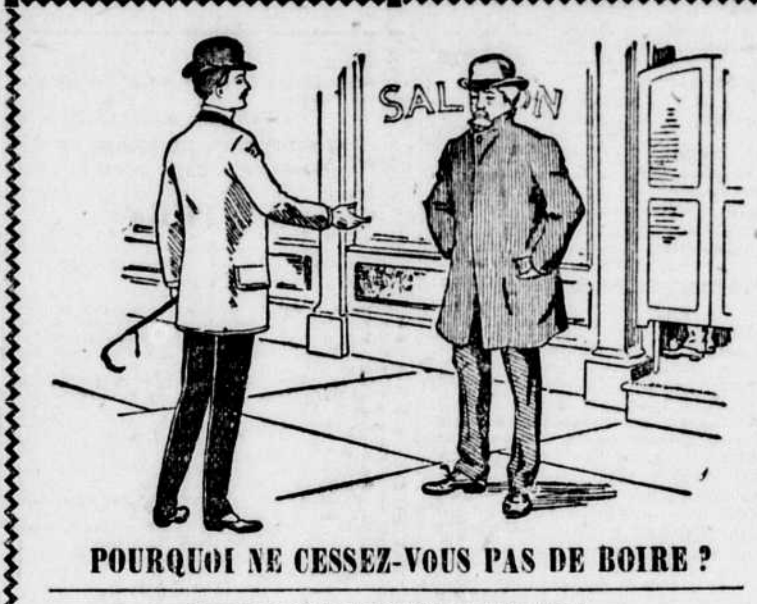

POURQUOI NE CESSEZ-VOUS PAS DE BOIRE ?

Si votre désir pour les liqueurs est plus fort que votre volonté, prenez la "CURE DIXON", elle vous débarrassera de suite de ce terrible désir. Voyez ce qu'elle fait pour les autres, elle fera la même chose pour vous. La guérison est garantie dans tous les cas. Lisez la lettre suivante d'une ancienne victime :

Station de l'Intercolonial, mars 4, 1900.

THE DIXON CURE CO.

MESSIEURS,—J'ai reçu votre lettre du courant, et j'ai beaucoup de plaisir à vous informer que votre traitement a été pour moi un succès complet, et je n'ai pas besoin de vous dire que j'en suis très reconnaissant, vu que je n'ai pas goûté à la boisson depuis le premier jour où j'ai commencé votre traitement [illegible]. Permettez-moi de profiter de cette occasion pour vous remercier encore une fois pour la nouvelle vie de prospérité et de contentement que je jouis maintenant grâce à votre remède. Je serai heureux de recommander votre traitement à tous ceux qui voudraient s'adresser à moi comme référence, si vous le désirez, car je considère votre remède comme la plus grande bénédiction qui ait jamais été accordée à l'humanité.

XXX

Pour plus amples informations, s'adresser à

J. B. LALIME,
Gérant DIXON CURE CO.,
572 Rue St Denis, Montréal.

Ou au

Dr MACKAY,
Belmont Retreat, Québec.

Toute communication est strictement confidentielle.

10 SOBRITE CENTS

En ligne avec l'hygiène

• • •

L'hygiène, dans la chambre de bain, exige une propreté absolue. Aucun appartement ne semble se salir plus facilement. Rien ne nettoie et n'éclaircit aussi facilement que SOBRITE. Il fait disparaître toute la saleté—aucun germe, où il est appliqué, ne peut vivre—c'est le véritable exterminateur naturel de la saleté—embellit, éclaircit et nettoie.

Une Foule de Préparations...

sont annoncées et offertes en vente, et plusieurs d'entre elles possèdent de précieuses propriétés,

MAIS

Abbey's Effervescent Salt

EST

LA PRÉPARATION MÉDICINALE LA PLUS UTILE.

Quand on le prend d'après les directions, il guérit : Excès de bile, constipation, indigestion, et tout le cortège de maux qui les accompagne, d'une manière naturelle et sans produire de mauvais effets. Abbey's est une préparation moderne scientifique composée par des chimistes experts d'après la formule d'origine anglaise.

Il est agréable au goût, agit doucement, sédatif pour l'estomac, et stimulant pour le foie et les organes digestifs.

Un pamphlet expliquant les nombreux usages pour lesquels cette préparation peut servir, sera envoyé franco par la poste aux personnes qui en feront la demande à the Abbey Effervescent Salt Co. Limited, Montréal. . . . EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS, 25c et 60c la bouteille.

AFFAIRES MUNICIPALES

Importante réunion du conseil — Pour $500,000 de débentures

(De notre Correspondant Particulier)

Québec, 16 — Nombreuse et importante réunion du conseil de ville, hier soir, sous la présidence du maire.

Une requête des commis-marchands détailleurs, demandant que la fanfare de l'Etat joue, le vendredi soir, au lieu du samedi, vû que les magasins ferment tard le samedi soir, fut référée au comité des finances. Une autre requête, signée par un grand nombre de citoyens de St Roch, fut renvoyée au comité de police. Il s'agit d'un protêt contre les saletés provenant des cheminées des usines de chemins de fer, établies dans le quartier.

Le conseil sanctionne l'action du comité des finances, accordant un bonus de $600 à la Cie d'Agriculture de Québec, lequel argent devra être pris dans les fonds généraux de la cité. Une demande d'un bonus de $50, par la Société Littéraire et Historique de Québec, pour recevoir l'excursion des bibliothécaires américains, fut accordée.

L'invitation de la Société St Jean-Baptiste pour la fête nationale du 25 du courant, fut acceptée, après quoi M. l'échevin P. J. Côté (St Jean), fit une motion afin que les cotiseurs de la cité mettent devant le conseil un état du nombre de Chinois tenant feu et lieu à Québec, de même que le chiffre qu'ils paient en taxes à la cité.

M. l'échevin Bélanger demanda que les aviseurs de la cité revisent les règlements de la compagnie des tramways électriques de façon à ce que les chars arrêtent avant de traverser les rues, à l'avenir.

Le conseil décide d'émettre pour $500,000 de débentures afin de disposer des items suivants : $50,000 pour régler les comptes avec le gouvernement provincial ; $150,000 pour fins d'améliorations de la cité, puis $300,000 pour le bonus voté à la Cie du pont de Québec.

—Les remarques que votre correspondant faisait, samedi dernier, au sujet de la revision du salaire des employés municipaux, n'ont pas tardé à porter leurs fruits. Déjà, plusieurs échevins ont résolu d'appuyer, devant le comité spécial, un projet d'augmentation de salaire des membres de la force municipale et de la brigade du feu. Nos édiles semblent être d'accord sur l'opportunité de traiter favorablement la question de donner une légère augmentation de salaire à nos gardiens de la société et de la propriété. Les finances de la cité sont dans un état très satisfaisant, ; en conséquence, votre correspondant croit savoir que le conseil de ville est disposé à distribuer une somme de $10,000, en augmentations de salaire soit $5,000 pour les employés internes du service civique, et $5,000 parmi la police et les pompiers, ce qui équivaut à un percentage d'environ 7 p.c., c'est-à-dire qu'au lieu de $1.10 par jour, nos officiers de la force municipale et de la brigade recevront près de $1.25. Les échevins ne perdent pas de vue que l'efficacité de la force municipale est pour quelque chose dans l'augmentation des revenus de la cité.

La Cour du Recorder perçoit aujourd'hui 50 p. c. de plus qu'en 1890 ; cependant, la population de Québec n'a pas doublé durant les dix dernières années. De même pour la brigade du feu dont les services valent beaucoup pour les contribuables.

En terminant, il est opportun de donner un tableau des dépenses pour le fonctionnement des divers départements municipaux :

Police municipale :		
Gages	$32,000.00	
Fins générales	4,500.00	
		36,500.00
Brigade du feu :		
Gages	24,100.00	
Fins générales	10,400.00	
		34,500.00
Télégraphe d'alarme	....	600.00
Eclaige et chauffage. Lumière électrique.	....	34,000.00
Assurances, réparations aux bâtisses municipales	....	6,000.00
Département des chemins :		
Gages	25,000.00	
Fins générales	20,000.00	
		45,000.00
Département des marchés :		
Gages	5,500.00	
Fins générales	4,500.00	
		10,000.00
Département de la traverse	....	4,500.00
Département de l'aqueduc :		
Gages	15,000.00	
Fins générales	8,000.00	
		23,000.00
Bureau de santé :		
Gages	1,600.00	
Fins générales	2,400.00	
		4,000.00
Annonces, impressions et papeterie.	....	5,500.00
Dépenses légales	....	5,000.00
Vagabonds et aliénés	....	3,000.00
Dépenses contingentes et imprévues	....	29,362.75

NOUVELLES DE SHERBROOKE

Fatal accident—Un jeune enfant se fait couper les doigts — Réception de Mgr Falconio.

(De notre correspondant particulier.)

Sherbrooke, 16 — Un fatal accident est arrivé à Sawyerville, au moulin à pulpe de M. Aytar Cromwell, ce matin, causant la mort d'un jeune Anglais nommé Sydney Dowding, et blessant grièvement B. Sutton.

Dowding conduisait une des machines à peler. Voyant que l'ouverture de la machine était encombrée de débris il demanda que le pouvoir fut arrêté et en attendant que son ordre fut exécuté, revint près de la machine.

C'est alors que la pression devenant trop forte elle éclata, lançant des monceaux dans toutes les directions. La grande roue sur laquelle les couteaux sont fixés, a percé le toit et est tombée deux cents verges plus loin. La machine est complètement détruite. Dowding a été frappé à la tête et n'a vécu qu'une demi-heure après l'accident. Il était ici depuis un an et venait de Londres, où demeure sa mère. Il était célibataire. Sutton a été blessé à la cuisse. Il y avait plusieurs autres ouvriers dans la pulperie, tous ont heureusement échappé à l'accident.

—Le 53e a eu un exercice, hier soir, sur le champ de parade. La fanfare y assistait.

—Un match de cricket aura lieu demain après-midi, à deux heures, entre les Crescents, de Sherbrooke, et les Lennoxville.

—Le jeune enfant de M. J. A. Evans s'est fait couper deux doigts dans une machine à couper l'herbe, en mouvement. Le Dr Farwell et le Dr Williams ont pansé le petit blessé et on espère lui sauver un doigt.

—A la conclusion de l'exercice militaire, hier, le lieutenant L. E. Dastous, au nom du comité exécutif des fêtes jubilaires, a demandé au colonel Worthington, de fournir un détachement du bataillon pour la procession de lundi soir, et pour assister à la réception du délégué papal, Mgr Falconio, qui arrivera lundi soir. En réponse, le colonel dit que c'est avec plaisir qu'il accorde la permission, et exprime l'espoir que plusieurs camarades se joindront aux soldats catholiques-romains du régiment afin de former un bon détachement et qu'il allait donner des ordres pour que le détachement soit conduit par au moins trois officiers.

DES EPOUX DANS LE TRAIN !

Si l'on excepte les nations qui, respectueuses d'antiques traditions ancestrales, agrémentent la cérémonie du mariage des fantaisies les plus inattendues, et les peuples encore sauvages, — tels que les Esquimaux, chez lesquels le fiancé, enivré d'amour, va chercher sa bien-aimée dans la case de ses parents et la ramène dans la sienne en la traînant par les cheveux, histoire sans doute de s'assurer qu'ils sont bien à elle, — le record de la fantaisie dans la célébration des unions matrimoniales est incontestablement détenu par les Américains.

Je ne sais pas ce qui se passe ensuite entre les époux des Etats-Unis. Mais il est évident que, s'ils apportent dans leur vie conjugale la même dose d'inattendu, cela doit faire des ménages peu ordinaires !

A moins que les Yankees ne soient, une fois mariés, bons époux, bons pères et bons gardes nationaux, ayant épuisé toute leur originalité dans leur façon de se conjoindre, histoire d'épater la galerie, et de faire parler d'eux dans les journaux. La soif de la publicité fait faire tant de choses !

Toujours est-il qu'il n'y a pas une semaine où les feuilles américaines n'apportent quelque récit plein de saveur sur les stupéfiantes innovations dont deux citoyens de la libre Amérique ont agrémenté la célébration de leur union.

Tantôt, ils se sont mariés par téléphone, ou par télégraphe, — ce qui est évidemment appréciable au point de vue de la rapidité, mais bien peu confortable sous le rapport des joies de la vie conjugale.

Tantôt la noce tout entière a enfourché des bicyclettes, ou est montée en bateau, — et nous avec.

Voici quelques mois, on signalait, à Louisville, une noce célébrée dans un arbre, un grand arbre qui se trouvait dans la cour de la ferme du futur... Pourvu que cela n'ait pas d'influence néfaste sur l'avenir du ménage et qu'un de ces jours le marié ne constate pas que, sur sa tête, poussent d'importuns branchages ?

Enfin, je me souviens qu'il y a quelques années, un certain M. Robertson voulut épouser une nommée Miss Cynthia Kenna, à Chattanoga, dans le Tennessee. (J'espère que je mets les points sur les "i" ?) Les deux futurs s'installèrent dans la nacelle d'un ballon, où on les unit. Après quoi, on coupa la corde, et l'aérostat s'enleva dans les airs, emportant les nouveaux époux. C'était un moyen original de couper court à la petite corvée de félicitations et des embrassades, et il était difficile de rêver mieux pour s'isoler !

Seulement, soit que la mariée eût été surprise par la brusquerie de l'ascension, soit que le marié l'eût effarouchée dès les premiers mots qu'ils échangèrent et qu'elle voulût à tout prix mettre fin à la conversation, la nacelle n'était pas à sept ou huit cent mètres que la malheureuse jeune femme basculait par-dessus le bord et tombait dans le vide...

Heureusement, une rivière complaisante la reçut dans son lit inattendu. Le mari, dont l'amour n'allait pas jusqu'à prendre, pour rejoindre sa femme, le même chemin qu'elle, ouvrit fébrilement la soupape, et le ballon redescendit majestueux et lent. Cependant, on retirait la pauvre petite épousée de ce bain supplémentaire et providentiel, on la faisait changer de vêtements et on put ainsi la rendre bien propre, quoique peut-être encore un peu humide, à son époux en larmes lorsqu'il aterrit.

Le dernier mariage américain sensationnel a été moins tragiquement tourmenté. C'est celui d'un employé de chemin de fer de Rushville à Connersville, Indiana.

Sur cette ligne, les employés sont si terriblement occupés qu'ils roulent jour et nuit sans s'arrêter. Ils s'éveillent en roulant, ils s'endorment en roulant, ils mangent en roulant, ils boivent en roulant, ils passent en roulant...

Un de ces hommes trouva pourtant moyen de tomber amoureux dans des conditions pareilles.

On ne nous dit pas si ce fut d'une jeune voyageuse, rapprochée de lui par les hasards d'un choc inattendu ou d'un cahot révélateur, — ou bien si ce fut la fille d'un garde-barrière ou la nièce d'un chef de gare, voire la marchande de journaux d'une petite station, avec qui, au passage du train, notre héros échangeait chaque jour un regard rapide mais significatif.

Peut-être la jeune personne dut-elle surmonter sa timidité pour faire les premiers pas, ou plutôt les premiers kilomètres, en prenant le train chaque jour, d'une station à la station voisine.

Peut-être fut-ce sur le quai de la gare, pendant les vingt minutes-d'arrêt-buffet d'un horaire complaisant, que s'ébaucha cette idylle charmante, où les mots enchanteurs alternaient avec les coups de sifflet de la manoeuvre, où la jeune fille rougissante et la locomotive émue haletaient en mesure...

Instants délicieux dont le charme trop court se prolongeait aux dépens du bien général du service ; extases au cours desquelles l'employé, grisé, donnait aux voyageurs importuns les renseignements les plus fantaisistes, oubliait sur le quai les bagages de ceux qui partaient, et replaçait dans le fourgon les colis de ceux qui descendaient, et qui ne les retrouvèrent jamais, jamais, jamais.

Cependant, il fallait que cette adorable aventure eût une fin : l'employé voulut conduire sa bien-aimée aux autels.—Mais c'est là que commençait la difficulté la plus sérieuse. Impossible d'obtenir un congé ! La Compagnie ne pouvait se priver de son subalterne ni huit jours, ni trois jours, ni vingt-quatre heures !

Il descendit à onze heures, six heures, trois heures ! L'administration ne voulait rien savoir.

Alors, notre employé eut une idée géniale : il donna rendez-vous à sa future, à la famille de celle-ci, aux invités et à l'indispensable pasteur, à une station d'où ils montèrent dans le train, munis de billets d'aller et retour. Et ce fut sur la plate-forme d'un wagon en marche que se célébra le mariage.

A l'une des stations suivantes, on prit livraison du lunch préparé par petits paniers au buffet de la gare ; puis, on déposa successivement en cours de route, le pasteur, les invités, les paniers vides, puis, la belle-mère qui devenait ennuyeuse et ne cessait de pleurer... Les deux époux restèrent,—enfin, seuls !—commençant ainsi un voyage de noces qui, peut-être, ne finira jamais !

Car pourquoi finirait-il ?

Dans quelques mois on fera reprendre le train à la famille et au pasteur, à l'occasion d'une naissance.... puis d'une autre....

Et le ménage continuera à vivre ainsi, bien dans le train, et parfaitement heureux,—jusqu'au jour où quelque accident de chemin de fer viendra terminer cette aventure unique.

A moins que la zizanie ne se mette dans le ménage et que l'employé qui, malin, a peut-être gardé le billet de retour de sa femme, ne le lui mette un jour dans la main et ne la dépose à son tour sur le quai, à l'autre bout de la ligne,—simplifiant ainsi les formalités du divorce, avec autant d'originalité et de bonheur qu'il a simplifié celles du mariage !

XANROF.

Un candidat à Saint-Cyr, après avoir brillamment passé à ses épreuves écrites, échoue lamentablement à la seconde partie de ses examens.

—Comment ! lui dit son père, tu veux faire un officier et tu n'es pas seulement capable de franchir le cap... oral !

Guibollard cause avec son voisin et, prétendant que l'usage des boissons fermentées et des alcools abrège la durée de la vie, trouve cet argument :

—A preuve, dit-il, les carpes qui vivent des centaines d'années... évidemment parce qu'elles ne boivent que de l'eau.

LE JEU D'ECHECS

LE TOURNOI DE PARIS

La lutte de cet important tournoi touche à sa fin, et bientôt nous saluerons les heureux vainqueurs.

Au nombre de ces derniers, nous sommes bien sûr de pouvoir compter M. F. Marshall, autrefois de Montréal, qui vient de prendre sa place parmi les célébrités échiquéennes.

Nous ne savons encore si notre jeune ami occupera la deuxième ou troisième place. Dans tous les cas, le succès de M. Marshall a été magnifique, et tous ses amis montréalais applaudiront à son élévation au rang des maîtres.

Nous donnons plus bas quelques-unes des parties du tournoi.

No 679. — PROBLEME.

Composé par M. E. Bertrand.

Noirs — 6 pièces.

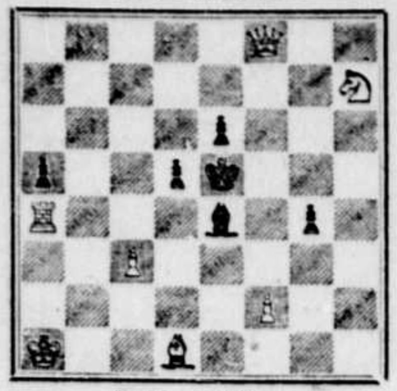

Blancs — 7 pièces.

Les Blancs font mat en 2 coups.

SOLUTIONS DES PROBLEMES PARUS DANS "LA PRESSE" DU 9 JUIN

No 676

Blancs.	Noirs.
1 D 6 TD	1 ?
2 Mat selon le coup des Noirs.	

4 variantes.

No 677

Blancs.	Noirs.
1 C 6 R	1 R 6 R
2 C 5 R	2 R 5 R
3 T 2 R échec et mat.	
	Si : 1 R 5 R
2 T 2 R échec	2 ?
3 C fait échec et mat.	

No 678

Blancs	Noirs
1	1 R 3 C !
2 R 4 T	2 R 3 T
3 P 4 CR	3 P 6 R ! !
4 P pr PR	4 P pr P
5 R pr P	5 R 3 C
6 R 4 F	6 R 3 F

Partie nulle.

LE TOURNOI DE PARIS

Gambit de la Dame refusé

Blancs M. Marshall	Noirs M. Lasker
1 P 4 D	1 P 4 D
2 P 4 FD	2 P 3 R
3 C 3 FD	3 C 3 FR
4 F 5 C	4 P 3 FD
5 P 4 R	5 P pr PR
6 C pr P	6 F 5 C échec
7 C 3 FD	7 P 4 FD
8 P 3 TD	8 F pr C échec
9 P pr F	9 D 4 T
10 F 2 D	10 C 5 R
11 C 3 FR	11 C pr PFD
12 P pr P	12 C pr D
13 F pr D	13 C 7 C
14 P 4 TD	14 F 2 D
15 P 6 F	15 F pr P
16 C 5 R	16 F 5 R
17 F 3 F	17 P 3 F
18 P 3 FR	18 F 7 F
19 R 2 D	19 C pr PT
20 R pr F	20 C pr F
21 C 3 D	21 C 4 D
22 P pr C	22 P pr P
23 C 5 F	23 P 3 CD
24 F 5 C échec	24 R 2 F
25 C 4 T	25 C 3 F
26 TR 1 D	26 TR 1 FD
27 C 3 F	27 C 2 R
28 R 3 C	28 T 4 F
29 F 3 D	29 P 4 TD
30 C 4 T	30 T 3 F
31 TD 1 F	31 T 1 CD
32 T pr T	32 C pr T
33 T 1 FD	33 C 4 R
34 T 7 F échec	34 R 3 R
35 F 5 C	35 P 4 C
36 T 7 TD	36 P 5 D
37 T 6 T	37 R 4 D
38 R 2 F	38 T 3 C
39 T 8 T	39 C 3 F
40 R 2 D	40 C 5 C
41 T 8 D échec	41 R 4 R
42 C 2 C	42 T 2 FD
43 C 4 F échec	43 R 4 F
44 T pr P	44 T 4 F
45 F 8 R	45 T 4 D
46 C 3 R échec	46 R 4 R
47 C pr T	47 R pr T
48 C pr C	48 P pr C
49 F 7 F	49 P 4 F
50 F 8 C	50 P 4 T
51 F 7 F	51 P 5 T
52 P 3 TR	52 P 4 C
53 F 8 R	53 R 4 F
54 F 7 D	54 P 6 C
55 F pr PF	55 R 5 C
56 F 3 D	56 P 7 C
57 R 2 F	57 R 6 T
58 R 1 C	58 abandonnent.

PARTIE VIENNOISE

Blancs. M. Mieses.	Noirs. M. Tschigorine.
1 P 4 R	1 P 4 R
2 C 3 FD	2 C 3 FD
3 F 4 F	3 C 3 F
4 P 3 D	4 F 4 F
5 P 4 F	5 P 3 D
6 P 5 F	6 C 4 TD
7 D 3 F	7 P 3 F
8 P 4 CR	8 C 2 D
9 P 5 C	9 C pr F
10 P pr C	10 C 3 C
11 P 3 C	11 F 5 C
12 P 3 TD	12 F pr C échec
13 D pr F	13 D 2 R
14 P 4 TD	14 P 3 FR
15 C 3 F	15 P 3 CR
16 P pr PF	16 D pr P
17 F 5 C	17 D 2 C
18 P 6 F	18 D 2 FR
19 Roq. TD	19 P 3 TR
20 T pr P	20 D 2 FD
21 P 7 F échec	21 R pr P
22 C pr P échec	22 R 1 C
23 T 8 D échec	23 Abandonnent.

GAMBIT ECOSSAIS

Blancs. Marshall.	Noirs. Janowski.
1 P 4 R	1 P 4 R
2 C 3 FR	2 C 3 FD
3 P 4 D	3 P pr P
4 F 4 F	4 F 4 F
5 Roquent	5 P 3 D
6 P 3 F	6 P 6 D
7 D pr P	7 C 3 F
8 P 5 R	8 P pr P
9 D pr D échec	9 R pr D
10 P 4 CD	10 F 3 C
11 C 5 C	11 R 2 R
12 C pr PF	12 T 1 F
13 P 5 C	13 T pr C
14 F 3 T échec	14 R 1 R
15 P pr C	15 P pr P
16 F pr T échec	16 R pr F
17 C 2 D	17 F 3 T
18 TR 1 R	18 T 1 R
19 C 4 R	19 F 6 D
20 C 5 F	20 F 4 C
21 TD 1 D	21 F 5 F
22 C 7 D	22 P 5 R
23 F 5 F	23 C 4 D
24 F 4 D	24 F pr PT
25 T 2 D	25 F 6 C
26 T 2 C	26 F 5 T
27 C 5 R échec	27 R 1 C
28 T 1 T	28 F 4 C
29 F pr F	29 PT pr F
30 P 4 FD	30 T pr C
31 P pr F	31 P pr P
32 T pr P	32 R 2 F
33 T 1 FD	33 R 3 R
34 P 4 F	34 P pr P en p.
35 P pr P	35 R 3 D
36 R 2 F	36 P 4 F
37 P 4 F	37 T 2 R
38 T 3 C	38 T 2 FR
39 T 3 FR	39 P 4 CD
40 P 5 F	40 P 5 F
41 T 1 R	41 T 2 T
42 T 6 R échec	42 R 4 F
43 R 2 R	43 P 5 C
44 P 6 F	44 P pr P
45 T 5 F	45 T 7 T échec
46 R 1 F	46 P 6 C
47 T 8 R	47 P 6 F
48 T 8 F échec	48 R 5 D
49 T pr C échec	49 R pr T
50 T pr P	50 T 8 T échec
51 Abandonnent.	

PARTIE LOPEZ

Blancs. Didier.	Noirs. Pillsbury.
1 P 4 R	1 P 4 R
2 C 3 FR	2 C 3 FD
3 F 5 C	3 C 3 FR
4 Roquent	4 C pr P
5 P 4 D	5 C 3 D
6 P pr P	6 C pr F
7 P 4 TD	7 P 3 D
8 P 6 R	8 F pr P
9 P pr C	9 C 4 R
10 C 4 D	10 F 2 D
11 C 3 FD	11 F 2 R
12 P 4 FR	12 C 5 C
13 C 5 D	13 Roquent
14 P 5 F	14 C 3 F
15 C pr F échec	15 D pr C
16 T 1 R	16 D 1 D
17 F 5 C	17 P 3 TR
18 F 4 T	18 P 4 F
19 P pr P en p.	19 P pr P
20 T 6 T	20 D 1 F
21 F pr C	21 P pr F
22 T 3 T	22 T 1 R
23 T 1 FR	23 T 5 R
24 D 5 T	24 D 1 FR
25 C 2 R	25 P 4 D
26 C 3 C	26 T 4 R
27 D 4 T	27 D 4 F échec
28 R 1 T	28 D 5 F
29 TD 3 FR	29 D pr D
30 Abandonnent.	

LE JEU DE DAMES

JEU FRANC

Il vient de se terminer un grand tournoi, à Londres, pour le titre de champion de l'Angleterre.

Le tournoi avait réuni dix concurrents, dont M. Gardner, le précédent champion, qui s'y est vu enlever son titre, par M. A. Haynd.

La dernière ronde fut jouée entre MM. Haynd et Jacob, avec le résultat de 1 gagnée et quatre nulles.

Comme on le voit, ce fut une lutte chaudement disputée.

No 174

Par M. L. J. Paradis, Montréal

Noirs — 14 pièces

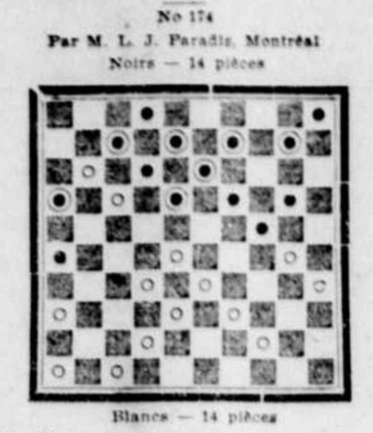

Blancs — 14 pièces

Les Blancs jouent et gagnent.

No 49

Par M. E. Bussières, Québec

Noirs — 7 pièces

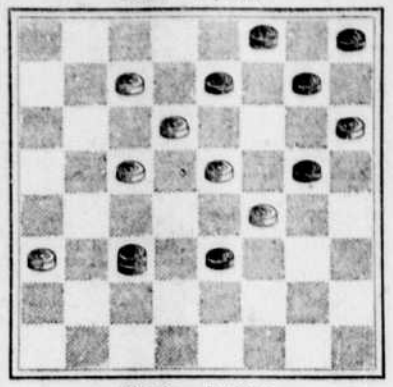

Blancs — 7 pièces

Les Blancs jouent et gagnent.

No 770

Par M. A. Payette, Montréal

Noirs — 6 pièces

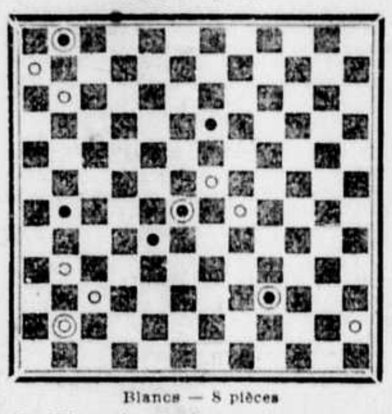

Blancs — 8 pièces

Les Blancs jouent et gagnent.

No 771

Par M. J. Leblond, Lévis

Noirs — 14 pièces

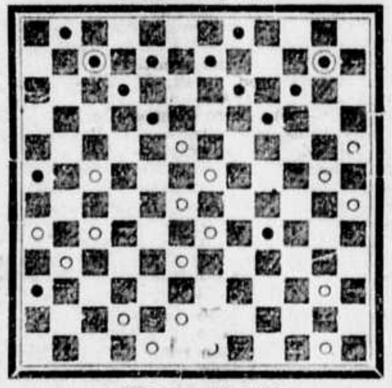

Blancs — 18 pièces

Les Blancs jouent et gagnent.

No 772

Par M. L. J. Paradis, Montréal

Noirs — 16 pièces

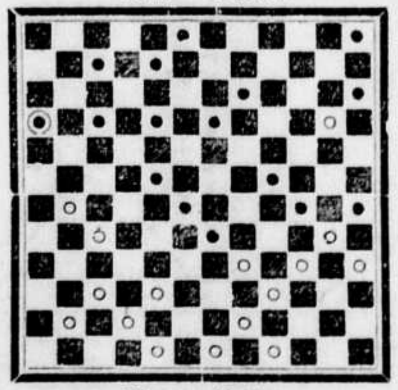

Blancs — 17 pièces

Les Blancs jouent et gagnent.

No 773

Par M. C. E. Saint-Maurice, fils

Noirs — 17 pièces

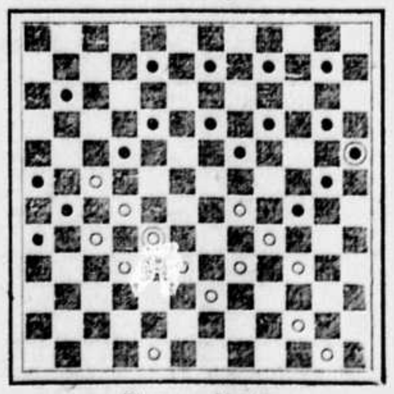

Blancs — 14 pièces

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DU No 47

Par M. C. E. Saint-Maurice, fils

Blancs	Noirs
27—à—24	18—à—28
10—à—15	12—à—19
15—à—31	19—à—23
31—à—27	23—à—26
29—à—25	21—à—30
27—à—31 gagnent.	

SOLUTION DU No 172

Par M. A. Payette

Blancs	Noirs
23—à—19	14—à—23
33—à—28	22—à—44
32—à—27	21—à—42
42—à—33	17—à—39
26—à—21	12—à—26
37—à—32	26—à—28
30—à—25	29—à—19
25—à—1	23—à—34
1—à—5 gagnent.	

SOLUTION DU No 762

Par M. G. Lamontagne

Blancs	Noirs
63—à—48	42—à—64
45—à—38	40—à—53
50—à—45	39—à—63
31—à—25	37—à—50
17—à—11	16—à—5
18—à—12	5—à—18
51—à—46	29—à—16
25—à—20	18—à—33
26—à—4	13—à—26
4—à—10 gagnent.	

SOLUTION DU No 763

Par M. E. Renaud

Blancs	Noirs
56—à—50	41—à—52
38—à—32	30—à—41
39—à—34	28—à—26
32—à—25	19—à—32
51—à—46	52—à—39
50—à—45	39—à—50
63—à—58	50—à—52
64—à—58	52—à—63
62—à—57	63—à—50
44—à—57	31—à—44
49—à—1 gagnent.	

SOLUTION DU No 764

Par M. J. Bardy

Blancs	Noirs
45—à—38	45—à—56
28—à—22	15—à—28
34—à—23	17—à—28
33—à—26	10—à—32
53—à—48	42—à—64
27—à—21	4—à—24
30—à—6	66—à—53
6—à—31 gagnent.	

SOLUTION DU No 765

Par M. L. J. Paradis

Blancs	Noirs
44—à—37	16—à—31
45—à—38	35—à—22
54—à—48	41—à—54
34—à—28	22—à—35
53—à—48	54—à—41
70—à—63	31—à—42
71—à—64	42—à—70
52—à—47	41—à—52
62—à—57	70—à—46
51—à—1	19—à—8
1—à—19 gagnent.	

SOLUTIONS JUSTES

Par MM. B. Millard, Sherbrooke, No 47 ; N. Brochu, Lévis, 46, 171, 758, 759, 760, 761 ; J. C. Gagné, Québec, No 47 ; J. Leblond, Lévis, 45, 170, 754, 755, 756, 758, 759, 761, 46, 171 ; L. J. Paradis, Montréal, tous ; E. Duval, Port Henry, N. Y., 46 ; E. M. Martin, Saint-Jacques le Mineur, 45, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 762, 47, 172.

Le fils de X...., le bohème, qui travaille pour entrer à Saint-Cyr, étudie un traité de balistique.

—Papa, qu'appelle-t-on la zone dangereuse ? demande-t-il.

Le bohème vivement :

—La rue où demeure un créancier !

Chez l'armurier :

—Je voudrais un coup-de-poing américain en acier.

—Poli ?

—Oh ! pour ce que c'est faire, il n'est pas absolument qu'il soit poli !

M. X.... le mélomane bien connu, offre à quelques dilettantes de ses amis le régal d'une soirée musicale dont le "clou" est l'ouverture de "Freischütz".

—Joseph, dit-il à un domestique, pendant l'ouverture, vous ne laisserez entrer personne.

Un retardataire se présente.

Joseph, barrant la porte, un doigt sur les lèvres :

—Fermé pour cause d'ouverture !

HER MAJESTY'S SEMAINE PROCHAINE Commençant LUNDI..... 18 JUIN
Matinées, Mercredi Vendredi et Samedi.
BALDWIN-MELVILLE STOCK CO.
Donnant une magnifique et dispendieuse représentation du succès dramatique du jour
"QUO VADIS"
Une Histoire du Temps de Néron.
Nouveaux décors spéciaux, les mêmes artistes, costumes tout à fait nouveaux (de Millee Philadelphie). Tout est préparé spécialement pour cette représentation. Troupe beaucoup augmentée et une foule d'auxiliaires. La pièce la plus remarquable du siècle.
PRIX DES MATINEES .... 10c et 25c
PRIX DES SOIREES .... 10c, 20c, 30c et 50c
SEMAINE DU 25 JUIN.—CYRANO DE BERGERAC.

MAGASIN OUVERT JUSQU'A
10 Hrs. P. M.
Chaque Samedi.
BERNIER & WEST
Angle des rues Ste Catherine et Université.

PAR BENNING & BARSALOU
VENTE au COMMERCE
Nouveautés, Confections, Lainages, Etoffes, Tabac, Thé, Chaussures, Etc., Etc.
A leurs salles de ventes, Nos 86 et 88 rue St Pierre,
MERCREDI, LE 20 JUIN, A DIX HEURES A. M.
Un assortiment considérable de : Nouveautés, lainages, étoffes, cotons, velours, flanelles, toiles de ménage, sous-vêtements, mercerie, articles de fantaisie, chapeaux feutre et paille, modes, etc.
Aussi à midi :
50 boîtes de tabacs à fumer et à chiquer.
10 caisses de thés.
Aussi :
A 2.30 heures p.m., 125 lots confections, habits, pardessus, pantalons, etc.
150 caisses chaussures assorties.
Vente sans réserve.
En lots pour convenir au commerce de la ville et de la campagne.
Conditions faciles. 190—3
BENNING ET BARSALOU.

PAR RAE & DONNELLY
THE PEOPLE'S AUCTIONEERS VENTE IMPORTANTE
—PAR—
CATALOGUE
D'Objets Mis en Gage et non Réclamés.
Les soussignés ont reçu instructions de M. L. Aronson, prêteur sur gages, 601 rue Craig, de vendre à l'encan public, à leurs SALLES DE VENTE, 241 ET 243 RUE ST JACQUES, MARDI ET MERCREDI, 19 ET 20 JUIN, la vente se faisant les deux jours, à 2 et 7 heures p.m.
La balance des objets mis en gage et non réclamés, depuis les mois d'avril, mai jusqu'au 15 juin 1899, à partir du gage No 43720 jusqu'au No 3450, comprenant un assortiment considérable de montres de valeur en or et en argent pour dames et messieurs, avec mouvements Waltham, Elgin, Appleton, Tracey, C. P. R., Special, anglais et à cylindres, magnifiques bagues, pendants d'oreilles ornés de diamants, bracelets et boutons de grandeurs assorties, bagues, épingles, épinglettes, pendants-d'oreilles, bracelets, chaînons de manchettes, boutons, lunettes et lorgnons en or, chaînes et loquets en or et en argent ; un assortiment d'articles et coutellerie en argent solide et plaqués en argent, de zithers, guitares, banjos et violons, d'horloges se montant tous les huit jours et de réveille-matin, lunettes d'opéra ornées de perles, par Lemaire, revolvers Smith et Wesson, livres et bicycles ; un magnifique assortiment de vêtements faits sur commande, en habillements, habillements de toilette, habits et vestes de toilette, de robes, étoffes à robes, collerettes, couvertes, couvre-pieds et rideaux, outils de plombiers et de machinistes, et tous les autres articles qu'on trouve ordinairement dans une collection de prêteur sur gages.
On peut se procurer des catalogues chez L. Aronson, 601 rue Craig, ou chez les encanteurs, 241 et 243 rue St Jacques. Articles visibles lundi et jusqu'à l'heure de la vente.
RAE ET DONNELLY, Encanteurs.
190—3

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE — Au bureau du shérif du district de Montréal, sera vendue par autorité de justice, le 28 juin 1900, à 2 heures p.m., la ferme de M. F. X. Jos. Gougeon, située à la Côte Saint-Luc, paroisse Notre-Dame de Grâce, mesurant 100 arpents et avec dépendances en parfait état. Pour informations, s'adresser chez M. Gougeon, Côte Saint-Luc. 16,23,25,26,27

GRATIS
Un bicycle à votre choix en récompense à tous ceux qui me mettront en correspondance avec quelqu'un désirant s'assurer sur la vie.
Pour informations, adressez :
Assurance, Bureau de LA PRESSE. 76—mjsb-n.

PAR MARCOTTE FRERES
Vente au Commerce
Nous vendrons à nos salles rue St Jacques,
Mercredi, le 20 du courant,
A Dix Heures.
Sans réserve et en lots pour le commerce, un stock varié de nouveautés, comprenant : étoffes à robes, indiennes, cachemires, dentelles, bas, gants, sous-vêtements, mouchoirs, tweeds, meltons, beavers, serges, canevas, doublures, boutons, fil, soie, casquettes, parapluies, broderies, bretelles, faux-cols, cravates, hardes de confection pour hommes et garçons, caoutchoucs pour dames et messieurs, chaussures assorties et autres marchandises.
Conditions faciles.
190—3 MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

PARC AMHERST
Nous avons reçu instruction de vendre à nos salles rue St Jacques,
Mercredi, le 27 juin courant, à deux heures et demie.
Cette belle propriété isolée, portant le No 16 parc Amherst, à quelques pas des tramways de la rue St Denis. La maison contient 4 chambres à coucher, bain, lavabos, salle à manger, salon, deux cuisines, etc., avec balcons en avant et en arrière. Ecurie de six places, remises à voitures, poulailler, etc. Lumière électrique, eau chaude et eau froide. Peintures et décors faits récemment. On peut visiter à toute heure du jour.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à
16,23,25 MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

A VENDRE
En partie ou en bloc, ou à échanger pour propriétés de ville ou fonds de commerce, environ 500 lots à bâtir, dont 300 de 25 pieds de front et 200 de 50 pieds, vis-à-vis le couvent du Sacré-Coeur, au Sault au Récollet et traversés par le chemin de fer électrique.
MARCOTTE FRERES,
96—1js—n 69 rue Saint-Jacques.

Avis de Vente
Jeudi, le 21 du courant à deux heures.
Nous vendrons, par ordre de MM. Hanson et Kennedy, agissant au nom des compagnies d'assurances, un lot de beaux tapis, portières, rideaux, coussins, etc., légèrement endommagés par la fumée.
Vente sans réserve à nos salles, rue St Jacques.
16,18,20 MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Vente d'Epiceries
Jeudi, le 21 du courant,
Par ordre de MM. Hanson & Kennedy, agissant au nom des Compagnies d'assurances,
Nous vendrons sans réserve et en lots pour le commerce environ
$7,500.00 d'épiceries légèrement endommagées par la fumée, à l'incendie chez M. P. Massicotte : conserves en boîtes, empois, savons, pâtes alimentaires, chandelle, beurre, graisse, épices de toutes sortes, thés, cafés, marinades, boeuf et lard salés, balais, vernis à chaussures, brandy, vinaigre, etc., etc.
Aussi, pour le compte des assurances, 500 caisses de thés assortis.
Vente à dix heures. Conditions faciles.
190—4 MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Grande Vente à l'Encan
—DE—
Meubles Neufs et de Seconde-Main
Nous avons reçu instructions des propriétaires et d'autres intéressés, de vendre sans la moindre réserve, un beau lot de meubles.
Comprenant :
1 splendide piano cottage marque de New-York coûtant $500.00, meubles et fournitures pour salon, chambre à coucher, boudoir, bureau, salle à dîner et cuisine, beau lot de portières, cadres, rideaux, chaises, tables, etc., 75 carrosses d'enfant, argenterie, prélarts, tapis, carrés de tapis, etc., etc.
Aussi :
Un beau lot de meubles venant d'une maison privée. Le tout pour être vendu sans la moindre réserve, Mardi, 19 juin 1900, au magasin 1693 et 1695 rue Notre-Dame.
Vente à 2.30 heures.
190—2 MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Avis de Faillite
In Re
J. C. GAUDRY ET CIE, épiciers, No 262 rue Notre-Dame, Montréal.
Les soussignés vendront à l'encan, en bloc ou en détail, à la sus-dite place d'affaires,
JEUDI, LE 21 JUIN 1900, A DIX HEURES A. M.
L'actif suivant :
Stock suivant inventaire. $912.55
Fixtures, suivant inventaire. . . . 158.54
Roulant, suivant inventaire. . . . 92.25
$1,163.34
Les dettes de livres seront vendues séparément. 585.37
Le magasin sera ouvert pour inspection le jour précédent la vente.
Pour autres informations, s'adresser à
ALEX. DESMARTEAU, Cessionnaire, 1598 rue Notre-Dame.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 16,19,20

SOUMISSIONS
DES SOUMISSIONS cachetées et marquées sur l'enveloppe : Soumissions pour Terrain, seront reçues par la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal jusqu'au 21 Juin courant, à 11 heures précises, pour un terrain convenable, situé dans les limites de la paroisse de St Eusèbe, de la contenance d'au moins 25,000 pieds en superficie, pour y construire l'école de la dite paroisse. La dite Commission ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.
(Signé), U. E. ARCHAMBAULT, Secrétaire-Trésorier.
Boîte postale 2276. 187—7

AVIS.—Demande a été faite par M. McCallum, à la Corporation de la Cité de Montréal, pour permission de tenir un clos de bois et charbon, au No 80 rue Cathédrale, quartier St Antoine-Est. Montréal, 15 juin 1900. 189—3

AMUSEMENTS
HER MAJESTY'S SAISON D'ETE
WALTER S. BALDWIN, Gérant.
Matinées : Mercredi, vendredi et samedi, 2.15 p.m.
La Troupe Baldwin-Melvile dans
"ROSEDALE"
Prix de matinée : 10c et 25c. Prix de soirée : 10, 20, 30, 50 cts.
Semaine 18 juin—"Quo Vadis." 185—6

THEATRE ROYAL.—Chaque après-midi et soir. Cette semaine, 11 juin, SAPHO.
Prix — 10c, 20c, 30c. Semaine prochaine : "The Tenderloin Burlesquers. 185—3

THEATRE DE LA RENAISSANCE, Saison d'été 1900.—Dimanche et Lundi 17 et 18 juin, on jouera le grand drame français : MARITANA. Prix populaires. 190—1

VOYAGES D'ETE PAR STEAMERS
PARIS 1900
Les passagers s'empressent de retenir leurs places sur toutes les lignes de Montréal, Boston et New-York et les places sont prises rapidement pour les mois de Mai, Juin et Juillet.
Les listes des navires qui feront voile, tous les renseignements, la meilleure accommodation possible, le choix entre six steamers faisant le service direct de New-York jusqu'en France, aussi sur toutes les lignes de Montréal, peuvent être obtenus en s'adressant à W. H. HENRY,
Agent général de steamers, 116 rue St Pierre
Tél. Main 2846. n Mechanics' Inst. Bldg.

EXCURSIONS A PARIS
Pendant les mois de juin, juillet et août.
$145.00 - Aller et retour
Comprenant voitures, hôtels, séjour à Paris et à Londres, avec entrées à l'Exposition et faculté de prolonger le séjour à Paris. Circulaires, avec détails complets, envoyées sur demande. S'adresser à
M. RIVET,
418 RUE RACHEL.
Tél. Est 1685. 165—mjs—n Montréal.

Montreal—Berthier
Le vapeur St Laurent fera une excursion tous les dimanches de Montréal à Berthier et les ports intermédiaires. Prix, Dimanche, 50c, et sera à louer tous les Lundis, Jeudis et Samedis. Repas à bord et rafraîchissements. — J. Langlois et N. Beaudry, propriétaires. 26,2,9,16

RICHELIEU & ONTARIO NAV. CO.
Excursions Samedi et Dimanche
$3—QUEBEC ET RETOUR—$3
Départ samedi à 7 p. m. Retour dimanche ou lundi. Aussi billets au prix d'un billet simple pour Sorel et Trois-Rivières, bons pour partir samedi à 7 p. m. ou dimanche à 5p. m.
Vapeur "Terrebonne"—Départ samedi à 2.30 p.m., retour à 8 p.m. Dimanche à 8 a.m., pour Sorel et les ports intermédiaires, retour à 8 p.m.
90c SOREL ET RETOUR 90c.
Pour renseignements et billets, s'adresser à H. FOSTER CHAFFEE, agent des billets, 128 rue Saint-Jacques. Tél. Main 1731. 189—2

GRANDES COURSES DE TROTTEURS ET AMBLEURS
AU PARC LEPINE, MONTREAL
Les 19, 20 et 21 Juin 1900
1ER JOUR, MARDI
Classe 2.24, donnée par Son Honneur le maire de Montréal, Raymond Préfontaine, bourse $300.00
Classe 2.35, bourse 150.00
Classe 3 minutes, bourse 150.00
2ME JOUR, MERCREDI
Classe de 2.30, bourse 150.00
Classe de 2.20, bourse 200.00
3ME JOUR, JEUDI
Classe de 2.40, bourse 150.00
Ouverte à tous chevaux (free for all) 200.00
J. B. LEPINE & JAS McVEY, Propriétaires.
189—4

SOUMISSIONS
DES SOUMISSIONS seront reçues au bureau du soussigné, jusqu'au 21 du courant, à midi précis, pour les réparations de l'Académie Ste Marie, pour le compte de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. La susdite commission ne s'oblige d'accepter la plus basse ni aucune soumission, si elle le juge à propos. Les soumissions pour les susdites réparations devront être en bloc.
Un chèque accepté au montant de $700.00, devra accompagner chaque soumission.
THEO. DAOUST, Architecte,
187—7 103 St François-Xavier.

Soumissions
Pour le posage d'une conduite d'eau dans le chemin Papineau,
VILLAGE DELORIMIER
Des soumissions adressées au comité de l'eau du village de Delorimier, seront reçues jusqu'à lundi, 18e jour de juin 1900, à 8 heures du soir, pour la pose d'une conduite d'eau sur le Chemin Papineau. Les plans et devis sont déposés chez M. F. Charles Laberge, ingénieur de la municipalité, No 66 rue Saint-Jacques, où ils peuvent être vus par les intéressés.
Le conseil se réserve le droit de n'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre,
F. CHARLES LABERGE, Ingénieur.
190—1

DEPARTEMENT
—DE LA—
VOIRIE
Soumissions pour la fourniture de pierre à macadamiser, à être prise dans n'importe quelle carrière dans la Cité de Montréal.
Des soumissions cachetées adressées au greffier de la cité, à l'hôtel de ville, seront reçues jusqu'à MIDI de JEUDI, LE 28ième JOUR DE JUIN 1900, pour la fourniture et la livraison de 500 tonnes, plus ou moins, de pierre à macadamiser, dans la rue Moreau, au nord de la rue Ontario, demandée par le comité de la voirie, de la cité de Montréal.
Des devis et blancs de soumissions ainsi que toutes informations demandées, seront donnés au bureau de l'inspecteur de la cité, à l'hôtel de ville.
Aucune soumission ne sera prise en considération si elle n'est faite sur les dits blancs de soumissions.
Le comité de la voirie se réserve le droit de refuser la plus basse ou aucune des soumissions.
Ces soumissions seront ouvertes par le soussigné, en présence des parties intéressées, à la première séance du comité de la voirie, qui suivra la réception de ces soumissions.
Par ordre,
L. O. DAVID, Greffier de la cité.
Bureau du greffier de la cité, Hôtel de ville, Montréal, 15 juin 1900. 190—2

GRATIS Nous donnons ce magnifique accordéon aux personnes qui vendront seulement 2 douzaines d'épingles ornées de pierres à 15c. chacune. C'est une beauté. Il a 10 clefs, 2 jeux, 2 sets d'anches, caisse en ébène, action à jour et double soufflet avec protecteurs et agrafes. Nous n'exigeons pas d'argent d'avance. Envoyez cette annonce avec votre nom et votre adresse, et nous vous enverrons les épingles. Quand vous les aurez vendues, envoyez-nous l'argent et nous vous ferons parvenir ce magnifique accordéon, tous frais payés. GEM PIN COMPANY, Boîte L 8, Toronto, Canada.

—TARIF—

(Invariablement payable d'avance)

ELEVES DEMANDES
EMPLOI DEMANDE
CHAMBRES A LOUER
TROUVE
20 Mots POUR 10 CENTS

½ CENT PAR MOT EXTRA

SITUATION VACANTE
SERVANTE DEMANDEE
MAISON A LOUER
A VENDRE
PROPRIETE A VENDRE
PERDU
25 Mots POUR 25 CENTS
1 cent par mot extra

"PERSONNEL" 20 mots, 40 cts. 2 cts par mot extra.

Petites Annonces de LA PRESSE

SUCCURSALES

....DE....

LA PRESSE

Les "Petites Annonces" de La Presse seront reçues à nos Succursales aux même prix qu'au Bureau principal.

Hors de Montréal

40 Succursales

BERTHIERVILLE, Qué. — J. V. Paquette.
BEAUHARNOIS, Qué. — Madame M. Laberge.
BORDEAUX. — Adolphe Provost.
COTE DES NEIGES. — F. Desmarchais.
COTE SAINT-PAUL. — Mlle Boudrias.
COTEAU LANDING, Qué. — Alex. Méthot.
CHICOUTIMI, Qué. — Guay et Godbout.
ETCHEMIN, Qué. — Jos. Garant.
FARNHAM, Qué. — Madame H. Sabourin.
GRANBY, Que. — F. W. West.
GRAND'MERE, Qué. — Jos. Hamel.
HULL, Qué. — Mlle H. Lapierre.
JOLIETTE, Qué. — N. A. Guilbault et Cie.
LEVIS, Qué. — C. Carrier.
LEVIS, Qué. — D. Bourget.
LONGUEUIL, Qué. — E. Carrière.
LACHINE, Qué. — Jos. Fournier.
MONTMAGNY, Qué. — A. E. Michon.
MARIEVILLE, Qué. — A. D. Quintin.
NICOLET, Qué. — Z. A. Langlois.
OTTAWA, Ont. — P. C. Guillaume, No. 1 rue York.
RIGAUD, Qué. — Mlle J. Charlebois.
SAINT-VINCENT DE PAUL. — Cyrille Bisson.
SOREL, Qué. — G. D. Lussier et Cie.
SAINT-LAMBERT, Qué. — V. Trudeau.
SAINT-JEROME, Qué. — J. E. Parent.
SAINTE-THERESE, Qué. — W. P. Brennan.
SAINTE-ANNE DE BELLEVUE, Qué. — Mlle Lamarche.
SAINT-HYACINTHE, Qué. — A. Charpentier.
SHERBROOKE, Qué. — V. E. R. Archambault, 152 rue Wellington.
SAINT-REMI, Qué. — Arthur Colette.
SAINT-JEAN, Qué. — Ed. Arpin.
SAINT-EUSTACHE, Qué. — Madame Bisaillon.
TROIS-RIVIERES, Qué. — J. Bellefeuille.
TERREBONNE, Qué. — J. Nap. Gauvreau.
VALLEYFIELD, Qué. — C. A. Choquette.
VERCHERES, Qué. — O. Desmarais.
WINDSOR MILLS, Qué. — C. Roy et Cie.
YAMACHICHE, Qué. — E. Melançon.

A Montréal

25 Succursales

Librairie DEOM FRERES, 1877 rue Sainte-Catherine.
Pharmacie DECARY, rue Saint-Denis, coin Sainte-Catherine.
Pharmacie V. LEVESQUE, 131 Rachel, coin Chambord.
Pharmacie LAPORTE, 1130 Ontario, coin Panet.
Pharmacie HUOT, 1934 rue Ste Catherine, angle St Charles-Borromée.
Pharmacie ROD. CARRIERE, 1406 rue Ste Catherine, coin Visitation.
Pharmacie E. RICHARD, 743 rue Sainte-Catherine, coin Dufresne.
Pharmacie H. LANCTOT, 525 rue Saint-Laurent, coin Prince Arthur.
Pharmacie Dr DEMERS, 1157 rue Saint-Laurent, coin Marie-Anne.
Pharmacie Dr B. THERIEN, 1313 Saint-Denis, coin Carrières.
Pharmacie J. H. NAULT, 2449 Notre-Dame, coin Richmond.
Pharmacie Dr LEDUC ET CIE, 2054 Notre-Dame, carré Chaboillez.
E. C. LALUMIERE, 259 Notre-Dame, coin Désery.
Pharmacie J. E. W. LECOURS, 370 rue Craig, coin Bonsecours.
Pharmacie J. O. QUENNEVILLE, 397 Saint-Antoine, coin Fulford.
Pharmacie SENECAL, 100 rue Windsor, coin Saint-Antoine.
Pharmacie BRAULT, 540 rue Saint-Denis, en face de la rue Cherrier.
F. X. LASALLE ET FILS, 349 Rachel, coin Rivard.
Pharmacie E. DUBERGER, 260 rue Centre, coin Island.
Pharmacie Dr E. PELLETIER, 1621 rue Saint-Laurent, vis-à-vis l'avenue Fairmount, Saint-Louis, Mile-End.
Pharmacie WHITE, 1738 rue Saint-Jacques, coin Rose de Lima.
A. BERNARD, 3637 rue Notre-Dame, près du pont, Saint-Henri.
Pharmacie LAURENCE, coin St Denis et Ontario.
Pharmacie FILION, coin Ontario et Fullum.
Pharmacie BOUTIN, coin Mont-Royal et Saint-André.

A QUEBEC

8 Succursales

SUCCURSALE GENERALE
124½ RUE ST JOSEPH

Pharmacie ED. MORIN, 340 rue St Jean.
Pharmacie J. B. MORIN, 325 rue St Joseph.
CHS. VAILLANCOURT, marchand, 76½ rue St Joseph, St Roch.
ALEX. JEAN, marchand, 40 rue St Jean, Haute-Ville.
F. LACROIX, 766 rue St Valier.
A. LANGLOIS, 24 Côte La Montagne.
L. P. LAROCHELLE, 80 rue Sainte-Marguerite.

ELEVES DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

ELEVES DEMANDES — Sténographie française et anglaise enseignée en six semaines, français, anglais, latin, arithmétique, correspondance, tenue des livres, diplômes accordés, positions assurées. Bas prix, 169 avenue de l'Hôtel de Ville. 189—2

ELEVES DEMANDES — L'anglais appris facilement. Méthode naturelle et rapide. Conditions spéciales pour classes. Leçons à domicile. S'adresser à M. Warnault, 929 rue Berri, coin Rachel. 16,20,23,27,30

ELEVES DEMANDES — Vous trouverez un professeur de sténographie et clavigraphie, avec deux mille six cents abréviations de Duployé, trois degrés de diplômes sont accordés pour des gens qui ont à cœur de faire leur avenir. Leçons privées bas prix. Cours complet, $10.00 comptant. 593 rue St André. 184—12

PROFESSEUR — On trouvera un professeur diplômé de sténographie et clavigraphie, française, anglaise ; enseignement garanti dans deux mois. Diplôme accordé. 128 Sainte-Elizabeth. 190—1

EMPLOIS DEMANDES

20 mots : 10 cents : ½ cent par mot extra

CHIMISTE — Un homme expérimenté et compétent pour faire l'installation de l'outillage nécessaire pour fabriquer du vinaigre ou vin chimique, et pouvant enseigner comment le fabriquer, offre ses services moyennant une rémunération raisonnable. Ce commerce n'exige qu'un petit capital et rapporte au delà de 200 pour cent de profits. H. Horne, 90 rue Saint-Jacques, Montréal. 190—1

FEMME — On trouvera une bonne femme de journée pour tout ouvrage. S'adresser au No 310 Champlain, 3e étage. 190-1

GARDE-MALADE — On trouvera une bonne garde-malade, avec références, au No 634 ou 636 Mentana, près de la rue Mont-Royal. 185—6

HOMME — Un homme ayant de bonnes recommandations et pouvant se rendre généralement utile, trouverait un emploi permanent, au No 837 St Denis. 190—1

HOMME — Un homme ayant cheval et voiture, désire emploi comme collecteur ou agent. S'adresser A. Desrochers, 1409 St Denis. 189—2

HOMME — Un homme demande emploi dans le département de fonçage, dans manufacture de chaussures. 12 ans d'expérience. Bonnes références. Ecrire X., 344 "La Presse". 187—4

HOMME — Un homme marié, très instruit, pouvant donner les meilleures références et garanties, demande place dans une maison de gros. Adressez 362 rue Wolfe. 185—6

PETITES ANNONCES

A QUEBEC,

Nos Succursales—

L. P. LAROCHELLE, 124½ rue St Joseph.
Pharmacie ED. MORIN, 340 rue St Jean.
Pharmacie J. B. MORIN, 325 rue St Joseph.
CHS. VAILLANCOURT, marchand, 76½ rue St Joseph, St Roch.
ALEX. JEAN, marchand, 40 rue St Jean, Haute-Ville.
F. LACROIX, 766 rue St Valier.
A. LANGLOIS, 24 Cote de la Montagne. 186-2

EMPLOIS DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

HOMME — Un homme marié, sobre et honnête, pouvant fournir de bonnes références et garanties demande emploi quelconque pour une maison de gros en dedans ou comme voyageur, ou dans une bonne épicerie de détail, ou faire la collection. Ecrire à T., 62 "La Presse." 190—1

INSTITUTEUR—Un instituteur, après 12 ans d'enseignement, muni de très bons certificats, pouvant enseigner l'anglais, demande une école modèle. S'adresser P. C. S., Baie St Paul, Co. Charlevoix, P. Q. 188—5

JEUNE FILLE — Une jeune fille possédant une bonne instruction, ayant de l'expérience dans la caisse, demande une place comme caissière ou pour chéquer, etc. S'adresser à 1144 rue Saint-Jacques. 190—1

LAVAGE-REPASSAGE — On demande du lavage et repassage, ouvrage de première classe. S'adresser 1122 Sanguinet. 190—2

STENOGRAPHE ET CLAVIGRAPHISTE — Jeune homme connaissant bien la sténographie et clavigraphie françaises et anglaises, avec expérience et bonnes références, demande position. Ecrire à H., 352 "La Presse." 190—1

SITUATIONS VACANTES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

BOURREURS — On demande des rembourreurs — bourreurs. — S'adresser à W. W. Scott et Co, 2666 rue Notre-Dame. 187—4

BLANCHISSEUSE — On demande immédiatement une blanchisseuse lingère de première classe, pour laver chez elle. Se présenter au No 1 rue Belmont. 190—1

CORDONNIERS — On demande trois bons couseurs de turns, un monteur au McKay. S'adresser à Jos. F. Perrault, Mnf de chaussures, 45 rue Maria, Saint-Henri. 190—1

CUISINIERE — On demande une cuisinière, pas d'ouvrage le dimanche. S'adresser à Mlle Frenette, 80 rue Saint-Jacques. 190-1

CUISINIERE — On demande une excellente cuisinière, française préférée, l'été à la campagne. Boite postale 2342, Montréal. 174—mjs—6

COMMIS DEMANDE — Un bon commis pour la marchandise sèche, chez J. E. Robitaille, marchand, No 1029 rue Ontario. 190—1

COMMIS — On demande un commis d'expérience, pour faire les entrées dans un magasin de quincaillerie en gros ; un sachant les deux langues préféré. S'adresser en spécifiant références et expérience à J. 53, bureau de "La Presse." 190—1

COMMIS VOYAGEUR — On a besoin d'un commis voyageur d'expérience, dans la chaussure, devra bien connaître les marchands et avoir de bonnes références. Ecrire à L., 55 "La Presse." 190—1

CHARPENTIERS — On demande plusieurs charpentiers de première classe, pour travailler en dehors de la ville ; gages depuis $2.00. Dire l'âge, la nationalité, l'expérience et si l'on est marié ou non. Ecrire à S., 61 bureau de "La Presse." 189—2

CONTREMAITRESSE — On demande une femme comme contremaîtresse dans un département d'enveloppage et de préparation des paquets dans une manufacture. S'adresser à 187 rue Delisle, Sainte-Cunégonde. 189—2

COUTURIERES-PRESSEURS — On demande des couturières pour faire des habits et des pantalons, pour travailler en dedans, et aussi des bons presseurs. S'adresser chez H. Shorey et Cie, 1866 rue Notre-Dame, entrée de la manufacture rue St Henri. 185-6

COUTURIERES — On demande des personnes pour faire des chemises et des overalls à la machine mue par pouvoir, à notre atelier ; on demande aussi des personnes pour en faire chez elles. Robert C. Wilkins, 198 rue McGill. 189—2

COUTURIERES — On demande des personnes pour faire des boutonnières et des personnes pour coudre à la main, les blouses et robes de dames, au No 215 rue Bleury. 190—1

COUTURIERES — On demande des filles pour finir les habits à la main, et des bonnes filles pour travailler sur la machine, 4e plancher. 452 St Jacques. J. Gold. 190—1

COUTURIERES — On demande des bonnes mains pour faire des chemises et overalls. S'adresser The Canadian Shirt and Overall Mfg. Co., 476 rue St Paul. 190—1

COUTURIERES — On demande des personnes d'expérience pour coudre à la machine Wheeler et Wilson et Singer. Se présenter chez John P. Black et Co, 361 rue Saint-Jacques. 182-24

FAISEUR DE BALAIS — On demande un faiseur de balais. S'adresser à Wm. Reardon, 138 rue York, Ottawa. 190—1

FOURRURES — On demande des personnes pour finir des fourrures, aussi des garçons et filles apprentis. S'adresser lundi, à A. Kirschberg et Co., 512 et 514 rue St Paul. 190—1

FAMILLES DEMANDEES — On demande des familles pour apprendre à travailler dans une fabrique de coton. On enseigne à travailler aux tisserands et on les paie libéralement jusqu'à ce qu'ils deviennent tout à fait compétents. S'adresser à Merchants Cotton Co., St Henri, Montréal. 144—n

FILLE — On demande une jeune fille pour faire les travaux légers du ménage ; elle ira coucher chez elle, une de St Henri ou de Ste Cunégonde préférée. Se présenter au No 13 rue York, Westmount. 190—1

FILLES — On demande immédiatement une fille de chambre et une fille de table, au No 348 Lagauchetière. On passera l'été à Ste Anne de Bellevue. 188—3

FILLES — On demande des bonnes filles pour mettre sur doublures au moulin à trimmer, pour piquer les tours, pour bider et revirer. S'adresser à M. Laurence, 64 rue Seaton, ou The Tétrault Shoe Co, 1193 de Montigny, cité. 189—2

FILLE — On demande une bonne fille, bons gages et ouvrage léger, à la semaine. S'adresser 1323 rue Notre-Dame. 190—1

FILLES — On demande des filles pour finir les pantalons de pratiques et des filles pour le moulin, bons gages. S'adresser 247 St Laurent, Julius Moses, 2e chambre, en avant. 190—2

FILLES — On demande des bonnes finisseuses et des presseurs pour les pantalons et les vestes, aussi des filles pour faire les boutonnières, on donne aussi des pantalons pour finir en dehors. 272 St Laurent. 190—1

FILLES OU HOMMES — On demande 3 filles ou hommes, pour finir des habits faits sur commande ; on demande aussi deux personnes pour faire des habits, au No 16 square Victoria. 190—1

FILLE — On demande une fille de salle au Boston Dining Room, 526 rue Saint-Jacques. 190—1

FILLES — On demande 25 filles expérimentées pour faire des boîtes de carton. S'adresser à Geo. A. Mace et Co, No 8 rue Debresoles. 14,16

FERBLANTIERS COUVREURS — On demande de bons ferblantiers couvreurs. S'adresser à Geo. W. Reed et Co, rue Craig, No 785. 190—1

GARCON — On demande un jeune garçon de 13 à 14 ans, pour se rendre généralement utile dans maison privée. S'adresser 632 St Denis. 189—2

GOUVERNANTE — On demande une gouvernante française, avec expérience des enfants, recommandations. Ecrire à D., 2397 "La Presse". 174—mjs—6

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, No 1544 rue Notre-Dame, vis-à-vis l'hôtel de ville. Main-d'œuvre de toutes sortes fournie.

On demande des servantes.

On trouvera à ce bureau :

Des commis-voyageurs, des assistants teneurs de livres, des commis-épiciers, des commis de bar, des charretiers, des conducteurs d'express, des agents, des collecteurs, des typographes, des pressiers, des mécaniciens, des blanchisseuses, des apprentis, des aides de cuisine, un ferblantier-couvreur, des plombiers, un meunier, des filles de chambre, un cordonnier de petit banc, un commis dans la chaussure, des cochers, des hommes de cour, des ingénieurs, des chauffeurs, des journaliers, des boulangers, des copistes, des cuisiniers, des bouchers, des teneurs de livres, des garde-malades, des femmes de journée, un boucher, un homme utile pour réparations générales des bâtisses, un conducteur d'ascenseur, un commis dans la ferronnerie, des commis-voyageurs, un porteur de pain, des pâtissiers, un portier, des charpentiers-menuisiers, un commis pharmacien, une caissière.

Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, le bureau ferme à trois heures — Urbain Lafontaine, gérant.

SITUATIONS VACANTES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

FILLES — On demande des filles pour conduire les machines à repasser. Skelton Bros. et Co., fabricants de chemises et de collets, angle des rues Duke et William. 189—2

GARCON — FILLE — On demande un garçon et une fille pour ouvrage général. S'adresser 82 rue Saint-Jacques. 190-1

GARCON — On demande un garçon actif pour bureau ; il devra avoir l'expérience du bureau et parler les deux langues. Se présenter immédiatement au No 321 rue St Jacques. 190—1

GARCON — On demande un garçon de bureau parlant français et anglais. Ecrire S., 54 "La Presse". 190—1

HOMME — On demande un homme pour avoir soin d'un cheval et d'une vache. S'adresser chez le Dr Délorme, 347 Centre, comté St Charles. 190—1

INSTITUTRICES — On demande cinq institutrices, bonnes références exigées. Jos Renaud, fils, secrétaire trésorier, Saint-Hypolite, comté de Terrebonne, Qué. 188-4

JEUNE HOMME — On demande un homme actif et ambitieux, âgé de 25 à 35 ans, pour s'occuper, deux ou trois soirs chaque semaine, d'un ouvrage d'un genre élevé qui lui permettra de doubler ses revenus. Ecrire, en spécifiant occupation actuelle, à A. B., boîte B. P., 164, Montréal. 190—1

JEUNE GARCON — On demande un jeune garçon sachant les deux langues et bien recommandé, pour le commerce de ferronneries. S'adresser au No 26 rue St Laurent. 190—1

JEUNE FILLE OU JEUNE HOMME — On demande une jeune fille ou un jeune homme pour servir dans un magasin de chapeaux et fourrures. Se présenter au No 107 rue Bleury. Trudel et Graham. 190-1

JEUNE FILLE — Une jeune fille désire une place comme caissière ou teneur de livres, peut fournir de bonnes références. Ecrire à S. 257 "La Presse." 189—2

JEUNES FILLES — On demande deux jeunes filles parlant bien l'anglais et le français comme commis et ayant de bonnes références, chez Chs. Desjardins et Cie, 1537 rue Ste Catherine. 187—n

JARDINIER — On demande un jardinier français, connaissant bien les travaux nécessaires à un terrain nouveau à la campagne, pouvant aussi s'occuper des chevaux. Actif, entendu à l'ouvrage. Réponse par lettre à D., 2397 "La Presse". 12,14,16

MODISTES — On demande des modistes de première classe dans les corsages. S'adresser au No 147 rue Bleury. 190—1

MODISTES — On demande des modistes de robes, au No 161 Coursol, Ste Cunégonde. 190—1

MODISTES — On demande des modistes de robes. S'adresser immédiatement au No 222½ rue St Elizabeth. 188—3

MEUBLIERS — On demande des meubliers pour travailler au banc et sur les machines. S'adresser à D. H. Langlois et Cie, St Jean, P. Q. 190—1

MECANICIEN — On demande un mécanicien ayant de l'expérience et pouvant fournir des références, pour travailler dans une manufacture. Salaire $10 par semaine. Ecrire P., 59 "La Presse". 189—2

PATISSIER — On demande immédiatement un bon pâtissier, chez Lagacé et Despatie. S'adresser à 701 Saint-Antoine. 190-2

POUR JUPES — On demande immédiatement une personne compétente pour presser les jupes. S'adresser à M. Davis, à The Standard Shirt Co., limited, avenue Delorimier. 189—2

PEINTRE — On demande un peintre lettreur, avec expérience. S'adresser par lettre à B., 355 "La Presse". 190—1

PEINTRE-VOITURIER — On demande un peintre et un voiturier. S'adresser Alexis Berthelette, St Laurent, Qué. 190—1

POUR HARNAIS — On demande des faiseurs de harnais. Se présenter chez E. N. Heney et Co., fabrique 782 rue Notre-Dame. 190—3

POUR CHEMISES — On demande des personnes pour faire des chemises, blouses, jupes, overall et pantalons à la machine. Emploi permanent. Bons gages. Aussi des filles pour apprendre. S'adresser à M. Davis, à The Standard Shirt Co., Limited. 170—1-M-s—n

PERSONNE AGEE — On demande une personne âgée, pour tenir la maison d'une famille de deux personnes. Pas de lavage. S'adresser au Dr Emile Pelletier, 1580 rue Saint-Laurent. 190—1

POUR REPASSER — On demande des personnes compétentes pour repasser le linge de fantaisie ; emploi permanent. The Montreal Toilet Supply Co., Ltd, 290 rue Guy. 190—1

SOLLICITEUR — On demande un solliciteur intelligent, actif, sachant les deux langues, qui s'y entend dans le commerce d'immeubles. Se présenter entre 9 et 10 heures a. m., au No 73 Imperial Building. 190—1

SERVANTE — On demande immédiatement une bonne servante générale ayant des références. Se présenter au No 1117 rue Dorchester. 189—2

SERVANTE — On demande une servante générale pour une petite famille, au No 375 rue Sherbrooke. 189—2

SERVANTE — On demande une bonne servante générale bien recommandée, pour une famille de trois personnes, pas de lavage, au No 318 rue St Hubert. 188—3

SERVANTE — On demande une servante générale, pas de lavage. 783 rue Saint-Denis. 190—1

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, pas de lavage ni repassage, famille de deux enfants. Gages $10 par mois. 78 rue Duluth. 189—2

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, pas de lavage ni de repassage, petite famille. Se présenter au No 46 rue Saint-Mathieu. 190—1

SERVANTE — On demande une servante générale dans une petite famille, avec ou sans lavage. Bons gages à une personne bien recommandée. No 459 rue Sanguinet. 190—1

SERVANTE — On demande une servante générale, au No 975 St Laurent. 190—2

SERVANTE-JEUNE FILLE — On demande une servante générale et une jeune fille pour laver la vaisselle. S'adresser au No 137 St Denis. 190—1

SERVANTE — On demande une servante générale, pas de lavage, au No 494 rue Charlevoix. 190—1

SERVANTE — On demande une servante pour une famille de trois personnes, pas de lavage ni repassage, au No 1936 rue Ste Catherine. 190—1

SERVANTE — On demande une jeune servante comme fille de chambre. 1130 rue Dorchester. 190—1

SERVANTE — On demande une servante générale, pas de lavage à la maison, bons gages payés. S'adresser 58 Parc Logan Ouest. 190—1

SERVANTE GENERALE — On demande une servante générale pour une famille de quatre personnes, pas d'enfant. 38A Sainte-Famille. 190—1

SERVANTE — On demande une servante générale pour petite famille, pas de lavage ni repassage. Bons gages. 718 rue Saint-André. 190—2

SERVANTE — On demande une servante, au No 412 rue Saint-André. 190—1

SERVANTE — On demande une servante générale dans une famille, pas d'enfant. S'adresser 216 Berri. 190—1

SERVANTE — On demande une servante générale et une pour chambres, bons gages seront payés à des filles qui seront bien recommandées. S'adresser 140 Berri. 190-1

SERVANTE — On demande immédiatement une servante générale pour une famille de deux personnes, pas de lavage ni repassage. S'adresser 32 Côte St Lambert. 190—1

SERVANTE — Servante demandée au No 69 Côte du Beaver Hall, dans une famille pas d'enfants, famille de deux personnes. 190—1

SOLLICITEUR D'ANNONCES — On demande un solliciteur d'annonces pour la clôture du terrain de l'association athlétique amateur Mascotte, coin Delorimier et Ontario. S'adresser 1137 Ontario, restaurant Chagnon. 190—1

TYPOGRAPHES — On demande des compositeurs pour ouvrage de ville — job — emploi permanent et bons gages. S'adresser au contremaître C. R. Cornell, 660 rue Craig. 190—3

SITUATIONS VACANTES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

TISSERANDS — On demande quatre tisserands de première classe, pour tisser au métier Crompton, et deux jeunes gens et deux jeunes filles ou dames pour enseigner comment tisser quand ils ne seront pas occupés à travailler, $1.25 par jour ; il faudra faire un engagement pour un an. Références requises. Ecrire à Woolen Mills, bureau de "La Presse". 181—12

VENDEURS — On demande des vendeurs de pommiers dans chaque localité, pour vendre nos arbres fruitiers et d'ornementation, à salaire ou à commission. Nos arbres sont élevés ici, la reprise en est certaine. Eastern Township Nurseries, Lawrenceville, Co. Shefford. 14,16,19,21

VENDEUSE — On demande une bonne vendeuse parlant les deux langues. On exige de bonnes références. H. Pinel, 265 rue Saint-Laurent. 190—1

VOYAGEUR — On demande un voyageur ayant l'expérience dans l'épicerie, pour voyager dans la vallée d'Ottawa. S'adresser par lettre, bureau de poste, boite 517. 189—2

VOITURIER — On demande immédiatement un voiturier sachant travailler le bois et la peinture, ouvrage permanent, bons gages. S'adresser à E. Leguerrier, Blue Bonnets, près Montréal. 188—3

WAITERS — On demande des "waiters", une fille générale et un homme de cour. S'adresser 61 Saint-Charles-Borromée, coin Lagauchetière. 190—1

AGENTS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

AGENTS — La compagnie d'assurance New-York Life est prête à entrer en négociations avec des messieurs, dans tout le Canada, pour les nommer représentants de districts à la ville et à la campagne. Des positions lucratives maintenant vacantes seront offertes à des personnes compétentes. Adressez, Agency Director, New-York Life Bldg. Montréal. 190—1

AGENTS — Le catalogue C de The G. Weston Mfg Co. illustre une ligne d'argenterie convenable surtout pour agents. S'il vous intéresse, pour avoir des renseignements, écrivez 326½ avenue Spadina. 190—1

AGENT D'ASSURANCES — On demande un homme honnête, sobre et populaire, pour représenter une compagnie d'assurance contre les incendies, dans les municipalités de Maisonneuve et St Henri. S'adresser B. P. boite 977. 190—1

ASSOCIE DEMANDE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

ASSOCIE — On demande un associé ayant deux à trois mille dollars pour continuer à manufacturer un article annoncé au prix de milliers de dollars et reconnu comme supérieur, ordres garantis pour tout ce qui pourrait se manufacturer en aucun temps. S'adresser H. F. Poirier, 1272 St Laurent. 190—1

MAISONS A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

LOGEMENT — A louer, un logement de six appartements, avec w.c. No 393 rue Lagauchetière, près St Denis. S'adresser 395 rue Lagauchetière. 158—n

LOGEMENTS — A louer, 2 beaux logements, belle localité, 262 Sherbrooke, coin de la rue Saint-André ; 336 Lagauchetière, coin de la rue Saint-Hubert, frais peint et décoré. 190—1

MAISONS — A louer, maison bien finie, avec fournaise, cottages 17 et 37 carré St Louis, flat double 819 St Denis, logement 91 avenue de l'Hôtel de Ville. J. B. St Louis, 79 St Jacques. 190—1

A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

ECURIE — A louer, une écurie, 4 places, chambre pour le cocher. S'adresser 214 rue Saint-Hubert. 190—1

EPICERIE — A louer, épicerie établie depuis longtemps, située à l'angle des rues Saint-Dominique et Charbonneau ; excellente occasion pour un épicier actif et entreprenant ; loyer modique. S'adresser à Mme P. M. Groome, 452 rue Saint-Dominique. 189—2

HOTEL — Hôtel à louer, avec droit de licence, au No 64 rue St Gabriel, autrefois connu sous le nom de Hôtel St Louis, Hôtel Riendeau et Club Franco-Canadien, et avec améliorations modernes de première classe, contenant environ 30 appartements. S'adresser 213 St Paul. 186—10

CHAMBRES A LOUER

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHAMBRES A LOUER — Nous enregistrons, annonçons, donnons informations et listes aux personnes ayant besoin de chambres ou pension, ou aux propriétaires voulant louer leurs logements, chambres ou pension. Pas d'argent requis. Agence mutuelle, 31 St Jacques. 190—1

CHAMBRES à louer à $30 par mois : Berri, 200 ; Saint-Hubert, 310. Informations gratuites. Agence Mutuelle, 31 Saint-Jacques. 190—1

CHAMBRES à louer à $20 et $25 par mois : City Councillor, 14 ; Saint-Hubert, 105 ; Saint-Denis, 305 ; Lagauchetière, 305 ; Sherbrooke, 727 ; Champ de Mars, 128. Informations gratuites. Agence Mutuelle, 31 Saint-Jacques. 190—1

CHAMBRES A LOUER à $16 et $18 par mois : Hôtel de Ville, 53 ; Cathédrale, 136 ; Sanguinet, 32. Informations gratuites, Agence Mutuelle, 31 Saint-Jacques. 190—1

CHAMBRES à louer à $14 et $16 par mois : Cathédrale, 136 ; Saint-Laurent, 167 ; Milton, 206 ; Lagauchetière, 305, 254 ; Champ de Mars, 128 ; Saint-Denis, 632 ; Anderson, 77 ; Saint-Hubert, 106 ; Saint-George, 45. Informations gratuites. Agence Mutuelle, 31 Saint-Jacques. 190—1

CHAMBRES à louer, à $12 par mois : Alexander, 951½ ; Catcart, 23 ; Milton, 206. Informations gratuites. Agence Mutuelle, 31 Saint-Jacques. 190—1

CHAMBRES à louer à $10 par mois : Saint-Antoine, 144 ; Saint-Hubert, 310 ; Cathédrale, 136, 132 ; Alexander, 95½ ; Anderson, 77 ; Saint-Laurent, 447, 167 ; Palace, 806 ; Dubord, 391B ; Saint-Denis, 305 ; Saint-Hubert, 270, 79 ; Champ de Mars, 128, 127 ; Dorchester, 627, 4, 11 ; Sanguinet, 36A ; Prince Arthur, 349 ; avenue Greene, Amherst, 322 ; Sainte-Catherine, 1988. Informations gratuites. Agence Mutuelle, 31 Saint-Jacques. 190—1

CHAMBRES à louer à $8 par mois : Hôtel de Ville, 53 ; Milton, 53 ; Saint-Antoine, 197 ; Saint-Hubert, 270 ; Milton, 206 ; Champ de Mars, 128 ; Verdun, avenue Ethel ; Plymouth Grove, 118 ; Sanguinet, 36A ; Dubord, 105 ; Saint-Hubert, 310 ; Bleury, 159 ; Berri, 190. Informations gratuites. Agence Mutuelle, 31 Saint-Jacques. 190—1

CHAMBRES à louer à $7 par mois : Saint-Laurent, 167 ; Saint-Antoine, 197 ; Saint-Hubert, 79 ; Lagauchetière, 490 ; Prince Arthur, 349 ; Sainte-Elizabeth, 10. Informations gratuites. Agence Mutuelle, 31 Saint-Jacques. 190—1

CHAMBRES à louer à $6 par mois : Saint-Laurent, 361 ; Saint-Urbain, 70 ; Saint-Denis, 632 ; Montée du Zouave, 11 ; City Councillor, 14 ; Sainte-Catherine, 1764 ; Plymouth Grove, 118 ; Lagauchetière, 490 ; Dubord, 105 ; Dorchester, 329 ; Saint-André, 396. Informations gratuites. Agence Mutuelle, 31 Saint-Jacques. 190—1

CHAMBRES à louer à $5 par mois : Saint-Hubert, 39 ; Saint-Laurent, 162 ; Coursol, 184 ; Saint-Hubert, 79 ; Arcade, 63 ; Saint-Charles-Borromée, 208A ; Emery, 6 ; Sanguinet, 36A ; Prince Arthur, 349 ; Dorchester, 411, 329 ; Bleury, 159 ; Saint-André, 487. Informations gratuites. Agence Mutuelle, 31 Saint-Jacques. 190—1

CHAMBRES à louer à $4 par mois : Coursol, 184 ; Sainte-Catherine, 1764 ; Sherbrooke, 495 ; Saint-Charles-Borromée, 208 ; Craig, 498 ; Lagauchetière, 490 ; Saint-George, 45 ; Arcade, 31. Informations gratuites, Agence Mutuelle, 31 Saint-Jacques. 190—1

CHAMBRE — Belle chambre à louer, pour monsieur, No 43 rue Cadieux. 189—2

CHAMBRE A LOUER—Belle grande chambre avec usage du salon, famille privée, sans enfant. S'adresser 1266 rue Saint-Denis. 190—1

CHAMBRE — A louer, chambre pour un couple ou messieurs, dans une famille privée, avec le confort du chez-soi, 279 rue Saint-Denis. 190—1

CHAMBRES A LOUER — On trouvera de belles chambres avec ou sans pension, aussi pension de tables si on le désire. S'adresser au No 744 Craig, coin du carré Victoria. 190—1

CHAMBRE — Chambre à louer, éclairée au gaz, chauffée à l'eau chaude, famille privée, pas d'enfant. S'adresser au No 147 Bleury. 190—1

CHAMBRES — Belles chambres, sur le devant, bien meublées, famille privée, sans enfants, confort du chez-soi, 205 Berri, près Sainte-Catherine. 190—1

CHAMBRE — A louer avec ou sans pension, une belle chambre de devant, avec accessoires modernes, au No 1684 rue Sainte-Catherine, près Saint-Denis. 190—1

CHAMBRES A LOUER

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHAMBRE — Une magnifique chambre sur le devant, à louer ; un monsieur, préféré. No 168 rue Saint-Dominique. 190-1

CHAMBRES — A louer, chambres meublées ou non, 343 rue Sanguinet, entre les rues Ontario et Sherbrooke. 190—1

CHAMBRE — Un monsieur trouvera chambre de devant, prix modéré, dans une famille privée, No 558 rue Saint-André, près rue Ontario. 190—3

CHAMBRES — A louer, deux grandes chambres meublées, sur l'étage du bain, avec garde-robe, lavabo, lumière Auer, eau chaude, etc. S'adresser au No 236 rue St Denis, carré St Jacques. 190—2

CHAMBRES — Chambres doubles et simples, avec pension, au No 417 Dorchester. 190—1

CHAMBRE — Chambre à louer, une grande chambre pour deux messieurs ou un couple avec le confort. S'adresser 89 rue St Denis. 190—1

CHAMBRES — Chambres meublées à louer dans une famille privée, au No 407 rue Lagauchetière. 190—1

CHAMBRE — A louer, belle grande chambre avec pension, si désiré, tout le confort désirable. No 105 Saint-Denis. 190—1

CHAMBRES — Chambres dans une famille canadienne-française, de trois, à quelques pas de l'église Saint-Louis de France, 237 Roy. 190—3

CHAMBRES — Chambres garnies, double ou simple, à louer, pour monsieur seulement, famille privée et sans enfants. S'adresser 116 rue St Hubert. 190—1

CHAMBRE—A louer, belle chambre pour un ou deux, doubles et simples, sur le devant avec ou sans pension, très bien meublées. S'adresser au No 1197 Ontario. 190—1

CHAMBRE — Chambre à louer, avec déjeuner, dans famille française, convenable pour monsieur, qui aime le confort du chez-soi, 929 rue Berri, coin de la rue Rachel. 16,23,30

CHAMBRES — Chambres fashionnables à louer, une double et l'autre simple, toutes meublées à neuf sur l'étage du bain, très belle vue. 46 St Denis. 190—1

CHAMBRE — Grande chambre bien meublée, avec garde-robe, gaz, dans une famille privée, 11 rue Cherrier. 190—1

CHAMBRES A LOUER — Une grande, avec lumière Auer, $7.00 par mois, une petite, $1.00 par semaine, meublées à neuf, famille privée, sans enfants. 410 Dorchester. 190—2

CHAMBRE — Chambre à louer, dans une maison privée. S'adresser 449 rue Saint-Denis. 189—3

PENSION DEMANDEE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

PENSION A LA CAMPAGNE DEMANDEE — On demande dans une campagne peu éloignée de Montréal, bonne pension pour 3 personnes, pas d'enfant. Ecrire, donnant le prix, à M. 141 bureau de "La Presse." 190-1

PENSION — Une institutrice anglaise désire avoir sa pension au bord de la mer ou à la campagne, dans une famille canadienne-française, où elle aura chaque jour l'occasion de converser en français. Ecrire à H., 51 bureau de "La Presse." 190—2

PENSION DEMANDEE — On demande une bonne pension pour deux grandes personnes et deux fillettes, au bout de la ville, à proximité des tramways. Pour conditions, écrire M., 56 "La Presse", Montréal. 190—1

PENSION DEMANDEE — Une dame avec deux enfants et servante, demande une pension dans une campagne d'ici à Vaudreuil, jolie localité et bonne pension. Ecrire immédiatement à I., 2289 "La Presse." 188—3

HOTELS ET PENSIONS

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

BERTHIER — On demande des pensionnaires dans une famille de cultivateur, bonne pension et belle place, près de la ville. S'adresser à E. Gauthier, Berthier. 190—1

BEAUHARNOIS — Demandez à être conduit chez Joachim Marchand, où vous trouverez de magnifiques chambres et une pension de première classe ; la maison est située dans un magnifique verger, tout près du fleuve. Pour informations, s'adresser à Jos. Marchand, sur les lieux. 190—1

BARACHOIS, GASPESIE — La populaire maison de pension, bains de mer tempérés, excursions, pêche à la truite, séjour préféré des artistes, voitures à l'arrivée du Campana, $1 00 par jour. Benjamin Asselin, propriétaire. 183—6

HOTEL SALABERRY, Beauharnois. — L'hôtel Salaberry est situé sur la rive du fleuve Saint-Laurent et un des plus beaux sites du Canada. Est éclairé à la lumière électrique et contient 25 chambres, billard, etc. Très belle place pour tous genres de sports. Prix raisonnables. L. J. Primeau, propriétaire, Beauharnois. 172—s—n

HOTEL BELLEVUE STATION DE BELOEIL. — Hôtel commodément situé, une minute de marche de la gare, une demi-minute de la rivière Richelieu, cinq minutes du Parc Otterburn, tout peint à neuf en dedans et en dehors, très propre, bonne table, bonnes chambres, chambre de bain et w.c., amusements, pêche, canotage, bicycle, de belles promenades. Prix modique. C. Bonenfant, prop. 16,23,30

HOTEL — L'hôtel Percy est maintenant ouvert aux pensionnaires d'été et aux touristes. Malcom Stalker, propriétaire, Port Lewis, Qué. 184—11

MAISON DE PENSION-BEAUHARNOIS — Ayant acheté une propriété, sur la rue St Laurent, en face de l'eau, avec une grande cour, arbres, galeries tout autour de la maison, chaloupes, balançoires, 12 chambres à coucher, "traveller's room", bain, piano, 2 salles à dîner, une visite est sollicitée. Aussi maison à louer toute meublée, pour la saison d'été. Termes faciles. Dame Grenier, maison de pension, Beauharnois. 2,5,9,12,16

PARC ILE AUX NOIX — Ce parc est maintenant ouvert pour pique-niques et excursions, bon endroit pour pêcher et se baigner, excellent terrain pour toutes sortes de jeux. Repas servis au café. Un grand nombre de belles chambres à louer à la journée ou à la semaine ; le trajet entre Montréal et St Jean est d'une heure, de là on prend le bateau "Majestic", puis on monte le magnifique Richelieu, pour se rendre au parc. Prix spéciaux le samedi. Billets bons pour revenir le lundi, du 30 juin au 1er septembre. B. V. Naylor, Noyan, P. Q. 16,19,23,26,30

RIVIERE DU LOUP, POINTE. — Hôtel Bellevue, très belle place pour la saison d'été, ouvert le 20 juin aux visiteurs, cuisine de première classe, prix modéré. Z. S. Aubut, gérant. 14,16,19,21,23,26

RIVIERE DU LOUP — MAISON BLANCHE — Les touristes qui désirent s'assurer le choix des chambres pour la saison d'été à la Maison Blanche, pourront s'adresser immédiatement à Mlle Roy, Rivière du Loup, Qué. 2,6,9,13,16,20

SAINT-VINCENT DE PAUL — On trouvera chambres et pension de première classe, famille privée, à prix modéré, près de l'église et des chars. S'adresser Moïse Desautels. 16,23

SAULT AU RECOLLET — On trouvera pension de première classe, dans une belle localité, à trois minutes des chars électriques. Prix modéré, en s'adressant à Mme J. Primeau, Ahuntsic, Station Péloquin. 190-1

SAINT-DENIS, RICHELIEU — Henri St Germain ouvre sa maison aux familles qui désirent passer l'été à la campagne. Prix modéré. Belle place, en face de la rivière. 188—3

VARENNES, HOTEL BELLEVUE — On demande à l'hôtel Bellevue, des pensionnaires pour la saison d'été, prix modérés. S'adresser à Madame veuve Tétreault, Varennes. 8,9,12,14,16

VARENNES — Maison Brodeur, pension privée, bord du fleuve, près du quai, chambres bien aérées, beaux ombrages, communications faciles par bateau et chars. Conditions modérées. S'adresser Maison Brodeur, Varennes, P. Q. 189—2

RESIDENCES D'ETE A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

COTTAGE — A louer, cottage près église Maria, 5 chambres, 8 lits, salon, chambre à fumer, réfectoire, usage du poêle de cuisine, $120 pour l'été. Adhémar Cyr, Maria, Qué. 189—4

MAISON DE CAMPAGNE — A louer, à Hudson, une belle résidence tout meublée, pour les mois d'été, loyer raisonnable. S'adresser à J. Elliott. 190—1

RESIDENCES — A louer, au Sault au Récollet, belles résidences d'été, sur le chemin public ou près de la rivière, commodités modernes, très grand jardin, arbres fruitiers, eau dans la maison, le tout en parfait ordre, prix modique. A. H. Gendron, 503 rue Saint-Louis, ville Saint-Louis. Tél. Bell East 1254. 190—1

ARGENT A PRETER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

PRETS — Prêts à 4½ à 7 pour cent, suivant garanties, créances de $1,000 à vendre, lots vacants, chemin Papineau et rues Rachel, Carrière, Delorimier. Aussi maisons, Saint-Paul, etc. Tél. Bell 3023. J. Lapalme, notaire, 140 Champ de Mars. 190—1

HOTELS A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

HOTEL — A vendre, établissement bien connu, situé vis-à-vis du quai Lachine et coin rue des Rapides, terminus du G. T. R. et chars électriques, clientèle des plus choisies, connu de tout le public voyageur. Une personne sérieuse, voulant s'établir, ne pourrait choisir une occasion plus favorable. En vente pour cause de maladie. Conditions faciles. Pour tous renseignements, s'adresser à l'Hôtel Impérial, Lachine. 161—n—s

HOTEL — A vendre, jamais plus belle occasion pour s'établir à bon marché. Restaurant, licence payée, $400.00 boissons, loyer $15.00, logement compris. Prix $1,050.00, $600.00 comptant. Oscar Laferrière, 1613 Notre-Dame.

HOTEL — A vendre, encore une chance exceptionnelle. Hôtel situé dans une municipalité tenant à Montréal, y compris la propriété, prix $2,200.00, conditions $1,000.00 comptant, balance payable par versements de $13.00 par mois, sans aucune charge de loyer. Oscar Laferrière, 1613 Notre-Dame.

HOTELS — A vendre, le meilleur restaurant de la rue St Laurent, licence payée, $800 boissons, conditions $2,000 comptant, balance très facile, et plusieurs autres, rues Ste Catherine, Craig, Ontario, Maisonneuve, Ste Cunégonde, de tous prix. Aussi deux certificats de licence d'hôtels transférables. Oscar Laferrière, 1613 Notre-Dame.

HOTELS — A vendre, plusieurs magasins cigares, bonbons, différents prix, huit épiceries, avec ou sans licence, boutiques barbiers, salle à manger, étaux de bouchers et autres commerces. Ceux désirant vendre leurs fonds de commerce, dans n'importe quelle ligne quelconque, pourront s'adresser à mon bureau, je ne charge aucune commission si la vente n'a pas lieu. Oscar Laferrière, 1613 Notre-Dame. 190—1

HOTELS, LICENCE TRANSFERABLE, RESTAURANTS, ETC. — A vendre, chic restaurant licencié, rue Saint-Laurent, $1,000. Autres, $1,600, $2,000, loyer $25, logement compris. Belles fixtures, cash register, piano, boissons, 10 autres bargains incroyables, depuis $600 comptant, rues Craig, Saint-Laurent, Sainte-Catherine, Notre-Dame, etc. Epicerie, stock $1,500, recettes $300 par semaine, autre $400 ; magasins de cigares, bonbons, confiseries, etc ; chic magasin de cigares, bonbons, 7 appartements, loyer $8, prix $175. Boutique de barbier, $100 valant, $225. Commerce de glace, échangera pour propriété. Propriétés, lots, terres, hôtels à échanger, $12,000 à prêter. Toujours des chances exceptionnelles chez Dagenais et Cie, 505 rue Craig, coin Saint-Laurent. Aucune commission. Téléphone Main 2638. 190—1

HOTEL ET RESTAURANT — A vendre, chance exceptionnelle, restaurant licencié, rue Saint-Laurent, recettes par semaine, $150 à $200, prix $3,000. Conditions, $1,200 comptant. 3 autres restaurants, rue Craig, hôtel tout meublé, près d'un marché, prix $2,800, $1,500 comptant. Plusieurs magasins cigares, bonbons, épiceries, salles à dîner, argent à prêter. S'adresser à J. Castellie, 1572 rue Notre-Dame. 190—1

HOTELS A VENDRE—Hôtels, restaurants, épiceries licenciées, hôtels de campagne, magasins de cigares et bonbons et tout genre de commerce en général. Spécial, un hôtel près de Montréal, avec propriété, prix $2,500, licence payée, $1,250 comptant, balance à termes faciles ; un restaurant en bas de la rue Saint-Laurent, licence payée, $300 de stock, prix $2,800, $1,500 comptant, balance $25 par mois. Un magasin de fer, Saint-Jacques-ouest, de $1,200 à $1,500 de stock, on acceptera $600 à $700 comptant, balance à termes. Avis aux hôteliers qui veulent vendre leurs hôtels ou restaurants et tout autre commerce en général. S'adresser à notre bureau. Cousineau et Hall, 62 rue Saint-Jacques. Bell Tél. Main 2533. 190—1

HOTELS — A vendre, hôtels, restaurants, licenciés, débits de fruits, cigares et sucreries, maisons, logements et magasins à louer. Quartiers généraux pour chances exceptionnelles. L. Harris, 118 rue St Jacques. 178—1-M-v-s—n

A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

AMATEURS DE BASEBALL, avez-vous vu la dernière nouveauté ? Le Anson's Patent Score Board vous permet d'enregistrer le détail complet de la partie sans plume ni crayon. Se porte aisément dans la poche. Peut servir toute une saison. Echantillon expédié sur réception de 15 cents. Montreal Specialty Co. 488 rue Saint-André, agents pour le Canada. Prix spéciaux aux agents. 13,14,16

AUVENTS — GAZELIERS — Trois auvents de 4 pieds à $1.50 chacun. Aussi 6 gazeliers à 1 et 2 branches, $8 pour le lot. S'adresser 396 rue Saint-Denis, de 9 heures a.m. à 5 heures p.m. 190—1

BUGGY — A vendre, à très bon marché, un bon buggy Concord, pas couvert, 245 rue Saint-Dominique. 190—1

BOUTIQUE DE BARBIER — A louer, une boutique de barbier, à la Côte Saint-Paul, 180 Maisonneuve ; on louera immédiatement à un bon locataire. 190—2

BOUTIQUE DE PATISSIER — A vendre, pour cause de santé, une boutique de pâtisserie, 55 Barré, établie nouvellement, machineries et tout l'outillage. Bonne chance à un prompt acheteur. Bonne clientèle. S'adresser sur les lieux. 190—1

BICYCLE — A vendre, un très bon bicycle tout neuf, vendra pour cause de maladie, pas cher. Venez le voir, 432 Sanguinet. 190—1

BUREAU D'ARCHITECTE — A vendre, bureau d'architecte établi depuis 12 ans, conditions faciles. S'adresser à Alcide Chaussé, Hôtel de Ville, entre 1 et 2 heures p.m. 188—3

CHEVAUX — A vendre, un cheval de travail et une jument de promenade avec voiture de travail et harnais double et simple. S'adresser 1713 rue Saint-Laurent, ville St Louis. 190—1

CHAT — A vendre, chat Royal Angora, bon ratier, importé de Boston. Se présenter au No 280 rue Saint-Urbain. 190-1

DIVERS — A vendre, un cheval, un express léger ou fort, un étal de boucher, une très belle terre et deux lots. On échangera pour propriétés de ville. S'adresser 695 Wellington. 14,16

DIVERS—A vendre, un "set" de cardes pour ouvrage de pratique, ainsi qu'un "picker" et un grand métier. Qualité supérieure. R. N. Walsh, Ormstown, P. Q. 173—1s—n

DIVERS — A vendre, beurrerie, moulin à scie et maison privée. S'adresser à Mainville et Mainville, notaires, chambre No 3, édifice de "La Presse." Montréal. 189-2

EXPRESS — A vendre, un express pour épicerie ; un vrai bargain. S'adresser 1415 Ontario. 13,16

EPICERIE — A vendre, épicerie établie, située grand centre, $15,000 d'affaires comptant par année, petites dépenses, chance, capital requis $800. Ecrire F., 327 "La Presse". 13,16

EPICERIE A VENDRE — Avec ou sans licence, stock frais de première classe, bonne chance pour un homme qui voudrait s'établir. Bonne clientèle, coin de rue, loyer bas. S'adresser au No 31 rue Saint-Jacques. 188—3

ETABLISSEMENT DE TAILLEUR — Etablissement de tailleur pour dames très bien établi, à vendre, pour cause de départ, pour la santé. S'adresser A. B., 55 rue Victoria, Montréal. 186—26

JUMENT — A vendre, jument de carrosse, très élégante, parfaite, 8 ans, aussi un beau cheval d'express. Visibles au No 167 rue St George. 189—2

MATERIAUX — A vendre, bois, ardoise, $1 le cent, pierre à bosse, 50 cents la verge, pierre de taille, 5, 10 et 15 cents le pied, coin Saint-Dominique et Sherbrooke. 16,19

MONTRE — A vendre, une montre en or, garanti 14 karats, un bargain pour une personne qui en aurait besoin. Pour plus de détails, écrire à M. de Belleteuille, bureau de "La Presse". 187—4

MAGASIN — A vendre, magasin de cigares et de bonbons, chance exceptionnelle et bonne place d'affaires, prix modéré. S'adresser 1738 rue Sainte-Catherine. 190—1

MAGASIN — A vendre, un magasin de confiseur, établi depuis 20 ans, avec ustensiles à la confection de sucreries et pâtisseries. S'adresser à S. 176 "La Presse". 189—2

MEUBLES — Meubles à vendre à crédit, ameublements de salle à dîner, de chambre à coucher et cuisine, tapis, prélarts, rideaux, poêles, etc. Prince Co, 33 rue Saint-Laurent. 184—45

MEUBLES — A vendre, comptant ou à crédit, meubles neufs, tapis, prélarts, rideaux, pianos, cadres, miroirs, pendules, poêles, bicycles, etc., etc., Nos 189 et 189a rue Montcalm, 2e porte plus haut que la rue Sainte-Catherine. Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures. F. Guibord, gérant. 175—n

MOULIN — A vendre, moulin à scie de prix, situé dans une bonne limite à bois et maison avec 10 acres de terre bien cultivée, sur le C. P. R. Le moulin comprend une chaudière de 85 chevaux-vapeur, un engin neuf de 50 chevaux-vapeur, une scie circulaire avec transmission de pouvoir au moyen de câbles, un moulin à bardeaux, une machine à lattes, un "heading machine," un moulin à fourrage, etc., le tout en parfait ordre. H. G. Smith, Apple Hill, Ont. 179—26

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, manufacture industrielle, payant 900 pour cent, magasin cigares, valant $800, vendra $450, petit loyer, beau logement. Gilbert Martin, 80 rue Saint-Gabriel. 190—1

PIANO — A vendre, très magnifique piano cottage américain, de haute classe, a coûté $500.00 dernièrement. Partie en besoin d'argent immédiatement, vendra à grand sacrifice. 22 rue Guilbault. 12,13,14,16

A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

PHARMACIE — On annonce une pharmacie en vente, dans un des meilleurs quartiers de la partie Est de Montréal. Bonnes conditions. S'adresser à lettre S., 335 "La Presse." 190—1

PONY ET VOITURE — A vendre, poney et voiture. Magnifique pony, très bien dompté, une fillette peut le mener. Voiture et harnais tout neufs. Vendra bon marché. S'adresser mercredi, 20 juin, 691 Saint-Laurent. 190—1

SECRETS — A vendre, cent piastres, secrets pour fabriquer soi-même, sans appareils, petit capital, baume Beauté pour rendre dames et demoiselles belles et jolies. Profits énormes. S'adresser à Maurice, 205 rue Rivard. 190—1

VOITURE — A vendre, une belle voiture de famille, avec grand "top" en cuir. S'adresser 955 rue St Jacques, coin rue Richmond. 190—1

VOITURES — A vendre, un Village Cart et une voiture de Québec, neuves, faites par Bérard et Major. S'adresser au No 2721 rue Notre-Dame, Bell Tél. Main 3936. 190—1

PROPRIETES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A VENDRE — Propriétés payant plus de 10 pour cent, en parfait ordre, belles localités. Conditions faciles.

5 maisons pierre et brique solides, contenant dix logements, Nos 633 à 641 rue St André, entre les rues Sherbrooke et Cherrier.

3 maisons pierre et brique solides, 6 logements, Nos 223 à 233 rue St Christophe.

2 lots vacants, rue St Denis, entre les rues Roy et Duluth. S'adresser à
L. E. BEAUCHAMP ET CIE,
190—1 Nos 1193 à 1199 rue Ontario.

LOTS A BATIR — Pour clore la succession Shaw, à vendre, lots à bâtir de grand choix, situés sur les rues Shaw et Gain, quartier Sainte-Marie, à quinze cents le pied ; ces rues sont bien égouttées. Se présenter au No 194 rue de la Montagne. 181—Ms—n

MAISONS-RESTAURANT — A vendre, maisons et restaurant, avec meilleure recette de petite bière au Canada, donnant gros revenus, pour cause de maladie. Conditions faciles. S'adresser à J. B. Gagnon, 269, 271 et 273 Visitation. 179—13

MAISON — A vendre, $4,600, maison neuve, en brique, 14 logements. J. A. Charland, 1618 Notre-Dame. 286—n

MAISON — A vendre, maison neuve, No 675 Delorimier, dimensions 26 x 38, avec rallonge, 2 logements, 9 appartements chacun, beau site, magnifiques arbres, près Rachel. 675 Delorimier. 190—1

PROPRIETE — TERRE — Placement de 25 pour cent, sur l'argent déboursé, 7 logements loués $864, centre de Montréal. Terre, 200 arpents bien bâtie, $2,000, $200 comptant. Gilbert Martin, 80 rue Saint-Gabriel. 190—3

PROPRIETES A VENDRE — Propriétés à vendre à de très bonnes conditions, situées sur la rue Sainte-Marguerite, Saint-Henri, louées $375 par année. S'adresser à Jos Chartrand, 31 rue Sainte-Marguerite, Saint-Henri. 189—2

PROPRIETES — A vendre, $3,800, trois maisons en brique, 11 logements, louées $540 par année, 229, 229B et 231 rue Champlain, conditions faciles. J. A. Charland, 1618 Notre-Dame. 190—1

PROPRIETE — A vendre, Châteauguay, en face du rapide, place pour la pêche, une maison en pierre, boutique, hangar, jardin. S'adresser Pierre Dumouchel, Châteauguay village. 2,9,16,23

PROPRIETE — Vendra ou échangera propriétés Nos 187 à 193, 4 logements, rue Chambord. Bois et brique, façade en pierre. Aucune offre raisonnable refusée. Dagenais et Cie, 505 rue Craig. 190—1

PROPRIETE — A vendre, une propriété avec dépendances, compris un jardin et des arbres fruitiers, située dans le village du Sault au Récollet. S'adresser sur les lieux, à Eugène Gervais, rue Brumbay. 190—1

PROPRIETE — Chance exceptionnelle pour placer un petit montant d'argent, avec $1,800, je garantis un revenu de $35.00 par mois, c'est sur des propriétés qu'il faut vendre immédiatement. S'adresser C. Turgeon, 320 Parc Logan Ouest. 190—1

PROPRIETE — Un vieux médecin désireux de se retirer de la pratique, offre sa propriété en vente. Magnifique résidence, dans le joli village de Danville, à 3 milles des mines d'asbestos, dont il est un des médecins agrégés. Les revenus actuels de sa pratique sont en moyenne de $5 à $8 par jour. Magnifique chance de placement pour un médecin canadien sachant les deux langues. Pour plus de détails, écrire à Docteur, bureau de "La Presse". 180—15

TERRE A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

TERRE — A vendre ou à louer, une terre de 80 arpents sur le bord de la rivière des Prairies, à Saint-Vincent de Paul. S'adresser à Moïse Desautels, Saint-Vincent de Paul. 16,23,30,7

TERRE — A vendre ou à échanger, pour fonds de commerce ou propriétés de ville, la plus belle terre du Sault au Récollet, subdivisée en lots et traversée par le chemin de fer électrique. S'adresser à Marcotte Frères, 39 rue St Jacques. 66—s—n

COMBUSTIBLE A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

BOIS — A vendre, à bon marché, un char de bois de sciage, beau noyer tendre, un pouce. Ecrire O., 58 "La Presse". 190—1

BOIS — A vendre, $1 le voyage, bois sec, de moulin, scié, bois franc, $1.25. Chez T. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Bell 1337, Tél. Marchands, 131. 177—26

BOIS — A vendre, pour tout le monde : Bois pour allumer le poêle, etc., $2 ; érable coupée, $2.50 ; blocs de moulins, longueurs du poêle, $1.50 ; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid, carré Richmond. Téléphone Up, 2553. 186—n

CHAUFFAGE A BON MARCHE — Blocs, $1.20 ; slabs sciées, $1 le voyage, livré à domicile. Geo. Roberts, 85 rue Visitation. Tél. Bell Up. 2475. 190—1

CHAUFFAGE A BON MARCHE — Blocs, $1.25 ; slabs sciées, $1 le voyage, livrés à domicile. Leclaire et Bruneau, 1334 Ontario. Téléphones : Bell Est 1095 ; Marchands, 150. 173—n

PERSONNEL

20 mots : 40 cents ; 2 cents par mot extra

PERSONNEL — John T. Lyons, angle des rues Craig et Bleury, remplit des prescriptions pour la moitié du prix qu'on vous demande dans les autres pharmacies. Il s'engage à payer cent dollars si ses drogues ne sont pas les plus pures qu'on puisse acheter. 141—m-j-s—n

PERSONNEL — Imagerie française — M. et Mme A. Dubus, fabricant d'images en tous genres, s'embarqueront jeudi, le 28 juin, à New-York, à bord de l'"Aquitaine", de la compagnie générale transatlantique, pour un voyage à Paris, où ils resteront deux mois, dans l'intérêt et l'agrandissement de leurs affaires. L'atelier de fabrication sera fermé pendant leur absence. 190—1

PERSONNEL — Gratis. Voulez-vous essayer un traitement domestique inoffensif et ayant toutes les garanties pour guérir ? Voulez-vous avoir le pouvoir de soulager les autres ? Si oui, écrivez pour avoir notre livre gratuit qui vous dit tout. Il vous guérit, vous en guérissez d'autres. C'est merveilleux. Il guérit toutes les maladies connues. Recommandé par les principaux médecins, membres du clergé et hommes de science. Ecrivez aujourd'hui. New-York Institute of Physicians and Surgeons, Dépt. 115, Rochester, N. Y. 184—mjs—n

PERSONNEL — Monsieur et Madame Charles Bertelle, ainsi que le docteur J. D. Lemay, accompagné de sa dame et de ses deux petits enfants, sont partis pour Paris, par le "Parisian", ce matin. 190—1

PERSONNEL — Monsieur Emile Lecours, commerçant en gros de la Havane, Cuba, marié à Mademoiselle Adelia Ernandez, aussi de la Havane, étaient en voyage de noces, ces jours derniers, chez son père, No 204 rue Berri. 190—1

PERDU

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHIEN — Perdu, le 23 de mai, un petit chien noir cocker spaniel, tache blanche sur la poitrine, collier en nickel, répondant au nom de Prince. Récompense libérale au No 509 rue Cadieux. 190—1

PORTEFEUILLE — Perdu, hier après-midi, un portefeuille contenant une douzaine de piastres et plusieurs petits papiers. Récompense au porteur, 59 rue Saint-Hyppolite, A. Labelle. 190—1

TROUVE

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHIEN — Trouvé, magnifique chien, genre Saint-Bernard ; sera remis au propriétaire. S'adresser à J. A. David, 26 Saint-Jacques. 190—1

ROBERTS & CO., solliciteurs de brevets d'invention, édifice de la Banque du Peuple, Montréal. Pas de brevet—pas de paiement. Ecrivez-nous. 178—mjs—n

PETITES ANNONCES

Suite de la 6e page

DIVERS

AVIS — Je donne avis, par les présentes, que je ne serai responsable d'aucune dette ou obligation contractées en mon nom. James P. Griffin, Montréal, 16 juin 1900. James Griffin, 155 rue Saint-Laurent. 190—6

DIVERS — On demande à acheter, vêtements de dames et messieurs, fourrures, meubles, tapis, mis de coté, les plus hauts prix payés. L. Lazarus, 615 rue Craig. Commandes par la poste promptement exécutées. 190—1

DIVERS — TENTES — On désire acheter une tente d'environ 8 x 10, avec ou sans rideau. Ecrire en donnant le prix et la grandeur, à G., 351 bureau de "La Presse." 190—1

DIVERS — Les gens à salaire peuvent se procurer de l'argent en leur propre nom, sans endosseur ni garantie ; paiements pour convenir à l'emprunteur. Montreal Credit Company, 104 Temple Building, 185 rue Saint-Jacques. 132—n—mjs

DIVERS — On demande à acheter toutes sortes de poêles et meubles de seconde main, plus hauts prix payés. S'adresser à J. B. Godon, 8-- rue Saint-Laurent. 190-1

ECHANGE — Pour propriétés de première classe, bâties ou lots vacants, on prendrait en paiement des parts de banques ou de mines. Ecrire à boîte postale, 335, Montréal. 190—1

GRATIS — Le succès dans la vie ne s'obtient qu'au moyen de l'influence. Nous enverrons absolument gratis un livre de 100 pages qui explique tous les secrets de l'hypnotisme, du magnétisme personnel et la guérison au moyen du magnétisme. Enseigne comment guérir les maladies et mauvaises habitudes, vous rendant aptes à gagner et à conserver le respect des autres. Tout le monde peut apprendre en quelques jours. Nous garantissons le succès. Ecrivez aujourd'hui. Adressez : New-York Institute of Science. Dép. 405 K., Rochester, N.-Y. 2,9,16,23

MME POULIN — Pension confortable pour dames, soins des meilleurs médecins ; strictement privée. Conditions faciles, 171 rue Montcalm. 190—1

MME A. LEFRANCOIS — Garde-malade pour dames pension confortable et les soins des meilleurs médecins ; strictement privée. Conditions faciles, 381 rue Saint-Laurent. 190—1

REMERCIEMENTS à l'Enfant Jésus de Prague, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. — J. F. 190—1

REMERCIEMENTS à saint Expédit, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. — A. L. 190—1

REMERCIEMENTS à saint Expédit pour faveur obtenue, avec promesse de publier. — M. D. 190—1

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue et au Sacré-Cœur, pour position obtenue, avec promesse de publier. — W. L. 190—1

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. — A. W. 173—24

L'EDIFICE DE "LA PRESSE"

Nos Locataires

Pour l'information de nos lecteurs et des nombreux clients des locataires qui ont pris leurs bureaux dans le nouvel édifice de "La Presse," nous donnons ici la liste par ordre numérique des bureaux occupés :

AU 2ième ETAGE

Bureaux No 1 — MM. Dupuis et Lussier, avocats.
Bureaux 2 — Jos. Lussier, avocat, et J. X. Pauzé.
Bureaux 3 — Mainville et Mainville, notaires.
Bureaux 4 — Fontaine et Labelle, avocats.
Bureaux 6, 7 et 9 — Canadian and Foreign Detective Agency.
Bureaux 8 et 10 — Gustave Drolet, E. B. Drolet, avocats.
Bureaux, 11, 12 et 25 — Mutual Reserve Fund Life Association, de New-York.
Bureaux 13 et 15 — MM. J. C. Lamothe, avocat ; Chs. Champoux, avocat, et A. R. Archambault, comptable.
Bureaux 14 et 16 — J. E. Bénard, barbier et coiffeur, tabac et cigares.
Bureaux 17 et 19 — Nantel, Beaulieu et Bourbonnière, avocats.
Bureaux 18 — Tessier et Gagnon, agents d'immeubles.
Bureaux 20 et 22 — Cornellier et Hubert, avocats.
Bureaux 21 et 23. — W. C. Palmer, agents d'immeubles et d'assurance, clavigraphiste et sténographe.
Bureaux 24 — M. Beaudry, "Le Courrier Canadien."

AU 3ième ETAGE

Série de bureaux par M. J. O. A. Laforest. 155—n

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1491. — Alphonse Hamelin, demandeur, vs. Joseph Legault, défendeur. Le vingt-cinquième jour de juin 1900, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit demandeur, au No 902 rue St Zotique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit demandeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions, argent comptant. Paul Thorn, H. C. S. Montréal, 15 juin 1900. 190—1

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 107. — In Re: D. Henry Amyot, commerçant, de la ville de Salaberry de Valleyfield, failli, et Charles Chaput et al, requérants.

Le dit D. Henry Amyot, ayant fait cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, le 14 juin 1900, avis est par le présent donné à ses créanciers d'être présents devant un des juges de cette cour, en chambre, au Palais de Justice, à Beauharnois, le 23e jour de juin 1900, à onze heures du matin, pour donner leur avis au sujet de la nomination d'un curateur et d'inspecteurs.

Beauharnois, 15 juin 1900.

SEERS et LAURENDEAU,
Avocats des dits requérants.
190—1

AVIS est donné au public qu'en vertu de "l'Acte des compagnies", il a été délivré sous le grand sceau du Canada, des lettres patentes, en date du 24e jour de mai 1900, constituant en corporation Albert Azro Ayer, marchand, John McKergow, marchand, Albert Johnson Ayer, inspecteur, John Hutchison Scott, gérant, Charles Alfred Whitham, caissier, Edward James Clarke, comptable, et Charles Thomas Pickett, commis, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec, et William Walter Pickett, acheteur, de St Hyacinthe, dans la dite province de Québec, pour les fins suivantes, savoir : — Exercer par tout le Canada le commerce de gros du beurre et du fromage, et de marchands et exportateurs de produits en général, exercer l'industrie de fabricants de beurre et de fromage, et commerçants de machines et d'accessoires pour les beurreries et fromageries, acquérir et se charger de l'industrie aujourd'hui exercée par A. A. Ayer et Compagnie, ainsi que les marques de commerce, achalandage et droits dans la dite industrie ; et aussi exercer l'industrie de l'entreposage et emmagasinage frigorifiques, — sous le nom de "A. A. Ayer et Compagnie" (à resp. limitée), avec un capital-actions total de sept cent cinquante mille piastres, divisé en sept mille cinq cents actions de cent piastres.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 26e jour de mai 1900.

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.
189—4

NOUS vous donnerons de l'Argent— Avez-vous des articles de ménage, des pianos, des orgues, des chevaux, des véhicules ou des bicycles ? Si oui, venez nous voir et nous vous ferons un prêt sur ce que vous avez, de $10 jusqu'à $1,000, sans déménagement ni publicité. Ouvert tous les jours, de 8 heures a.m. à 6 heures p.m. Montreal Loan and Brokerage Co., chambre 8, 260 rue St Jacques. 122—n

Je voudrais emprunter $8,000 à 5½ pour cent pour cinq ans, sur première hypothèque "à la ville." Ecrire N, 57, LA PRESSE. 94—mjs—n

TERRAIN A VENDRE

Un beau terrain comprenant trois lots de 22 x 99 chacun, situé sur la rue St Denis, près de la rue Mont-Royal. Conditions faciles. S'adresser à T. 1339. bureau de La Presse

PRISE DE DIAMOND HILL

Le général Ian Hamilton s'empare de cette importante position, après en avoir chassé les Boers

Au cours de la bataille, le brave général a été atteint à l'épaule par un éclat d'obus

Londres, 16 — Le bureau de la guerre a reçu de lord Roberts la dépêche suivante :

Prétoria, 15—Comme je vous l'ai télégraphié hier, les Boers ont évacué leur position durant la nuit du 12 juin. Ils avaient attaché tant d'importance à renforcer leurs ailes que le centre était faiblement défendu, et dès que la faute fut comprise, le 12, j'ai chargé Ian Hamilton d'en faire l'attaque.

Il marcha sur Diamond Hill, à la tête des Sussexs, des Derbyshires et les volontaires du City Imperial, supportés à gauche par une brigade des Guards sous Inigo Jones.

C'était magnifique de voir comment nos hommes se lancèrent à l'assaut par un chemin difficile et sous un feu nourri.

Les pertes, je suis heureux de le dire, furent moins de cent, un bien petit nombre, si l'on considère la force naturelle de la position qu'il a fallu emporter.

La prise de Diamond Hill fit comprendre aux Boers qu'ils étaient débordés et décida de leur retraite précipitée.

Ils ont été poursuivis hier, par un corps de notre infanterie montée.

Hamilton félicite les troupes qui ont pris part à l'engagement. Hamilton a reçu une contusion faite par une balle de shrapnel à l'épaule, mais il n'est pas, heureusement, incapable de continuer son service."

La balance du rapport de lord Roberts parle des pertes subies par Baden-Powell et de ses opérations dans l'ouest du Transvaal, où, avec 800 hommes, il est en train de rétablir l'ordre.

Près de 600 Boers se sont rendus et Baden Powell a fait 230 prisonniers.

Le correspondant du "Times" à Lourenço Marquez dans une dépêche reçue hier, dit : "Le grand obstacle à la paix n'est plus le président Kruger, mais bien le président Steyn, qui veut absolument des conditions à la reddition des burghers.

"Peu après l'entrée des Anglais dans Prétoria, M. Kruger, paraît-il, tenta d'ouvrir de nouvelles négociations en vue d'obtenir la paix. Mais le président Steyn s'y objecta et fit remarquer que le traité conclu entre les deux républiques stipulait qu'aucune d'elles ne pourrait conclure la paix sans le consentement de l'autre. M. Kruger ne voulant pas prendre sur lui de rompre la foi jurée dut continuer la guerre."

Le correspondant du "Daily Telegraph" à Cape Town, dans une dépêche en date d'hier, dit : "J'apprends que le général Dewet a capturé deux compagnies de volontaires de la ville, en plus du bataillon de Derbyshire. Il aurait aussi capturé deux compagnies de la Yeomaury.

Le "Daily Mail" publie la dépêche suivante de Bloemfontein : "Le général Dewet attaqua le chemin de fer, après avoir détourné l'attention de Methuen de l'endroit où il avait détruit la ligne. Par un mouvement brillant, il s'empara de la ligne au nord de Kroonstadt, fit sauter un pont, et détruisit ensuite une longue section à la dynamite.

Le major-général Baden-Powell a été élevé au rang temporaire de lieutenant général.

Londres, 16 — Les soldats suivants, appartenant aux régiments canadiens ont été transportés en Angleterre, pour cause de maladie :

A Woolwich — Soldats F. Finch Smiles, A. O. Lohman, C. L. Jenkins, Henry E. Durant, J. F. McConnell, Ottawa ; J. B. Corley, Mount Forest ; Harry Fradsham, sergent de couleurs C. H. Thompson, Ottawa.

A Netley — Sergent-fourrier C. F. Harraden, soldat H. J. Taylor, Guelph, Ont.

A Shorncliffe — Soldats W. Bamford, Montréal ; F. E. Weir, Toronto ; F. Macdonald, Herbert Leavitt, C. Tomlinson, Toronto ; J. F. Wayne, F. A. Rae, Whitby ; F. B. Irwin, Québec ; L. C. Walker, Ottawa ; J. S. Cairns, A. Lockwood, John McLeod, J. H. Sutton, Hamilton ; Bruce E. McFarlane, V. F. Martentette, Windsor ; A. Carter, F. Cox, caporal Wm V. Wallace.

Les suivants étant rétablis sont retournés en Afrique-Sud :

Les soldats A. Martin, M. M. Stewart, Toronto ; J. D. Coleman, Ottawa ; T. D. Moore.

E. D. Craig et A. C. Beach sont en Angleterre, en congé.

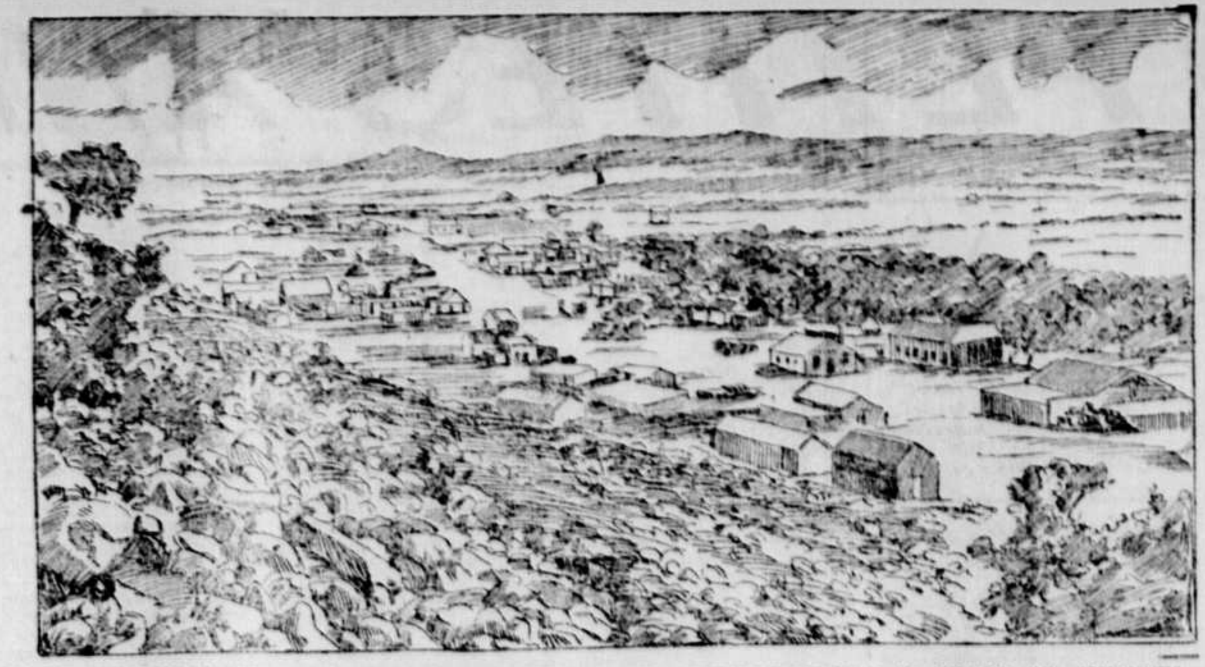

VUE DE KLERKSDORP, QUI VIENT D'ETRE LIVREE AUX ANGLAIS. CETTE VILLE EST A 118 MILLES DE JOHANNESBERG ET A 10 MILLES DE LA RIVIERE VAAL. ELLE COMPTE 6,000 HABITANTS.

LE MOMENT CRITIQUE

Dans quelques heures peut-être la colonne de secours sera sous les murs de Pékin où elle est attendue par 100,000 Soldats chinois

Les ambassadeurs sont prisonniers dans la Capitale et l'on craint que les Chinois n'en fassent un massacre, si la colonne échoue dans sa tentative

Londres, 16 — Voici la situation telle qu'elle apparait au correspondant du "Daily Express à Shanghai :

"C'est bien la guerre qui vient d'éclater en Chine, guerre sournoise s'il en est une, où ceux qui président aux destinées de la nation semblent alliés avec l'ennemi.

"Les membres des légations à Pékin sont en réalité des prisonniers, et la crainte seule empêche les soldats chinois de les massacrer.

"Pendant ce temps les ministres réunis ensemble sont incapables de communiquer avec les officiers commandant la colonne de secours, forcée de faire halte entre Tien Tsin et Pékin. Les portes et les murailles de la capitale sont gardées par 100,000 soldats des troupes impériales. Les portes sont puissamment défendues par des canons modernes. Le général Tung, agissant sous les ordres de l'impératrice douairière, dit qu'il n'entrera plus, qu'il ne doit plus entrer de troupes étrangères dans la ville ville sacrée.

"Lundi, les ministres ont envoyé au Tsung-Li-Yamen une requête demandant que les portes soient ouvertes et déclarant qu'autrement les troupes entreraient par la force. Aucune réponse n'a été donnée à cette requête. Un autre message n'a pas eu plus de succès.

"Le dernier message de sir Claude McDonald dit que les légations sont capables de soutenir un siège de quelques jours, à moins qu'elles ne soient attaquées par un nombre considérable de soldats."

Le même correspondant affirme que la Russie, en dépit de ses déclarations, prend partie pour la Chine.

On rapporte que quelques soldats étrangers sont déjà rendus sous les murs de Pékin. Et l'attitude des troupes chinoises devient de plus en plus menaçante.

"Les rues de Pékin, continue le correspondant du "Daily Express", sont remplies d'une foule assoiffée de sang et de carnage, qui court deci-delà, demandant à grands cris la mort des ministres et la destruction des légations.

"On craint encore que les troupes gardiennes des légations ne soient pas assez fortes pour tenir tête aux cent mille soldats massés aux portes de la ville."

Bien que la ligne télégraphique Russo-Chinoise de Pékin, via Riakhta, fonctionne encore, les opérateurs ont ordre de refuser catégoriquement tout message anglais.

Tien-Tsin, 16 — L'on rapportait hier que les forces étrangères tenteraient de s'emparer des forts de Taku durant la soirée.

Le général Niek se porte de Lu-Tai à Chun-hia-Cheng, avec 2,300 hommes de troupes.

Les troupes de Shanghai du général Tung marchent sur Pékin.

Washington, 16 — Un câblegramme reçu au département d'Etat, ce matin, du consul américain à Tien-Tsin, M. Bagsdale, démontre que la crise est plus aiguë que jamais.

Il dit que la populace désœuvrée contrôle la partie indigène de la ville de Tien-Tsin et que les autorités semblent impuissantes à réprimer le mal. Il ajoute que les étrangers dans la ville sont encore en sûreté. Le fait extraordinaire de cette dépêche est que les Boxeurs se livrent à leurs dépradations sous la gueule même des canons des vaisseaux de guerre, car il est certain que les cannonnières russes sont ancrées en face de la ville, qui est en même temps la base d'approvisionnement de la colonne de secours. Heureusement le "Nashville" et le "Monocacy" seront à Taku bientôt et pourront commander la situation à Tien-Tsin.

Nu Wu, le ministre chinois de Washington, croit que les "Boxers" ne sont pas recrutés seulement qu'en Chine. Il dit :

S'il faut en croire les journaux de St Louis, Missouri, il y a dans cette ville des Boxers qui refusent aux femmes de circuler sur les tramways et qui vont jusqu'à attaquer les femmes et les passagers en pleine rue et à les dévaliser. N'est-ce pas affreux ? Le gouvernement de la ville de St Louis encourage les Boxers s'il ne les supprime pas. Ils devraient tous être naturalisés, afin de les dompter et de les soumettre. Je me rappelle le trouble qu'ils nous ont donné à Chicago, il y a quelques années. Il y eut beaucoup de sang de répandu

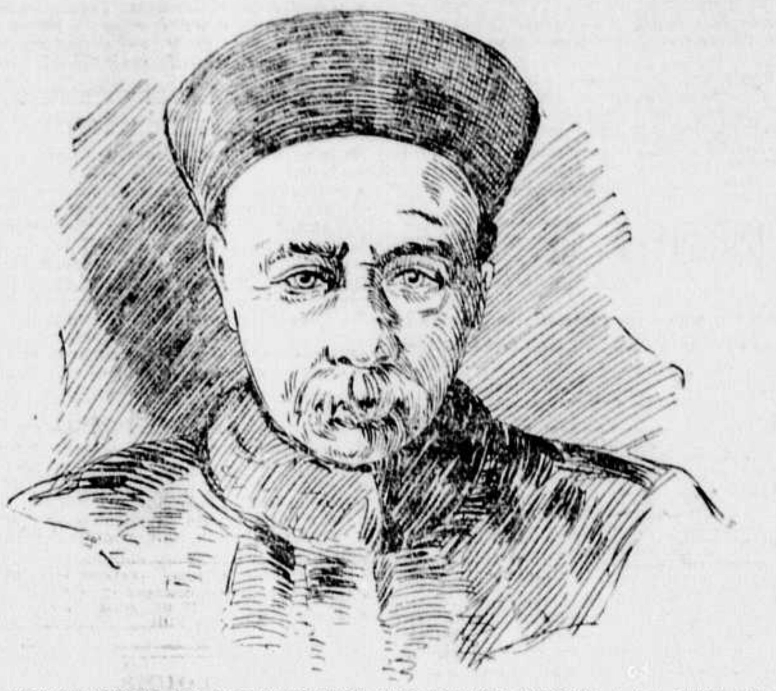

LE PRINCE CHING, UN DES PLUS FINS DIPLOMATES CHINOIS A LA TETE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

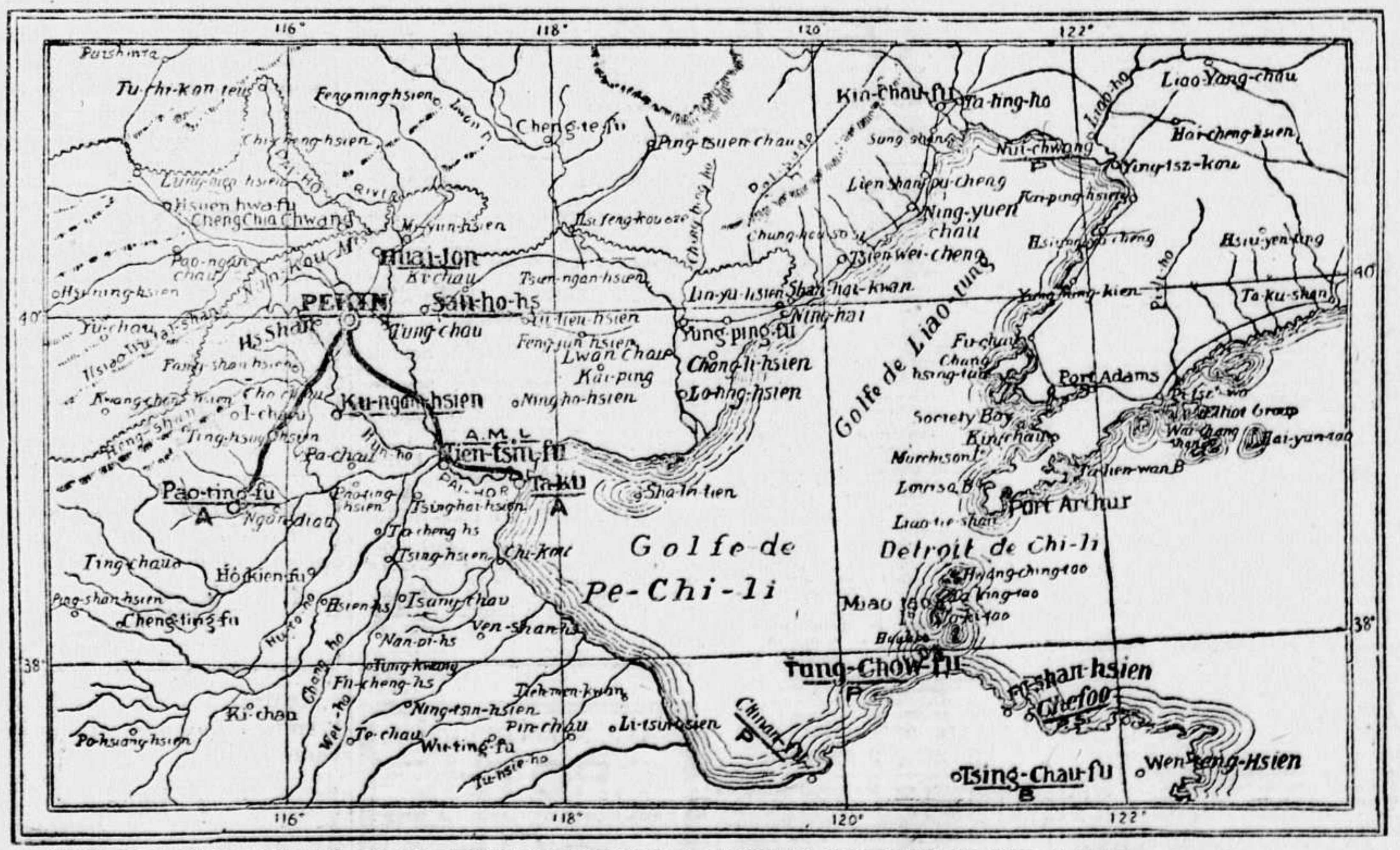

CARTE DE LA CHINE MONTRANT LES VILLES OU SE DEROULERONT LES PRINCIPAUX EVENEMENTS DU CONFLIT ACTUEL

FEU D'ARTIFICE

Sur la Ferme Logan, à l'occasion de notre Fête Nationale

Comme, cette année, il n'y aura pas de concentration générale pour la célébration de notre fête nationale, la section de la Société St Jean-Baptiste de la paroisse de l'Immaculée Conception entend ne pas laisser passer inaperçue cette date, toujours mémorable, sans faire une démonstration. On est à s'organiser, sous la prédence de M. Ed. Nap. Hébert, pour faire un feu d'artifice sur le Parc Logan. On fera appel aux citoyens du quartier St Jean-Baptiste à cette fin.

Les personnes autorisées à demander des souscriptions sont : MM. Lévesque, No 131 rue Rachel ; J. O. Déziel, No 95 rue Rachel ; J. L. Racicot, No 33 rue Rachel, et A. Chaussé, No 31 rue Rachel.

On espère recueillir assez de la générosité des citoyens pour faire une jolie fête locale.

◆

Un auteur très médiocre disait à l'un de ses confrères :

—Je voudrais faire quelque chose que jamais personne n'ait pu faire et qu'on ne fera jamais.

Faites votre éloge, lui répond froidement l'autre en s'éloignant.

GARDE INDEPENDANTE VILLE-MARIE

Résolutions de condoléances

A une réunion des membres de la Garde Indépendante Ville-Marie, sous la présidence de leur commandant, le major Joseph Comte, les résolutions suivantes ont été proposées et unanimement adoptées :

"Que les membres de la Garde Indépendante Ville-Marie ont été douloureusement impressionnés de la perte que vient de subir l'honorable Treffié Berthiaume, dans la personne de sa fille bien-aimée ;

"Qu'ils désirent lui offrir en cette pénible circonstance, l'expression de leurs vives sympathies ;

"Que copie de ces résolutions soit adressée à la famille Berthiaume et transmise aux journaux."

UNE DISTINCTION

Napoléon Lefebvre, condamné en cour du recorder, il y a une dizaine de jours, pour voies de faits, n'est pas M. Napoléon Lefebvre, fils du chef de police de Longueuil.

NOTES MARITIMES

Le "Sarmatian", de la ligne Allan, est arrivé dans le port hier après-midi, à 1 heure, sous la conduite du pilote Tancrède Bouillé. C'est le navire qui avait été amménagé spécialement dans le temps, en l'été de 1878, pour transporter la princesse Louise et son mari, le marquis de Lorne, qui venait d'être nommé gouverneur général du Canada. L'on conserve encore à bord, la chaloupe qui a transporté la princesse et son mari, qui a maintenant hérité du titre de duc d'Argyle.

Le vapeur anglais "Concordia", de la ligne Donaldson, a dû jeter l'ancre au large du cap Race, pour cause d'un bris dans ses machines. Le navire monte à Montréal sous petite pression.

On attend l'arrivée demain matin, du "Cambroman", de la ligne Dominion, qui a quitté Liverpool, le 7 courant. Parmi les passagers se trouvent MM. F. X. St Charles et Flavien J. Granger, deux de nos concitoyens bien connus.

Le rapport de la compagnie Cunard, accuse une recette de 282,133 louis. La compagnie a payé un dividende de 5 pour cent et la somme de 34,248 louis, en assurances. La balance totale portée au compte des profits et pertes, a été de 83,527 louis.

Le capitaine McCallum, du "Philadelphian", de la ligne Leyland, fait rapport qu'il a rencontré en mer la barque "Cleveland", qui avait été abandonnée et était en feu. Le "Cleveland" avait été construit à Québec, en 1873, et voyageait jusqu'à la Norvège.

Sont signalés : les valeurs "Jacona", "Raeburn", "New-England", "Sylvia", "Victoria", "Siberian", "State of Nebraska", "La Bretagne", "Patricia", "Auguste Victoria", et "Kaiser Freidrich".

Le vapeur "Montcalm" est parti de la Nouvelle-Orléans, en destination de Cape Town. Le navire porte à son bord 830 chevaux, destinés à l'armée anglaise, dans le Sud de l'Afrique. C'est le troisième navire qui quitte la Nouvelle-Orléans, avec une cargaison semblable, depuis cinq jours.

◆

POUR L'HOPITAL GENERAL

On a fait les nominations suivantes, hier après-midi, à l'Hôpital Général : Assistant en chirurgie et en pathologie chirurgicale, Dr E. W. Archibald ; président aux admissions, Dr H.B. Cushing ; médecins, Drs B. D. Gillies, F. T. Tooke, C. T. Ballantyne et . A. Baird ; chirurgiens, Drs J. R. O'Brien, W. H. Sutherland, G. Hiebert et J. Jardine ; gynécologiste, Dr T. Turnbull ; ophtalmologiste et laryngologiste, Dr S. H. McKee.

La majorité du personnel reste à l'hôpital.

◆

Toto est en visite chez une dame âgée qui passe ses journées à faire, le plumeau à la main, la chasse au moindre grain de poussière. Et comme il la regarde, un peu étonné, se livrer à cette occupation :

—Je suis sûre, lui dit-elle, que votre maman se donne aussi beaucoup de mal pour épousseter....

—Oh ! non, répond naïvement l'enfant, elle n'est pas maniaque !

COURRIER D'OTTAWA

Une cause de déqualification pour les échevins — La victime des tramways — Les débentures — Notes diverses.

De notre correspondant particulier

Ottawa, 16 — Il y aura 15,000 orangistes, ici, le 12 de juillet, pour la célébration qui se prépare.

—M. J. Morris, rue St Patrice, a payé, hier matin, $2 d'amende, en correctionnelle, pour avoir cassé des fleurs sur la Côte du Colonel.

—Le gouvernement impérial a donné ordre à MM. E. S. Skead, de Hull, et H. S. Conn, d'Ottawa, de lui fournir 1,000 chevaux.

—Le New-York et Ottawa a acheté de M. Archie Stewart, la propriété comprise entre la rivière Rideau et la rue Ste Anne, à l'ouest du chemin Hurdman, et couvrant dix âcres. La compagnie y construira ses gares. On se rappelle que la Compagnie avait acheté du terrain pour cela, près de la gare Centrale, et que, ne pouvant y arriver avec ses chars, à cause du monopole de M. Booth, elle a dû chercher ailleurs.

—L'auditeur Cluff vient de découvrir qu'aux termes de la charte, article 435, les échevins qui ont voté pour les emprunts successifs, qui ont abouti à un excédent considérable des crédits de la ville, aux banques, ont forfait leur mandat et peuvent être déqualifiés. D'après M. Cluff, la ville a emprunté $143,000 de plus qu'elle n'avait le droit d'emprunter cette année.

—A. Majeau et A. Gareau ont été condamnés, à L'Orignal, hier, à $50 d'amende chacun, pour avoir en leur possession du tabac non estampillé. Une autre saisie de ce tabac a été faite chez M. C. Poirier, à Hull, qui subira lui aussi, un procès devant magistrat.

—Quelques détails sur la dépêche laconique envoyée hier, au sujet du pauvre petit malheureux qui a été tué par un tramway. Le petit Roy, âgé de 5 ans, est fils de M. Jos. Roy, avenue Ladouceur, Hintonburgh. Il traversait le pont de la rue Cedar et s'arrêta sur la voie pendant qu'un des lourds tramways de Britannia descendait la côte à toute vitesse. Le garde-moteur Mills appliqua les freins à air comprimé, mais trop tard. L'enfant fut traîné environ 30 pieds, eut le cou cassé, les jambes coupées et le corps déchiré. La voiture d'ambulance a transporté les restes à la morgue Landreville, où l'enquête est commencée.

—Vu la condition actuelle du marché monétaire, le comité des finances à son assemblée, hier soir, a décidé de ne pas vendre maintenant les $245,863 de débentures pour lesquelles des soumissions ont été demandées. Au lieu de se procurer cet argent par le système ordinaire, le comité le prendra sur le fonds d'amortissement et ensuite on le remplacera par l'argent des débentures. Pour l'achat de ces dernières, plusieurs offres ont été reçues.

La Canada Central Loan and Savings Co., a offert $234,411 et intérêt pour des débentures valant $245,863.59 portant intérêt à 3½ pour cent.

La banque Ottawa a offert $234,405 avec intérêt ; Amilins Jarvis et Cie., $233,388. La Western New-York Loan Co. demande $3,000 au pair.

L'échevin Morris dit que toutes les offres sont au-dessous du pair et il ne voit pas pour quelles raisons la ville disposerait de ses débentures dans de telles conditions. Il croit qu'avec la somme de $2,700 la ville peut conserver ses débentures pour plus tard et il termine en proposant une motion dans ce sens.

Le comité partage cette opinion à l'unanimité.

L'échevin Morris dit qu'il y a assez longtemps que la question de fraudes de l'inspecteur Hornidge, du marché By est en suspens, qu'il faut nécessairement la régler. Il veut savoir ce que l'auditeur fait à ce sujet. Le secrétaire Lett a reçu instruction d'écrire à M. Cluff et de lui demander un rapport au sujet de cette affaire.

—M. V. L. Emerson, le chimiste bien connu et inventeur, est à construire ce qu'il dit être le plus rapide automobile qui ait jamais été construit. Il sera mû par l'hydro-carbone, c'est-à-dire par l'explosion du gaz dégagés de combustible liquide. La machine se gouvernera au moyen d'un appareil attaché aux roues de derrière. Il entend développer de 30 à 40 chevaux-vapeur avec son moteur à cylindre double. L'automobile pèsera 1100 livres et pourra aller à 30 milles à l'heure. L'agencement des engrenages sera tel que la vitesse pourra être portée à 60 milles à l'heure et ses accumulateurs n'auront pas besoin d'être rechargés qu'à tous les 150 milles.

—Un incident assez bizarre est arrivé jeudi soir dans la rue Metcalfe. Le constable Murphy était de quart sur cette rue, quand il vit deux individus éteindre une lampe électrique à la porte d'un restaurant. Dans l'obscurité, le policier s'approcha de l'un d'eux qui lui dit : "Je suppose que vous désirez avoir nos noms maintenant ?" et lui donna un papier lui disant qu'il contenait leurs noms. Après avoir rallumé la lampe, le constable s'aperçut qu'il avait reçu un billet de banque de $1.

—Les dentistes de l'Est d'Ontario tiendront leur 21e assemblée anuelle à l'hôtel Union, mercredi prochain. Les séances dureront trois jours.

—Victor Lacasse, qui a assailli et battu W. Scarf, à Billing's Bridge, a été condamné à $25 d'amende et les frais.

—Le R. P. Alexis a été nommé supérieur des Capucins, au monastère d'Ottawa.

—Deux petits garons jouaient ensemble, hier, dans la cour de la maison portant le No 54, rue James. L'un d'eux avait amoncelé à peu près une livre de poudre à canon sur le sol et invita l'autre, Harold Lemoine, à y mettre le feu. Lemoine alluma une allumette et l'approcha de l'explosif, qui déflagra aussitôt. Le petit Harold eut toute la tête brûlée et il souffre depuis des douleurs horribles.

—La princesse Aribert est allée faire une promenade, hier, aux Chats, sur l'Ottawa.

—On s'agite, dans le bas de la rue Bank pour faire acheter par la ville l'ancien parc électrique.

—Alphonse Aubichon, pour vol de $4 chez Gauvin, rue Sussex, a été condamné, hier, à une mois de prison.

—A une réunion des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Aylmer, les officiers suivants ont été choisis : Président, Antoine Moussette ; 1er vice-président, Napoléon Mathé ; 2ème vice-président, Ferdinand Glendon ; secrétaire-archiviste, L. Z. Charbonneau ; assistant secrétaire-archiviste, Alexandre Lavigne ; secrétaire correspondant, Ferdinand Beaupré ; assistant sec.-corr., Geo. Chartier, trésorier, Ovide Cormier ; percepteur, Arthur Malherbe ; assistants percepteurs, Olivier Grenier, Joseph Moussette ; commissaire ordonnateur, Antime Delorme ; assistant comm.-ord., Joseph Graveline ; médecin, J. J. E. Woods. Directeurs : Arthur Chartrand, Edouard Daunais, Jean Bte Rockbume, Xavier Sinclair, Olivier Laframboise, Jean Dorion.

—Les Compagnies d'assurance ont fixé à $32,000 les pertes sur le palais de justice de Hull, qui était assuré à $8,000.

—Il en coûtera $28,384 pour paver la rue Somerset, entre les rues Bank et Bay.

—Sur $3,000 que M. E. Honeywell, de Nepean, réclamait pour sa terre expropriée par l'Electrique d'Ottawa, les arbitres lui en ont accordé $1,143.

—Le comité des travaux recommandera, lundi, au conseil de faire construire une quarantaine d'autres trottoirs en pierre artificielle, dans diverses parties de la ville.

—La montre que M. Hogue s'est fait voler, dans la rue, l'autre soir, par des brigands, a été retrouvée juste à l'endroit où les deux prisonniers, soupçonnés de ce vol, ont été arrêtés.

LE DR LS LABERGE

Sera probablement envoyé au Congrès d'Hygiène de Paris

La construction du nouveau bain de l'Ouest accordée à M. Gravel

La commission d'hygiène et statistiques s'est réunie hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Ames. Le contrat pour la construction du bain de la rue Wellington a été confié à M. Alfred Gravel, au prix de $6,545. Ce fut le seul soumissionnaire accepté, attendu que la seule autre soumission est arrivée cinq minutes après l'heure.

Comme le comité n'avait que $5,500 à sa disposition, on a résolu de demander $1,000 de plus aux finances.

Le Dr Laberge a soumis son rapport de règlement relativement à l'enregistrement des naissances, au bureau de santé. "La Presse" a déjà publié ce document, "in extenso."

On a décidé aussi de demander $300 au conseil pour permettre d'envoyer le Dr Laberge représenter la ville au congrès international d'hygiène, qui doit s'ouvrir à Paris, le 10 août.

La séance a été ajournée ensuite, après la signature des mandats.

300 douzaines de

Gants de Kid

Dans toutes les nuances pour dames, valant $1.35, à écouler à......... 79c

BERNIER & WEST

Coin Ste Catherine et Université

Charpentiers

On demande des charpentiers pouvant poser des solives et des planchers.

Se présenter de bonne heure lundi matin à la bâtisse que l'on érige sur la rue Ste Catherine, entre les rues Drummond et de la Montagne. 190—1

Immeubles à Vendre

OU A ECHANGER

RUE SHERBROOKE, coin Guy — 2 magnifiques lots à bâtir, mesurant chacun 48 pieds 6 pouces de front par 161 pieds de profondeur.

RUE DE LA MONTAGNE, près de la rue Osborne, 4 lots à bâtir, mesurant chacun 27 pieds de front par 125 pieds de profondeur et 1 lot de 31 pieds de front par 88 pieds de profondeur.

RUE SAINT-JACQUES, près de la rue Canning, 1 lot à bâtir mesurant 44 pieds de front par 128 pieds de profondeur.

RUE SAINT-ANTOINE, coin de la rue Canning, 1 lot à bâtir mesurant 49 pieds de front par 135 pieds de profondeur.

RUE NOTRE-DAME, Nos 1506 à 1510, terrain de 84 pieds de front par 91 pieds de profondeur, avec bâtisse en pierre à 2 étages et hangars.

RUE PARTHENAIS, Nos 268 et 270, maison en brique à 2 étages, 3 logements.

— AUSSI —

RUE SAINT-VINCENT, cette superbe propriété connue sous le nom de

HOTEL RICHELIEU

L'hôtel est loué et donne un bon revenu.

LACOSTE & MASSON

COMPTABLES

Chambres 42 et 43, bâtisse de la banque du Peuple

97 rue St Jacques, Montréal

26,30,2,6,9,13,16,20

CHANCE DE VENDRE DES

IMMEUBLES

Nous désirons acheter environ 50,000 pieds carrés de terrain près du square Viger. Les bâtisses ne sont pas un obstacle. Le prix doit être modique.

H. JOSEPH & CO.,

16 rue St Sacrement. 190—1

A LOUER

Magasin à différentes bonnes localités, ainsi que beaucoup de maisons de Ville et Banlieue

S'adresser à

ARTH. C. BOURASSA & CIE,

26 Rue St Jacques

274—s—n

Trestler, Globensky & Martel,

DENTISTES.

Sont déménagés à leur ancien bureau, No 2 Rue Saint-Denis, coin Craig, Montréal.

Tél. Main 1566

189—2

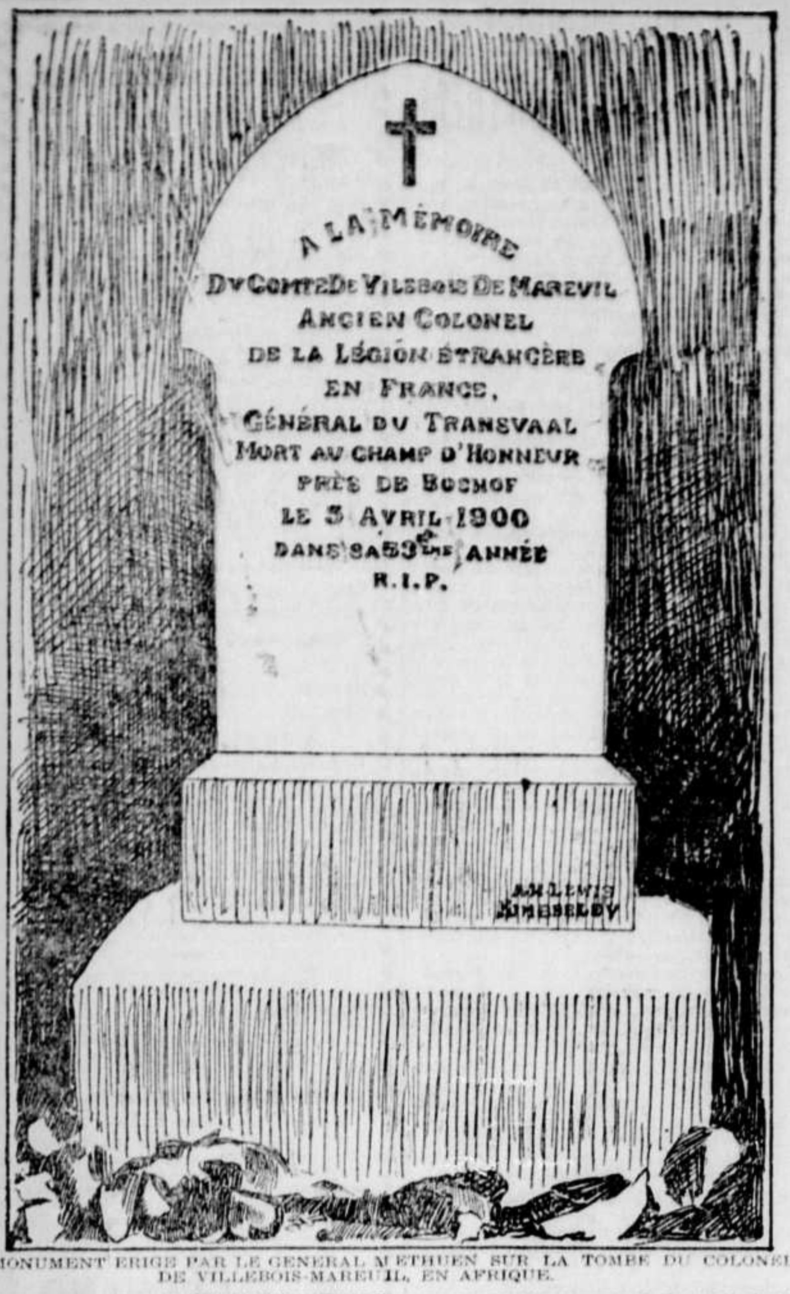

MONUMENT ERIGE PAR LE GENERAL METHUEN SUR LA TOMBE DU COLONEL DE VILLEBOIS-MAREUIL, EN AFRIQUE.

LE SERPENT.—Mes enfants, nous allo descendre une côte raide ; donc.

Attention, tenez bien la queue et tous su la même ligne, ça va rouler.

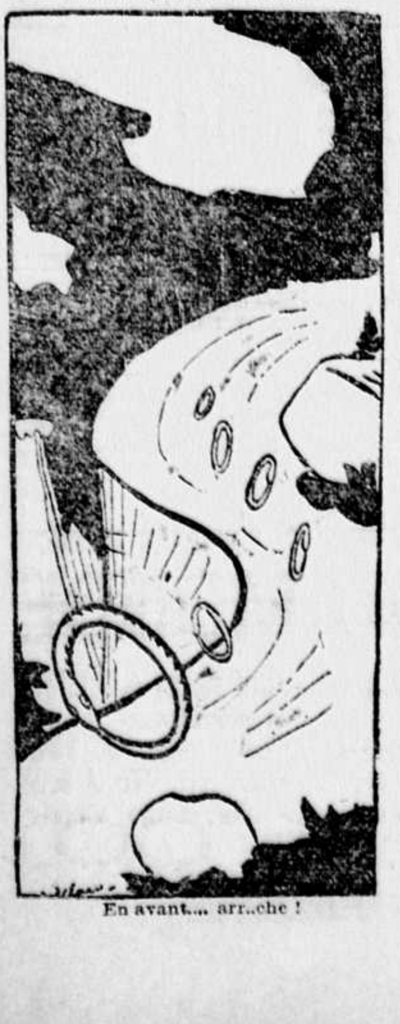

En avant... arr..che !

LE FONDS PATRIOTIQUE

Les bénéfices de la soiree du 26 avril se chiffrent à $287.50—Lettre du lieutenant-gouverneur

M. Machin, trésorier honoraire de la division de Québec pour le fonds patriotique, a envoyé une lettre à M. F. L. Béique, accusant réception de la somme de $287.50, profits de la soirée donnée au Monument National pour venir en aide aux blessés d'Afrique.

D'un autre côté, voici la lettre reçue de la part du lieutenant-gouverneur Jetté :

11 juin 1900.

Monsieur F. L. Béique, président, Association St Jean-Baptiste, Montréal.

Moncher M. Béique,

Monsieur Machin me confirme votre lettre du 8 courant, il a reçu le chèque de $287.50 que vous lui avez transmis.

Comme président honoraire du comité provincial du Fonds patriotique, je vous remercie ainsi que la Société Saint-Jean-Baptiste et tous ceux qui ont pris part à l'organisation de la soirée du 26 avril, des efforts que vous avez dû faire pour obtenir ce résultat qui, dans les circonstances, est extrêmement satisfaisant.

Agréez l'assurance de ma sincère amitié.

L. A. JETTE.

A L'UNIVERSITE LAVAL

Noms des étudiants en droit qui ont subi leur baccalauréat avec succès

Les différents prix

Les étudiants en droit de l'Université Laval viennent de terminer leur année scolaire. La plupart d'entre eux ont subi de brillants examens. Ci-suit la liste des diplômes et des prix qui ont été conférés aux futurs dicipies de Thémis.

DIPLOMES DE LICENCIES

MM. St Cyr, J. F., avec grande distinction ; Cinq-Mars, Alex., avec grande distinction ; Desbois, D. L., avec distinction ; Biron, Edouard ; Morin, A. Zénon ; Robert, J. Léo ; Pigeon, A. ; Fauteux, André.

DIPLOMES DE BACHELIER

MM. Hébert, Ernest ; Lévesque, L. E. ; Bisaillon, H. ; Ste Marie, W. ; Mayrand, Geo. ; Patterson, W. ; Rainville, H. ; Marceau, L. ; Béique, L. ; Béliveau, A. ; Décary, E. R. ; Jodoin, T. ; Desmarais, O ; Leduc, A. L. ; Taillefer, A.

PRIX

PRIX DES PROFESSEURS, Bourse de $40

Prix : — M. D. L. Desbois.
Accessit : M. Alex. Cinq-Mars.

Prix des anciens élèves anglais donné par MM. Campbell, Meredith et Allan.

Prix : M. Alex. Cinq-Mars.
Accessit : M. D. L. Desbois.

Prix Joël Leduc, Bourse de $20.

Prix : M. E. Beaulieu.
Accessit : M. J. Langlais.

Le Parc de Cartierville, fermé au public

Il est rumeur que les propriétaires du Parc Cartierville, au terminus du chemin de fer électrique, ont définitivement fermé le Parc. Les habitués du Parc et les visiteurs de cet endroit en sont fort désappointés.

FÊTES JUBILAIRES

Au Couvent de Lachine

Réunion des anciennes élèves, le 26 juillet prochain.

La Mère Supérieure prie les anciennes élèves qui ne lui auraient pas encore envoyé leurs adresses, de vouloir bien se compter pour invitées, aux "Fêtes" et de lui envoyer leurs noms.

CURATEURS

MM. Gagnon et Caron, comptables, Montréal, ont été nommés curateurs à la faillite de Léonidas Gagnon, marchand, de St Célestin, comté de Nicolet.

—Du samedi et dimanche au lundi, excursions à bas prix, gare Windsor par chemin de fer Saint-Laurent et Adirondack, à Châteauguay, Woodlands, Beauharnois, Valleyfield, aussi du samedi au lundi, excursions à Huntingdon, Malone et les montagnes Adirondack. Détails, gare Windsor ou W. F. Egg, 129 rue Saint-Jacques.

Vous vous plaignez du manque d'appétit?

Faites usage du "SALINA," que prépare le Dr Ed. Morin. Ce sel effervescent est un apéritif doux et agréable, opérant à merveille. Prenez-en quelque temps pour vous en bien convaincre.

s-n

LES TRAMWAYS

La commission de la voirie décide d'ajouter une nouvelle ligne rue St Timothée, ou rue Wolfe

La plus grande partie de la séance de la commission des chemins a été employée à discuter avec les autorités de la compagnie des tramways les détails du nouveau service qu'on a décidé de lui demander.

M. Wanklyn, gérant général de la compagnie, déclare au comité que l'arrangement présenté par lui, il y a quelques semaines, a été tellement modifié devant le comité, qu'il devient réellement impossible, pour la compagnie, d'en accepter les clauses, surtout pour ce qui concerne le service de nuit. Il ne croit pas qu'il soit raisonnable de faire donner à la compagnie un service de cinq minutes, de 8 heures du soir, jusqu'à minuit. M. Wanklyn trouve aussi exorbitant que l'on exige un service de deux minutes, rue Saint Denis. Tant de tramways sur la voie deviendraient plutôt une nuisance.

A une question de l'échevin Martineau, M. Wanklyn répond que la plus grande difficulté est certes le service de nuit. Actuellement, la compagnie n'est tenue qu'à un service de dix minutes après 8 heures du soir. Cependant, lorsqu'il y a des spectacles ou des assemblées, on ajoute toujours des tramways supplémentaires.

M. Wanklyn admet que le service de la rue Amherst pourrait être meilleur, mais il faut compter avec l'étroitesse de cette rue. Il n'est pas impossible d'y donner un service de quatre minutes et peut-être de trois. Cependant, il ne serait pas raisonnable, ajoute-t-il, de traduire les autorités de la compagnie devant les magistrats, si le service n'y avait pas toujours une précision mathématique.

M. Macdonald, surintendant, donne aussi d'autres renseignements sur la circulation des tramways, et s'applique à montrer que la compagnie a souvent fait d'elle-même plus qu'elle n'était tenue par son contrat. Ainsi, elle a donné un service de deux minutes et demie sur les principales lignes.

Finalement, le comité décide de donner à la compagnie permission de poser une autre voie ferrée, rue Saint-Timothée, ou rue Wolfe, si la chose est plus pratique, afin d'améliorer le service de la ligne Amherst. On décide aussi que la compagnie ajoutera cinq tramways au service de l'avenue de Lorimier.

La discussion sur le service de nuit est ajournée à lundi après-midi.

NOUVELLES DE SOREL

Pèlerinage — Le chemin de fer de la Rive Sud—Le service des postes—Notes.

De notre correspondant particulier

Sorel, 16 — M. le Dr Latraverse est à orner sa résidence d'une magnifique véranda.

—M. Gélineau occupera prochainement la magnifique résidence de feu M. A. N. Gouin, qu'il a louée.

—Les bancs de l'église qui ne seront pas payés le 23 au soir, seront vendus le 24, pour le prochain semestre.

—M. Emery Boucher a fait le transport de sa licence d'encanteur à M. Martial Charland, qui est aujourd'hui le seul encanteur licencié pour le district de Richelieu.

—L'hôtel ci-devant occupé par M. André Lavallée, sur la rue de la Reine, a été vendu mercredi et adjugé à Mme Vve Langevin, pour la somme de $850. Cette propriété, lors de sa construction, a coûté $5,000.

—Le pèlerinage annuel organisé par M. le curé Bernard, de Sorel, et des paroisses en remontant le Richelieu, jusqu'à Beloeil, aura lieu à Ste Anne de Beaupré, le 23 juillet prochain.

—A commencer de samedi, le 23 du courant, le train du chemin de fer de la Rive Sud, quittera Montréal, gare Bonaventure, pour Sorel, le samedi seulement, à 4.45 heures p.m.

—Le département des postes vient d'émettre des petits livrets contenant 12 timbres de 2 cts, protégés par du papier huilé pour les empêcher de se coller. Ces livrets se vendent 25 cts.

—L'ancienne maison habitée longtemps par M. J. Rouleau, située coin des rues Charlotte et Elizabeth, a subi des réparations tellement importantes qu'elle est méconnaissable.

—Un agent de la société protectrice des animaux, de Montréal, était ici jeudi. Il a ordonné à quelques personnes d'avoir à ne plus se servir de leurs chevaux qui sont malades ou estropiés, de les faire soigner et de les mettre en pâturage pour quelque temps, sinon qu'ils seraient abattus. Il a fait des plaintes contre plusieurs personnes qui ont été condamnées par M. le magistrat, vendredi matin.

—Le fameux Wm. Dégré est en froid avec sa femme, qu'il a fait arrêter par la police. Sur la demande de la femme, le magistrat l'a condamnée à quitter la ville, ce qu'elle s'est empressée de faire.

—De temps en temps, la fanfare du collège du Sacré-Coeur nous donne de jolis concerts sur le kiosque du Parc Royal. Nous félicitons les jeunes musiciens et en particulier leur excellent professeur, le Rév. Frère Théodule, C. S. C., pour la blle musique dont ils nous gratifient. La corporation devrait faire poser le gaz, sur le kiosque pour que les musiciens aient de la lumière quand ils nous font le plaisir de se faire entendre.

—Vendredi matin, Mme la mairesse C. O. Paradis a fait cadeau d'un nouveau héritier à son mari.

—M. Arthur Valois, de Ste Thérèse, nouvellement reçu médecin, était en ville jeudi, pour rendre visite à une de ses cousines, religieuse de la Congrégation de Notre-Dame, Soeur St Gaëtan.

—Mardi, à l'hôtel de ville, grande représentation dramatique et musicale, par les élèves du collège Mont St Bernard. Le lendemain, dans la même salle, distribution des prix aux élèves de cette institution.

—On n'entend plus parler de la construction des quais et élévateur. Pourtant la session du Parlement fédéral achève. Est-ce qu'il n'y aura rien de voter pour ces travaux ? Pourtant le gouvernement a promis $100,000, du moins M. Bruneau, M.P., l'a dit.

—Sur la demande de M. Hy. Beauchemin, le gérant général de la compagnie du chemin de fer de la Rive Sud, M. Vallée, l'inspecteur des chemins de fer de la province de Québec, est venu à Sorel, hier, faire l'inspection du chemin de la Rive Sud, depuis Sorel jusqu'à Yamaska, qui doit être ouvert pour les convois de passagers et de fret, dimanche, le 17 du courant. Le rapport est très satisfaisant.

IMPORTANTE CAPTURE

Washington, 16 — Le général McArthur fait rapport ce matin, au Bureau de la Guerre, de la capture importante d'un chef philippin.

"Manille, 15 — Le général Macabulos, avec huit officiers, 124 soldats et 124 carabines, s'est rendu au colonel E. H. Liscum, du neuvième régiment d'infanterie à Tarlac, ce matin.

"Macabulos est le plus important et le dernier des chefs insurgés dans Tarlac et Pangaseram.

"(Signé) McARTHUR."

PROGRAMME DE $2

Le programme de dimanche prochain, au Parc Sohmer, vaut certainement $2.00 ; cependant, le prix d'entrée n'est que de 10 cents.

PAS DE REPONSE ENCORE

Constantinople, 16 — La légation américaine n'a pas encore reçu de réponse à sa note adressée au gouvernement de la Porte, le 21 mai, relativement à cette question d'indemnité et M. Lloyd C. Griscon, le chargé d'affaires, fait des représentations verbales au gouvernement et le presse pour un règlement de la question.

LA FAMILLE DEMONTIGNY

La question du bonus remise à la prochaine séance de la commission des finances

Il est recommandé que les Chinois ne paient que $25 de taxes, l'année prochaine

La question de la licence des buanderies chinoises a été de nouveau discutée, hier après-midi, par le comité des finances et une résolution a été adoptée recommandant une réduction de la taxe si toutefois la chose peut se faire d'une manière légale. Pour s'assurer de la chose les avocats de la ville seront consultés.

La question a été ramenée sur le tapis par une requête du Dr Thompson, missionnaire protestant de la colonie chinoise demandant que l'impôt soit réduit à $25.

L'échevin Brunet fait remarquer que la question a déjà été réglée favorablement par le comité, mais que le conseil a refusé d'approuver sa décision. Il est vrai qu'il peut y avoir reconsidération, mais le règlement devra être amendé et il ne pourra être appliqué avant l'année prochaine, d'après une disposition de la charte.

On consulte celle-ci et on constate qu'effectivement l'échevin Brunet a raison. On décide alors d'attendre l'avocat de la ville afin de le consulter sur ce point, mais tout de même sur proposition de l'échevin Ekers, il est résolu de recommander au conseil de réduire la taxe, en 1901. En attendant les Chinois devront payer $50 cette année.

L'échevin Ames présente un rapport de la commission d'hygiène demandant qu'un montant de $240 soit accordé sur le fonds d'emprunt pour acheter les instruments et appareils dont on a besoin au laboratoire de l'inspection du lait. Cette demande est accordée, ainsi qu'un crédit de $200 à la même commission pour acheter la formaline dont on se sert comme désinfectant.

L'échevin Lamarche expose que les membres de l'Association des Maîtres-Plombiers doivent visiter notre ville vers le 27 du mois courant, et qu'il serait désirable de leur faire une réception civique. Il demande qu'un crédit soit voté pour cette fin.

Le président répond favorablement à cette demande et une sous-commission est nommée pour s'entendre avec le maire relativment aux détails de cette réception.

L'échevin Sadler fait rapport, au nom de la sous-commission des finances, qu'un surintendant à l'Hôtel de Ville devrait être nommé et qu'on devrait lui confier la charge de voir à l'entretien de la bâtisse d'une manière générale et de diriger les employés préposés. Il recommande M. Drouin, mécanicien, à l'emploi de la corporation, pour remplir ces fonctions. M. Drouin relèverait exclusivement de la sous-commission et toute l'autorité nécessaire lui serait donnée. Le rapport est adopté.

L'échevin Faucher attire l'attention de la commission sur une poursuite qui a été intentée contre un contribuable pour le paiement de sa taxe d'eau plusieurs jours avant qu'on lui ait donné avis de cette poursuite. L'action a été prise le 8 de juin et l'avis est daté du 11 du même mois. L'échevin Faucher demande comment ces choses-là peuvent se faire. Une très longue discussion s'ensuit. M. Arnoldi, assistant trésorier, est appelé, ainsi que M. Coyle, avocat chargé de la collection ; on fouille les livres et les documents, on demande force explications, puis tout finit par l'ordre donné à qui de droit de s'assurer, avant de poursuivre, que les intéressés aient reçu les avis qui leur ont été adressés.

Comme il y a actuellement plusieurs réclamations pendantes entre le gouvernement provincial et la ville, le trésorier, à titre de renseignement, présente le rapport suivant montrant ce que le gouvernement a payé en fait de taxes d'eau en 1899. Voici :

Bureaux, $63.50 ; gardien, $18.50 ; bureaux de police, $16 ; bureau de police, $6 ; bureau d'enregistrement, $58 ; gardien, $7.50 ; palais de justice, $2,054 ; cour de circuit, $78 ; prison $750 ; total, $3,043.50.

L'échevin Martineau fait remarquer à ce sujet que le loyer payé pour la Cour de Circuit est de $9,000 et que $78 ne représente certainement pas 7½ p. c. de ce loyer.

A la demande de l'échevin Martineau, il est résolu de remettre au Pacifique son dépôt de $10,000, fait pour assurer la construction de la passerelle de la gare Viger, vu que cette passerelle est faite actuellement.

La question de l'octroi d'un bonus à la famille de feu le recorder de Montigny est remise à la prochaine séance. L'auditeur a soumis à ce sujet un rapport indiquant les salaires et les boni qui ont été payés aux chefs de départements depuis 1881.

On ajourne après quelques affaires de routine.

EN AFRIQUE ORIENTALE

Londres, 16 — L'on vient de recevoir des rapports de l'expédition Whitehouse-Harrison, en Abyssinie, qui est retournée saine et sauve à Mombassa, sur la côte orientale d'Afrique, le 10 juin. Ces rapports démontrent que les explorateurs ont trouvé les districts environnant les lacs Rudolf et Stéphanie complètement déserts, ce qui fait croire que les habitants sont morts ou ont abandonné le pays. On ajoute que les Kraals étaient remplis de squelettes.

Belle cérémonie religieuse

A l'église St Patrick, à Québec, le 27 mai dernier, Monsieur J. D. Hambrick, machiniste, qui épousa, le 11 août 1899, Mademoiselle Délia Desjardins, renonçait à la religion protestante, pour se faire catholique. La cérémonie eut lieu au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, et fut présidée par le Rév. Père Bainé, qui, le même jour, bénit leur mariage.

M. Dr Tremblay, de Québec et madame J. O. Desjardins, de Montréal, servaient de parrain et de marraine à M. Hambrick.

Le Parc de Cartierville, fermé au public

Il est rumeur que les propriétaires du Parc Cartierville, au terminus du chemin de fer électrique, ont définitivement fermé le Parc. Les habitués du Parc et les visiteurs de cet endroit en sont fort désappointés.

FONDS PATRIOTIQUE

Les souscriptions au fonds patriotique se chiffrent aujourd'hui à $12,430.60.

EXHIBITION DE FLEURS

La Société d'Horticulture de Montréal donnera une exhibition gratuite de fleurs, cette après-midi, à Piedmont, sur le terrain de Mme John H. R. Molson, en haut de la rue Durocher.

DISTRIBUTION DE PRIX

La distribution des prix de l'école Wykeman, de Westmount, a eu lieu, jeudi soir, sous la présidence du prof. Archibald McGoun.

CEREMONIE FUNÈBRE

Les membres du 3ème régiment des Carabiniers Victoria assisteront à une cérémonie funèbre, à l'église méthodiste de la rue Sherbrooke, en mémoire de leur camarade, le soldat G. H. Bolt, mort en Afrique.

JOLI HERITAGE

Selon les dernières volontés de feu M. J. B. Bond, de Montréal le collège diocésain de théologie de Montréal, hérite de cinquante parts dans la Banque de Commerce.

LA GREVE

Nouveaux attentats de la part des grévistes

Saint-Louis, 16 — Le calme apparent qui régnait à Saint-Louis, n'a pas duré longtemps et voici qu'on signale de nouveaux attentats de la part des grévistes ou de leurs partisans. Un tramway de l'embranchement de Baden a été à moitié démoli par l'explosion de ce qu'on suppose être une cartouche de dynamite, et le mécanicien, a reçu quelques blessures légères. Un tramway de la ligne d'Oliver Street, en passant à l'angle de la 21e rue, a fait éclater une cartouche de dynamite qui l'a fort endommagé ; le bruit de l'explosion a réveillé tous les habitants du quartier. Enfin, à l'intersection de Broadway et de Talcott avenue, la foule a attaqué à coups de pierres un tramway, faisant le service de la poste fédérale, les vitres en ont été brisées. La foule a tiré également quelques coups de revolver, mais personne n'a été blessé.

JOE MARTIN

Il donne sa démission et M. Dunsmuir est appelé à former un cabinet

Victoria, 16 — L'hon. Jos. Martin a résigné, et le nouveau premier, James Dunsmuir, sera assermenté aujourd'hui.

M. Dunsmuir a été recommandé par M. Martin, et fut chargé par le lieutenant-gouverneur de former un cabinet.

Le nouveau cabinet sera formé sans distinction de partis.

Dans la récente campagne, M. Dunsmuir était l'un des membres les plus en vue de l'opposition. Il est le fils de feu Robert Dunsmuir, et est âgé de 45 ans. Il est intéressé dans d'immenses entreprises commerciales et financières. Il fut le premier député à la Législature d'Ontario pour Comax, en 1898, et, à la dernière élection, fut élu dans Nanaimo-Sud.

La nouvelle a causé la plus grande surprise ici, où tous les hommes politiques attendaient avec impatience la fin de la crise.

LA NATATION

A l'Ile Ste Hélène

Le club de la nage, Montréal, entre, cette année, dans sa vingt-cinquième année d'existence. Ce club ne croit pouvoir mieux fêter cet anniversaire mémorable qu'en développant ce sport qui, plus que tout autre, joint l'utile à l'agréable. Pour arriver à son but, il a pensé à créer l'émulation chez ses membres par des concours hebdomadaires. Les vainqueurs recevront pour leurs efforts des cuillers en argent "Souvenir."

Le premier de ces concours aura lieu aujourd'hui.

Programme du jour:
100 verges pour juniors.
220 verges pour seniors.
Plongeon pour seniors.

LE DEFALCATAIRE WILSON

Il est recommandé à la clémence de la cour

Toronto, 16 — La cause de la couronne contre Georges M. Wilson, le commis défalcataire de la Banque des Marchands, a été terminée cette après-midi et l'avocat a fait son adresse au juge.

M. Wallace Nesbitt, C. R., prétendit qu'aucune preuve n'a été faite relativement au vol de $10,000. Quant à l'admission de faux, il a demandé la clémence de la cour, en considération de la famille de Wilson.

Le juge Kingsford a réservé le jugement sur la charge du vol jusqu'à lundi.

La police a abandonné l'espoir de retracer le fameux paquet volé et la banque aussi.

L'ILE D'ANTICOSTI

Le "Globe" de Londres suggère au gouvernement d'annuler la vente de l'Ile à Menier

Toronto, 16 — "L'Evening Telegram" publie la dépêche suivante :

Londres, 16.

Le "Globe" discutant aujourd'hui l'achat de l'île d'Anticosti par M. Menier et l'éviction des colons de Fox Bay, dit que l'achat de l'île par un étranger fut un tort que l'on aurait jamais dû permettre et que le seul moyen de résoudre la difficulté serait pour le gouvernement du Dominion de passer une loi laconique annulant la vente.

CHEVAUX POUR L'ARMEE

Nouvelle-Orléans, 16 — Le navire anglais Cervona est parti pour Cape Town, Afrique du Sud, aujourd'hui, avec 875 chevaux pour l'armée anglaise.

NOS INGENIEURS CIVILS EN FRANCE

Paris, 16 — Hier, la société des ingénieurs civils de France a donné sa première réception aux délégués des associations scientifiques étrangrées.

Parmi ceux qui étaient présents se trouvaient des représentants des sociétés de New-York, Philadelphie, Boston, Chicago, St Louis, Kansas City, Détroit, Cleveland, Montréal et Toronto.

LES MEDAILLES A L'EXPOSITION

Paris, 61 — Les artistes peintres américains ont remporté cinq médailles d'or en prix à l'exposition de 1900.

Les heureux sont : MM. Alexander, Paris ; E. A. Abbey, Londres ; Winslow Homer, Abbott et Cecilia Beaux, des Etats-Unis.

SALON D'OPTIQUE
GROTHE
ESSAI GRAT[illegible] DE LA VUE

Verre de 1re qualité, la paire... $1.00
Verre de 2me qualité, la paire... 50c
Verres combinés... $2.00

1341-1343 STE CATHERINE,
178—s—n PRES PLESSIS.

DEBENTURES A VENDRE
Ville de Windsor Mills, Québec

Des soumissions cachetées, marquées "Soumissions pour Débentures", seront reçues par le soussigné, jusqu'à 8 heures p.m., Mardi, le 26 juin 1900, pour l'achat des deux émissions de débentures de la Ville de Windsor Mills, ci-après mentionnées, datées du 30 juin 1900, et payables au porteur à La Banque Nationale, à Sherbrooke, à savoir : 100 débentures de $580.70 chacune, comprenant l'intérêt à 4 pour cent et le fonds d'amortissement, rachetables deux par année, le premier jour de mai et novembre, émises suivant le règlement No 10, autorisant un emprunt de $25,000, pour construire un aqueduc, — et 100 débentures de $348.42 chacune, comprenant l'intérêt à 4 pour cent et le fonds d'amortissement, rachetables deux par année, le premier jour de mai et novembre, émises suivant le règlement No 17, autorisant un emprunt de $15,000, pour construire des égouts et aussi pour aider à la construction de l'aqueduc et à l'achat d'appareils contre le feu.

On ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions. Elles seront reçues pour une émission ou les deux.

Autres renseignements donnés à demande.

J. A. BEGIN,
Secrétaire-Trésorier.

Windsor Mills, Qué., 7 juin 1900. 12.16

Le Grand Magasin Départemental de la Partie Ouest.

O. LEMIRE & CIE,
1163 Saint-Jacques
COIN FULFORD.

VENTE SPECIALE
—DE—
LUNDI

Habits en galatea pour garçons, pour la vente de lundi
87c
Valeur, $1.25

25 doz. de corsets d'été, pour lundi
21c
Valeur, 40c.

35 pièces de challie (assortis de couleur), pour la vente de lundi, la verge
5c
Valeur, 10c.

150 pièces de coton carreauté, pour lundi seulement
4½c
Valeur 10c.

2,000 Coupons d'Etoffes à Robes en indiennes, réduit pour la vente spéciale de lundi.
Lundi seulement 25 p. c. d'escompte.

45 douzaines de nouvelles Blouses, la plus haute nouveauté de New-York, avec insertions en dentelles et de broderie, pour la vente spéciale de lundi......
$1.98
Valeur, $3.00

5 douzaines de Sailors en paille pour enfants, pour la vente spéciale de lundi,
24c
Valeur, 40c

10 douzaines de Parasols pour dames, pour la vente spéciale de lundi....
60c
Valeur, $1.25

45 doz. de chemises pour hommes (négligé), pour la vente de lundi
73c
Valeur, $1.25

500 boites de savon (3 morceaux dans 1 boite) pour lundi, la boite, seulement
6c
Valeur, 10c.

10 caisses de bonnes épingles, pour lundi, le paquet, seulement
1c
Valeur, 4c.

O. Lemire & Cie
1163 St Jacques,
Coin Fulford.

Argent Comptant | Où tous les chars correspondent. | Un Seul Prix

Votre Habillement

Léger pour la vacance n'est pas ordonné—nos étoffes nouvelles sont arrivées—elles sont d'une fraîcheur et d'une élégance remarquables—notre choix est grand,—nos ouvrages sont garantis—pas d'homme qui confectionne nos habits, nos couturiers seulement—la coupe est celle d'un artiste en cette ligne. Ne négligez pas, venez nous voir.

N. LEVEILLE,
Marchand-Tailleur Fashionable
138½ Rue St Laurent
MONTREAL

TAILLEURS

POUR FAIRE UN COURS DE COUPE COMPLET, POUR CHANGER DE METHODE, OU POUR VOUS PERFECTIONNER DANS VOTRE PROPRE SYSTEME, ALLEZ A L'INSTITUT DES TAILLEURS, 4 RUE ST LAURENT, COIN DE LA RUE CRAIG.

LE SEUL ETABLISSEMENT DE CE GENRE AU CANADA.

UNE VISITE OU DEMANDEZ NOTRE 'CATALOGUE DES TAILLEURS."
9,11,12,13,14,16

Un Beau Teint
Gratis

Le Face-Bleach, renommé dans le monde entier, de Mme A. Ruppert, ne coûte presque rien.

Peu importe les taches que vous avez sur la peau, le Face-Bleach vous donnera un teint parfait.

Madame A. Ruppert dit :

"Je sais qu'un grand nombre de dames aimeraient à essayer les mérites de mon Face Bleach, mais qui, à cause du prix, $2 la bouteille, ou trois bouteilles pour $5, ont quelque peu hésité à dépenser ce montant pour se convaincre de son excellente qualité. Par conséquent, durant ce mois, je briserai avec mon habitude ordinaire, en offrant à tout le monde, une bouteille d'essai, contenant une quantité suffisante pour montrer qu'il possède toutes les qualités que je lui attribue, pour 25 cents la bouteille.

Toute personne qui lira ceci peut m'envoyer 25 cents en timbres ou en argent, et je lui enverrai une bouteille d'essai de mon Face Bleach renommé dans le monde entier, soigneusement empaqueté dans une enveloppe ordinaire, cachetée, tous frais payés d'avance.

Une chance d'essayer un remède aussi célèbre à un prix aussi minime vous est rarement offerte, et je suis convaincue que les personnes qui liront ceci en profiteront immédiatement, car cette offre ne sera pas répétée.

Mme A. Ruppert est connue depuis au delà de vingt ans comme la plus célèbre spécialité pour le teint.

Elle est sans égale dans son art et occupe la première place : des milliers de personnes ont imité sa préparation, mais personne n'a pu lui faire concurrence avantageusement. Le Face Bleach n'est pas un nouveau remède non éprouvé, car, depuis des années, les personnes les plus distinguées en font usage, et pour faire disparaître les teints hâlés, basanés, jaunâtres, les taches de rousseur, les boutons à tête noire, l'eczéma, boutons, la rugosité et la rougeur de la peau, et pour éclaircir et embellir le teint, il est sans égal. Il ne fait aucun tort à la peau la plus délicate.

Le merveilleux changement qui s'opère après quelques applications est des plus apparents, car la peau reprend son éclat naturel, douce, claire et blanche, exempte de toute impureté et taches. Il ne peut pas faire défaut, car il agit de façon à enlever les impuretés de la peau sans les recouvrir et est invisible pendant qu'on en fait usage.

C'est la seule préparation qui ne manque jamais de donner pour toujours un beau teint.

Pour le moment, j'enverrai comme je le dis ci-dessus, une bouteille d'essai de mon Face Bleach à toutes celles qui m'enverront 25 cents en timbres ou en argent. Le livre de Mme A. Ruppert, "How to be Beautiful," qui contient plusieurs sujets intéressants pour les dames, sera envoyé gratuitement par la poste sur demande.

Adressez toutes vos lettres à

MADAME A. RUPPERT,
6 East 14th St., New-York.

Les célèbres spécialités pour le teint de Mme Ruppert sont en vente à Montréal, chez John Murphy & Co., 2343 rue Ste Catherine.

170—MS—n

Envoyé Gratis
AUX HOMMES

Un Remède des plus remarquables qui ramène promptement la vigueur perdue chez les Hommes.

Un paquet d'essai gratuit envoyé par la poste à tous ceux qui écriront.

Des paquets d'essai gratuits du plus remarquable remède seront expédiés par la poste à tous ceux qui écriront au State Medical Institute. Ils ont guéri tant d'hommes qui, pendant des années, avaient lutté contre les souffrances mentales et physiques dues au manque de virilité que l'Institut a décidé de distribuer gratuitement des paquets d'essai à tous ceux qui écriront. C'est un traitement domestique et tout homme souffrant de faiblesse, résultant d'erreur de jeunesse, perte prématurée de force et de mémoire, faiblesse dorsale, peut maintenant se guérir chez lui.

Le remède semble produire des effets particulièrement bienfaisants et agir directement sur les parties affectées, donnant la force et le développement où ils sont nécessaires. Il guérit tous les maux et troubles dus à l'abus des lois naturelles et il a remporté un succès complet dans tous les cas. Une demande adressée au State Medical Institute, 752, Edifice Elektron, Ft Wayne, Ind., disant que vous voulez avoir les paquets d'essai gratuits, sera promptement accordée. L'Institut est désireux d'atteindre cette grande classe d'hommes qui sont incapables de quitter la maison pour se soigner, et l'échantillon gratuit leur permettra de constater combien il est facile de se guérir de faiblesse sexuelle quand on se sert de remèdes appropriés. L'Institut ne fait aucune restriction. Tout homme qui écrira recevra un échantillon gratuit, soigneusement cacheté dans un paquet ordinaire, de sorte qu'il n'y a rien à craindre d'embarrassant ou sous le rapport de la publicité. Les lecteurs sont priés d'écrire sans délai.

54—s—n

VIOLIN
GRATIS

Nous donnons ce violin d'un son doux avec cordes et archet aux personnes qui vendront seulement 2 douzaines d'épingles de fantaisie ornés de pierres, à 15c. chacune. Envoyez-nous cette annonce avec votre adresse et nous vous enverrons les épingles par la poste. Quand vous les aurez vendues, renvoyez-nous l'argent, et nous vous expédierons le violin tous frais payés d'avance. Cet instrument est de bonne grandeur et bien fini. Vous en serez satisfait. [illegible] aujourd'hui.
GEM PIN COMPANY, Boîte L 8 Toronto, Canada.

LETTRE PARLEMENTAIRE

Ottawa, 16 juin 1900.

Le gouvernement et Sir W. Laurier viennent de donner encore un nouvel exemple du manque pitoyable de cohésion et de décision qui les caractérise. Jamais on n'a vu, je crois, dans la politique canadienne pareil exemple de faiblesse, de nonchalance de laisser, comme ils disent en France, de "jmenfoutisme." Tous les ministres tirent de leur bord, à hue et à dia, et le premier ministre, toujours serein mais impuissant, assiste avec dignité à cette humiliante déconfiture. Le vaisseau de l'Etat, battu par tous les vents, dont les matelots manoeuvrent à leur guise, à contre-temps et à contresens, dont le pilote flirte avec le hasard et écoute les voies dangereuses des sirènes, le vaisseau Canada est ballotté sur les vagues orageuses du mépris et de l'indignation populaire au sein desquelles il va inévitablement s'engloutir.

Ce qui se passe à propos du scandale de la Proto-Devlin fournie pour les troupes canadiennes en Afrique est un spécimen de l'administration politique dont nous jouissons.

La conduite du gouvernement en cette matière est absolument fantastique.

M. Monk, député de Jacques-Cartier, le mercredi, signale à la Chambre et au gouvernement un article de la "Gazette de la milice" donnant à entendre que certaines fraudes avaient été commises par des fournisseurs peu scrupuleux qui auraient vendu au ministre de la milice pour les contingents envoyés en Afrique des conserves concentrées de qualité inférieure et insuffisante au lieu des conserves dont le département avait fait faire l'expérience à Kingston et dont il avait reconnu les qualités. M. Monk demandait en même temps qu'une enquête fût faite pour rassurer le public et pour faire savoir si les "rations de marche" fournies à nos soldats en Afrique ne pouvaient pas être, par hasard, insuffisantes et dangereuses.

Il n'y avait là qu'une question administrative qui pouvait se régler en cinq minutes et que le gouvernement se devait à lui-même d'éclaircir. Sa bonne foi avait pu être surprise. Qui sait jamais ce que contiennent ces boîtes de remèdes ou aliments spéciaux ?

Et la santé de nos soldats est la loi suprême !

Au lieu de prendre les choses ainsi, tout le poulailler ministériel se met en émoi et commence à piailler. Les ministres se ruent avec une brutalité sans exemple sur M. Monk, l'accusent de tous les crimes les plus stupides entre autres — de s'attaquer aux hommes de profession et aux Irlandais — car cela s'est dit: Les hon. Fielding, Sir Louis Davies, Chs. Fitzpatrick ont trouvé à eux trois cette défense pyramidale que l'on devait laisser crever de faim nos soldats plutôt que de dénoncer des docteurs et des Irlandais, s'ils sont coupables !

Toujours est-il que Sir W. Laurier et ses collègues qui ne savaient pas le premier mot de l'affaire, pas même peut-être M. Borden, le ministre de la milice, victime encore de ses intimités, sans doute, ont joué le grand bluff.

Ils ont demandé à M. Monk de mettre son siège en jeu et de porter contre le ministre qu'il visait une accusation directe de fraude et ils se sont engagés, s'il le faisait, d'accorder une enquête.

M. Monk, qui avait bien, à cet égard, ses convictions, mais qui ne tenait pas à mettre en cause le ministre, M. Borden, un très galant, excessivement galant homme, mais à l'entourage extérieur quelquefois dangereux, M. Monk hésitait.

Et toute la bande ministérielle d'empaumer la voie, de hurler avec la meute et de crier comme des imbéciles : Faites des accusations directes ! Accusez le ministre !

Tous ces braillards-là ont le nez dans la soupe, maintenant.

Mardi dernier, M. Monk a annoncé au gouvernement qu'il était en train de préparer un exposé de faits et une accusation directe contre le ministre, et que les papiers seraient prêts le lendemain.

Mercredi, M. Monk a voulu présenter sa motion d'accusation contre le ministre, mais Sir W. Laurier, prévenu de la veille, a refusé de la recevoir, sous prétexte qu'il aurait dû en avoir notification officielle.

Mercredi soir, M. Monk fait donner, dans les journaux de la chambre, avis. que sa motion sera présentée le lendemain, jeudi. Par une erreur, une de ces erreurs qui n'arrivent que dans les cas désespérés, les journaux français de la chambre donnent l'avis exact, pour le jeudi, mais les journaux anglais l'inscrivent pour le vendredi, et Sir W. Laurier se rabaisse à profiter de ce subterfuge pour remettre encore d'une journée la réponse à l'exposé de faits de M. Monk, dont il a le double en poche depuis deux jours.

Enfin, aujourd'hui, vendredi, nouvel intermède. M. Borden n'est pas là pour répondre. Il paraît que Mme Borden est très malade.

Mais, Sir W. Laurier, tout en laissant de côté les faits et en attendant que l'hon. M. Borden s'explique, est prêt à entrer en arrangements et à satisfaire l'opposition.

Alors, il fait cette proposition fantastique :

Que l'opposition supprime de sa motion tout ce qui incrimine le ministre et un comité va être nommé immédiatement pour s'occuper de la nourriture fournie aux soldats."

Car, en ce moment, le gouvernement se fiche bien de la santé des soldats, c'est celle du ministre qui l'occupe.

Ainsi, voyez la gradation.

Au début, on crie : Accusez le ministre et vous aurez une enquête !

Puis, M. Monk accuse le ministre, et donne des détails qui estomaquent le député.

Alors, Sir W. Laurier s'écrie : N'accusez pas le ministre, et vous aurez une enquête. !

L'opposition a résisté à cette fantaisie.

Vous avez choisi votre lit, dit-elle, couchez-vous.

Vous avez exigé que nous fissions la motion de telle et telle façon ; nous l'avons faite, acceptez-la ou violez encore une fois votre parole.

Une fois de plus ou de moins !

Une longue discussion s'en est suivie, le gouvernement insistant que son acceptation de la motion et la nomination d'un comité équivaudraient à une admission de la faute du ministre de la milice.

M. McNeill a cherché à tourner la difficulté en présentant un amendement qui, sans poser en fait la faute du ministre, indiquait que M. Monk se faisait fort de la prouver.

Mais le gouvernement qui réclamait tant des accusations directes ; qui a proclamé si souvent sur les hustings que le premier qui oserait accuser directement un ministre aurait une enquête, le gouvernement a ignominieusement flanché et exigé qu'il n'y eût pas d'accusation contre le ministre.

Cette prétention a été soutenue par la suite avachie de ce gouvernement émasculé.

Le vote a été le suivant :

Pour la mise en accusation du ministre.—Beattie, Bell (Pictou), Bennett, Bergeron, Caron (Sir Adolphe), Casgrain, Clancy, Clarke, Cochrane, Davin, Foster, Gilmour, Guillet, Haggart, Larivière, McDonald (Kings), McAllister, McCleary, McDougall, McNeill, Monk, Morin, Powell, Prior, Puttee, Quinn, Sproule, Taylor, Tupper (Sir Charles Hibbert), Wallace—30.

Contre — Angers, Bazinet, Belcourt, Blair, Brodeur, Calvert, Campbell, Casey, Cope, Costigan, Cowan, Davies (Sir Louis) Dobell, Dupré, Ellis, Erb, Fielding, Fisher, Fitzpatrick, Fortier, Fraser (Guysboro), Fraser (Lampton), Geoffrion, Gould, Graham, Holmes, Hutchison, Joly de Lotbinière (Sir Henri), Laurier (Sir Wilfrid), Lavergne, Lemieux, MacDonald (Huron), McGregor, McHugh, McIsaac, McLennan (Inverness), McMillen, McMullen, Mulock, Paterson, Proulx, Semple, Sutherland, Talbot, Tucker, Wood—46.

Et sir W. Laurier, secondé par sir Louis Davies, propose que les accusations portées par le député de Jacques-Cartier soient référées à un comité spécial composé de MM. Russell, Britton, Costigan, Belcourt, Monk, Casgrain et Clarke.

* * *

Au début de la séance, l'hon. M. Foster a appelé l'attention du gouvernement de Sir W. Laurier sur les dernières nouvelles que les journaux anglais apportent de M. Tarte, son "erratic minister."

M. Foster admet bien qu'on ne doive pas faire un cas excessif de faits divers ou notes à la main, mais enfin, lorsque les articles se succèdent tous dans le même sens et dénotent un courant d'idées et d'actions qui marque dans le public, il est impossible de laisser passer sous silence des informations de nature à toucher le Canada.

Ainsi, M. Foster signale à Sir W. Laurier le dernier article de la "St. James Gazette", qui dit, en parlant de M. Tarte et de ses discours à Paris :

"Il est bien difficile de savoir que faire de ce monsieur, mais nous sommes sûr que Sir W. Laurier ferait bien de rappeler son collègue voyageur à Ottawa, où ses discours seraient moins dangereux et provoqueraient moins d'interprétations qu'à Paris."

Puis, M. Foster demande si le gouvernement va s'inspirer de ces sages conseils.

Sir W. Laurier, visiblement embêté, se lève et annonce qu'il a reçu des lettres de M. Tarte au sujet de ses discours précédents, qui avaient déjà l'objet de discussions en Chambre. M. Tarte lui a assuré que ses paroles avaient été mal rapportées et que l'interprétation qui leur avait été donnée n'était pas justifiée.

"Ainsi que vous le voyez, dit Sir W. Laurier, il ne faut pas ajouter foi aux journaux. Quant aux derniers discours commentés, je suis en correspondance avec M. Tarte pour savoir à quoi m'en tenir, et je demande à la Chambre de ne rien dire avant d'avoir les renseignements sûrs."

M. Foster a répondu : "Comme les journaux de France sont généralement fidèles, nous aurons, j'espère, communication des journaux français ayant trait à cette matière.

Il serait bon pour les journaux français de noter avec quelle désinvolture M. Tarte les jette par-dessus bord, après leur avoir fait insérer sa prose.

Un beau jour, on écrira en deux chapitres l'histoire de la presse parisienne et des grands du Canada : Premier chapitre, voyage Laurier, en 1897 ; deuxième chapitre, Séjour Tarte, en 1900. Il y aura là des pages inénarrables ! Quel dommage que le pauvre Geoffrion ne soit plus là pour écrire son chapitre d'expérience !

* * *

L'affaire Lemieux-Lamirande est revenue sur le tapis.

L'espace me manque pour citer les paroles d'excuse de sir W. Laurier, qui a mis sur le compte de la sollicitude paternelle cette indiscrétion électorale.

C'est fort bien.

La Chambre est indulgente et a voté l'absolution.

Mais il est bon de dire la raison pour laquelle cette affaire est revenue sur le tapis. Elle tient au discours de M. Fitzpatrick dans l'affaire Pritchett.

M. Fitzpatrick a prétendu que Pritchett ne devait pas être cru sous serment et il l'a traité de parjure pour avoir signé un cahier de votation sous un nom supposé.

L'opposition a prouvé par la parole même du premier ministre, que cet acte ne constituait pas un parjure et n'affectait pas la valeur des témoignages qu'un homme pouvait donner, même pour des affaires aussi délicates que celles des douanes.

* * *

Ottawa, 15 juin 1900.

Trop parler nuit.

Le Dr Macdonald qui a causé, l'autre jour, le scandale qui a ému toute la chambre, et dans laquelle l'autorité de l'orateur a été ignominieusement foulée aux pieds, a eu justement ce qu'il méritait.

Le Dr Macdonald est un de ces vieux purs grits, qui, depuis vingt ans, crient à la corruption, qui se sont couverts de cendre sur les péchés d'Israël, pendant de longues sessions, mais qui sont bien contents de faire leur beurre maintenant qu'ils ont les mains dans l'assiette.

Rien n'est plus drôle que de voir démasquer ces bons pharisiens.

C'est ce qui est arrivé au Dr Macdonald, quand M. Sproule a fait connaître à la Chambre la petite transaction suivante de la famille Macdonald.

Je prends la chose dans les Débats :

"Laissez-moi vous faire savoir, dit M. Sproule, qu'il se fait actuellement des travaux dans le port d'Owen Sound, et que la drague No 9 fonctionne depuis quelque temps. Dans ces trois dernières années, elle fonctionne sur le pied de $80 par jour. Or quels sont les propriétaires de la drague ? Voilà les noms : M. E. H. Hersey, médecin d'Owen Sound, gendre du député d'Huron-Est ; Lelai A. Hersey, fille du Dr Macdonald, député de Huron-Est ; Maggie Macdonald, de Wigham, fille du Dr Macdonald, et A. C. Mackay, avocat de la couronne, à Owen Sound.

"Trouvera-t-on, dit M. Sproule, quelqu'un d'assez naïf, qui, connaissant la famille, se figurera que le Dr Macdonald a donné un sou à sa fille pour mettre dans une drague ? L'hon. député profite chaque jour du travail fait par ordre du gouvernement, et il ne fait qu'éluder la loi relative à l'indépendance du parlement, en faisant passer ce travail au nom de sa fille."

Le Dr Macdonald, comme tous ces bons sépulcres blanchis, a pris un ton violent d'indignation pour dire à la chambre qu'il ne retirait aucun profit des travaux de la drague No 9.

Naturellement, les règles de la chambre exigent qu'on s'incline devant ce démenti ; mais le bon peuple, qui n'est pas tenu de se laisser prendre à ces hypocrites subtilités, sait ce qu'elles valent.

A qui fera-t-on croire que ce petit "family compact" libéral n'empoche pas les bons deniers de Baptiste pour le plus grand bien du parti libéral ?

* * *

L'hon. Sydney Fisher a reçu de M. W. D. Scott, un des assistants commissaires de l'Exposition de Paris, une lettre l'informant de l'état de la section canadienne le 2 mai.

Voici un passage de cette lettre:

"Le pavillon canadien est presque complètement terminé à l'exception des compartiments frigorifiques. Il y a encore quelques détails d'exécution à terminer, quelques pancartes à placer, mais rien ne gâte plus le magnifique aspect de notre pavillon.

"Le bâtiment canadien à Vincennes pour les machines agricoles a été augmenté d'une aile couverte d'une toile qui donne 5,000 pieds de plus de superficie, ce qui fournira plus d'espace pour notre excellente exposition dans cette branche. La machinerie est presque toute en place et tout sera terminé cette semaine.

"Le bâtiment de Vincennes n'est en aucune façon à la hauteur de ce qu'il aurait dû être. Il coûte au Canada $1,000 et l'annexe coûtera $400. Heureusement, M. Hay a pu en embellir un peu l'apparence avec des grains et d'autres décorations.

"L'espace réservé aux bicycles canadiens se trouve dans l'exposition du bicycle à Vincennes dans un grand bâtiment où nous avons un large emplacement et la plus belle exposition. Les décorations de M. Hay font très bon effet.

"L'exposition des canots dans le bâtiment de la marine au Champ de Mars est exceptionnellement belle; ils sont placés en évidence et constituent le plus beau groupe du bâtiment."

* * *

Le gouvernement, jeudi, refusant de se rendre aux excellentes raisons et aux sages propositions de l'opposition pour rendre efficace la commission d'enquête des fraudes électorales d'Ontario, M. Borden, de Halifax, a décidé de forcer le gouvernement à enregistrer son refus.

Voici la motion qu'elle a présentée en amendement à la motion pour se former en comité de subside :

Que cette Chambre est d'opinion que les pouvoirs et la juridiction donnés à l'honorable sir John Alexander Boyd, chancelier de la province d'Ontario, à l'honorable M. le juge Falconbridge et à Son Honneur le juge McTavish, en vertu de l'ordre en Conseil passé le 4ème jour de juin 1900, et des Statuts auxquels il y est référé, ne sont pas suffisamment étendus, ni assez explicites pour permettre à la Commission de faire une enquête complète des fraudes que l'on allègue avoir été commises à l'élection des membres de la Chambre des Communes du Canada.

Que la juridiction de la Commission devrait être assez étendue pour donner expressément aux commissaires les pouvoirs de s'enquérir de toutes les manoeuvres frauduleuses, de toutes les machinations au moyen desquelles ces fraudes ont été pratiquées, ainsi que la conduite et les agissements de toutes personnes qui, indirectement, ou au moyen d'autres personnes, ou par collusion ou connivence, ont aidé, encouragé la perpétration de ces fraudes, ou les tentatives de les commettre.

Que la section 9 du c. 10 des S. R. du Canada, intitulé Acte concernant les enquêtes des menées frauduleuses commises aux élections des députés de la Chambre des Communes du Canada, devrait s'appliquer à la procédure des dits commissaires et aux témoins examinés devant iceux, afin de garantir explicitement aux témoins qu'ils ne pourront être inquiétés à propos des réponses qu'ils feront et qui pourraient ou les incriminer ou tendre à les incriminer.

Que les stipulations de la section 11 de l'Acte en dernier lieu mentionné concernant les frais de voyage et d'entretien des témoins devraient aussi s'appliquer à la procédure des commissaires.

Que des dispositions devaient être prises pour une enquête préliminaire sur les faits et un examen de la preuve, suivant la coutume suivie dans les procédures devant les cours judiciaires.

Que des dispositions devraient être introduites pour enlever tout doute sur les points suivants :

1. Que le greffier de la Couronne en chancellerie, a le droit et le pouvoir de produire devant la commission tous les cahiers de votation, listes de voteurs, bulletins de vote et autres documents relatifs aux élections que pourront exiger les commissaires.

2. Que tout témoin devant ces commissaires devra dire comment il a voté aux élections à l'égard de la tenue desquelles les commissaires jugeront à propos de tenir une enquête.

3. Que malgré la nomination de conseils par les commissaires, toute personne venant dénoncer des actes frauduleux rentrant dans le cadre de l'enquête et connus dans une élection dont les incidents sont examinés, pourra se présenter en personne ou se faire représenter par ministère d'avocat et pourra examiner et transquestionner les témoins devant les commissaires dans l'enquête relative aux actes frauduleux commis dans cette élection.

Que les commissaires aient le pouvoir de recevoir en preuve s'ils le jugent à propos tout ou partie des témoignages pris ou des procédures suivies devant le comité spécial des privilèges et élections pendant la session de 1899, au sujet de certaines fraudes qu'on a prétendu avoir été commises à la dernière élection pour des membres de la Chambre des Communes dans les districts électoraux de Huron Ouest et Brockville.

Que les commissaires devraient d'abord s'enquérir avec toute la diligence possible des fraudes qui ont été commises dans le district électoral de Brockville, et dans celui de Huron Ouest, lesquelles fraudes ont déjà été exposées devant cette Chambre et qui ont déjà, en partie, été soumises à une enquête, par le dit comité des privilèges et élections et qui sont la cause de la nomination de la dite commission.

Que cette Chambre est aussi d'opinion qu'il devrait être adopté une législation établissant au delà de tout doute et les pouvoirs du gouverneur-général-en-conseil de passer le dit ordre-en-conseil du 4 juin 1900, et la juridiction des dits commissaires chargés en vertu du dit ordre de faire une enquête sur les dites fraudes électorales.

La motion a été discutée savamment par sir Chs. H. Tupper et par le Dr Russell, mais renvoyée, comme je vous l'annonçais hier.

REMEDE CONTRE L'ABUS DU TABAC.—Comment une mère bannit les cigarettes et le tabac, au moyen d'un remède inoffensif. Il n'en coute rien d'essayer.

Le remède, qui est inodore et qui ne goûte rien, peut être mélangé au café ou aux aliments, et une fois qu'il est implanté dans le système, un homme ne peut faire usage de tabac sous aucune forme. Le remède ne contient rien qui puisse altérer la santé. C'est simplement un antidote pour les poisons du tabac et il enlève la nicotine du système. Il guérira même les amateurs les plus invétérés de la cigarette, et c'est un envoyé céleste aux mères qui ont des petits garçons adonnés à l'usage de la cigarette. Un paquet d'essai gratuit du remède sera envoyé sur demande par la Rogers Drug and Chemical Co., 1004 Fifth and Race Sts., Cincinnati, Ohio. Cela permettra de faire disparaître de la maison la désagréable fumée du tabac et les sales crachoirs. y ou w

SURPLUS DE STOCK D'UN ETABLISSEMENT

D'ARTICLES DE MODE

En gros acheté à grandes réductions à écouler à des prix ridiculement Bas.

BERNIER & WEST

Angle des rues St Catherine et Université.

RALLIEMENT CONSERVATEUR

La soirée d'hier au club Morin — MM. Beaulieu et Pope discutent la politique du jour

La question des écoles ne semble pas encore morte

Il y avait de la foule, hier soir, au Club Marin. Les conservateurs s'y étaient ralliés en masse, pour entendre la voix des éloquents orateurs qu'on leur avait promis discuter les épineuses questions que comporte la politique du jour.

Parmi les personnes présentes, l'on remarquait MM. L. O. Taillon, G. A. Nantel, P. E. Leblanc, L. Beaubien, Stanley Bagg, Dr Germain, R. de Martigny, M. Brossard, J. O. Fournier, l'échevin Roy, etc., etc.

Le premier orateur de la soirée fut l'hon. Louis Beaubien.

"Si vis pacem, para bellum," dit en débutant l'ex-ministre.

C'est-à-dire si l'on veut jouir de la paix que procure la victoire, préparons-nous à la guerre. Ce soir, dit-il, nous ne venons pas ici armés en guerre, nous venons causer comme des amis; car le clairon de la bataille n'a pas encore raisonné.

Je veux, ce soir, examiner quelques-uns des arguments qu'emploient le plus souvent les libéraux, surtout parmi les ouvriers. Prenons les organes libéraux, "La Patrie", par exemple, s'il arrive quelque chose de bien, si la récolte est bonne, etc., vite on entonne les louanges de Laurier.

C'est Laurier qui est l'auteur de tout cela. Eh bien, ça n'a pas le sens commun.

Quelle pierre les libéraux ont-ils apportée à l'édifice national? Quelle est l'oeuvre qu'ils ont accomplie ? Rien.

L'instrument de la prospérité actuelle a été le système de la protection, mis en force par le parti conservateur.

Ici l'orateur définit la protection au point de vue particulier de notre pays.

Quel a été le résultat de la protection? C'a été de nous protéger contre la concurrence des Etats-Unis. Les libéraux ont jeté feux et flammes à ce propos; ils ont crié aux scandales, aux monopoles.

Les conservateurs, eux, disaient: Protégeons les Canadiens d'abord, les étrangers ensuite.

Quel a été le résultat? La prospérité a succédé à la pauvreté. Nous avons créé une industrie nationale. Les libéraux, après être montés au pouvoir, n'ont cru pouvoir mieux faire que d'adopter cette protection tant décriée par eux. Cependant, ils ne sont pas sincères. Ils n'ont pas aboli la protection, c'est qu'ils craignaient de perdre le pouvoir par autre chose. Indirectement ils essaient d'appliquer leurs principes libre-échangistes; ils le prouvent par la préférence de 33⅓ p. c. qu'ils accordent à l'Angleterre. Cependant, M. Laurier est décidé de garder le pouvoir par tous ces moyens, même s'il était obligé de se renier lui-même.

M. RUFUS POPE

M. Rufus Pope, député de Compton, succède à M. Beaubien et adresse la parole en anglais.

La prochaine lutte va être une lutte de corruption; il ne faut pas se le dissimuler et il faut s'y préparer.

Nous pouvons être fiers de la page d'histoire écrite par le parti conservateur dans notre pays.

Quoi qu'en disent Tarte, Bourassa, Monette et consorts, le parti conservateur a toujours travaillé à unir les deux races qui composent le peuple canadien, et à former une grande nation, jouissant d'une somme de liberté pour ainsi dire illimitée, sous le drapeau anglais.

Après avoir pris M. Laurier à partie et l'avoir montré opposé à l'Angleterre, quand il voulait aller faire le coup de feu sur les bords de la Saskatchewan, et faire de Boston notre port national, il nous le montre arrivant à Londres, aux fêtes jubilaires, avec l'idée bien arrêtée de se faire pardonner ses péchés passés. Dans son excès de contrition il alla jusqu'à promettre de donner le Canada à l'Angleterre. Il cite les paroles prononcées par M. Laurier, où il dit qu'on ne doit pas vendre notre patriotisme à l'Angleterre. Très bien, répond M. Pope; mais il ne faut pas oublier que notre marché n'est pas à donner non plus.

Quand il ne s'agit pas de patriotisme, on ne peut agir par égoïsme, car l'Angleterre nous protège bien ; mais quand il s'agit de notre marché, c'est une question de dollars et de cents, et le sentiment n'a rien à y faire. Ici, l'orateur parle de la condition particulière où nous sommes placés par rapport au marché anglais et du profit que nous pourrions retirer d'une politique de préférence mutuelle avec l'Angleterre.

L'orateur aborde la question des écoles.

On a dit en certains quartiers que c'était malheureux pour le parti conservateur qu'il ait arrêté le progrès du pays, pour rendre justice à une petite minorité; mais il s'agit d'un principe, et je suis fier d'appartenir à un parti qui veut rendre justice à une minorité, si petite soit-elle. Je suis anglais et protestant, né dans la province de Québec ; mais j'ai combattu honnêtement comme vous-mêmes pour le triomphe de cette cause. J'ai perdu 2 ou 300 voix dans mon comté à cause de cela, mais je ne le regrette pas. Et si c'était à recommencer, quand bien même je saurais être battu, je ferais encore ce que j'ai fait.

Pourquoi ? Parce que c'est une question de constitution intéressant tout le pays. Après avoir montré le triste jeu de Laurier dans Québec et dans Ontario, en 1896, M. Pope s'écrie : Je ne blâme pas la province de Québec en 1896.

Non, c'était tout naturel que les Canadiens-français catholiques eussent confiance dans l'un des leurs pour régler cette question ; mais je blâme M. Laurier d'avoir berné ses compatriotes et s'être joué d'eux à propos d'une question aussi importante. Aux prochaines élections, cependant, c'est aux Canadiens-français de dire s'ils sont satisfaits.

Les autres orateurs de la soirée furent : les honorables L. O. Taillon, G. A. Nantel et P. E. Leblanc ; MM. D. A. McCaskill, J. A. MacDonald et A. D. Morgan.

Un bruit étrange et que je donne tel qu'il me vient, court à Ottawa.

Sir W. Laurier et ses amis auraient senti le besoin de se débarrasser de M. Bourassa, dont les convictions anti-impérialistes sont devenues encombrantes et dangereuses.

Mais, Sir W. Laurier a conservé un faible pour celui qui fut son Benjamin jusqu'au jour où il mit les pieds dans l'assiette royale; aussi, il veut lui faire un sort.

Et il avait conçu de faire de M. Bourassa un ministre à Québec. M. Robidoux va être nommé juge, cela fait justement une place vacante.

On a dépêché auprès de M. Marchand un émissaire pour lui faire apprécier toutes les beautés de l'opération et lui faire comprendre combien ce serait avantageux pour lui d'avoir dans son cabinet le jeune Papineau, le représentant à l'idée française sans alliage.

Quel atout !

Mais l'hon. M. Marchand, le "bonhomme", comme dit M. Cherrier, n'a pas coupé dans le pont et ne s'est pas laissé convaincre des avantages de la transaction. Il a refusé clair et net et s'en tient à son petit gouvernement, tel qu'il est, avec ses petites mesures et son petit surplus.

PASCAL.

UN ANCIEN PATRIOTE

Il décède hier à l'âge de 87 ans

M. Pierre Saint-Amour, un ancien patriote, est mort hier après-midi, à la résidence de son gendre, M. Moïse Jolivet, No 90, rue Montcalm, à l'âge de 87 ans. Le défunt était un ancien résident de Saint-Lin, et avait pris une part active aux événements de 37. Ses funérailles auront lieu lundi à l'église Ste Brigide.

Viauville à Maisonneuve

Voulez-vous vous rendre compte des avantages qu'offre cet endroit, pour l'achat de lots à bâtir, sur toutes les autres banlieues qui font partie de l'Ile de Montréal? Visitez les terrains vacants partout, établissez des comparaisons de prix, d'améliorations, de systèmes d'égouts, de subdivisions, de facilités de paiements, etc. Soyez ensuite votre propre juge. Comme des centaines d'autres ont déjà fait, vos préférences seront invariablement pour VIAUVILLE.

Vous vous transportez là en quelques minutes, dans une demi-heure vous vous rendez compte de toutes les beautés de ce site et des avantages qu'il renferme. Les conditions les plus faciles vous sont offertes pour acheter des lots et pour les payer. Un fait patent du vrai mérite des avantages à Viauville, c'est que plus cette place est connue, plus elle est appréciée. Des milliers de personnes ont visité Viauville, son parc et sa terrasse, depuis deux semaines. Chaque jour des personnes prévoyantes deviennent acquéreurs de lots à bâtir, soit pour se faire un chez soi, ou pour spéculer. Il n'y a pas de trompe l'oeil, ni de déception dans les transactions à l'égard de l'achat des terrains à Viauville. Les titres sont parfaits, l'endroit est une place d'avenir.

Sur les lieux, vous recevrez des agents toutes les informations voulues.

Tous les tramways correspondent vers Viauville. M. Ed. Gohier, le représentant de la succession Viau pour la vente des terrains, peut être consulté tous les jours au bureau sur les lieux, ou à son bureau, chambre 502, édifice New-York Life. 190-1

BREVETS A DES CANADIENS

Les brevets suivants ont été accordés, la semaine dernière, aux Canadiens, par le gouvernement des Etats-Unis : 651,415, appareil pour faire des fiches en bois, La Duplessis Sewing Machine Co.; 651,437, poignée de cercueil, Ulric Hébert ; 651,500, couvercle pour boîte à conserve, etc., Irwin P. Doolittle ; 651,585, crémateur de déchets de poisson, T. H. Wymonde ; 651,591, support et guide de bicycle, A. H. Brintnell ; siège et pupitre, Victor Berford.

ASSEMBLEE DES ARCHITECTES

L'assemblée annuelle des architectes de la province aura lieu à Montréal, le 3 septembre prochain.

VALLEYFIELD

La fête de la Saint-Jean-Baptiste—Un nouvel hôtel

Valleyfield, 16 — Le conseil de la paroisse de Sainte-Cécile, à une assemblée spéciale, a accordé à M. Alphonse Côté, ancien propriétaire du Queen's Hôtel, une licence d'hôtel.

Les travaux de la nouvelle bâtisse avancent rapidement, le site en est on ne peut plus agréable, près d'un immense bois, où l'on est entouré d'ombre de toute part.

—M. Chamberlain, gérant général du Canada Atlantique, était de passage en cette ville, le 8 courant. Il était accompagné de M. Donaldson, surintendant général ; de M. Geo. O. Mountains, ingénieur en chef, et de M. Graham, inspecteur du chemin. Le but de leur visite était de localiser le hangar à marchandises et d'autres voies d'évitement de la ligne.

Nos visiteurs s'en sont retournés très satisfaits de leur visite. Ils ont surtout remarqué la bonne tenue des employés de la station du Canada Atlantic et le bon ordre qui y régnait et surtout les grandes améliorations faites à la ville aux alentours de la station.

—M. R. S. Joron, gérant de la Cie Electrique de cette ville, a reçu du secrétaire-trésorier de la ville, une lettre, lui demandant si le bureau de direction de la compagnie électrique serait disposé à rencontrer les membres du conseil municipal, mercredi, le 20 courant, après la séance du conseil. Le but de cette rencontre est de faire de nouveaux arrangements avec la compagnie électrique de Valleyfield, pour l'éclairage des rues de la ville.

—La société Saint-Jean-Baptiste célébrera la fête nationale, cette année, avec tout l'éclat et la pompe possible. Les membres du comité de régie sont à faire de grands préparatifs à cet effet. La fête sera chômée le 1er et le 2 juillet. Votre correspondant vous donnera, dans quelques jours, les détails du programme de la fête.

CHRONIQUE DES FEUX

Les pompiers de la division ouest ont été appelés, hier après-midi, pour un commencement d'incendie dans l'entrepôt appartenant à M. Greenshields, et situé au No 223 rue des Inspecteurs. Le feu s'était déclaré parmi des boîtes vides. Il a été éteint par les pompiers des stations Nos 3, 4, et 10.

—Au No 59, rue Manufactures, il y a eu aussi un commencement d'incendie, mais les dommages sont insignifiants.

PÈLERINAGE DE STE BRIGIDE

Le pèlerinage des hommes et des jeunes gens organisé par M. l'abbé Roux au Cap de la Madeleine partira ce soir à 10 heures.

Le voyage se fait sur le vapeur "Trois-Rivières".

LES CHAUSSURES DES POMPIERS

Les officiers et pompiers du département des incendies ont reçu leurs nouvelles chaussures pour la confection desquelles un contrat a été donné il y a une couple de mois. Ils sont très satisfaits.

Le Parc de Cartierville, fermé au public

Il est rumeur que les propriétaires du Parc Cartierville, au terminus du chemin de fer électrique, ont définitivement fermé le Parc. Les habitués du Parc et les visiteurs de cet endroit en sont fort désappointés.

LA COLONIE CHINOISE À MONTREAL

La guerre qui a fraternisé avec la paix à venir jusqu'à l'an dernier, semble vouloir méconnaître les douces étreintes de la paix. Prise d'un excès de rage, elle déchaîne son courroux sur l'Afrique et l'Asie. C'est en Asie surtout que les yeux du monde entier sont tournés. La Chine, ce château-fort du paganisme, au milieu du progrès et du règne sans pareil de la science et des inventions merveilleuses, la Chine, élève une voix discordante au milieu de ce concert universel de lumière et de vie. Son peuple est grand, trop grand même pour son souverain. Des milliers de Chinois pour des raisons de sauvegarde personnelle, sont obligés de trouver refuge dans une atmosphère plus salubre de sécurité que celle que leur donne leur pays.

Tout le monde a entendu parler de la colonie chinoise de Montréal ? On porte le nombre des asiatiques au sein de notre ville à près de 2,000. De temps à autre, ce nombre augmente soudainement par l'arrivée de colons qui, malgré les lois sévères contre leur immigration aux Etats-Unis trouvent toujours moyen de se faufiler inaperçus sur les frontières. Il faut dire qu'ils sont une source de revenus pour les photographes, car ils sont obligés par la loi américaine de porter sur leur personne une photographie et d'en donner une autre au greffier de la ville où ils établissent leur résidence.

La description des établissements tenus par les Chinois de Montréal a déjà été donnée à maintes reprises. Tout le monde connaît les mystères de la rue Lagauchetière, où, dans des taudis bas, obscurs, fétides, où des Américains vont s'avachir en fumant de l'opium et en goûtant aux autres fruits défendus qui croissent dans le pays chinois.

Lorsque le représentant de "La Presse" arriva dans la colonie, hier, il y avait grand mouvement de va et vient en face du magasin général de thé et de riz de Hoy Loy. Ce magasin est tenu par un syndicat, mais le gérant conduit toutes les affaires.

Une immense cargaison de thé venait de leur arriver et les commis étaient en train de l'entreposer. Dans un autre établissement, seize Chinois étaient mollement étendus sur des nattes orientales. L'appartement était étroit, bas, et, malgré qu'il fut jour, la pièce était éclairée par une chandelle fumeuse. L'atmosphère était chargée d'opium, de suie et de fumée. Le bureau de santé, s'il daignait s'occuper de la chose, aurait là un bon sujet à "purger." Evidemment, les fumeurs n'ont pas beaucoup de respect pour les lois de l'hygiène, car l'infection règne en souveraine dans toutes les pièces de ces établissements.

La visite d'étrangers dans les taudis ne semble créer aucune impression sur les fumeurs. Ils sont raides comme des maringouins en hiver. Pas un mouvement du corps, mais ordinairement un petit roucoulement de la gorge, indiquant qu'il y a signe de vie. En ouvrant la porte d'entrée principale, le visiteur voit ordinairement quelqu'un se glisser à la hâte, derrière les draperies de la salle. On dit que derrière ces mystérieuses tentures, il y a des surprises. Ce sont des beautés chinoises, aux yeux merveilleusement jolis, aux formes les plus sveltes et aux mains et aux pieds des plus mignons. Par quels procédés de feintes et d'artifice les contrebandiers ont-ils pu tromper la vigilance des agents d'immigration ? Ceci est un secret qui a été divulgué à l'auteur de cet article.

Il paraîtrait, d'après le récit d'un Chinois digne de foi, que périodiquement ces belles dames au teint d'olive visitent à tour de rôle les divers établissements. Elles ne voyagent que la nuit. Le jour, elles s'abîment dans l'ivresse du plaisir. C'est un crime punissable de mort, paraît-il, que de dévoiler une intrigue d'amour. Tout dernièrement, une boîte de la hauteur d'un piano était transportée dans un établissement de la rue Saint-Charles Borromée. Sur la boîte on lisait ces mots : "Manipulez avec soin, surtout ne renversez pas la boîte." Le précieux fardeau fut introduit avec grand soin dans un sanctuaire de fumeurs. La porte du dehors se ferma et lorsque les rideaux eurent défendus l'accès de la pièce aux regards indiscrets, un panneau de la boîte glissa dans ses rainures et ô merveille ! trois gentilles petites Chinoises sautèrent allègrement sur le parquet et allaient se confondre dans les bras de leurs amis. On devine les tendres épanchements qui ont suivi cette scène.

Cette boîte est capitonnée de velours et de soie. De larges fenêtres bardées de barreaux de fer permettent à l'air d'entrer librement ; d'épais rideaux cachent l'intérieur.

Les Chinois de Montréal aiment la musique. Ils ont un orchestre à leur façon. Il n'y a pas d'instrument à vent, mais les tambours, les cymbales et les banjos à deux cordes sont les favoris.

Quang Long est le grand mandarin de la place à l'Est de la rue Lagauchetière. C'est un philosophe. Voici quelques-unes de ses idées. "Les femmes blanches portent leurs robes décolletées, tandis que la jupe traîne dans la boue. Elles ont honte de leurs gros pieds."

—"La loi défend de jouer à l'argent, mais ce ne sont que les Chinois qui en subissent les rigueurs", etc. Quang Long est flegmatique. Il parle peu, mais il n'en pense pas moins.

Le plus beau et le meilleur thé se vend chez les Chinois. Hoy Loy et C. Wing ont un assortiment évalué à $4,000. Ils ont du thé de tous les prix, à partir de 30 cents jusqu'à $12 la livre. Ce n'est pas tout le monde qui se paye le luxe du thé de $12. Cependant, il y en a une foule qui en achètent. Ce thé est tressé en petites couettes et est chimiquement embaumé.

Le médecin chinois ne fait pas fortune. Ses compatriotes aiment mieux un docteur diplômé d'une institution canadienne.

Une chose qui paraît étrange c'est le goût extraordinaire que les Chinois ont pour la gentiane. Ils en boivent et en mangent en quantité. Il y a même un établissement où ce produit est vendu exclusivement.

Le plus âgé des Chinois est âgé de 68 ans. Il y a quinze ans qu'il habite Montréal. Il est gros, gras et fume 18 fourneaux d'opium par jour. Il a fait la remarque que si les blancs de Montréal en faisait autant pendant dix jours, ils deviendraient fous à lier.

LE BARREAU ET LA FÊTE-DIEU

Selon l'usage, le Barreau a été invité à assister en corps et en costume à la procession de la Fête-Dieu et à la messe de 9 hrs, qui doit précéder, à l'église Notre-Dame.

A L'HOPITAL NOTRE-DAME

Le Bureau des Directeurs, sur recommandation du Conseil Médical, a fait hier les nominations suivantes :

Dr Ethier, interne en chef ; Dr Choquette, premier assistant ; Drs Bolduc, Brosseau et Fleury, assistants.

Le Bureau a aussi nommé le Dr J. A. Lesage assistant médecin visiteur.

—Garçon,! combien mon dîner ?

—Neuf francs, monsieur.

—Mais c'est un vol ! Apportez-moi l'addition.

Le garçon part et revient immédiatement ; le dîneur vérifie et ajoute :

—C'est juste ! l'addition est la preuve de la soustraction.

VENTE SPECIALE
DE
Marchandises d'Eté
CHEZ
MARCHAND
1869 et 1871 Notre-Dame

Pour vous, il est encore temps ; mais pour nous, il sera bientôt trop tard. Ces marchandises devront s'écouler coûte que coûte.

VOYEZ

100 Parasols de couleur, ce sont des échantillons et le choix en est par conséquent très varié cette semaine. 33⅓ p.c. de Réduction.

250 Parasols noirs, à 25 p.c. de réduction.

1500 verges de Mousselines à robes, valant 10c, tant qu'il y en aura 3½c la verge.

Département de Confection

25 doz. de Blouses, en mousseline de couleur, tant qu'il y en aura, 25c.

AVANT D'ACHETER

Demandez à voir nos Blouses en lawn, mousseline, piqué, etc., les confectionnant nous-mêmes, nous sommes en état de vous donner un choix considérable à des prix qu'aucune maison ailleurs ne peut rencontrer.

Grand choix de Blouses en soie noire et couleur, satin, etc.

25 blouses en soie et satin, dans lesquelles nous n'avons pas toutes les grandeurs, par conséquent nous sommes décidés de les vendre, bien que le prix en étaient de $5.00 et $6.00. Lundi.......$2.99

Jupes en Toile,
Jupes en Alpaga,
Jupes en Serge,
Jupes de toutes sortes.

N'oubliez pas que nous confectionnons tous les Vêtements pour dames et enfants aux prix de la manufacture et faits sur demande à 6 heures d'avis. Coupe et fini garantis.

Argent remis à toute personne n'étant pas satisfaite.

M. MARCHAND
1869 et 1871 Notre-Dame

A Nos Clients

Nous avons transporté notre établissement de la rue Notre-Dame à nos vastes magasins,

Nos 1193 à 1199 Rue Ontario,

Au Bon Marché Comptant

Où de grands et nombreux Bargains, des cartes de présents, des billets de passages aller et retour par tramway, seront donnés aux acheteurs sur demande.

L. E. BEAUCHAMP & CIE,
Nos 1193 à 1199 Rue Ontario.
190—1

G. Vallée & Cie
MARCHANDS DE MERCERIES
Ont un stock de
CHAPEAUX DE PAILLE
à des prix incontestablement bas.
1112 Rue Ontario,
190—1 MONTREAL.

DEMANDEZ...
A voir nos Blouses
A $1.00 chacune.
Ce sont les meilleures à Montréal.
BERNIER & WEST
ANGLE DES RUES
Sainte-Catherine et Université.

J. L. WISEMAN
GRAVEUR SUR BOIS ZINC HALF-TONE
33 RUE ST NICHOLAS

LE CELEBRE BANDAGE LINDMAN.
Bureau, 43 rue Metcalfe
En face du square Dominion 21—8—3

VOUS VOULEZ SANS DOUTE AVOIR LES MEILLEURS NOUS LES FAISONS NOUS LES GARANTISSONS
Parapluies
TELEPHONES UP 1028 MAIN 3327
RECOUVERTS ET REPARES
THE DOMINION UMBRELLA STORE
1439 RUE St PIERRE & 2305 RUE Ste CATHERINE

GRATIS

Nous donnons ce splendide pistolet pour tirer à la cible aux personnes qui vendront une douzaine de crayons de poche automatiques finis en nickel à 15 cents chacun. Le pistolet est fort, parfait et bien fait, exactement ce qu'il faut pour tirer à la cible. Une flèche en caoutchouc à bout vide accompagne chaque pistolet. Envoyez cette annonce avec votre adresse, et nous vous enverrons les crayons par la poste. Quand vous les aurez vendus, retournez-nous l'argent, et nous vous enverrons le pistolet gratuitement. Dominion Novelty Co., Boîte [illegible], Toronto, Can.

A PARIS ET AUTOUR DU MONDE

Les Dames et Messieurs qui ont l'intention de visiter la grande exposition et autres endroits dans les vieux pays, auront besoin de bonnes valises et sacs de voyage. Ils pourront les procurer aux quartiers généraux des touristes, au No 245 RUE ST JACQUES, où il y en a un grand assortiment aux prix les plus bas.

J. EVELEIGH & CO.,
Fabrique : Angle des rues Vitré et Ste Elizabeth.

LA PRESSE
IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
PROPRIÉTAIRE,
Nos 71 et 71a RUE ST JACQUES
MONTRÉAL.

ABONNEMENT
ÉDITION QUOTIDIENNE { $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.
ÉDITION HEBDOMADAIRE { $1.00 par année. 50c pour 6 mois.
Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boite, B. P. 2316 *Montréal, Canada.*

BUREAU A LONDRES (Angleterre),
145 rue Fleet, E. C.
Central Press Agency Limited,
Agents spéciaux.

BUREAU A PARIS (France),
N. Lacroix, 10 rue de Rome.

CIRCULATION DE LA PRESSE

Edition Quotidienne

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 9 JUIN 1900.

LUNDI	66,254
MARDI	66,369
MERCREDI	66,472
JEUDI	66,646
VENDREDI	66,809
SAMEDI	74,526
TOTAL	407,076
Edition Hebdomadaire	33,982
Total des deux Editions Durant la Semaine	441,058

De ce tableau sont exclus plusieurs milliers de numéros, que nous vendons, durant cette période émouvante de la guerre, et que nous croyons ne devoir pas considérer comme circulation régulière.

MONTREAL, 16 JUIN 1900.

LA BANQUE D'HOCHELAGA

M. Saint-Charles a raconté, hier, aux actionnaires de la Banque d'Hochelaga, en quelques mots, l'histoire de la "course" sur la banque, les 1er et 2 août 1899. "Les déposants sont venus nous réclamer leur argent et nous les avons payés." Son récit a été presque aussi laconique que le fameux: "Veni, vidi, vici" de César. Et c'est une victoire tout aussi remarquable qu'il raconte ainsi, mais une victoire pacifique qui ne laisse après elle ni morts ni blessés. Il faut avoir vu, d'ailleurs, comme nous, M. Saint-Charles, pendant la bataille, stoïque, froid et calme, comme s'il n'avait pas à faire face à l'élément le plus incontrôlable de la création, une foule prise de panique, pour comprendre quelles réserves d'énergie, quelle force de caractère, quelle superbe confiance dans les ressources de sa banque, il y a dans cet homme. Paisible et paraissant n'avoir d'autre souci que d'accommoder les clients de la banque, il allait dans les groupes, voyant à ce que le passage ne fût pas obstrué et indiquant aux déposants les trois guichets où ses employés suaient, peinaient et se donnaient des crampes aux doigts à compter des billets de la Banque de Montréal ou des pièces d'or.

Cette idée de convertir en or son encaisse de billets du gouvernement et de payer les déposants en piles rutilantes de ce précieux métal nous a paru dès le premier moment l'inspiration géniale qui devait décider de la victoire. De fait, les déposants étaient abasourdis. Quelques-uns même ont refusé d'accepter de l'or en paiement!

M. Saint-Charles n'a pas voulu dire combien la banque a remboursé à ses déposants en ces deux journée. Sans commettre d'indiscrétion, puisque personne ne nous en a confié le secret, nous pouvons dire que la somme a dépassé un million. Une institution de Montréal a reçu ces deux jours-là, en dépôt, $400,000 en or. Mais l'exode de l'or n'a pas duré longtemps. Le courant a changé de direction et il n'a fallu que quelques semaines à la banque pour retrouver son ancien chiffre de dépôts. A l'heure qu'il est, ses dépôts dépassent ceux du 1er juin 1899 de plus de $800,000, soit, pour être exact, $810,593.53. La victoire des 1er et 2 août n'a pas été stérile.

Depuis 1894, la banque a plus que doublé son capital; de $710,000, elle l'a porté à $1,500,000, et ses deux dernières émissions, de $250,000 chacune, faites à une année seulement d'intervalle, lui ont permis de récolter en primes $150,000, qu'elle a sagement ajoutées à son fonds de réserve. Ces deux dernières années, elle a également pris, sur ses bénéfices, $80,000 pour ce même fonds de réserve, tout en payant son dividende habituel de 7 p. c. à ses actionnaires.

Elle a donc aujourd'hui un capital de $1,500,000, et pour payer le même dividende sur cette somme, il a fallu que les affaires augmentent en proportion. Son chiffre d'escomptes en cours, au 31 mai 1899, était de $4,697,258.01; il est aujourd'hui de $5,951,653.23, soit $1,254,000 en plus.

Ce million et quart d'augmentation dans le compte le plus productif de la banque ne l'a pas empêchée de se tenir toujours pourvue de fonds disponibles en quantité suffisante pour ne rien redouter de futures paniques. Avec un passif au public de $6,150,777, en 1899, elle gardait en réserve, disponible à l'heure et à la minute, $3,084,580. En 1899, son passif au public s'est accru à $7,180,103; son actif immédiatement réalisable est augmenté en proportion: $3,229,878.74.

Il n'est besoin, d'ailleurs, que de lire le rapport des directeurs, rapport publié dans une autre colonne, pour s'assurer que la banque est non seulement sortie intacte et indemne de la course d'août 1899, mais qu'elle y a puisé des forces nouvelles, qui rendent ses progrès plus rapides, plus marqués, et sa position plus solide que jamais.

Le public, dont nous ne sommes que le porte-parole, donne plein crédit à M. St Charles, et de la victoire d'août et des progrès subséquents; sans rien retrancher à ce crédit, nous devons ajouter que les directeurs qui assistent M. St Charles dans l'administration de la banque forment un groupe solide, uni et compact, sur lequel le président est heureux de s'appuyer, et dont le concours lui est des plus précieux; que l'état-major dont il est entouré, M. Prendergast, le gérant-général, et M. Giroux, son lieutenant, sont des officiers exécutifs d'une intelligence de premier ordre, qui comprennent et exécutent à merveille la pensée de leur chef; que le personnel des employés mérite absolument les remerciements que les actionnaires lui ont votés, et enfin, que les actionnaires eux-mêmes ont un grand mérite: celui de reconnaître la capacité où elle se trouve et de savoir s'attacher des services qu'ils apprécient.

Les directeurs de la banque se sont fait autoriser par l'assemblée à organiser une caisse de retraite pour leurs officiers et employés. La chose est très recommandable en principe; mais, comme elle n'a encore pris aucune forme définie, nous attendrons, pour en apprécier l'organisation, que cette création ait pris un corps tangible, défini et appréciable.

INFORMATIONS

L'ordre du jour est aux "Boxeurs" de Chine.

Tout le monde civilisé parle de ces athlètes nouveau genre, mais en parle avec mépris et horreur.

Est-ce juste?

Il est certain que personne n'approuvera les meurtres, les pillages commis par ces nationaux chinois, qui ont déclaré la guerre à l'étranger. Mais une correspondance vient de paraître dans le "Chicago Record", qui nous révèle tout un côté inconnu de la situation.

La partie de la Chine, habitée par les "Boxeurs", est la plus populeuse de la terre. Là le combat pour la vie est presque désespéré. Chaque pouce de terrain est cultivé, chaque brin d'herbe, le moindre produit végétal, servent à l'alimentation.

Toute cette contrée est divisée en petites fermes ou métairies, si exigues, si rétrécies, qu'un habitant de l'Europe ou de l'Amérique ne pourrait jamais supposer qu'un être humain en pût tirer sa subsistance.

Et cependant, c'est à travers ces fermes, c'est en démolissant brutalement les habitations et les bâtiments accessoires, que les Allemands et les Belges construisent les chemins de fer, que le gouvernement chinois a autorisés.

Les ingénieurs allemands et belges ont démoli les constructions habitées, brûlé et incendié les édifices, ruiné les moissons, cruellement asservi à un travail de bête, les malheureux Chinois.

Alors, les "Boxeurs" n'ont-ils pas quelque plaidoyer de justification à offrir pour leur révolte contre la civilisation?

* * *

Une dépêche nous a annoncé que le général Miles, des Etats-Unis, venait d'être nommé lieutenant-général.

Dans la hiérarchie militaire américaine, c'est l'un des grades les plus hauts et les plus rarement obtenus. Cinq seulement des chefs de l'armée de l'Union ont tenu ce rang. Ce sont: George Washington, Winfield Scott, U. S. Grant, P. H. Sheridan, et J. M. Schofield.

Quant au grade le plus élevé, celui de général, il n'a été décerné qu'à trois commandants: U. S. Grant, W. T. Sherman et P. H. Sheridan.

* * *

Une grosse nouvelle.

L'"Echo de Montmagny," journal libéral et quasi-ministériel, nous annonce ce qui suit:

"Nous sommes informé d'une manière sérieuse que des honorables Messieurs Tarte et Joly disparaîtront de la scène politique, après la présente session, et qu'ils seront remplacés, le premier par M. Brodeur ou M. Bernier, et le second par M. Carroll.

Nous applaudissons chaleureusement au choix des nouveaux ministres. Que ce soit M. Brodeur ou M. Bernier qui remplace M. Tarte, l'un ou l'autre de ces messieurs sera bienvenu près l'opinion publique dans le district de Montréal. Il en sera de même dans le ditrict de Québec.

"Quant à M. Carroll, nous sommes convaincu que son entrée dans le ministère, comme représentant de cette partie de la province, sera accueillie avec beaucoup de faveur. Nous avons eu le plaisir de faire connaissance avec le sympathique député de Kamouraska, lors des dernières élections, et nous sommes heureux de la bonne nouvelle de son entrée dans le ministère. Nous n'avons pas autorité pour donner ces nouvelles comme officielles, cependant, nous avons de très sérieuses raisons de croire qu'elles sont absolument fondées."

* * *

Comme Pineau.

Le bruit court que M. Robinson, député du comté de Northumberland, à Ottawa, ne sera pas candidat à la prochaine élection; qu'il pourrait bien être nommé sénateur; que, dans ce cas, l'hon. M. Blair briguerait les suffrages des électeurs de Miramichi, avec l'appui de M. Robinson; et que, dès lors, l'élection du ministre des chemins de fer, serait assurée.

"Si M. Robinson agit de la sorte, dit le "Moniteur Acadien", il faudra que les journaux rentrent les épithètes qu'ils ont lancées à la tête de M. Pineau, et en fassent un bouquet pour le présenter au riche commerçant de bois de Miramichi, qui, s'il faut en croire la rumeur, se prépare à troquer ses convictions politiques contre un siège au sénat."

* * *

Les hommes publics des provinces maritimes semblent faire leur chemin à Ottawa; ils ont de la vogue, et on les invite souvent à porter la parole dans les grandes réunions populaires.

L'hon. M. Poirier, nos lecteurs le savent, a été invité à représenter l'Acadie aux fêtes de la Saint-Jean-Baptiste qui ont eu lieu, ces jours derniers, à New-York.

Tout dernièrement, M. McInerney, député de Kent, faisait, dans une ville d'Ontario, un discours, sur le regretté Sir John A. Macdonald. Il a émerveillé son auditoire par son éloquence entraînante, et un grand journal le compare à feu Thomas D'Arcy McGee, l'un des Irlandais les mieux doués qui aient jamais fait leur marque au Canada.

* * *

Bon nombre des cadeaux que l'amiral Dewey a reçus de ses compatriotes reconnaissants, pour son exploit de Manille, sont exposés au Musée National de Washington.

C'est une collection intéressante autant que précieuse. Elle comprend deux épées, l'une donnée par le Congrès, l'autre achetée au moyen de souscriptions populaires de dix cents; une coupe en or donnée par les citoyens de New-York; une médaille d'or incrustée de joyaux, donnée par les citoyens de New-York; une coupe en argent achetée avec des souscriptions populaires; un vase en argent donné par les citoyens de Savannah, Georgie; un bol bordé en or présenté par les citoyens de St Louis; plusieurs montres et un grand nombre de médailles et de bijoux. Il faut deux grandes vitrines pour contenir toute la collection.

Mais cette collection, aux yeux du vaillant amiral, et de Mme Dewey, restera incomplète, faute du cadeau de la présidence. Et, quant à celui-là, Dewey a attendu trop tard pour le demander.

* * *

La nomination de M. Julius Scriver, M. P., au rang de colonel honoraire, selon les dispositions de la loi Borden, a été annoncée. D'autres nominations suivront. La loi Borden établit une fabrique de colonels. Bientôt le Canada sera comme les Etats, un pays de colonels, non de soldats.

A ce propos, un journal de Toronto suggère à M. Borden de conférer le titre à lord Roberts. Cela relèverait peut-être l'institution.

QUESTION OUVRIERE

A Melbourne, Australie

Le paradis des ouvriers

En Australasie, chaque capitale est jalouse de sa voisine et veut la dépasser sur quelque point. L'une se vante de posséder le plus beau port, l'autre d'avoir les rues les plus régulières de l'hémisphère Sud. Il semble que cette rivalité s'exerce aussi sur le terrain de la législation. Si la Nouvelle-Zélande tient la tête par ses lois agraires, Victoria la surpasse ou l'égale tout au moins par ses mesures en faveur des ouvriers.

Melbourne, la capitale de Victoria et la plus grande ville de l'Australie avec Sydney, doit son développement aux mines d'or. Les ouvriers y furent très nombreux dès l'origine. Melbourne, ville industrielle, a été la première en Australie à obtenir de son gouvernement un tarif protectionniste; ce fut la première et pendant longtemps la seule intervention de l'Etat dans le jeu de l'offre et de la demande.

Les ouvriers, presque tous d'origine anglaise, suivirent d'abord l'exemple de leur patrie; ils ne demandèrent rien à l'Etat et se mirent à discuter les conditions du travail avec leurs patrons par l'intermédiaire des syndicats. La première demande de ces organisations fut la journée de huit heures empruntée au programme ouvrier d'avant 1848. Les syndicats australiens réclamaient la journée de huit heures aux patrons, chacun pour son compte et dans son métier. Les maçons la gagnèrent en 1856 et la plupart des autres corporations obtinrent par la suite le même avantage qui s'est étendu aujourd'hui à toute la colonie par suite d'arrangements particuliers et sans jamais avoir été confirmé par une loi.

L'anniversaire de la journée de huit heures, est depuis quarante-quatre ans, l'une des solennités importantes de Victoria. Les différentes fédérations de syndicats ont un comité permanent qui s'occupe de recueillir des souscriptions et de préparer le programme de la fête. Ce programme comprend un défilé où les diverses corporations sont représentées avec leurs bannières, où figurent des chars allégoriques, des cavaliers costumés. Le soir sont données des conférences, un banquet, un bal. Les quêtes et les souscriptions procurent un beau bénéfice. Dans plusieurs villes, les écoles et les édifices publics sont fermés le jour de la fête des huit heures. Il est d'usage que des ministres assistent ce jour-là au banquet des syndicats de Melbourne. On a même vu un gouverneur, membre de l'aristocratie anglaise, accepter une invitation.

Les syndicats sont très fiers de ce triomphe gagné par leurs seules forces. Pendant longtemps, ils se sont crus en possession d'obtenir tout des patrons sans recourir aux pouvoirs publics, et ils ont dédaigné de rien demander au gouvernement. La force et la richesse des trade-unions de Melbourne éclatent dans leur Bourse du travail ou "Trades' hall." C'est un édifice monumental, bâti en pierres au coin de deux larges rues. On y trouve une salle des pas-perdus, des bureaux, des bibliothèques et des salles de lecture pour les différents syndicats, un grand hall des fêtes pour les bals et réunions, un amphithéâtre pour les séances du "Trades' council" ou conseil général de la fédération des syndicats. A côté subsiste le "Trades' hall" primitif, construit, il y a cinquante ans, simple baraque de planches, avec des bancs, conservé pour donner une idée du progrès de la puissance syndicale dans un demi-siècle.

Le "Trades' hall" de Melbourne a été construit entièrement avec de l'argent donné par les syndicats ou emprunté sur leur garantie. Il n'est pas, comme certaines Bourses du travail d'Europe, le cadeau d'une municipalité bienveillante. On dit qu'il est à tous égards le plus remarquable des édifices de son espèce sur la surface du globe entier. Il ne lui manque que d'être achevé. La partie construite n'est en effet qu'une aile du grandiose édifice rêvé par les syndicats de Melbourne et dont le secrétaire montre aux visiteurs le plan et l'élévation encadrés et suspendus au-dessus de son bureau.

Si les ouvriers de Melbourne n'ont pu exécuter le projet entier, c'est qu'ils s'étaient cru plus puissants qu'ils ne le sont. Ils se croyaient maîtres des circonstances et les circonstances échappaient à leur contrôle. L'industrie de Melbourne se développait, les achats de terre et les constructions se multipliaient parce que les capitalistes anglais croyaient que les ressources de la colonie étaient inépuisables. Après une période de "booms," la crise de 1893 est venue, les constructions sont restées inachevées, les grands hôtels n'ont pu se louer, les somptueuses maisons de campagne ont été mises en vente, beaucoup de fabriques et d'ateliers se sont fermés, et un grand nombre d'ouvriers a dû chercher du travail dans d'autres pays. Les syndicats ont diminué de moitié, et ils sont loin aujourd'hui d'avoir réparé leurs pertes.

Les ouvriers croyaient encore que la main-d'oeuvre resterait toujours aussi chère qu'elle l'était aux débuts de la colonie, alors que l'offre de travail ne suffisait pas à la demande. Ils avaient, d'ailleurs, obtenu la suppression de l'émigration subventionnée par l'Etat. Malgré tout, les émigrants des parties pauvres de l'Europe et les Chinois arrivaient en foule et prenaient le travail à prix réduits.

Enfin, les ouvriers avaient trop présumé de la faiblesse des patrons. Contre les unions de travailleurs, ceux-ci se syndiquèrent à leur tour, et la lutte changea de face. En 1889-90, un essai de grève générale en Australie et en Nouvelle-Zélande échoua complètement devant la résistance concertée des patrons. Les différents syndicats vidèrent leurs caisses et durent capituler. Cette défaite les amena à délaisser l'ancienne tactique et les décida à prendre part aux élections pour envoyer dans les assemblées des membres décidés à obtenir une législation favorable à la classe ouvrière.

Aujourd'hui le parti ouvrier dans le Parlement de Melbourne se compose de dix-sept membres, les uns anciens travailleurs manuels, les autres avocats, médecins ou journalistes. La concorde ne règne pas toujours entre les deux éléments du parti. Une réunion du conseil général des syndicats dans laquelle étaient discutés les rapports entre les organisations ouvrières et le parti ouvrier au Parlement, fut particulièrement orageuse. Il s'agissait de décider si le conseil admettrait à ses séances tous les députés dits ouvriers ou seulement ceux qui ont vraiment travaillé de leurs mains, qui appartiennent encore aujourd'hui à un syndicat et qui joignent à leur qualité de représentant du peuple une délégation formelle de leur syndicat au conseil général. La majorité des délégués présents se prononça contre les membres exclusivement politiques du parti ouvrier. "A quoi servent-ils? s'écriait un des orateurs. Ils touchent leurs $1,400 par an et c'est tout! Quand vous leur demandez de présenter une loi, ils prétendent qu'ils sont là pour les affaires de leurs électeurs, non pour celles des syndicats. Leur groupe s'intitule le Parti ouvrier! Allons donc! C'est un "go as you please party!" Finalement, l'admission a été refusée aux députés qui ne sont pas membres d'un syndicat.

Si peu cohérent qu'il soit, le parti ouvrier de Victoria a pris beaucoup d'influence à la Chambre. Il n'y forme qu'une minorité, mais comme le gouvernement et l'opposition ont à peu près les mêmes forces, le ministère pour obtenir les voix du "Labour Party", lui a accordé la législation ouvrière la plus complète du monde, avec celle de la Nouvelle-Zélande.

La durée de la journée de travail a été réduite à huit heures par jour en moyenne pour les femmes et les mineurs.

Le travail de nuit a été aboli pour eux. Leur semaine se termine le samedi à midi et ne recommence que le lundi matin. Ces avantages ont été étendus aux employés de magasin. Ils sortent à sept heures du soir au plus tard, généralement à cinq. Le congé du samedi ne pourrait leur être accordé, parce que, comme à Montréal, l'usage des clients est de faire les achats pour le dimanche et même pour la semaine, dans l'après-midi et la soirée du samedi. Ce jour-là, les marchands au détail ont le droit de ne fermer qu'à dix heures. Mais leurs employés doivent avoir leur après-midi de congé un autre jour de la semaine et le choix de ce jour est fait dans chaque municipalité par un arrangement entre les marchands.

Le "sweating system" a été pourchassé par une série de mesures successives; on a trouvé qu'il était généralement la conséquence du travail à domicile. Par exemple, les couturières et les ébénistes qui prennent une tâche chez un entrepreneur et l'exécutent chez eux travaillent plus et sont moins payés que ceux sur qui surveillance des pouvoirs publics peut s'exercer facilement. Aussi, des réformateurs melbourniens ont-ils proposé tout d'abord de supprimer le travail à domicile. On a reconnu que c'était impossible; on a cherché alors les moyens de placer le travail à domicile sous le contrôle des inspecteurs de l'Etat. Tout local où travaillent quatre Européens, est considéré comme une manufacture. Un Chinois, blanchisseur ou menuisier, forme à lui tout seul une manufacture, et, soumis aux visites des inspecteurs, doit, sous peine d'amende ou d'emprisonnement, ne commencer son travail qu'à sept heures et demie du matin, le cesser à cinq heures du soir et prendre des vacances obligatoires le samedi après-midi et le dimanche. Les meubles fabriqués par les Chinois doivent porter une marque spéciale qui les distingue des meubles fabriqués par les Européens. Encore les syndicats se plaignent-ils que cette marque ne soit pas placée dans un endroit très apparent. Toutes ces mesures sont une adaptation de la législation industrielle à la lutte contre les Chinois, entreprise par les gouvernements australiens sous la pression des ouvriers.

Les heures de travail ayant été diminuées, il semble que les salaires devaient baisser; pour empêcher la réduction des salaires, on a fait encore intervenir la loi. L'établissement d'un maximum d'heures de travail a entraîné la fixation d'un taux minimum de salaire. Le soin de le déterminer a été confié dans chaque métier, à un conseil mi-parti de patrons et d'ouvriers.

Le rôle des pouvoirs publics se borne à décider quelles professions doivent être "placées sous le conseil", suivant le mot consacré, et à rendre la décision du conseil obligatoire pour un temps limité. Afin d'assurer l'exécution de cette dernière, les patrons qui font travailler à domicile doivent tenir un registre des ouvriers employés, avec leurs adresses et le tarif qui leur est payé. Les métiers qui ont été jusqu'à présent placés sous le conseil sont la lingerie, le vêtement, la chaussure, la boulangerie, l'ameublement.

L'application de telle mesures semble supposer une légion d'inspecteurs et un ministère de bureaux. En réalité, les fonctionnaires préposés à la mise en vigueur de la législation industrielle sont à peine une douzaine; mais ils sont secondés par un grand nombre de volontaires. L'organisation de groupes destinés à assurer l'exécution des lois ouvrières est un des traits curieux de la physionomie de Melbourne. Contre le "sweating system" s'est formé l'"anti-sweating league" présidée par un pasteur et formée d'hommes politiques, de secrétaires de syndicats et de philanthropes. Elle se réunit chaque semaine, recueille les plaintes qui lui sont adressées, essaye de les contrôler si le patron incriminé s'y prête, et les transmet aux inspecteurs des manufactures. De même un comité des sans-travail, formé d'éléments analogues, a été élu par les ouvriers sans travail réunis dans un grand meeting. Ce comité s'est fait donner un local dans un ministère et il a réussi à obtenir tous les pouvoirs d'une commission officielle régulière, notamment le droit d'obliger les témoins qu'il assigne à comparaître devant lui. Melbourne fourmille de ces associations spontanées. Il faut noter que cette capitale renferme à peu près les deux cinquièmes de la population totale de Victoria. L'importance de la législation industrielle en Victoria montre comment une capitale congestionnée et une habile organisation des intérêts des classes ouvrières peuvent avoir une influence considérable sur un ministère et un Parlement.

Quand en serons-nous là au Canada?

LA VACANCE

Le temps de la pêche, des sorties en bicycles, des courses à travers champs et bois, l'on se surmène, des bains prolongés affaiblissent, il y a un remède à tout cela, essayez le brandy Paulhiac et la fatigue disparaîtra, vous redeviendrez frais et dispos, l'enfant le plus faible comme l'homme le plus robuste s'en trouveront également bien. En vente partout. N. Quintal et Fils, seuls agents pour le Canada.

Au manège vélocipédique.
Le professeur à un nouvel élève:
—Mon ami, pour savoir aller à bicyclette, il faut être tombé au moins une douzaine de fois.
—Oh! mais, alors, je sais!

La Cie S. Carsley, Limitée

Rue Notre-Dame. Le Plus Grand Magasin de Montréal. 16 Juin 1900

BLOUSES BLANCHES POUR L'ETE

Tous les jours ces vêtements deviennent de plus en plus populaires pour les chaleurs. Cela a été pleinement prévu par notre acheteur, dont l'habileté nous a valu la possession d'un beau stock.

Ici les genres sont parfaits, les étoffes parfaites et les prix justes. Chacune de ces blouses est faite avec goût et finie avec élégance.

Elégantes Blouses en linon blanc, collet et manchettes de la même etoffe que celle de la blouse, bien faites, pour dames........ $1.20

Belles Blouses en mousseline blanche, devant par remplis en biais, dos plissé, manches dans les derniers goûts, collet et manchettes de la même étoffe que celle de la blouse, pour dames........ $1.55

Belles Blouses en linon blanc, yoke tout garni d'insertions, dos par remplis, nouveau collet en pointe, pour dames. Spécial........ $1.60

Etoffes à Robes Fraiches

Evitez les retards et procurez-vous les plus élégants patrons et les plus belles couleurs qu'il y a dans ces marchandises.

Mousselines à Robes Organdie, Dimity et Orientales, en belles nuances et beaux patrons pour robes d'été, la verge........ 12½c

Sateen à robes de fantaisie, dans tous les dessins et nuances les plus fashionables, la verge........ 15c

Elégant Gingham écossais à robes, toutes les couleurs non changeantes, carreautés et plaids nouveaux et fashionables pour blouses ou costumes complets, la verge........ 20c

Etoffes à Robes d'Eté

Pour costumes de rue et de voyage, faits par tailleur.

Riche voilé à robes, de couleurs unies, dans toutes les nuances fashionables de l'été, 44 pouces........ 70c

Suiting vénitien, de manufacture anglaise, pour costumes faits par tailleurs, 25 nuances différentes........ 75c

Bengaline française, de couleurs unies, pour costumes faits par tailleur, en 15 nuances différentes, 46 pouces de largeur........ 95c

Riche drap Amazone d'été, juste l'étoffe qu'il faut pour costumes dames, 52 pouces de largeur, la verge........ $1.00

Nouvelles Etoffes d'Eté

Toutes les nouvelles étoffes qui ont été introduites cette saison se trouvent chez nous en une grande sélection.

Grenadines-mohair noires à robes, avec rayés or, vert, héliotrope, grenat, cuivre et citron, qui feront d'élégantes blouses, la verge........ 25c

Riche bouclé noir à robes, avec insertions de dentelle noire et de rayés de couleur. Juste ce qu'il faut pour ces temps chauds, la verge........ 49c

Costumes qui se Lavent pour Dames

Costumes frais, effets tout à fait chic et nouveaux genres, pour dames.

Un élégant Costume d'été en piqué blanc, garni de bandes noires et de couleur, gilet Eton avec revers en sateen, jupe ample et élégante, pour dames........ $4.75

Costumes en crash gris-bleu, garnis de bandes blanches, jupes drapées, plis box ou renversés en arrière, pour dames........ $6.00

Très élégants Costumes en denim bleu, gilet Eton, garnis de braid blanc et de revers, devant en piqué blanc, jupe ample et tombant bien, pour dames........ $6.75

OFFRES SPECIALES POUR LUNDI

	Rég.	Lundi		Rég.	Lundi
Confitures en seaux	60c	48c	Avoine roulée	4c	2½c
Pommes en boites	12c	8½c	Tapis en jute	12c	9 c
Lime Juice	35c	25c	Jupes en duck blanc	$1.50	99 c
Fruits en bouteilles	30c	25c	Sailors en paille	10c	5 c
Fèves rôties	10c	8½c	Boucles de dames	15c	7 c

Commandes par la poste promptement exécutées. *Ecrivez pour notre nouveau catalogue.*

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE
Nos 1765 à 1783 Notre-Dame, MONTREAL—184 à 194 St Jacques.

La bordure de jupe Corticelli avec son tissu mou, poreux et élastique est la meilleure sorte pour le fini du bas d'une jupe d'hiver parce qu'elle sèche promptement.

Elle est rapetissée à la vapeur avant d'être teinte, elle ne retire ni ne ride le bas de la jupe.

Elle est faite de laine spécialement obtenue et spécialement filée.

Cousue sur le plat—non revirée, un ou deux rangs de couture.

En vente partout 4 cents la verge.
—Voyez à ce qu'elle porte l'étiquett

Corticelli

POURQUOI ETES-VOUS
DYSPEPTIQUE?

Pourquoi souffrez-vous? Pourquoi la vie pour vous est-elle un fardeau. Aucune raison de trainer ainsi une existence aussi pénible, essayez

DIS-PEP

Ne tardez pas un seul instant, il vous guérira certainement.

Son Efficacite est Garantie ou l'Argent est Remis

Vous achetez des amusements qui vous coûtent 50c et plus, et il ne vous en reste que fatigues et lassitudes. DIS-PEP vous donne le moyen de vivre avec plaisir et le bonheur sera durable.

MARQUE DIS-PEP ENRÉGISTRÉE

En Vente Partout
A 50 cts la Boite.

Guérison Assurée.

Etes-vous Creve?

M. CHAS. CHARTRAND, 270 rue Sanguinet, employé à la Lake of the Woods Milling Co., a été radicalement guéri par
La Cie de Montréal pour la Guérison des Ruptures,
129 rue Rachel, Montréal. Prenez les chars de la rue Amherst.
Pas un sou avant votre complète guérison. 90—s

CABARET DU CHAT NOIR
Hotel et Restaurant
NEW-YORK, 32 W. 28e Rue, près Broadway

Dejeuner avec vin, de Midi à 3 hrs } 50c
Diner, table d'hôte, de 5 h. à 9 h. soir } 75c
Salons particuliers.
A la carte à toute hre
Orchestre, de 5 h. à Minuit. AUSSI
551 West Broadway
Table d'hôte avec vin { 50c
64—1-s-n

Lave sans Frotter

Si vous êtes fatiguée de frotter sur la planchette, de vous y casser les reins et déchirer les lingeries fines, demandez-nous l'échantillon GRATIS, qui, simplement en faisant bouillir et rincer, rend le linge blanc comme la neige, sans pouvoir le ronger. C'est la

VICTORINE

Des milliers de femmes s'en servent et nous en font l'éloge et la Victorine se vend partout.

2 roulettes 5c—Lavent 4 bouilloires de linge—Ecrivez aujourd'hui pour l'Echantillon

W. Crawford Gaden & Cie, 237 rue St Paul, Montréal.

EVENTAILS ELECTRIQUES
Pour la prochaine Saison.

La Standard Light and Power Co s'occupe spécialement de fournir le courant pour les Evantails Electriques, de quelque modèle qu'ils soient à courant continue ou à courant alternatif.

Venez à nos bureaux et nous vous donnerons tous les renseignements possibles.

Standard Light & Power Co.,
7, 9, 11 rue Chenneville.
CHARLES MORTON, *Gérant.* 128—n

LE RIFLE, ECZÉMA, MAL DE BARBE et toutes les maladies de la peau, guéris en peu de jours par la POMMADE ANTISEPTIQUE DU Dr RAMEAU. Guérison garantie. Dans toutes les pharmacies. Par poste, $1.00. Pharm. Lecours, 370, rue Craig, Montréal.
POT D'ESSAI 50c

PACIFIQUE CANADIEN

DE LA GARE DE LA PLACE VIGER
Pour Québec 8.20 a. m., 2.30 p. m., ‡3.30 p. m., *11 p. m.
Pour Ottawa 8.30 a. m., 5.40 p. m.
Pour St Jérome 9 a. m. ‡9.15 a. m., 5.30 p. m., (l) 1.45 p. m.; (a) 6.15 p.m.
Pour Ste Agathe (a) 9 a.m. ‡9.15 a.m., 5.30 p.m., (l) 1.30 p. m.
Pour Labelle (l) 9 a. m., 5.30 p. m., (l) 1.30 p.m.
Pour St Gabriel de Brandon 8.20 a. m., ‡9 a. m., (l) 2 p. m., 5.10 p. m.

DE LA GARE DE LA RUE WINDSOR
Pour Ottawa *9.30 a. m., 10 a. m., 4.05 p. m., 6.15 p. m., *10.00 p. m.

(l) le Samedi seulement. ‡Le Dimanche seulement. *Tous les jours. (a) excepté le Samedi et le Dimanche. (l) Le Mardi et le Jeudi. Les autres convois les jours de semaine seulement.

Service de Train Rapide par Voie de Terre—"IMPERIAL LIMITED" quittera la gare de la rue Windsor à 9.30 a.m., tous les jours, pour Ottawa, Winnipeg, Vancouver, la Côte du Pacifique et les différents points du Kootenay. Le trajet de Montréal à Vancouver se fera en 100 heures.

Au Bord de la Mer et à la Nouvelle Angleterre
Saison 1900. Service Amélioré

Entre Montréal, Portland et Old Orchard et Montréal, Boston, Springfield, Worcester, Nashua, etc.

Un char-dortoir partira de Montréal à 8.20 hrs p. m., (gare de la rue Windsor) pour Portland chaque jour excepté le samedi jusqu'au 24 de jui; quand les convois se rendront directement à Old Orchard, chaque jour y compris les dimanches.

Un service de chars dortoirs pour Old Orchard commencera le 25 juin.

St Andrews SUR LE Bord DE LA Mer

Bon endroit pour prendre des bains de mer.

Le meilleur endroit en Amérique pour jeu de golf.

Voyage aller et retour à bon marché de Montréal.

Une place d'été idéale pour familles.

SERVICE DES TRAINS DU DIMANCHE
Départ de la gare de la rue Windsor à 10 a.m. pour Plantagenet et stations intermédiaires, pour revenir arrivant à la même gare de la rue Windsor à 5.45 p.m.
Départ de la Place Viger à 9.15 a. m., pour Saint-Jérôme et Sainte-Agathe. Au retour, arrivée à Montréal à 9.45 p. m.
Départ de la Place Viger, à 9 hrs a.m., pour St Gabriel de Brandon, pour revenir les convois arrivent à Montréal à 9.15 hrs p.m.

Bureau des billets de la ville et du télégraphe, 129 rue St Jacques voisin du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
FETE de la CONFÉDÉRATION

Prix de Passage à l'Occasion des Fêtes

Des billets d'aller et retour seront émis au prix d'un Seul Billet de Première Classe, entre toutes les gares au Canada jusqu'à et de Détroit, Mich., Port Huron, Mich., Island Pond, Vt. Massena Springs, N.-Y., Helena, N.-Y., Bombay Jct., N.-Y., Fort Covington, N.-Y., et Rouses' Point, N.-Y., et vice versa. Toutes les gares au Canada à Buffalo, N.-Y., Niagara Falls, N.-Y., Suspension Bridge, N.-Y., et Black Rock, N.-Y., mais non pas vice versa.

Les billets seront bons pour partir le 30 juin et les 1er et 2 juillet.

Bons pour revenir du lieu de destination le ou avant le 3 juillet 1900.

Conditions Spéciales pour les Voyageurs de Commerce

Des billets d'excursion pour le samedi et le dimanche, bons pour revenir pas plus tard que le lundi suivant, sont maintenant en vente. Pour plus amples renseignements, s'adresser au

Bureau des Billets de la ville, 137 rue St Jacques et à la gare Bonaventure

LIGNE DOMINION
STEAMERS DE LA MALLE
SERVICE DE LIVERPOOL

Steamer	De Montréal	De Québec
Cambroman	23 juin, 9 a.m.	23 juin, 6 p.m.
*Roman	30 juin, de jour,	directement
Vancouver	7 juillet, 9 a.m.	7 juillet "
Dominion	21 juillet, 9 a.m.	21 juillet "
Cambroman	28 juillet, 9 a.m.	28 juillet "

*Ce steamer ne transporte pas de passagers.

PRIX DU PASSAGE—Cabines $60.00 et au delà pour aller et $114 et au delà aller et retour, suivant le steamer et la cabine, seconde cabine $37.50 pour aller et $71.25 aller et retour.

Entrepont — Pour Liverpool, Derry, Londres, Queenstown, Belfast et Glasgow, $23.50. Nécessaires d'entrepont fournis gratuitement.

Service de Boston
S.S. New England de Boston, 20 juin, 4 p.m.
Salons au milieu du navire, lumière électrique, ponts spacieux pour la promenade. Pour autres renseignements s'adresser à n'importe quel agent de la Compagnie ou à
DAVID TORRANCE & CO, Agents Gén.
17 rue St Sacrement, Montréal. 142n

Cie Générale Transatlantique

Ligne FRANÇAISE, directe de New-York au Havre, Paris, France, 32 B'way, New-York.
Départ chaque jeudi, à 10 hrs a.m., de la Jetée No 42 North River, au pied de la rue Morton

La Touraine,	31 Mai	La Champagne,	21 Juin
La Bretagne,	7 Juin	L'Aquitaine,	28 Juin
La Gascogne,	14 Juin	La Touraine,	5 Juillet

Passages de { 1re cl N.Y. au Havre, $51.50 et au dessus
2e cl N.Y. au Havre, $35, et au-dessus
10 p c de réduction sur billet de retour de 2e classe
J. DE SIEYES,
Agent général au Canada, 1672 rue Notre-Dame, Montréal. 46—8

SALE BESOGNE

Monsieur le rédacteur.

Cette question du bonus de $5,000 voté par le conseil de ville de Québec à son digne maire et le scandaleux empressement que ce dernier a manifesté dans l'appropriation, pour son bénéfice personnel, de cet argent des contribuables, continuent à faire le sujet de bien des commentaires.

Ils ne sont à l'avantage ni du maire, ni de son "alter ego" l'échevin Tanguay, ni du comité des finances, ni du conseil lui-même.

On s'explique maintenant bien des mystères, on découvre le pourquoi de bien des démarches, on se rend parfaitement compte de la raison d'être de cette décision étrange qui enlève aux contribuables leur argent, au conseil toute considération, à la ville, sa réputation, et au maire Parent cette auréole de vertu que l'aveugle confiance de ses administrés avait placée autour de son crâne municipal !

Des esprits soupçonneux ont voulu savoir quelle action d'éclat de la part du maire avait soulevé à ce point l'enthousiaste admiration des grands hommes qui composent le conseil de ville en général et le comité des finances en particulier. On a fouillé les annales de la corporation, on a demandé à ses archives les plus cachées, à ses délibérations les plus intimes le secret si bien gardé de cette phénoménale et désastreuse résolution qui imprime sur ses auteurs le cachet d'un ridicule ineffaçable.

On a cherché et on a trouvé.

Comme échantillon de bêtise mastodonte, on a trouvé, par exemple, la motion suivante au compte rendu officiel des délibérations du conseil de ville, séance du mercredi, 16 mai 1900 :

"Présenté le 1746, rapport du comité des finances (Re-bonus à Son Honneur le maire).

"M. l'échevin Tanguay, secondé par M. l'échevin Foley, a proposé et il a été résolu :

"Que le dit rapport soit pris en considération ce soir comme ordre du jour.

"L'ordre du jour ayant été appelé.

"Lu, le 1746e rapport du comité des finances, lequel ayant été mis aux voix a été adopté et il a été résolu :

"Que ce conseil autorise le paiement à l'honorable Simon Napolon Parent, en sa qualité de maire de cette cité, d'une somme de cinq mille piastres comme une minime rémunération des services éminents et extraordinaires par lui rendus à cette cité par son administration comme maire ; la dite somme à être prise sur les fonds généraux de la cité, sous l'autorité de la loi 63 Vict., ch. 48, sec. 6."

Le conseil de ville ayant donné la note, tous les petits poussins qui se battent les ailes autour du maire se mirent à chanter sur le même ton les services éminents et extraordinaires de M. S. N. Parent.

M. l'échevin Tanguay fut le premier, dans un discours prononcé au conseil de ville, à prôner les vertus civiques de celui qui le fait élire périodiquement président du comité des finances — service éminent et extraordinaire !

Puis vinrent les scribes du "Soleil", et deux articles inspirés par le maire, éparpillèrent au vent de la publicité le menu des services éminents et extraordinaires de M. S. N. Parent. Le tout se résume à proclamer que le bonus de $5,000.00 est une rémunération bien minime "quand on sait que chaque jour, à dix heures on LE trouve à l'hôtel de ville, expédiant la besogne, et prêt à recevoir et écouter patiemment le plus humble des citoyens ; quand on sait que depuis six ans il n'a pas manqué une seule séance des comités au conseil de ville ; quand on sait surtout qu'il est assailli du matin au soir et qu'on va le relancer jusque chez lui dans la soirée" !

J'ai cité textuellement cette énumération enfantine des services éminents et extraordinaires rendus par Son Honneur le maire à sa bonne ville de Québec.

Si vous voulez maintenant consulter avec moi le "Soleil", du 25 septembre 1899, vous trouverez, sous le titre de "AFFAIRES MUNICIPALES. — Les comités", la perle suivante : "Aucune réunion des différents comité n'est encore convoquée pour cette semaine, par suite de la récente indisposition de l'hon. M. Parent, obligé de prendre quelques jours de repos."

Quand Auguste buvait, la Pologne était ivre.

Quand l'honorable Simon-Napoléon Parent a la colique, les comités municipaux ne peuvent se réunir. Il faut attendre dans l'inactivité et la plus douloureuse inquiétude que la maladie de Son Honneur ait son heureuse et naturelle terminaison. Tant que le maire est sur le dos, rien ne remue, les affaires de la cité tombent dans le marasme, la végétation, dans le parc Parent, s'arrête du coup, les arbres se dessèchent, les tuyaux de l'aqueduc éclatent. Tout devient nuisance.

Mais du moment que le maire se ravigote, du moment qu'il abandonne cataplasmes et sinapismes, du moment qu'il se lève de sa couche de douleurs, le ciel se réjouit, la terre tressaille et les présidents de comités se trémoussent. Quand le maire remue tout remue.

C'est ce que me disait dernièrement un des échevins les plus importants du conseil de ville. eJ le crois.

On comprend maintenant pourquoi le maire ne manque jamais une seule séance des comités ou du conseil. Il n'y a là rien de bien extraordinaire. Son assiduité ne peut donc pas être un de ses services éminents et extraordinaires qui lui ont valu un bonus de $5,000.00.

Il faut chercher ailleurs.

Deux échevins, ceux que le maire affectionne le plus particulièrement et qui, en retour, se prodiguent avec le plus de générosité, pour lui rendre la vie douce et léger le fardeau des charges municipales, m'ont remis le document suivant que je livre à la méditation des contribuables de la vieille capitale.

"La Presse" l'a déjà publié dans son numéro du 24 février 1900. Il emprunta aux événements actuels une signification qui n'échappera à personne.

Je le transcris textuellement:

UNE SALE BESOGNE

"Le chantage pratiqué sur une grande échelle contre de très honorables citoyens de Québec."

De notre correspondant particulier

Québec, 24 — La police fait d'actives recherches pour découvrir l'identité de certaines personnes qui ont entrepris une besogne aussi sale que dangereuse, celle de faire chanter plusieurs citoyens dont l'honorabilité et la probité sont indiscutables. Les saligauds, dont l'identité ne tardera pas à être établie, ont choisi leurs victimes parmi des personnages distingués. Malgré la haute réputation de ces citoyens, ils ne sont pas entièrement à l'abri des coups de langue malsains, conséquences inévitables d'une campagne de calomnies menée dans l'ombre.

L'autre jour, un journal local donnait dans le panneau en publiant un entrefilet rempli d'insinuations fausses et malveillantes à l'adresse d'un citoyen haut placé dont le seul crime est d'avoir été choisi par les conducteurs de cette campagne de chantage comme une de leurs victimes.

"Son Honneur le maire Parent ayant été mis au courant des lâches calomnies mises en circulation sur le compte de quelques respectables citoyens, a ordonné à la police de mettre tout en oeuvre pour coffrer les coupables qui, soyons-en certains, seront punis d'une façon exemplaire.

"En attendant, votre correspondant est prié de donner publicité à ces quelques détails et de prier en même temps tout citoyen bien pensant de prévenir les autorités policières des faits et gestes des personnes qui s'amusent à répandre la calomnie. C'est le moyen le plus expéditif d'arriver à la source même et de découvrir les auteurs de cette campagne de chantage."

Les deux échevins qui m'ont passé cet étrange document ne me l'ont pas dit, mais j'ai compris que cette intervention énergique du maire dans une affaire qui ne relevait, en aucune façon, de ses fonctions officielles, méritait la reconnaissance des intéressés et, comme tous les intéressés étaient membres du conseil, on a cru que c'était ce dernier qui bénéficiait en somme du service éminent et extraordinaire que le maire rendait aux échevins. Voilà pourquoi le conseil a été appelé à donner cinq mille piastres à l'honorable Simon-Napoléon Parent, comme une minime rémunération de ses services éminents et extraordinaires !

Il y a même des curieux qui voudraient savoir le nom du citoyen haut placé dont parle le correspondant de "La Presse".

On aimerait aussi à connaître le nom de celui qui a prié le corespondant de "La Presse" de donner publicité aux détails qu'il a racontés.

Il y a toute une mine à exploiter dans cette sale besogne. Il y a des personnages à photographier sur le vif, quitte à leur donner gratuitement une copie de leur image. Pour le moment, il importe de savoir du maire, puisqu'il a pris l'affaire en main, s'il a réussi "à coffrer et à punir d'une manière exemplaire" les "saligauds" dont il est question dans un document publié sur demande expresse.

A-t-on du moins établi leur identité ?

La police municipale, mise en branle pour arrêter les violateurs, non pas des règlements municipaux, mais de la loi criminelle, a-t-elle fait un rapport de ses agissements au maire qui lui avait "ordonné de mettre tout en oeuvre" ?

Toute l'affaire semble étouffée ? Pourquoi ?

Quelques explications deviennent nécessaires. Les contribuables qui ont été forcés de verser $5,000 dans les goussets du maire surpris ont bien le droit d'exiger quelques renseignements additionnels et d'être définitivement fixés sur la nature et la valeur des services éminents et extraordinaires rendus par le premier magistrat de leur cité.

Nous espérons que M. le maire de Québec se rendra à leurs légitimes demandes, lui qui est toujours "prêt à recevoir et écouter patiemment le plus humble des citoyens."

UN OBSERVATEUR.

16 juin 1900.

LES NOUVEAUX SACREMENTS

Eh ! mon Dieu, oui !

Il y a bien une nouvelle religion : l'"Américanisme" ; pourquoi n'y aurait-il pas, dites-le-moi, de nouveaux sacrements ?

Une nouvelle religion et de nouveaux sacrements, des prêtres nouveaux et de nouveaux fidèles, jusqu'au martyre, mais très exclusivement, entendons-nous bien, toutes ces nouveautés n'auraient-elles pas leur organe, leur journal, si vous ne voulez pas me comprendre ?

—Oui, oui, cent fois oui, elles ont leur journal !

Pour vous en convaincre, lisez cet article paru tout récemment dans un de nos grands journaux du soir de Montréal :

"BAPTEME FIN-DE-SIECLE

Parrain et marraine répondent par téléphone aux questions du prêtre.

Lancaster, Mass., 8 — M. François L.... a fait baptiser son fils, dimanche, ici, tandis que le parrain et la marraine, M. et Mme J.-B., qui étaient alors à Troy, N. Y., répondaient aux questions par téléphone:

C'est la première fois que le baptême est administré de cette façon à Lancaster."

Je le crois que c'est la première fois, à Lancaster ou ailleurs.

Tout d'abord, je pensai qu'il s'agissait d'un dominé quelconque : mais les noms bien canadiens, me rendirent rêveurs.

J'avoue humblement que, j'eusse de beaucoup préféré voir le contraire, c'est-à-dire, le parrain et la marraine, le père et la mère et le prêtre réunis, et ce dernier versant l'eau baptismale... par téléphone, sur la tête de l'enfant !

Il serait inconcevable qu'un prêtre eût agi comme le dit la dépêche de Lancaster.

Le petit catéchisme nous dit (il suffit de le lire pour nous tenir au courant des questions de ce genre), que "le sacrement est un signe sensible, institué par N.-S. Jésus-Christ, pour produire la grâce qu'il signifie."

Nous savons que n'importe qui peut baptiser en cas de nécessité.

Mais lorsque le baptême est fait par le prêtre, l'Eglise, "qui a réglé avec soin l'administration des sacrements" et qui a établi le rite à suivre dans l'administration de chacun, l'Eglise doit être écoutée, et tout bon catholique doit avoir à honneur d'observer ses prescriptions.

Le rituel veut que le parrain ou la marraine, ou les deux, touchent l'enfant ; et saint Alphonse de Liguori dit que ce n'est pas seulement du bout des doigts. Il dit que si cette condition (toucher vraiment l'enfant) était omise, il n'y aurait ni parrain ni marraine à ce baptême.

Tel est le cas pour Lancaster : il est très malheureux que cette nouvelle ait été rapportée sans réserve par un de nos principaux journaux catholiques et canadien-français.

Nous l'avons dit et répété : ces faits, jetés aux quatre vents par la publicité, font un tort considérable dans l'esprit des gens peu instruits en matière de religion, et certes, le journaliste est souvent cause de grands maux moraux qu'il serait facile d'éviter, si chacun voulait se donner la peine de relire son catéchisme, ou encore, nous disait un savant et bienveillant prélat, "en suivant les cours donnés spécialement dans ce but, à l'Université Laval."

Si on les invitait à ces cours, nos confrères iraient-ils ?

—Hélas ! nous nous permettons d'en douter.

FIRMIN PICARD.

11 juin 1900.

Les jeunes Filles ou Femmes faibles

Pâles, anémiques, incapables de vaquer à leurs occupations, ne devraient pas ignorer que les "PILULES CARDINALES" du Dr Ed. Morin sont préparées exprès pour elles. Ce Tonique admirable devrait être essayé sans retard. 50 cts la boîte, ou 6 boîtes pour $2.50. s-n

Le chat ronronne devant la cheminée.

—Oh ! maman, s'écrie Nini, enlève vite le chat. Il va brûler.

—Pourquoi ? Il dort.

—Mais non ; tu entends ? Il commence à bouillir.

UN DEJEUNER CHINOIS

M. H. Harduin, du "Matin," a déjeuné en Chine... à l'Exposition de Paris, et s'en est bien trouvé :

—A moi la cuisine du Céleste-Empire, écrit-il. Et je commande mon déjeuner. Voici le menu :

Hong chao u
Tso chia yo
Lieou ki ting

Cela ne vous apprend rien? Je traduis :

Poisson frit à la sauce rouge
Rognons aux crevettes
Poulet aux champignons

Tout cela est excellent. Je vous recommande surtout le poulet en tout petits morceaux, avec accompagnement de marrons grillés et de champignons invisibles. La sauce est divine.

Par exemple, je ne suis pas encore de première force sur la manoeuvre des bâtonnets dont les Chinois se servent en guise de fourchette. Le garçon chinois qui me les a apportés (ce sont des bâtons de cire à cacheter) m'en enseigne le maniement. Mais il faudra que je repasse ma leçon dans le silence du cabinet.

Ce qui est charmant, c'est le service de ces domestiques asiatiques, avec leurs façons féminines, leurs attentions. Ils sont discrets, deux, polis, souriants, silencieux, et montrent un tel empressement à prévenir vos moindres désirs, qu'on se laisse faire avec la béatitude d'un mandarin à bouton de cristal.

Donc, déjeuner idéal. Mais je n'ai pas mangé d'ailerons de requin, et je le regrette. Il n'y en avait pas sur la carte.

E. LEPAGE & CIE

DONNENT TOUJOURS LES PLUS GRANDES VALEURS

AUX PRIX LES PLUS BAS

Nous donnons toujours à nos clients des marchandises recommandables et de bonne qualité, et ce aux prix les plus bas. Nous ne faisons pas des descriptions trompeuses ou ronflantes, nous donnons simplement les faits, et les clients ne seront pas désappointés au sujet de la valeur des articles que nous annonçons. Une comparaison intelligente convaincra tout le monde qu'on y gagne à aller acheter chez Lepage.

10,000 verges de Mousselines Organdy de fantaisie, dessins rayés, carreautés ou fleuris. Toutes les élégantes étoffes fin de siècle, en lots de 15 à 35c la verge. Lundi, toutes à 7½c

5,000 verges de chiffon tout soie plissé noir, crème, blanc, aussi noir et blanc, et blanc et noir, 4½, 6 pouces de largeur, prix régulier de 50 à 60 cents. Lundi, tout à	5c
500 sets, argent et dorés, dans les plus jolis dessins, pour matinées, valant 25 cents le set. Spécial, le set	5c
Magnifiques jupes en piqué blanc, élégamment garnies d'appliqué et braid, genre nouveau, pour dames, prix réguliers $3.50 à $6.00. Lundi	$1.50
10,000 verges de ruban, satin des deux côtés, 4 0différentes nuances, largeurs 9, 16, 22, le prix régulier et vendu partout, 15c, 20c et 25c. Lundi, tout, la verge	5c
Elégants fichus, faits de chiffon et crêpe de Chine, garnis de dentelle et rubans frangés, dans les styles les plus nouveaux et les plus riches, de toutes les couleurs recherchées. Prix variant de 50 cents à $1.50. Lundi	25c
3,000 verges, soie de fantaisie barrée et carreautée, dans toutes les plus jolies couleurs pâles, prix régulier, 35 cents. Spécial, lundi.	17c
Pure soie japonaise noire, 27 pouces de largeur, toujours vendue 55 cents. Un prix pour vous intéresser. Lundi	25c
40 pièces d'étoffe à robes Mohair noir, grand choix de dessins, 44 pouces de largeur, détaillée partout à 35 cents. Lundi, très spécial	19c
2500 doublures de fantaisie, imitation de soie, barrée et fleurie, argent, argentée, magnifique dessin, 36 pouces largeur. Bargain extraordinaire, prix régulier, 35 cents. Lundi	15c
1800 verges de soie qui se lave, garantie, tout soie, jolies couleurs, barrée, différentes largeurs. Prix régulier, 50 cents. Lundi	19c
Vraie soie taffetas française, très pesante, dans 30 nuances différentes. Prix régulier, 90 cents. Lundi	75c
Très belle étoffe à robes tout laine et laine et soie, drap vigoureux, unie et dessins de fantaisie, 44 pouces de largeur. Prix régulier, 75 cents. Lundi . . .	25c
3500 verges de piqué de fantaisie, dans toutes les couleurs les plus nouvelles, grande quantité vendue à 20 cents. Lundi	12½c
2500 verges, soie japonaise unie, 20 pouces de largeur, dans toutes les nuances, prix régulier, 35 cents. Lundi. . . .	25c
Un lot immense de soie pour laver, grande variété de dessins, balance d'un achat considérable, prix régulier 50 et 60 cts. Lundi	29c
Etoffe à robes carreautée, très jolie combinaison de couleurs, tout laine, 42 pouces de largeur, prix régulier, 35 cents. Lundi	15c
Jupes faites par tailleur, en tweed et drap de couleur, qualité très supérieure, valant de $6.50 à $12.00. Lundi	$4.25
Magnifiques Chapeaux en Panama, garnis de dentelle et chiffon brodés et ornés de fruits, valant de $3.00 à $4.00. Pour lundi, très spécial	$1.00
Très jolis bonnets en mousseline et lawn, garnis de magnifiques broderies, blanc et couleur, valant 75c à $1.25. Lundi	25c
50 P. C. — Cinquante pour cent de réduction, plumes d'autruche, blanches, noires et couleurs, lot spécial.	50 p. c.
25 chapeaux garnis, importés directement de Paris, pour notre ouverture de modes, ce qu'il y a de plus élégant en création parisienne, prix réguliers $25 à $45.00. Lundi	$9.50
Chapeaux en paille, garnis, bord large, garnis de ruban de soie, dans toutes les couleurs, 75c, pour	25c
50 douzaines de bunch de fruits, la dernière nouveauté, tels que grapes de raisins, prunes, groseilles, etc., etc., prix régulier $1.00 à $1.50. Spécial	39c
200 douzaines de magnifiques sailors en paille, dans toutes les jolies couleurs, garnis de ruban de soie, prix 50c à $1.00. Lundi	19c
10 douzaines de tourmalines en drap, piqué, velours, duck, valant 50, 75c et $1. Lundi, toutes à	15c
Cinquante pour cent de réduction sur tous nos chapeaux de paille de fantaisie de cette saison, modèles des plus nouveaux, formes des plus élégantes.	50 POUR CENT
1,000 verges de ruban pure soie, glacée et cordée, unie et avec bord ajouré, dans toutes les nuances, valant 50 à 75 cents. Très spécial, lundi	15c
Dentelle valenciennes, orientale, duchesse, immense variété de dessins, qualité d'un fini supérieur, 4½ à 6½ pouces de largeur. Valeur ordinaire de 15 à 25 cents. Lundi	5c
Jupes pour Dames	
200 autres jupes en piqué blanc, valant $1.50 à $2.50. Vendredi, extra spécial.	59c

300 bunch de Fleurs Françaises, telles que Roses, Lilas, Pensées, Marguerites, Hyacinthes, Muguets, Fleurs nouvelles, fraiches, dans toutes les plus jolies couleurs, valant 75c, $1.00, $1.25, en vente sur le premier plancher, lundi, à.................. 15c

E. LEPAGE & CIE, COIN STE CATHERINE ET ST LAURENT
Agents pour les Patrons "Bazaar Glove Fitting."

FIT-REFORM CLOTHING
THIS BRAND WITH RETAIL PRICE STAMPED BY THE MAKERS ON EVERY GENUINE GARMENT

LES VETEMENTS FIT REFORM

Quand même ils sont usés jusqu'à la corde, ne paraissent pas râpés, difformes ou malpropres, mais

Conservent leur forme primitive

Les meilleurs vêtements du marchand-tailleur fashionable ne peuvent pas être plus solidement, soigneusement ou

Artistement Confectionnés

Toute la science des meilleurs tailleurs est mise à contribution en les taillant, cousant, arrêtant et pressant.

Ils sont faits pour ne pas se défaire

Vêtements pour convenir aux personnes de toutes tailles et pour porter en toutes saisons.

Habillements, $10, $12, $15, $18, $20, $22, $25.
Pantalons, $3, $4, $5, $6.

2344 rue Ste Catherine

En face de chez John Murphy & Co. 188—2—k

DUPUIS FRÈRES

PARASOLS

Nous n'avons jamais pu savoir pourquoi le manufacturir avait décidé de perdre de l'argent—mais toujours est-il qu'il en a perdu—et il en a perdu énormément. Toujours à l'affût, nous avons mis la main sur un job immense de parasols, qui nous a amené une révolution complète dans notre département—Impossible de laisser ce qui nous restait—marqués aux prix auxquels nous les croyons bon marché—la comparaison avec ce qui vient de nous arriver était impossible. Il nous a fallu en conséquence faire des réductions énormes sur ce qui nous restait et nous vous offrons le tout à des prix si ridiculement bas que nous sommes convaincus que nous allons d'ici à une couple de semaines, vendre presque tous les parasols qui vont se détailler à Montréal pour la présente saison.

Parasols nouveaux, couleurs transparentes assorties, et carreautés, manche en fer, avec jolies poignées de fantaisie. Nous les croyons bon marché à 75c et $2. Venez en chercher la semaine prochaine pour.... **50c**

Parasols nouveaux, couleurs unies et de fantaisie, pure soie. Ce qu'il y a de plus riche et de plus nouveau. Nous les croyons bien bon marché à $4.50. Venez les chercher la semaine prochaine pour. **$2.25**

Notre Vente de Zéphirs Ecossais

Se continue dans des proportions incroyables—Notre chiffre d'affaires de la première quinzaine de juin dépasse considérablement tout ce que nous avons fait encore et un percentage considérable de ce montant s'est vendu dans notre département d'étoffes qui se lavent—"DE TELLES VALEURS A DE TELS PRIX" est la remarque que nous avons entendu bien souvent de la part de clientes qui s'y connaissent très bien en fait d'étoffes et de prix. Le fait est que les bargains que nous vous offrons sont étonnants.

Beaux Zéphirs carreautés	valant 45c	VOTRE CHOIX A 15c
Beaux Zéphirs barrés	valant 35c	
Beaux Plissés d'Alsace	valant 40c	

Nouvelles Jupes de Robes pour l'Eté

Nous en avons une variété magnifique. Tous les styles de création récente. Les plus jolies que nous ayons jamais eues.

Jupes pure toile, très larges et très bien faites, pour seulement............	45c
Jupes pure toile, très larges, avec devant braidé blanc, une riche nouveauté. Notre prix seulement......................	$1.25
Jupes en duck et en piqué blanc, un assortiment complet........... Nos prix de............	65c à $9.00
Jupes en étoffe pongée, carreautée, pure laine, doublure en laine linenette, bordure en velours, le véritable article pour le voyage. Notre prix..............................	$5.75

Blouses qui se Lavent

Avez-vous visité ce département ? Y avez-vous remarqué la foule qui l'encombre continuellement ? Vous êtes-vous jamais demandé les raisons de cet encombrement ? Les raisons—les voici.—D'abord—le plus bel assortiment qui puisse se voir.—Ensuite—des prix qu'il vous est impossible de trouver ailleurs.—Si vous avez besoin de blouses, suivez l'exemple que vous donne la grande majorité des dames. Venez chez DUPUIS FRERES.

25 doz. de blouses qui se lavent, dans les derniers goûts, avec collets détachables et poignets glacés, valeur réelle, 95c. Votre choix.	35c
35 doz. de blouses en mousseline, indienne, organdie, dans les derniers styles, garanties au lavage, valeur réelle $1.00. Votre choix pour..................................	50c

Robes d'été pour Fillettes

Très jolies robes, pure toile, garnies de braid rouge et blanc, pour fillettes de 6 à 16 ans. Notre prix seulement.........	$3.00
Très jolies robes en piqué blanc, garnies de braid de couleurs, pour fillettes de 5 à 16 ans. Notre prix seulement	$4.00
Très jolies robes en percale américaine, bleu et blanc, pour fillettes de 5 à 16 ans. Notre prix seulement	$1.00
Très jolies robes en lawn blanc et bleu pâle, garnies de belle broderie, pour fillettes de 6 à 16 ans. Notre prix seulement..	$1.50

Hardes Faites

Nous exhibons une ligne complète dans tous les genres, dans ce département. Les étoffes et les dessins sont tous de la plus haute nouveauté.

Habillements pour hommes, en serge pure laine. Couleurs—drab, gris, bronze et brun. Notre prix spécial.......	$12.00
Habillements pour homme, en cheviot, vicuna et étoffes de fantaisie, vestes à devants simples ou doubles. Nos prix de................	$4.25 à $18.00
Habillements pour garçons, en cheviots et étoffes de fantaisie, pour les âges de 14 à 19 ans. Nos prix.......	$5.00 et plus
Habillements pour garçons, 3 morceaux, pour les âges de 10 à 16 ans. Nos prix de	$2.90 à $7.50
Habillements pour enfants—une grande variété—patrons nouveaux. Nos prix..........................	$1.00 et plus

N'oubliez pas nos blouses et habillements qui se lavent.

Département des Meubles

Nous venons de recevoir dans ce département tout ce que l'on peut désirer en fait d'ameublements pour résidences d'été.

Chaise pliantes, chaises en rotin, jolis bancs peints en rouge pour jardins, berceuses, fauteuils et chaises finies de la même manière.

Une Offre Splendide pour cette Semaine

JOLI SOFA-LIT

Un sofa-lit avec monture finie chêne, recouvert en imitation de cuir pantasote brun ou vert, fait un magnifique lit très désirable pour l'été. Cette semaine **$10.50**

DUPUIS FRERES,

Coin des rues Ste Catherine et St André.

- PIANOS -

$250

Payables par versements mensuels de $6 chacun, achèteront le meilleur piano à 3 pédales du Canada pour le prix.

Cabinet Grand, magnifique caisse en noyer, grand format, splendide dessin. Un piano convenable pour n'importe quel salon.

AUSSI BONS QUE DES NEUFS
Steinway Droits
A MOITIE PRIX.

AUSSI BONS QUE DES NEUFS
Fischer Droits
A MOITIE PRIX.

Pianos Neufs

—PAR—

Steinway,
Hazelton,
Nordheimer,
Heintzman,
Howard,
Ennis.

6 célèbres fabricants. Tous garantis au premier rang dans leur classe respective. Vendus argent comptant, à terme ou échanger contre des pianos d'occasion à des conditions avantageuses. Nous voulons avoir votre clientèle.

Lindsay-Nordheimer Co

2366 RUE STE CATHERINE

SECOURS MUTUELS

FORESTIERS INDEPENDANTS

La Cour Chénier, de l'O. I. F., va célébrer son sixième anniversaire de fondation par un pique-nique, le 24 courant, à Otterburn Park. Tous les renseignements seront fournis à ce sujet par M. P. O. Nadeau, chef-forestier de la Cour, 3114 rue Notre-Dame.

La Cour Chénier compte environ 500 membres. On peut juger par là du beau succès que ne manqueront pas d'obtenir les organisateurs de cette fête.

C'est M. F. C. H. Barcelo, organisateur et inspecteur de l'O. I. F., qui a représenté cet Ordre aux fêtes de la St Jean-Baptiste à New-York. Le confrère Barcelo a rencontré, dans son voyage, une foule de confrères qui se sont empressés de lui souhaiter la cordiale bienvenue.

Le docteur Laviolette, haut médecin du même Ordre, était aussi à New-York pour ces fêtes.

L'UNION SAINT-PIERRE

Le conseil de régie de l'Union Saint-Pierre a résolu d'imposer une contribution de 55 centins à tous ses membres, pour défrayer les dépenses d'administrations qu'on a faites durant le semestre finissant le premier mai. Cette somme a dû être payée cette semaine.

Si c'est là tout ce que l'Union Saint-Pierre a dépensé durant six mois, ce ne sont pas ses extravagances qui jamais la perdront...

ANCIEN ORDRE DES TRAVAILLEURS-UNIS

Le syndic suprême, Thomas Ligget, les ex-grand-maîtres-ouvriers E. C. Lalonde et A. W. Blouin, et le grand-secrétaire A. T. Patterson, sont partis vendredi soir dernier pour Sioux Falls, Dakota du Sud, afin d'assister à la convention de la loge suprême de l'Ancien Ordre des Travailleurs-Unis, qui a ouvert ses séances, mardi dernier.

Un grand nombre de Travailleurs-Unis ont accompagné les excursionnistes jusqu'à la gare Bonaventure. L'on remarquait, entre autres : MM. Duncan McCormick, grand'maître ; R. C. Thornloe, grand surveillant ; Gaspard Lefebvre, grand trésorier ; R. J. Hewton, grand'maître des cérémonies ; Thomas Brady, grande sentinelle intérieure ; H. J. Ross, grande sentinelle extérieure ; E. H. Godin, grand solliciteur ; J. Martin, député du district No 1 ; W. J. Johnson, député du district No 2 ; Henri Trudel, député du district No 3 ; O. W. G. Dettiners, R. Lynch, Charlemagne Rodier, T. Larkin, J. J. Ulley, James Brown et Georges Stevens, du bureau exécutif ; E. W. Beuthner.

ORDRE DES FORESTIERS CANADIENS

Le conseil des ex-chefs forestiers de l'Ordre canadien, s'est réuni lundi soir, pour prendre des décisions au sujet du pique-nique annuel.

La fête aura lieu le 2 juillet, à Beauharnois. On prendra des mesures pour que l'excursion ait tous les succès désirables.

CONVOCATIONS DE LA SEMAINE PROCHAINE

- Union Saint-Joseph, lundi.
- Union Saint-Joseph de Saint-Henri, lundi.
- Union Saint-Pierre, mardi.
- Union Saint-Vincent, mardi.
- Union des Commis-Marchands, mercredi.

Alliance Nationale :
- Cercle Garneau, mercredi.
- Cercle Saint-Louis, mercredi.
- Cercle De Lorimier, mercredi.
- Cercle Olier, mercredi.
- Cercle Chénier, mercredi.

Ordre Indépendant des Forestiers :
- Cour Mont-Royal, jeudi.
- Cour Fulford, mardi.
- Cour Saint-Roch, jeudi.
- Cour Fullum, mercredi.
- Cour De Salaberry, mardi.
- Cour Jacques-Cartier, vendredi.
- Cour Sainte-Hélène, lundi.
- Cour Ville-Marie, lundi.
- Cour Tennyson, mardi.
- Cour C. P. R., jeudi.
- Cour Duvernay, ce soir.
- Cour Saint-Jean-Baptiste, lundi.
- Cour Sainte-Brigide, lundi.
- Cour De Ramesey, vendredi.
- Cour Jeanne d'Arc, mercredi.
- Cour Sir Geo. E. Cartier, lundi.
- Cour Chieftain, lundi.
- Cour Immaculée Conception, lundi.
- Cour Victoire, mercredi.
- Cour McGill, mardi.
- Cour Panet, mercredi.
- Cour Victoria, mercredi.

Forestiers Catholiques :
- Cour Saint-Jacques, jeudi.
- Cour de la Garde Ville-Marie, mercredi.
- Cour Champlain, vendredi.
- Cour Hochelaga, mercredi.

Amis Choisis :
- Conseil Montréal, jeudi.

A. O. U. W. :
- Loge Montréal, jeudi.
- Loge Rushbrook, lundi.
- Loge Stanley, lundi.
- Loge Prince George, jeudi.
- Loge Clarence, jeudi.
- Loge Montcalm, jeudi.
- Loge Columbus, mardi.
- Loge Crescent, mercredi.
- Loge DeSalaberry, mardi.

C. M. B. A., G. C. de Québec :
- Succursale No. 8, lundi.
- Succursale No. 2, mardi.
- Succursale No. 4, mercredi.
- Succursale No. 9, mercredi.
- Succursale No. 10, mercredi.

C. M. B. A. du Canada :
- Succursale No. 50, mercredi.
- Succursale No. 54, mercredi.
- Succursale No. 74, mercredi.
- Succursale No. 83, lundi.
- Succursale No. 87, mercredi.
- Succursale No. 140, mardi.
- Succursale No. 143, mercredi.
- Succursale No. 196, mercredi.
- Succursale No. 207, mardi.

Forestiers Canadiens :
- Cour Pride, vendredi.
- Cour Hochelaga, jeudi.
- Cour McGill, lundi.
- Cour Champlain, mardi.
- Cour Lafontaine, mercredi.
- Cour Frontenac, mardi.
- Cour Papineau, mercredi.

Société des Artisans :
- Succursale Saint-Joseph, mercredi.

THEATRE DE SA MAJESTE

A partir de lundi soir, la troupe permanente Baldwin-Melville produira avec tous les apprêts désirables "Quo Vadis", le fameux drame d'Henry Sienkiervicz, qui a obtenu un si vif succès dans le monde entier. Le dramaturge en a fait une tragédie, sans se permettre de surajouter après coup des situations théâtrales qui restent toujours superficielles. Tandis que Marcus Vinicius, le jeune tribun, qui est amoureux de Lygia, la jeune chrétienne, est naturellement le héros et le point central de toute la pièce, plusieurs autres des personnages ont aussi une grande importance. Parmi eux, Petronius vient en premier, et est presque toujours en scène avec Marcus et Lygia. Néron est encore un caractère fortement tracé, et en général toutes les situations découlent si bien les unes des autres que si l'une était par hasard manquée, toute la représentation s'en ressentirait,mais on ne doute pas que la présente compagnie ne soit à la hauteur de cette interprétation. Il y a une certaine ressemblance entre "Quo Vadis" et "Sign of the Cross" dans la manière de présenter la trame, bien que la plupart trouvent le dénouement supérieur, par l'union finale de la jeune chrétienne à Marcus converti. M. William Farnum remplira le rôle de Marcus Vinicius, et M. James Bankson, celui de Petronius; M. L. O. Hart, celui de Néron; M. Albert Brown, celui de Tigellinus; M. Percy Meldon, celui d'Ursus; M. Thos. Keogh, celui de Chilo Chilonodes; Miss Lotto Linthicum, celui de Lygia; Miss McGregor, celui de Poppea; Miss Seymour, celui d'Eunice,et Miss Carrington, celui d'Actée. Tout est nouveau sur la scène. Les matinées et les prix restent les mêmes.

"Je ne puis réellement commencer à raconter les bienfaits que j'ai reçus de la Salsepareille de Hood", voilà ce que beaucoup écrivent. No.4

BANQUET DU 37ème CONGRES DE L'UNION DES FABRICANTS DE PAPIER DE FRANCE

(Du "Moniteur de la Papeterie Française")

Suivant l'usage, chaque année, à l'issue du Congrès, les fabricants de papier se sont réunis en un banquet confraternel. Il a eu lieu le 26 mai dernier, dans les salons Marguery, boulevard Bonne-Nouvelle. Il était présidé par M. Laroche-Joubert, président du Syndicat professionnel de l'Union des fabricants de papier de France, entouré de convives plus nombreux encore que les années précédentes.

M. Laroche-Joubert avait en face de lui M. Henry Boucher, député et ancien ministre, président d'honneur du Syndicat. Autour d'eux avaient pris place de nombreux invités, parmi lesquels : M. Rolland, président du Syndicat des fabricants de papier du Canada ; M. Expert-Bezançon, sénateur, président du Comité central des Chambres syndicales; M. Jean Codet, député, président d'honneur de l'Union ; M. R. Fouret, président du Cercle de la Librairie ; M. Failliot, maire du VIe arrondissement, président honoraire de la Chambre des papiers en gros ; M. Choquet, membre de la Chambre de commerce de Paris, président honoraire de la Chambre du papier et des industries qui le transforment ; M. Putois, président de la même chambre ; M. F. Levée, président de la Chambre des marchands et fabricants papetiers de France ; M. Vavasseur, membre du Comité consultatif judiciaire de l'Union, etc., etc.

Au dessert, M. Laroche-Joubert a prononcé un discours fréquemment applaudi, dont on trouvera le texte complet dans la brochure du Congrès.

M. le président remercie d'abord ses collègues de l'avoir, pour la huitième fois, réélu président du Syndicat. Il excuse ensuite divers invités, notamment, M. le ministre du Commerce, sir John Evans, président de la Chambre des fabricants de papier anglais, et M. Van Gelder, fabricant hollandais; M. Masson, président de la Chambre de commerce de Paris ; M. Outhenin-Chalandre, le nouveau sénateur, membre de l'Union ; MM. Fleuret et Bonnet, membres du Comité consultatif judiciaire de l'Union.

M. le président rappelle que, pendant l'année écoulée, les efforts des fabricants de papier en faveur d'une hausse des prix, devenue inévitable, ont été enfin couronnés de succès ; il espère que les bons effets de cette heureuse réalité se continueront dans l'avenir.

En terminant, M. le présirent lève son verre à la Papeterie française tout entière, dont les membres forment une grande famille industrielle, qui compte parmi les plus unies.

M. Expert-Bezançon prend ensuite la parole. Il rappelle discrètement dans quelles circonstances les électeurs de la Seine l'ont envoyé au Sénat. Il n'oubliera pas dans ces nouvelles fonctions les Chambres syndicales dont il a été le président, et particulièrement le Syndicat des fabricants de papier de France. Il boit à son président, M. Laroche-Joubert, et à son président honoraire, M. Henry Boucher.

M. Rolland, président du Syndicat des Fabricants de papier du Canada, remercie l'assistance de l'accueil qui lui a été fait. Il est, dit-il, en France, au milieu d'amis, car il est de ces Canadiens-français dont le coeur bat toujours à l'unisson des coeurs français. Il appelle l'attention des fabricants de papier sur les immenses ressources de toutes sortes qu'offre le Canada en ce qui concerne leur industrie, et il boit à la prospérité des fabricants de papier de France.

M. Henry Boucher prononce ensuite une très heureuse allocution dont nous ne pouvons donner ici qu'une sèche analyse.

Il rappelle d'abord, en réponse aux paroles de M. Rolland, qu'il n'a pas dépendu de son ministère que les relations fussent plus suivies entre le Canada et la France, et il souhaite qu'elles le soient davantage dans l'avenir. Il porte, en terminant, la santé de M. Laroche-Joubert, dont il fait l'éloge et dont il loue le dévouement et le grand coeur. Ces dernières paroles sont vivement applaudies.

M. Failliot, très spirituellement,comme il en a coutume, boit à la hausse. MM. Putois, Fouret, F. Levée et P. Codet portent également des toasts très applaudis.

Le café est ensuite servi, tandis que s'échangent les conversations les plus animées et les plus cordiales. Tous ceux qui étaient présents conserveront longtemps le souvenir de cette fête, qui comptera parmi les plus brillantes de la Papeterie française.

Bézuchet surprend son rejeton en train de fumer une énorme pipe.

—Que fais-tu là, malheureux !

—Je vais te dire, papa. Nous avons fondé au lycée une société de tir, afin de devenir aussi adroits que les Boers... Et comme les Boers, d'après les dessins, tirent toujours avec la pipe à la bouche, je m'entraîne !

Le Dr Chase Guérit Les Hémorroides

Sans le danger, les douleurs ou les frais d'une opération. — Le seul Remède garanti guérir.

Nous recevons de presque toutes les villes et villages du Canada, des lettres de personnes qui ont été délivrées des misères causées par les hémorroïdes, en faisant usage de l'Onguent du Dr Chase.

M. A. Cadoret, percepteur, 1269 rue St Denis, Montréal, écrit : "Je souffrais affreusement d'hémorroïdes cuisantes, lorsqu'un ami me recommanda l'Onguent du Dr Chase. Il me soulagea immédiatement et m'a complètement guéri."

M. E. St Dizier, marchand, Massawippi, Qué., dit : "Il me fait plaisir de déclarer qu'après avoir souffert dix ans d'hémorroïdes cuisantes, j'ai été complètement guéri par l'Onguent du Dr Chase. J'avais essayé sans succès plusieurs remèdes, mais comme je l'ai dit, l'Onguent du Dr Chase a opéré la guérison."

Quand les opérations et tous les autres moyens n'ont pu vous guérir, vous pouvez commencer à faire usage de l'Onguent du Dr Chase, parfaitement convaincu qu'il vous guérira. Il n'a jamais manqué de guérir les hémorroïdes et il ne manquera pas de vous guérir ; 60 cents la boîte, chez tous les marchands de remèdes, ou d'Edmanson, Bates and Co., Toronto. No.11

ETES-VOUS SOURD?

Tous les cas de **SURDITE** ou d'**OREILLE DURE** se guérissent maintenant par notre nouvelle invention. Les sourds-muets de naissance seuls sont incurables. **Les bourdonnements d'oreilles** cessent immédiatement. Décrivez votre cas. Examen et conseil gratis. Vous pouvez vous guérir chez vous à un coût relativement bas.

Dr Dalton's Aural Institute, 596 La Salle Av. CHICAGO, Ill.

143-s-n

GRATIS Cette magnifique bague ornée d'opales dans une belle boîte doublée de peluche aux personnes qui vendront une douzaine d'élégants paquets de parfums à la Rose à la Violette et à l'Héliotrope à 10c. chacun. Cette bague est faite d'un merveilleux métal, Goldalloy, qui ressemble à de l'or pur et qui ne change jamais. Elle est ornée de 3 splendides opales. Envoyez-nous cette annonce avec votre adresse et nous vous expédierons le parfum par la poste. Quand vous l'aurez vendu envoyez nous l'argent et nous vous ferons parvenir la bague et la boîte. HOME SPECIALTY COMPANY, Boîte L3 Toronto

La Guérison de M. C. C. Haun Uue Guérison Permanente

Soigné par les médecins pendant six ans, — avait un abcès dans le dos et la jambe droite paralysée. Les Burdocks Blood Bitters l'ont guéri, il y a plus de huit ans, et il a joui d'une bonne santé depuis.

M. C. C. HUNN

Quand un compte-rendu de la guérison de M. C. C. Haun fut publié dans les journaux, au printemps de 1893, on en parlait librement comme d'une "merveille à Welland."

Cet homme avait tant souffert pendant tant d'années et avait reçu tant de soins intelligents de la part de quatre médecins éminents et cela sans résultat, que les gens considéraient son cas comme incurable.

Mais, dans le cas de M. Haun, les Burdock Blood Bitters firent ce qu'ils avaient fait dans des centaines d'autres — ils le guérirent après que tous les autres moyens eurent échoué.

M. Haun était si reconnaissant pour la restauration de sa santé par l'entremise des B. B. B. que, en 1892, il écrivait la lettre suivante :

Chers messieurs, — Je crois que j'ai été un des pires malades dont vous ayez jamais entendu parler, ayant été, six années durant, entre les mains de quatre de nos meilleurs médecins, sans obtenir de soulagement permanent, jusqu'à ce qu'enfin, désespérant presque de ma guérison, j'essayai vos Bitters et en obtint du soulagement en quelques jours. Chaque organe de mon corps était dérangé, le foie était grossi, dur et indolent, le coeur et les organes digestifs étaient sérieusement affectés. J'avais un gros abcès au dos qui fut suivi de la paralysie de la jambe droite, de fait, la moitié inférieure de mon corps était complètement impotente. Après avoir pris les Burdock Blood Bitters pendant quelques jours, l'abcès creva, rendant cinq pintes de pus en deux heures. Je sentis comme un choc que j'aurais reçu d'une puissante batterie. Mon recouvrement après cela alla bien et la guérison fut permanente, à en juger par le fait que depuis quatre ans, j'ai eu une bonne santé comme jamais auparavant. J'en prends encore une bouteille de temps à autre, non que j'en aie besoin, mais parce que je veux tenir mon système en bon état de fonctionnement. Je puis croire qu'il ne saurait y avoir de cas plus remarquable que celui par lequel je suis passé, et aucune parole ne saurait exprimer ma reconnaissance pour un retour si parfait à la santé.

C. C. HAUN,
Welland, P. O.

Afin de nous assurer si ce cas si remarquable avait un caractère de permanence, nous avons, récemment, questionné M. Haun au sujet de son état de santé actuel, et quelle était son opinion à l'endroit des B. B. B., après huit années. Voici la réponse qu'il a envoyée :

En réponse à votre lettre, je puis dire sans hésitation que ma guérison a été parfaite et permanente, vu que mes anciens maux ne sont pas revenus. J'entretiens, au sujet des Burdock Blood Bitters, la même haute opinion maintenant que celle que j'en avais quand ils m'ont guéri il y a huit ans.

C. C. HAUN,
Welland, Ont.

Peut-on avoir quelque chose de plus convaincant concernant la façon dont les B. B. B. enlèvent la maladie du système et purifient le sang.

Il n'y a aucune forme de maladie ou désordre du sang, depuis le simple bouton jusqu'aux pires plaies scrofuleuses ou cancéreuses, qu'ils ne puissent guérir complètement et pour toujours. No 1 y ou w

BUVEZ

LE

CAFÉSANTÉ

Au Repas, au lieu De Thé ou Café

Il fera pour vous ce qu'il a fait pour d'autres.

Demandez-le chez les pharmaciens et épiciers.

CAFE DE MADAME HUOT
IMPORTE ET
MIS EN BOITE
PAR
E.D. MARCEAU, MONTREAL
GARANTI
UN MELANGE DES MEILLEURS CAFES

PARIS-CANADA

Le meilleur café que l'on boit à Paris, est fait d'après la même recette, et des mêmes cafés purs, que le

CAFE de Madame HUOT

Echantillon franco sur demande si votre fournisseur n'en tient pas et que vous m'envoyez son nom.

E. D. MARCEAU, 296 Rue St Paul, - - MONTREAL.

M-s-n

Vous n'aurez pas à redouter pour vos Enfants

Les Maladies de la saison d'été

Si vous avez soin de leur donner une nourriture pure, saine, substantielle et facilement assimilable.

LA PEPTONINE

Hautement recommandée par les autorités médicales, est la nourriture par excellence des jeunes enfants.

Elle offre aux mères de familles toute la sécurité possible.

25c la grande boîte dans toutes les pharmacies et épiceries.

Gros : F. COURSOL, 382, Avenue de l'Hôtel-de-Ville, Montréal.

L'INDIGESTION

Le Manque d'Appétit, la Dyspepsie, le Malaise après les Repas.

Comment une dame bien connue d'Iverness, Que., fut guérie.

Pas d'appétit, une digestion difficile ou pénible signifie que tout le canal alimentaire est gravement dérangé et l'on en trouve la preuve dans les symptômes suivants : La langue se charge, les intestins dans la plupart des cas se constipent tandis que dans d'autres la constipation alterne avec la diarrhée bilieuse. Le système nerveux trahit une agitation anormale et les maux de tête deviennent fréquents. Si les symptômes sont laissés à leur développement, l'on ressentira ensuite rapidement une faiblesse corporelle très grande, un abattement nerveux extrême, et tous les signes d'ébranlement général des organes de la vie, battements de cœur, affaiblissement du pouls, de l'anxiété et une inquiétude grandissante. Si vous souffrez de n'importe quels maux d'estomac, ne retardez pas à commencer le traitement. Cette malaladie est docile au traitement car il a été prouvé que dans ses manifestations les plus graves, elle cédait vite aux effets produits en quelques semaines, par les **Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard**, dont quelques doses produiront invariablement plus d'effet qu'un traitement prolongé avec tout autre remède. Ces Pilules ont été prises avec avantage dans bien des cas considérés comme incurables et pour lesquels d'autres médicaments avaient été pris inutilement. Tel fut le cas de Mme Henderson. Elle avait essayé nombre de remèdes et n'obtint de guérison qu'après avoir suivi un traitement avec les **Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard.**

FORCE
B
SANTÉ

Elle souffrit pendant des annnées d'abattement général, sa constitution était presque épuisée. Elle fut soignée pour des maladies de cœur, de nerfs etc., mais son mal était la dyspepsie, sa nervosité et son abattement n'était que les symptômes de cette maladie. Lisez sa lettre et suivez son exemple :

"Il y a quelques mois, dit-elle, je perdais la santé sans que je puisse en savoir la cause. Je ne pouvais me rappeler aucune circonstance où m'étant exposée, je puisse attribuer mon mal à ce fait. Je ne ressentis d'abord aucune douleur, rien que de la faiblesse entrainant l'affaiblissement moral et l'abattement. Mon appétit et ma digestion étaient mauvais, ma force primitive commença à disparaître. Je souffrais de maux de tête et d'insomnie. La vie me devint un poids et un fardeau et je ne prenais plaisir à rien. Je consultai des médecins, essayai nombre de remèdes, mais tous ces traitements ne produirent pas de bons résultats. Tel était mon état, quand il y a un mois, on me recommanda vos Pilules et je commençai à les prendre ponctuellement, suivant en même temps les conseils de vos médecins. En moins de deux semaines, j'éprouvai beaucoup de soulagement. Avec ce grand changement, je vis mon appétit renaître, et mes vivres ne me fatiguèrent plus. Néanmoins, je continuai de prendre les Pilules pendant deux semaines encore et je ne cessai le traitement que lorsque je me sentis aussi bien et aussi forte que jamais. Depuis, je n'ai pas été malade, ma santé est complètement rétablie et je puis de nouveau vaquer à mes occupations, grâce aux **Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard.**

(Signé) IRA W. HENDERSON.

En regardant autour de nous, nous sommes surpris de voir si peu de personnes en santé. Le plus grand nombre est victime d'une maladie des organes de la digestion—la dyspepsie.—A ceux-là nous affirmons en toute confiance que les **Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard** sont le remède qui les ramènera à la santé.

Pour créer l'appétit, restaurer les constitutions débiles, enrichir le sang, dissiper l'abattement physique en général, rien ne peut être comparé à ce remède simple, sûr et efficace.

Ceux qui sont en quête de santé ne doivent pas se décourager, mais doivent écrire immédiatement à nos Médecins qui leur donneront des conseils pratiques gratuitement. Ils devraient aussi commencer à prendre les **Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard** et seront rapidement rendus à leur pleine vigueur, à la santé, au bonheur.

CONSULTATIONS GRATUITES Les personnes qui désireraient obtenir des conseils de nos médecins spécialistes sur leur maladie, devraient écrire immédiatement pour notre blanc de consultation, ainsi que pour notre livre "La Prolongation de la Vie," que nous leur enverrons absolument pour rien. Nos Médecins Spécialistes soignent les hommes et les femmes également.

Les *PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD*, se vendent dans toutes les bonnes pharmacies, au prix de 50 cts la boite ou 6 boites pour $2 50. Exigez sur la boite la signature : BONARD, Chimiste. Si votre fournisseur habituel ne les a pas, nous les envoyons franco sur réception du prix.

LA COMPAGNIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, 202 Rue St-Denis, Montréal.

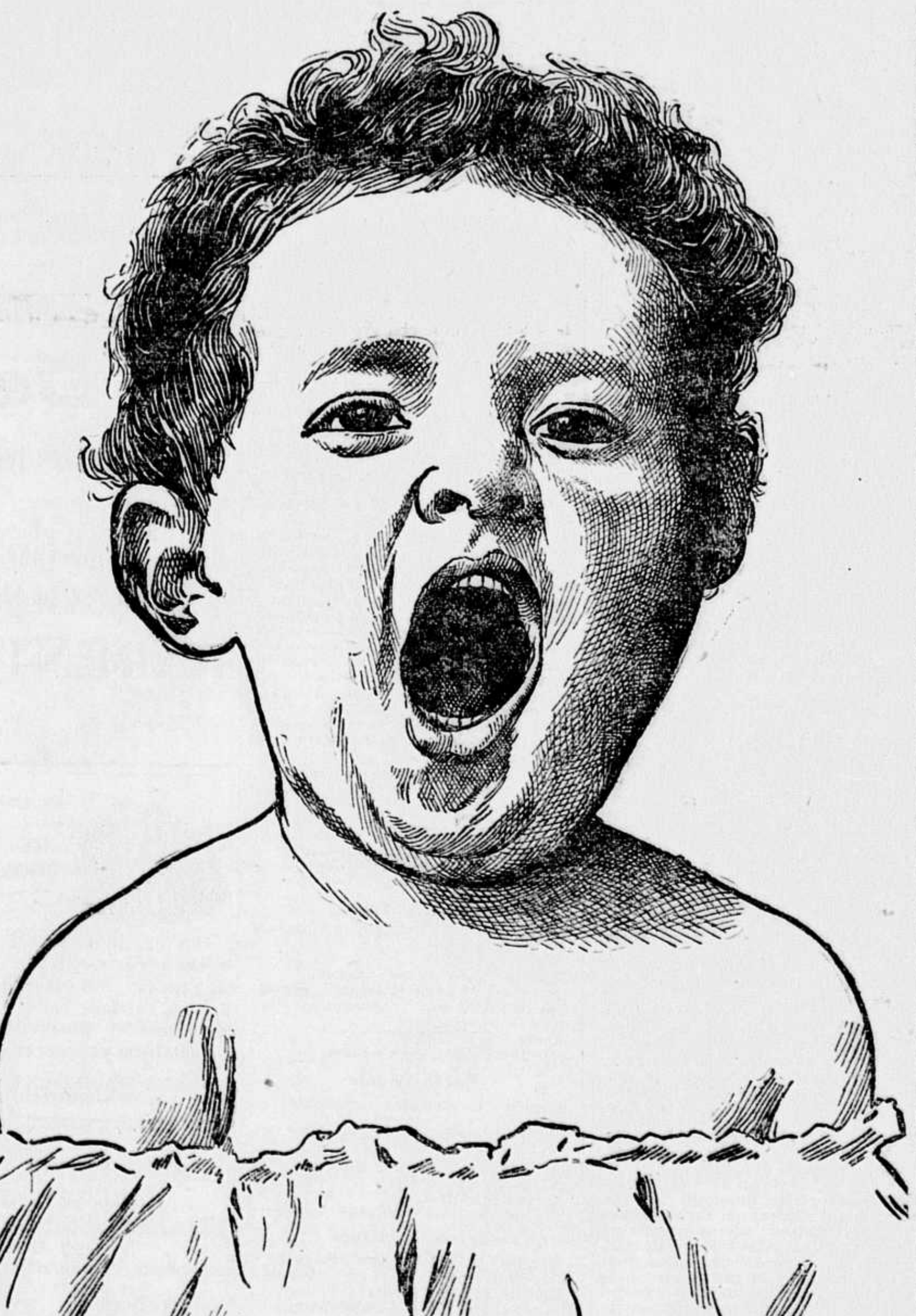

"Excusez-moi"

• • •

Le bébé qui s'endort montre toutes ses "petites dents" de trois ans, dans un baille franc, carré, sain---et s'excuse lui-même ensuite.

La raison qui fait que les grandes personnes ne se paient pas le luxe d'un baille tout âme, où les muscles se détendent, rafraichissant pour les poumons, n'existe pas pour le "bébé qui s'endort"---il n'a pas peur de montrer ses deux rangées de perles. Elles sont telles que la nature les a faites, blanches, saines et belles.

Votre haleine peut être aussi pure et aussi douce que la sienne, vos dents aussi jolies, vos baillements aussi pittoresques, si vous employez **DENTOFOSS** pour les dents.

Il nettoie, éclaircit, polit et préserve les dents---adoucit l'haleine---rafraichit la bouche et tonifie les gencives.

Chez votre Pharmacien.

DENTOFOSS POUR LES DENTS 25c

ECHOS DES ABENAKIS DE ST FRANCOIS

Ils prétendent avoir un droit de réclamation contre la compagnie des moulins à Tourville

Le gouvernement va-t-il intervenir ! Voilà la question des Abénakis

Les Abénakis ont leur réserve située sur la rivière St François, en face du village St François du Lac, le chef-lieu du comté d'Yamaska.

Cette Réserve qui ne vient pas du gouvernement, mais qui leur a été donnée du seigneur Crevier-de-St François, par l'intermédiaire du Rév. Père Jacques Bigot, Jésuite, en l'année 1700, est cependant, comme toutes les réserves de la Puissance, sous le contrôle et sauvegarde du gouvernement fédéral.

Or, en l'année 1881, les Abénakis prétendirent avoir un droit de réclamation contre la dite compagnie des moulins Tourville, en opération à trois milles en bas de la Réserve des Abénakis, pour dommages, occupation et usage de leurs propriétés : leurs marais, grèves, commune, etc., dans leur Réserve.

Il va sans dire que la Compagnie n'était pas prête à admettre aux Abénakis ce droit ; et ceux-ci alors de continuer leurs démarches.

Avant d'en venir à une poursuite, H. Vassal, écr., alors agent des Abénakis, somma la dite Compagnie, par voie de protêt, en date du 22 juin 1881, fait et signifié à domicile, à MM. Louis Tourville et Joel Leduc, à Montréal, par Mtre Victor Gladu, N. P., d'avoir à déguerpir.

Entre autres paragraphes de ce protêt on lit : "Que sur plainte portée auprès du "surintendant général des affaires des "sauvages au sujet des dits empiètements "(trespass) et usage illégal de la dite Ré"serve par les dits MM. Louis Tourville "et Joël Leduc, et sur preuve à sa satis"faction, le dit surintendant général a, "par sa lettre ou mandat, en date du 30 "avril dernier, enjoint au dit Henri Vas"sal, écuyer, requérant, de notifier les "dits MM. Louis Tourville et Joel Leduc "de cesser les dits empiètements et usage "illégal de la dite Réserve, et de leur in"timer qu'à défaut par eux de ce faire, "des procédures seraient adoptées contre "eux pour les y contraindre."

Comme on voit, le gouvernement était satisfait des preuves fournies par la Bande puisqu'il enjoint M. Vassal de notifier la compagnie de cesser ses empiètements, etc. ; et comme conséquences des injonctions du département écoutant les justes représentations des Abénakis formulées par le chef Laurent, la compagnie Tourville finit par offrir, sous protêt, une rente annuelle de $25.00, ou pour mieux dire, un total de $125.80, tel qu'il appert à la lettre même de la dite Compagnie adressée au surintendant général, datée, Montréal, 20 mai 1883, où il est dit : "Nous "avons, le 17 mai courant, fait offrir à "M. Vassal, agent des Abénakis, la som"me de $125.80 ; nous vous envoyons ci"jointe, copie de l'acte constatant ces of"fres"... Voilà déjà une admission tacite de la Compagnie en faveur des Abénakis.

Ces offres faites après plusieurs années de refus de donner aucune compensation aux Abénakis, et après que le département eut écrit à M. Vassal, le 1er mai 1883, ce qui suit : "Sir, In reply to your letter of the 16th ultimo, I have to request "that you will inform Mr. Tourville of "the demands made by the Indians. You "will also please notify him that, unless "he comes to terms with the Band, "through you, proceedings must be taken "to prevent further occupation by him or "his people of any portion of the Indian Reserve", la Bande ne les accepta pas.

La demande de la bande était de $100 de rente annuelle ou loyer pour les années d'occupation, etc., que la Compagnie avait eue des différentes parties de la Réserve ; et la Compagnie ayant refusé de se conformer à cette demande, le très honorable sir John A. Macdonald, premier, et surintendant général des affaires des sauvages, poursuivit devant la cour supérieure du district de Richelieu, à Sorel, les dits MM. Louis Tourville et Joël Leduc ; et, bref, la réclamation des Abénakis fut maintenue. Cette cause jugée porte le numéro 2331.

Jusque-là, n'est-il pas assez évident que le gouvernement ayant écouté les plaintes des Abénakis, et la Cour supérieure les ayant maintenues, les Abénakis avaient droit ? Mais le droit des Abénakis est devenu des plus patents lorsque, en appel devant la Cour du Banc de la Reine, à Montréal, MM. Tourville et Leduc, appelants, et l'hon. Sir John A. Macdonald, intimé, ce tribunal donna encore gain de cause aux Abénakis, et la compagnie condamnée à payer — et a payé — quelques "onze cents piastres", c'est-à-dire le plein montant réclamé avec dépens.

Voilà un droit dont on ne peut plus douter; et un ensemble de faits qui militent bien assez en faveur des mêmes Abénakis contre la même compagnie, c'est-à-dire ses successeurs ou représentants, qui ont continué et continuent encore les mêmes empiètements, occupation et usage de la même Réserve, et pour lesquels faits l'hon. T. M. Daly, l'ex-surintendant général des affaires des Sauvages, a poursuivi cette compagnie devant la même Cour, à Sorel, peu de temps avant la chute de l'ex-gouvernement, pour des années d'occupation, etc., postérieur au jugement.

Une nouvelle action étant donc encore en litige, mais suspendue depuis l'entrée du gouvernement actuel au pouvoir, les Abénakis, las d'attendre la continuation de leur cause, ont, en date du 28 avril, 1899, prié l'hon. Clifford Sifton, le surintendant général actuel, de vouloir bien, comme ses honorables prédécesseurs, soutenir et continuer cette action; et, à cause d'un certain rapport fait contre leur réclamation par J. C. Girouard, écr. en date du 20 mai 1897, ils ont fourni avec d'autres documents à l'appui d'icelle réclamation, les déclarations solennelles des trois chefs mentionnés par M. Girouard dans son rapport, savoir: H. L. Masta, Jos. Portneuf et Solomon Benedict, niant péremptoirement les conclusions du dit rapport qui étaient basées sur les "prétendues" admissions de ces trois chefs, qui, si elles avaient été réellement faites, aurait été une raison pour le surintendant de ne pas donner suite à la réclamation. Et encore n'y aurait-il pas eu une plus grande raison de croire et les chefs et le rapport erronés en affectant une chose jugée, un jugement confirmé en appel ?

Maintenant que les droits de la Bande sont déjà bien établis par des jugements suscités, le résultat de plusieurs années d'enquêtes et de débats en cours; que l'hon. surintendant Daly a intenté une nouvelle action, ayant devant lui un précédent, et que les chefs Masta, Portneuf Benedict et Jos. Laurent ont positivement contredit le rapport de M. Girouard, par des déclarations solennelles, le gouvernement ne devrait-il pas instituer une autre enquête afin de s'assurer du fondement de ce rapport contre la réclamation des Abénakis? M. Girouard ne devrait-il pas, lui-même aussi, avoir ce désir, les chefs lui ayant nié les imputations qu'il leur a faites dans son rapport, afin de mettre toutes les choses au clair?

Oui, car il serait bien téméraire de croire que ce rapport, le résultat d'une simple visite des lieux en question pendant à peu près deux heures, prenant des témoignages par conversations ou plutôt par controverses, (d'après les chefs), en marchant, le 14 mai 1897, puisse prévaloir contre un jugement confirmé en appel: l'infirmer et, du même coup, anéantir l'admission tacite et manifeste de la dite compagnie qui a offert, comme susdit, $125.80 à la Bande !

D'ailleurs, toute une grande liasse est là à Ottawa: les lettres respectives des chefs et de la compagnie, des copies de protêts, d'actions, de jugements, etc., etc., sans parler des lettres du département, assez de documents authentiques pour pouvoir faire, là, une bonne enquête à bien moins de frais que celle faite par M. Girouard.

En face de toutes ces choses et du fait qu'on ne saurait trouver, à Ottawa, une seule déposition assermentée par aucun des trois chefs mentionnés dans le rapport comme ayant été les témoins entendus, et qui aurait justifié ce rapport, chez les Abénakis on en conclut qu'il n'y a jamais eu d'enquête qu'on puisse appeler franche et loyale de manière à donner "fair play" à la bande intéressée ; mais que ce rapport, qui a été ensuite chargé aux Abénakis et payé de leurs fonds, à Ottawa, $220.00, tel qu'il appert à la page G-90 du Rapport de l'auditeur général pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1898, — version anglaise, — est plutôt le fruit d'informations obtenues des intéressés de la compagnie qui avait eu le temps de finir, cette année-là, le 12 mai 1897, le flottage de ses billots et fait disparaître, avant l'arrivée de M. Girouard toute trace d'empiètement ou usage quelconque d'aucune portion de la réserve, afin d'en avoir un rapport favorable, chose qui n'a pas fait défaut non plus.

Les Abénakis, qui n'avaient plus de doute sur leur droit de réclamation, ne s'attendaient certainement pas que le gouvernement en aurait. Aussi quelle ne fut pas leur surprise en voyant, un bon matin, sans avis préalable, à la Bande intéressée, qui se fait ordinairement en conseil par l'agent, comme faisait l'agent, M. Vassal, étant le canal d'informations entre le département et les sauvages qui sont sous sa sauvegarde, un M. Girouard avec M. Ouellette, le gérant de la compagnie, et M. le notaire Boucher, qui était alors l'agent de la Bande, pour faire l'inspection des lieux en question, annuellement occupés depuis plus de vingt ans, durant le temps de la manoeuvre ou flottage des billots de la compagnie, et surtout de voir ce Monsieur, l'enquêteur, ainsi arrivé que deux jours après que tout eût été fini : la descente des billots, le nettoyage des grèves, marais, commune, et l'enlèvement des "booms", etc.

Par cette coïncidence de choses, et par la découverte de l'existence de trois lettres officielles du département, une datée du 3 et une autre du 13 mars 1897, adressées à M. Girouard, et la troisième, du 14 mars 1897, adressée à M. W. C. Boucher, N. P., alors agent de la Bande, toutes trois traitant de la réclamation en litige, ; mais dont la teneur n'a été connue aux Abénakis que longtemps après la visite de M. Girouard, tout au préjudice de la Bande qui n'a pu faire hâter cette visite, ou, du moins, se préparer en conséquence ; y a-t-il à s'étonner si les Abénakis sont encore aujourd'hui dans un vaste champ de conjectures, à propos de cette enquête, qui a été si sommairement faite, et de voir le département si persistant à ne pas croire ses protégés, quand ils lui ont produit tant de pièces justificatives à leur appui !

Mais malgré toutes ces adversités, et malgré même la lettre du Département, du 9 juin 1899, adressée à A. O. Comiré, Rév., l'agent actuel des Abénakis, qui dit entre autres choses : "In view of the "fact that the whole question was fully "investigated and reported on, and the "report of the commissioner who was "specially appointed by the Department "accepted, it is not considered advisable "that the claim should be reconsidered" ; les Abénakis, quoique mineurs en loi, ne se croient pas encore battus, entendant encore insister auprès du gouvernement, comme l'enfant qui crie de plus en plus— et qui ne crie pas toujours sans cause— après sa mère qui retarde de venir à lui, afin de se faire entendre et finalement se faire écouter dans leur réclamation. D'ailleurs, la Bande connait déjà assez bien la valeur de la persévérance en toute chose, et les mille occupations du gouvernement qui l'empêchent souvent de pouvoir bien voir de près toutes les questions qui lui sont soumises de toutes parts, pour ne pas croire encore qu'elle doive compter sa cause perdue et en donner main-levée ; mais que, avec encore un peu de persistance, le Département (et même M. Girouard) finira par croire que les informations ainsi obtenues sans dépositions sous serment peuvent bien plutôt être mal fondées que vraies ; et que ce voyant, il fera encore comme il a fait au chef Laurent, dans la contestation d'élection de chefs, du 30 janvier 1897, où l'Hon. Sir Wilfrid Laurier, comprenant que le contestant donnait trop de raisons vraisemblables pour passer outre, il les a fait valoir auprès de l'Hon. Clifford Sifton, surintendant général, et celui-ci, malgré une forte pression politique contre le contestant, il a rendu pleine et entière satisfaction au chef Laurent en lui accordant, par voie de Son Excellence le Gouverneur-général, en date du 20 mars 1897, une commission d'enquête nommant J. B. Brousseau, Ecr., avocat, de Sorel, pour faire cette enquête, dont le résultat final a été en faveur du contestant.

En terminant, disons que l'auteur de ces observations, qui a suivi de bien près cette question de réclamations depuis 1881, et qui a été même l'un des principaux témoins entendus lors du premier procès de la Bande contre la Compagnie, a vu encore, cette année, par tout le long de la Réserve, à vingt, quarante, soixante pieds et même plus de la rivière, sur la Commune, les grèves et dans les marais, des milliers de billots ; et qu'au 23 mai dernier, la Compagnie, n'attendant pas M. Girouard ni d'autres pour examiner ces lieux, ne les en avait pas encore enlevés.

JOS. LAURENT,
Chef des Abénakis.

Les Enfants pleurent pour avoir du

CASTORIA.

PARC SOHMER

Lundi, 18 Juin

Programme de la musique qui sera exécutée la semaine prochaine:

Marche "La Victoire", Jacobi.
Ouverture "Cavalerie légère", Suppé.
Solo de haut-bois "Souvenir de Spa", Keller, M. Lephilibert.
Après l'intermission:
Sélection "The Greek's Slave."

Mardi, 19 Juin

Marche "La dernière cartouche", Samuel.
Ouverture "Ouverture de concert", Kaliwoda.
Solo de Xylophone "Airs russes variés", Levy, Mons. Vet.
Après l'intermission:
Grande sélection "L'Eclair", Halevy.

Mercredi, 20 Juin

Marche "Marche tzigane", Godard.
Ouverture "Robin des bois", Weber.
Solo de piston "Serenade Polka", J. Volant, Mons. Theo. Vandermeschen.
Après l'intermission:
A. Quatuor de Rigoletto, Verdi.
B. La Bénédiction des poignards (Huguenots), Meyerbeer.
C. Sextuor du Lucie de Lamermoor, Donizetti.

Jeudi 21 Juin

Marche "L'Andalouse", Gomez.
Ouverture "Zanetta", Auber.
Solo de piccolo "Le Rossignol enchanté", Tulou, Mons. F. Boucher.
Après l'intermission:
Grande sélection "Paul Jones" Planquette.

Vendredi, 22 Juin

Marche "Le retour au pays", Vanfied.
Ouverture "Lodoiska", Kreutzer.
Solo de clarinette "Fantaisie variée", Nesles, Mons. Pierre Perrier.
Après l'intermission:
Sélection "Le coeur et la main", Lecocq.

Samedi, 23 Juin

Marche "Le Drapeau", Sellenick.
Ouverture "La Belle Galatée", Suppé.
Solo de Saxophone "Adagio et Rondo" Beeckman, M. Senécaut.
Après l'intermission:
Sélection "Boccace", Suppé.

Dimanche, 24 Juin

Marche "Les Voltigeurs" Neudsted.
Ouverture "Le Naufrage de la Méduse" Krein.
Duo de petites flutes "Merle et pinson", Damaré, MM. Boucher et Gingras.
Après l'intermission:
Réminiscences de Gounod "Sélection sur ses principaux opéras.

☞ La semaine prochaine, grandes attractions nouvelles. "Faust Family", 7 acrobates jouant en même temps, un des plus grands succès de Paris.

☞ Voyez la liste complète des attractions dans une autre colonne. z

GRANDE FETE AU PARC A

VIAUVILLE

Maisonneuve, Dimanche Prochain, le 17 Juin.

Journée de Gala pour tous. Musique par une Bande de 30 musiciens, sous l'habile direction de M. E. Hardy, marchand de musique. Amusements de toutes sortes.

Le kiosque nouveau sera ouvert au public, avec rafraîchissements aux prix de la ville.

TOUT EN VOUS AMUSANT, demandez la location de ces lots, que nous vous offrons que nous vous offrons aux prix suivants :—*Rue Ste Catherine, à 18c le pied ; Rue Lafontaine, à 15c le pied ; Rue Ontario, à 17c le pied ; sur les 1re, 2me, 3me, 4me et 5me Avenues, de 12 à 16c le pied ; ces lots varient de 25 à 27 pieds de front par 100 pieds de profondeur.*

Ces lots sont offerts à crédit, et à des conditions exceptionnellement avantageuses. Les splendites avenues sont larges de 86 pieds. L'Eglise est terminée, les canaux sont finis ; le brillont avenir s'offre aux acquéreurs de terrains à VIAUVILLE. Les chars des rues Ontario-Est, Ste Catherine-Est et Notre-Est vous conduisent aux terrains sans changement.

Un panorama grandiose s'offre a la vue du côlé du fleuve, une magnifique promenade longe la rive et vous permet de voir, dans toute son étendue, le majestueux St Laurent.

DIMANCHE PROCHAIN, Sur les lieux mêmes, nous ferons la vente des lots, dont les prix augmenteront certainement sous peu.

Hatez-vous, Ne négligez pas VIAUVILLE Est la place De l'avenir.

SUCCESSION C. T. VIAU

EDOUARD GOHIER,

Représentant pour la vente des TERREINS sur les lieux tous les jours, dimanche compris—ou à l'Edifice New-York Life, Chambre 502.

L'EAU DU ROCHER NOIR

Source d'Eau de Fer et Soufre

PRES du CLUB DE LACROSSE "LE NATIONAL"

COIN DES RUES ONTARIO ET BENNETT

Gratuite a tout le Monde

PRENEZ LES CHARS DE LA RUE ONTARIO

Examinez les Lots De la Ferme Bennett

Situés sur les rues Notre-Dame, Ste Catherine et Ontario.

Faites un placement sûr et à la portée de tout le monde. Nos conditions seront faites pour rencontrer les moyens de paiements des acheteurs.

Entrez au No 377 rue Notre-Dame, nos agents sont là toutes les après-midi.

PARENT FRERES, 92, Rue St Jacques.

189—2 ☞ IMMEUBLES ET PRETS.

ECUSSON

CANADA CARRIAGE Co BROCKVILLE, ONT.

Une garantie pour le meilleur ouvrage qui puisse être fait pour le prix au Canada. S'il n'y a pas d'agent de la C. C. Co. dans votre ville, écrivez au bureau de Brockville pour avoir un catalogue et les prix.

FROST & WOOD CO., 160 rue McGill
AGENTS—MONTREAL. 123—MS-n

COMPTES en SOUFFRANCE !

Nous avons des moyens particulièrement efficaces pour assurer la perception des comptes en souffrance. EPROUVEZ-NOUS.

R. G. DUN & CIE.
L'agence Mercantile, Montréal.
G. J. WILLIAMS, Gerant.
Boite B.P. 2359 27—msn

CORPORATION DE LA CITE DES TROIS-RIVIERES

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et endossées : "SOUMISSIONS POUR CONSTRUCTION DU PONT SAINT-MAURICE", seront reçues à ce bureau, jusqu'à LUNDI, le vingt-cinq JUIN courant, à sept heures p.m., pour la maçonnerie, la superstructure en fer, etc., d'un pont projeté sur la rivière Saint-Maurice, dans la cité des Trois-Rivières, suivant les plans et spécifications qui pourront être vus au bureau du soussigné.

Les soumissions ne seront pas acceptées, à moins d'être écrites sur les formules fournies à cet effet et signées par les soumissionnaires ; elles pourront être faites pour l'ouvrage en maçonnerie seulement, pour la superstructure en fer seulement, ou pour le tout.

Un chèque accepté par une banque au montant de ($1,000.00), mille piastres, fait payable à l'ordre du secrétaire-trésorier de la corporation de la cité des Trois-Rivières, devra accompagner chaque soumission. Le chèque sera confisqué, si le soumissionnaire refuse de signer le contrat ou d'en remplir les conditions, et sera retourné dans le cas que la soumission ne sera pas acceptée.

La corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

L. T. DESAULNIERS,
Secrétaire-trésorier.

Hôtel de ville,
Trois-Rivières, 6 juin 1900.
7,9,12,14,16,19,21,23

The Montreal Land and Improvement Company
H. JOSEPH & CO., Agents.
No 16 RUE SAINT-SACREMENT

Lots a Vendre A bon Marché

SUR LES RUES

Notre-Dame, Ste Catherine, Ontario et autres Rues

Conditions faciles. Petits paiements.

ANNONCE PRELIMINAIRE

RUE SHERBROOKE

QUARTIER HOCHELAGA

Cette rue aura 100 pieds de largeur. Nous serons bientôt en mesure de vendre des lots magniquement situés, avec restriction qui ne permettront que la construction de villas de première classe sur cette rue.

La localité n'est pas surpassée et permet d'avoir une magnifique vue du fleuve St Laurent.

H. JOSEPH & CO.,
AGENTS

Ma
Labatt

La plus légère et la plus
des nourritures liquides imaginables pour les convalescents. D'une assimilation facile même par les estomacs les plus faibles, donnant au système une force qu'on ne saurait obtenir avec n'importe quel autre tonique. Tous les pharmaciens et plusieurs épiciers la vendent. x

Cuisson Facile Tout l'Eté

Et Argent Epargné

SI VOUS ACHETEZ UN

RANGE A GAZ

OXFORD

Leurs brûleurs spécialement brevetés sont faits de manière à donner une chaleur intense avec très peu de gaz.

C'est un succès économique garanti—faits en plusieurs grandeurs et genres—tous à bas prix.

En vente chez les principaux marchands partout.

The Gurney-Massey Co., Limited, Montréal. 16,21

Chez LAING

Beurre de Crémerie

Nous pouvons vous fournir le meilleur beurre de crémerie, venant d'être fait, qu'il y ait sur le marché. Ce n'est pas du vieux stock, mais du véritable beurre d'herbe. Nous vous invitons à venir examiner notre stock et nos prix à n'importe lequel de nos sept magasins.

The LAING Packing and Provision Co'y, Ltd.

Nous Savons Comment Faire...

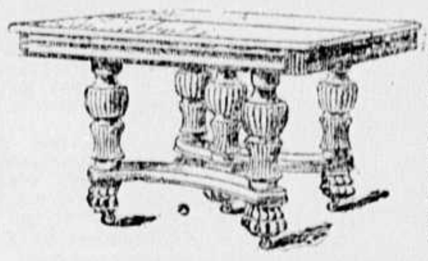

Permettez-nous d'aller prendre les mesures des appartements de la maison que vous désirez meubler, et nous vous dirons de suite ce que ça vous coûtera pour les garnir de beaux tapis et les meubler. Ensuite nous vous vendrons exactement ce qu'il vous faut.

AU COMPTANT OU A CREDIT.

METROPOLITAN HOUSE FURNISHING CO.,
Les Meubleurs de Maisons au complet,
1678 et 1680 RUE NOTRE-DAME.
Ce Magasin sera fermé à 6 hrs p.m., le et après le 21 de Mai.

The Trust & Loan Company of Canada
(Incorporée en 1845, en vertu d'une Charte Royale)
CAPITAL SOUSCRIT - - - - $7,500,000.00
Argent à prêter sur Propriétés de ville et Fermes améliorées, à des taux très bas et à des conditions très désirables.
Adressez : THE COMMISSIONER,
The Trust and Loan Company of Canada,
11,14,16 26 Rue St Jacques, Montréal, Qué.

1000 MONTRES en OR
OFFERTES POUR PRESQUE RIEN

Notre Grande Offre

$4.48

Nous venons de nous procurer un lot comprenant mille belles Montres en GOLDINE. Les boîtiers ne peuvent pas être distingués de ceux en or solide, avec splendide mouvement américain à 7 pierres. Chaque montre est garantie et nous faisons toutes les réparations gratuitement pendant cinq ans.

NOTRE GRANDE OFFRE

Afin d'introduire nos Marchandises, nous enverrons une Montre par la poste à n'importe quelle adresse au Canada ou aux Etats-Unis pour $4.48 seulement ; ou envoyez-nous 25 cts et nous vous enverrons une montre à votre bureau d'express le plus rapproché, où vous pourrez l'examiner, et si elle vous convient, payez à l'agent d'express la balance $4.23, et prenez la montre ; mentionnez si c'est une montre de Dame ou de Monsieur, que vous voulez avoir ; si vous envoyez le plein montant avec votre commande, vous recevrez une belle chaîne de montre gratuitement. Envoyez l'argent par lettre enregistrée ou mandat-poste. Nous prenons des timbres. ☞ Coupez cette annonce et retournez avec la commande. ☜ Adresse :—

The Standard Silverware Co.
246 rue St Jacques, Montréal, Can.

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

A TRAVERS L'HISTOIRE

La Malbaie autrefois et aujourd'hui

plages canadiennes du bas
t Laurent, il n'en est guère
toresque que celle de la Mal-
nommée la Suisse de l'Améri-
rdons-nous de dire que c'est le
u Canada où la nature a le plus prodigué ses beautés, pour ne pas paraître reléguer au second plan la Rivière-du-Loup, Kamouraska et Tadoussac, qui ont chacun leurs admirateurs. Des stations d'été ne discutons pas plus que des couleurs. Il est bon, au reste, que l'admiration se partage, sans quoi il y aurait encombrement quelque part.

Disons aussi, pour mettre tout le monde d'accord, que nos plages ont en commun cet air vivifiant ,imprégné des senteurs de la mer, qui va si bien à nos constitutions neurasthéniques, à nos tempéraments surmenés ; que leurs bois et leurs grèves offrent à ceux qui aiment "fleureter", soit des sentiers bien ombragés, soit des rochers plus ou moins hospitaliers.

On s'attache d'autant plus au coin de terre aimé qu'on le revoit plus souvent. Aussi, me fait-il de plus en plus plaisir de me retrouver, chaque année, au retour de la belle saison, à la Malbaie, que j'entrevis pour la première fois, il y a une trentaine d'années, alors que j'étais encore écolier. Il y a pour moi un charme pénétrant à contempler cette baie aux gracieux contours, dominée par les premières chaînes des Laurentides, qui se découpent en courbes harmonieuses sur un ciel d'un bleu profond, ou perdent leurs cimes dans les nuages, les jours d'orage. Toujours, ici, le paysage est grand, immense, le spectacle varie sans cesse et est toujours splendide dans son renouvellement. Lorsque le soleil verse sa lumière à flots, il fait beau regarder de la Pointe-du-Pic (partie du pays habitée, l'été, par les étrangers, la baie, en prolongeant les regards vers le fleuve qui nous offre en face l'imprécis, l'irréel de la rive sud et de l'autre, vers le nord, les lointains de l'océan, presque la vue de l'infini.

Pour peu que la brise souffle, soudain les eaux entrent en mouvement, les vagues s'enflent et la grande voix de la mer montant du large domine les bruits de la terre voisine. C'est plaisir de contempler les ondes déferlant sur les rochers. La lumière, en pénétrant les vagues tormées en volutes, les fait chatoyer de mille feux. Les poètes aperçoivent dans ce jeu des rayons du soleil, des pierres précieuses ; pour l'améthyste, la topaze, la sardoine, le saphir scintillent, échangeant leurs éclairs à l'envie. Tant de splendeurs échappent à mes regards, je l'avoue, mais il n'est pas donné à tout le monde d'avoir la vue des poètes, qui perçoivent les choses avec leur imagination et sont de force à faire pousser des fleurs dans les sables du Sahara. Tout ce que je sais, c'est que le spectacle de la mer est des plus réconfortants et rince l'oeil des horreurs que la ville souvent lui inflige.

Sur ce tableau, jetez des nuées d'oiseaux ; les mouettes au cri plaintif, éclatantes de blancheur, et de temps à autre, après un coup de nord-Est, quelques huards, dont on prendrait les gémissements pour les plaintes d'un enfant. A marée basse, les mouettes s'abattent sur les battures, tandis que les corneilles noircissent de leur plumage le banc de sable tout à côté ; ces dames "blanches et noires" voisinent mais ne se mêlent jamais les unes aux autres. Tout ce peuple ailé anime la scène et lui donne la vie.

* * *

C'est Champlain qui, le premier parmi les découvreurs, a parlé de la Malbaie. Ce grand marin décrit avec l'instict d'un géographe, la précision d'un géomètre les pays qu'il a visités. En remontant le fleuve, il note exactement les accidents de terrain qu'il rencontre et arrive enfin à la rivière de la Malbaie qu'il dénomme Malle-Baye, ou rivière Plate. Pourquoi rivière Plate ? Ceux qui connaissent la baie constateront l'exactitude de la description que Champlain en fait dans le passage qui suit :

"Du port aux Saumons au Cap de Malle Baye (aujourd'hui Cap à l'Aigle) est distant d'une lieu ; doublé ce Cap rangeant la coste d'un quart ou demi lieue il y a ancrage pour des vaisseaux. Ce dit Cap et l'Isle aux Lièvres sont Nordest un quart à l'Est, et Surrouest un quart à l'Ouest près trois lieues.

"Du Cap de Malle Baye jusqu'à la rivière Plate (rivière Malle Baye) trois lieues. Ceste rivière est dans une anse qui assèche de bassemer, réservé un petit courant d'eau qui vient de la rivière, qui est assez spacieuse, il y a force rochers dedans, qui ne la rendent navigable que pour les canots des sauvages, qui servent à surmonter toutes sortes de difficultés avec leurs bateaux d'escorse."

En consultant les plus anciennes cartes du Canada, j'y relève les noms de certains points qui sont encore aujourd'hui désignés de la même façon par les gens du pays. Ainsi, en face de la Pointe-au-Pic, s'aperçoit un promontoire que les indigènes appellent le "Heu." Je surpris un jour un abbé et un juge de jadis habitués de la Malbaie, en leur révélant ce détail de géographie que j'avais appris en me mêlant au peuple, en ma qualité de démocrate. Ce mot bizarre m'intriguait et sa signification m'était inconnue; un ancien dictionnaire me prêtant son aide, je vis qu'il signifiait "mouillage sûr pour les navires." En effet, la pointe du "Heu" offre un excellent abri contre le Nord-Est. J'y ai vu un jour le "Blake" et deux autres frégates anglaises. C'est peut-être aussi l'occasion de dire ce que signifie l'appellation: "Baie des Ha ! Ha !", qui intrigue tant les touristes. D'après les lexiques anciens, Ha, Ha, s'emploie pour désigner un passage sans issue, une impasse. Il y avait à Paris, au dix-septième siècle, une rue des Ha ! Ha ! Or, la baie en question, sorte de lac uni au Saguenay par un long et étroit goulot, sans autre issue, mérite bien le nom qu'elle porte.

La Malbaie revient encore sous la plume de Champlain, dans le cours de son récit de voyage, notamment lors de la description qu'il fait d'un combat entre un navire d'Emeric de Caen et celui de Thomas Kirke, sur lequel Champlain était prisonnier, action qui eut lieu par "le travers de la Male Baye."

En dehors du récit de Champlain, il n'est fait mention de cet endroit, dans l'histoire de la Nouvelle-France, que fort rarement. En 1672, l'intendant Talon concède ces parages en seigneurie au sieur de Comporté. On prétend qu'il fit faire quelques défrichements et construire un moulin à scier le bois dont les ruines subsistaient encore au commencement du siècle. Le seul souvenir qui reste aujourd'hui de ce premier propriétaire du pays est un lac qui porte son nom; il y a aussi, près du village, un petit pâté de maisons connu sous la désignation de "village de Comporté."

Ce qu'il y a de plus intéressant sur l'histoire de ce pays, sous le régime français, c'est le rapport que fit, en 1750, un inspecteur des Domaines du roy. Cet inspecteur était un Jésuite du nom de P. Claude Godefroy Cocquart. Malgré le froc, c'était un homme entendu dans la besogne à lui confiée, comme le prouve son rapport, dans lequel tout est noté, observé de main de maître, en ce qui regarde la tenue, l'administration d'une ferme. Ces Domaines du roy, visités par notre jésuite, consistaient en établissements de culture, d'élevage d'animaux, postes de traite, à la Baie St Paul, aux Eboulements, à la Malbaie, à Tadousac, aux Islets de Jérémie, aux Sept Isles et à "Check8timi," comme l'écrit le bon Père. La Malbaie, où il y a deux fermes: une portant le nom de cette localité et l'autre, s'appelant la Comporté, lui semble de beaucoup le meilleur établissement.

"La Malbaye", écrit-il, "doit être regardée comme la plus belle ferme du pays, soit par la beauté des terres, soit par la facilité d'y élever des bestiaux et autres avantages, comme je le marquerai cy-après. Les terres y sont bonnes et en quantité. On aurait pu faire plus de désert qu'il y en a, mais comme on ne voulait du blé que pour nourrir les fermiers et les engagés, on a laissé en friche ou en bois debout le plus beau pays du monde. On n'a pas fait valoir cette ferme comme on le pouvait, parce que on a toujours voulu faire voir qu'elle coûtait plus qu'elle ne rapportait."

Puis il fait une curieuse observation au sujet des bestiaux élevés en cet endroit: "Les bestiaux sont sans contredit le principal objet dans les deux fermes et plus on en élèvera, plus le profit sera considérable. Il s'agit donc de chercher des prairies et des pacages pour les nourrir. Il y a une chose à observer, c'est que les différentes espèces d'animaux s'abatardissent. Par exemple, on ne verra pas d'aussi beaux boeufs que dans Beaupré et dans la côte du Sud. Les porcs sont extrêmement petits et les plus gros vont à peine à 150 livres pesant."

Nous ne savons si les chevaux que l'on voit aujourd'hui à la Malbaie sont de la descendance des chevaux des deux fermes... Quoi qu'il en soit, ils sont petits, mais solides, bien rassemblés dans leur courte taille, très appropriés au service d'un pays de montagnes. C'est merveille de voir ces vaillantes bêtes escalader les terribles côtes, plantant d'instinct leurs sabots dans le sol, pour se donner un point d'appui résistable. Rien ne reste, même dans le souvenir des gens du pays, des deux fermes, de leur emplacement. La tradition est muette à leur endroit.

A propos de chevaux, il nous revient à la mémoire un passage d'un raport du capitaine X envoyé en 1876 au Canada, par le gouvernement français, pour voir s'il ne s'y trouverait pas des chevaux propres à la remonde de la cavalerie. Après avoir fait une description du Bas-Canada, de ses habitants, chez qui survivent, dit-il, les moeurs, le langage, les habitudes du XVIIe siècle, le brave capitaine risquait l'étonnate constatation que les chevaux du pays, eux aussi, n'avaient pas perdu le caractère de leurs ascendants et qu'ils lui semblaient avoir "une allure tout à fait siècle de Louis XIV" !

* * *

Sous le régime anglais, c'est en 1761 que la Malbaie fait parler d'elle pour la première fois. Sous le gouvernement d'alors qui, pourtant,condamnait le système français de la tenure des terres, on créait cependant deux nouvelles seigneuries, celle de la Malbaie, qui échut au colonel Fraser, et celle de Mount Murray, donnée au colonel Nairne.

Ce dernier, commandant de la milice sur la côte nord, fit, vers 1775, un dénombrement des hommes en état de porter les armes, dans les différentes paroisses placées sous son commandement. Il en compte soixante-quinze à la Malbaie, chiffre qui indique déjà une population considérable.

Après l'échec des Américains sous les murs de Québec, un bon nombre de leurs soldats faits prisonniers furent expédiés à la Malbaie. C'est le capitaine Knox, ancien soldat de l'armée de Wolfe, qui nous raconte ce fait.

"Il fut décidé, dit-il, de loger nos prisonniers américains en lieu sûr, et l'on jeta les yeux sur la Malbaie, à quatre-vingt-dix milles en bas de Québec, du côté nord du St Laurent.

Je reçus ordre de me rendre à cet endroit et d'y préparer des logements pour eux. Je choisis, avec le concours du propriétaire, le colonel Nairne, un site propre à cette fin. J'employai les prisonniers qui étaient descendus avec moi à construire ces logements. Après les avoir mis à l'ouvrage, je les quittai en me faisant remplacer par un contremaître.

Peu de temps après, un courrier vint m'annoncer que tous les prisonniers avaient déserté, traversant le fleuve sur des bateaux plats. A cet endroit, la rivière a 21 milles de largeur, (plutôt 11 milles). Grâce à la vigilance des paysans canadiens de Kamouraska, tous ces fugitifs américains furent repris et amenés à Québec. Ceux qui les avaient arrêtés reçurent la récompense de leur loyauté."

Il fallait à ces Américains, pour se risquer dans une pareille traversée, une forte dose de cette audace, de ce mépris de la mort dont les soldats de cette nation ont si souvent fait preuve. Le moindre coup de vent aurait pu leur être fatal, car à cet endroit, le fleuve roule des vagues fort dangereuses.

Le colonel Nairne, dont il vient d'être question, a laissé un journal que l'aimable propriétaire actuel du Manoir seigneurial, M John Duggan, m'a permis de consulter. Il est rempli de détails intéressants, dont je regrette de n'avoir pu tirer parti. Le premier concessionnaire de la seigneurie de Mount Murray décéda sans laisser d'héritier mâle ; il avait deux filles, dont l'une épousa un M. McNicol et l'autre Peter Duncan, dont les Canadiens du pays firent Pierre Doncaine. Si nos compatriotes émigrés aux Etats-Unis anglicisent leurs noms, ceux d'ici, par contre, ne se gênent pas d'habiller les noms anglais à la française. Ainsi, à part Doncaine, nous avons à la Malbaie les Warren, devenus des Warennes. Dans ce cas, ce n'est peut-être qu'une restitution, car je trouve dans la liste des Normands passés en Angleterre à la suite de Guillaume le Conquérant un Warenne ! A l'heure où nous sommes, nous ne savons plus si les Anglais, les Ecossais, ne sont pas des descendants de Français. Quels mélanges, grands dieux ! Et l'on se dispute sang contre sang, comme s'ils étaient irréconciliables et l'on ne songe pas qu'il y a belle heure qu'ils se sont entremêlés. Ce sont nos esprits querelleurs, notre instinct de cambativité qui nous séparent, établissant des clôtures contre la confraternité des peuples. Un statisticien physiologiste a prouvé que, vu les alliances multipliées des fils de Charlemagne, tous les Français avaient aujourd'hui du sang de cet empereur dans les veines. Nos cousins de là-bas seraient donc tous frères — frères mais bien divisés !

La seigneurie Mount Murray se trouve sur la rive droite de la rivière Malbaie ; la seigneurie de la Malbaie sur la rive gauche. Elle eut pour premier propriétaire le capitaine Fraser, des Highlanders de l'armée de Wolfe. C'est avec ce dernier, surtout, que vinrent à la Malbaie les Warren, les McNicoll, les Blackburn, les McLean, les Harveys, aujourd'hui absorbés par l'élément français. Mais les traits énergiques de l'Ecossais se retrouvent parfois sur la figure de quelques individus avec toutes les qualités ataviques des industrieux enfants de l'antique Calédonie. Le dernier des Fraser, devenu catholique et canadien, par le langage, mourut à la Malbaie en 1836.

Qui le croirait, ce pays si pacifique, si séparé jadis du reste du monde, eut en 1835 son heure d'agitation politique. La grande voix de Papineau, ses accents tonitruants ne retentirent pas dans ses montagnes, mais son influence y pénétra certainement par l'entremise de ses lieutenants. Bibaud nous apprend qu'il s'y tint, comme en beaucoup d'endroits de notre province, une assemblée pour protester contre la tyrannie de lord Aylmer et les persécutions de l'oligarchie. Je me demande ce que les habitants de la Malbaie pouvaient bien entendre aux 92 résolutions? Elles n'en furent pas moins approuvées haut la main, comme le constate le "Canadien" du 7 avril 1836. Le représentant du comté à la Chambre d'Assemblée législative, M. Cimon, s'était abstenu de paraître à la réunion des électeurs, car il avait fait faux bond à Papineau sur la question du refus des subsides. Bibaud, l'historien tory, parlant des assemblées tenues alors par tout le Bas-Canada pour appuyer Papineau, fait allusion à celle de la Malbaie.

"Si ces assemblées, dit-il, n'avaient aucun but, elles étaient par elles-mêmes plus qu'inutiles, car, jointes à la licence de la presse, elles avaient l'effet de faire tourner plus d'une tête chaude ou légère, et de fanatiser plus d'un cerveau même déjà rassi, témoin: "le Vieux de la Montagne", qui se dit de la Malbaie, où s'était tenue une de ces assemblées, et qui prit pour texte :

"Les peuples qui rentrent dans leurs droits ne sont pas des peuples révoltés."

Il m'a été impossible de découvrir qui était ce vieux de la Montagne dont il est question dans ce passage. S'il a traité son sujet avec tous les développements que comporte le texte cité par Bibaud, la Malbaie a dû entendre ce jour-là un discours passablement révolutionnaire.

* * *

La nature de la Malbaie, la beauté de son paysage, ses larges horizons, la prédestinaient au rôle agréable et profitable de région hospitalière, largement ouverte à tous... moyennant finances. Son histoire, comme pays de villégiature, remonte à l'époque de la construction de l'immense jetée de la Pointe-au-Pic en 1854. Ses frais ombrages étaient cependant connus avant cette époque. Nous trouvons dans l'ouvrage "Trifles from my Partfolio", du Dr Henry, chirurgien du 66ième de ligne, dont nous avons déjà parlé, la relation d'une excursion qu'il fit dans ces parages en 1830. Il s'y rendit en goëlette. Il lui fallut endurer le Nord-Est quatre jours durant avant d'entrer dans la baie. Les embarcations mouillaient alors dans l'anse qui s'étend entre le petit Cap et la pointe située à gauche de la maison de M. Edouard Garneau.

Henry nous raconte ses pêches au saumon, pêches abondantes, mais non merveilleuses. Hélas, le saumon se fait aujourd'hui rare dans la Rivière. On a tué la saumon "aux oeufs d'or" ! et l'on est en train de faire disparaître avec la même imprévoyance et les perdrix et la truite. Dès la mi-août, on vend à la Pointe-au-Pic des perdreaux qui nous arrivent sur la table gros comme des ortolans. C'est tout simplement du brigandage, d'autant plus que ce gibier précocement immolé n'a ni fumet ni saveur ! La truite, on la prend à grands coups de seine. Et les lois, me direz-vous ? Demandez-en des nouvelles aux garde-pêche. Ils vous en conteront de belles sur le mépris qu'elles inspirent aux intéressés à les violer.

Notre sportsman médecin donne le plus beau certificat de bonne vie et moeurs aux habitants de ces parages qu'il soit possible de désirer. "Ces paysans sont les plus vertueux du monde, dit-il. L'ivrognerie est ici vice inconnu." C'est trop beau pour que nous ne citions pas Henry dans l'original :

"The peasantry of this remote and pretty glen are the most virtuous people I have ever seen in any country. As to temperance with regard to spirituous liquors, our good philanthropists who are endeavouring to reform the world in this way, would find their labours needless here. Among these primitive people, drunkness is absolutely unknown, and whole families pass their lives without any individual ever having tasted intoxicating fluids."

O mânes du Dr Henry, s'il vous arrive de visiter les lieux où vous avez fait de si bonnes pêches, vous devez sursauter en constatant certains changements dans les habitudes. La moralité y tient encore un niveau élevé, mais je ne jurerais pas que le goût du whiskey est chose étrangère à tous les indigènes.

Peut-être ai-je tort d'insinuer qu'on se pique parfois le nez dans ce beau pays. S'il m'est arrivé de voir quelques cochers plus émus que de raison, c'est peut-être sous l'effet des vapeurs capiteuses de l'eau salée !

* * *

Depuis nombre d'années, la Malbaie est entrée dans la voie du progrès. On y voit un peu de golf, dont les "links" sont espacés sur un terrain encadré dans des collines ravissantes. C'est ici que nos jeunes Américaines s'en donnent à coeur joie, de huit heures du matin à sept heures de relevée. Le "golf" a remplacé le "flirt" chez la jeune fille aube-de-siècle. Elle estime qu'il vaut mieux se faire des muscles que de cueillir de la bouche des gandins des fleurs qui ont déjà servi. L'hôtel ultra-moderne que la Compagnie du Richelieu va y ouvrir dans quelques semaines attirera sans doute un plus grand nombre d'étrangers. Ce qui manque le plus à nos plages, ce sont les hôtels. Dans le plus grand nombre, l'art du cuisinier ne s'élève pas à la hauteur d'un oeuf à la coque cuit d'une façon mangeable.

Si les gens de la Malbaie n'ont pas l'air Louis XIV des chevaux canadiens du capitaine X, ils n'en ont pas moins conservé bien des manières de parler du temps passé. On dit ici, comme sous Louis XIII, les poules ponnent, (du latin "ponere") au lieu de elles pondent. "Souventefois," si joli et si rarement employé de nos jours, est ici une locution courante. "Limande," terme inconnu ailleurs dans notre province, se dit à la Malbaie d'une pièce de bois. Il va sans dire que les vieilles façons de prononcer "astheure" pour à cette heure, "la note" pour la nôtre, "stoiseau" pour cet oiseau, parfaitement reçues jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, selon le grammarien Restaut, sont en usage à la Malbaie comme dans toute la province. Il y a à côté de cela des expressions du cru qui ne sont pas d'heureuses trouvailles, comme par exemple : "Il y en a bien manque," pour dire il y en a beaucoup. Tout baroque que cela soit, je le préfère aux barbarismes ayant cours dans notre bonne ville d'Ottawa, où l'on "tough" toute la journée, où l'on achète des pommes en canne (canned apples).

* * *

Ce qui constitue un des grands charmes de la Malbaie, ce sont les promenades incomparables qu'elle offre à l'étranger. La nature tourmentée du pays, sa configuration singulière, ont ménagé au voyageur en quête de santé ou de distractions, une série de retraites sauvages des plus agréables. La rivière Malbaie coule entre une triple chaîne de montagnes qui se sont comme violemment ouvertes pour lui livrer passage.

De chaque côté de ce cours d'eau s'étagent les contre-forts de ces montagnes, d'où descendent en cascades bruyantes, vers ce tributaire du St Laurent, une foule de forts ruisseaux. Ces cascades — on en compte au moins six — sises en pleine forêt, sont les buts de nos promenades. Il y a, en plus, une dizaine de lacs et des bois partout. Ce que recherche le voyageur qui durant dix mois s'est anémié à absorber la poussière des villes, mêlée à la purée de microbes et autres poisons tout aussi propres de notre civilisation si avancée, c'est quelque chose qui le décrasse de tout cela, qui le repose de la vue de notre architecture banale. Eh bien, l'habitant des villes en villégiature à la Pointe-au-Pic, le touriste logé chez Chomard ou au "Monsir Richelieu", peut à cinq minutes de marche, trouver une solitude profonde dans les bois épais des environs — si le temps lui manque pour chercher l'ombre et le frais des forêts "du long de la rivière ou du Cap à l'Aigle".

Voilà, à peu de choses près, la part prise par la Malbaie dans l'histoire. Elle n'y a pas fait grande figure. Tant mieux pour elle ! Fénelon l'a dit : "Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire !" Ce qui signifie : heureux les peuples qui ne connaissent ni les révolutions, ni les guerres, les pires fléaux de l'humanité.

A. D. DECELLES.

MADAME DELIMA MALENFANT

No 26 Walnut Street, Willimantic, Conn.

Pale comme une morte, sans force et découragée, après avoir souffert pendant des années, prend les Pilules Rouges du Dr Coderre et se guérit d'une maladie qui la conduisait au tombeau

Le mal particulier aux femmes, commence toujours par une douleur soit dans le côté droit ou dans le côté gauche et, quelquefois même dans les deux côtés.

Comme les femmes n'apportent généralement pas d'attention à cette maladie dès son commencement, cette douleur s'accroît et se change en une pesanteur, des tiraillements et des souffrances dans tout le bas du corps. Elles ont aussi mal aux reins et aux jambes. Le moindre travail qu'elles font les fait beaucoup souffrir et les épuise. Ces femmes souffrent aussi du mal de tête, de mauvaise digestion. Elles ont beaucoup de trouble avec leur vessie et sont obligées d'uriner souvent. Elles sont nerveuses et affaissées. Elles dorment mal la nuit et sont à peine capables de travailler pendant la journée.

Nous rencontrons ces femmes qui souffrent ainsi, principalement parmi celles qui travaillent fort comme les jeunes filles aux manufactures ; les mères qui ont beaucoup d'ouvrage à la maison et qui sont à la tête d'une nombreuse famille ; chez les femmes sur le retour de l'âge qui n'ont pas donné à leur santé le soin qu'elles auraient dû, à cette époque critique de leur vie, et aussi chez toutes les femmes qui sont faibles en sang. C'est une maladie terrible qui a rendu malheureuses un grand nombre de femmes, mais qui est toujours guérie par les Pilules Rouges du Dr Coderre, si elles sont prises avec soin et avec patience.

Madame Délima Malenfant

Les PILULES ROUGES tonifient ces organes essentiellement féminins, et en assurant le fonctionnement régulier, guérissent les troubles qui les affectent. Elles guérissent les points de côté, les tiraillements et les douleurs dans le bas-ventre. Elles donnent appétit, aident la digestion et donnent aux femmes faibles et nerveuses, la force et l'énergie. Elles guérissent les maladies propres aux femmes, parce qu'elles ne sont que pour les femmes et les maladies propres à leur sexe, et c'est de ce fait qu'elles tiennent leur force et leurs vertus.

Le témoignage qui suit de Madame Malenfant, est un exemple frappant de ce que les Pilules Rouges peuvent faire pour la santé des femmes qui souffrent.

"En réponse à votre lettre me demandant "des nouvelles de ma santé, il me fait plaisir de "vous dire que je suis parfaitement guérie des "maux dont je souffrais lorsque je vous ai écrit. "Comme vous le savez, j'étais affectée au point "qu'il m'était impossible de faire mon ouvrage. "J'avais mal dans le dos et dans les côtés. J'a-"vais toujours mal à la tête et mes vivres ne "digéraient pas. J'étais toujours fatiguée, ner-"veuse et découragée, toujours prête à pleurer "et le moindre trouble m'affectait beaucoup. "J'avais aussi du trouble avec mon urine que "j'étais obligée de passer souvent et ma vessie "me faisait beaucoup souffrir.

"Quelques boîtes de Pilules et les bons con-"seils que vous m'avez donnés dans vos lettres, "m'ont complètement ramenée à la santé, et "maintenant je suis forte et heureuse. Je fais "tout mon ouvrage sans fatigue et enfin, je "jouis de la vie comme toute femme en bonne "santé, et je vous remercie beaucoup.

"Il y a longtemps que je n'ai pas pris de "Pilules Rouges du Dr Coderre, et ma santé se "tient toujours en parfait état.

"DAME VEUVE DELIMA MALENFANT,
"No 26 Walnut street,
"Willimantic, Conn.

Nous recommandons aux femmes et aux jeunes filles qui souffrent du mal spécial aux femmes, de porter une bande, de mettre cette bande le matin avant de se lever de leur lit et de la tenir bien ferme et bien solide toute la journée et la rajuster si elle se défait. Cette bande peut être faite en flanelle ou en coton.

Elle aura pour effet de tenir les organes à leur place et d'éviter aux femmes qui souffrent, beaucoup de douleurs.

Ces femmes devront aussi tenir leurs intestins réguliers et si toutefois elles étaient constipées, se servir des Tablettes Purgatives du Dr Coderre.

Nous conseillons aussi aux femmes qui souffrent depuis longtemps, qui ont pris les Pilules Rouges du Dr Coderre et qui se seraient découragées trop vite et les auraient abandonnées après en avoir pris que quelques boîtes, de recommencer à les prendre, car ces femmes doivent savoir qu'une maladie qui dure depuis des mois et des années ne peut être guérie en quelques jours ni même en quelques semaines.

Nous conseillons de plus à ces femmes de consulter les Médecins Spécialistes de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui leur donneront toujours GRATUITEMENT et avec plaisir les conseils dont elles ont besoin, afin de revenir à la santé. Ces Médecins Spécialistes peuvent être consultés personnellement à leur Bureau au No 274 rue St Denis, tous les jours de la semaine, excepté le dimanche. Ils peuvent aussi être consultés par lettre et nous engageons beaucoup les femmes qui demeurent trop loin pour venir les voir, à leur écrire et elles recevront par le retour de la malle les instructions qu'elles devront suivre pour revenir à la santé. Les lettres doivent être adressées comme suit :

"Compagnie Chimique Franco-Américaine, No 274 rue St Denis, Montréal, Can.

FAC-SIMILE DU PAQUET

PILULES ROUGES
MARQUE DE FABRIQUE
Dr. CODERRE
POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES
COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE

Le papier est blanc imprimé en encre rouge.

Les vraies Pilules Rouges se vendent toujours en boite contenant cinquante pilules chacune et elles ne se vendent jamais au cent ni à 25c la boîte ; elles ne sont pas non plus jamais vendues de porte en porte par les colporteurs, et si votre marchand ne les tient pas, elles vous seront expédiées sur réception du prix : 50c la boîte ou six boîtes pour $2.50. Exigez toujours sur chaque boîte le nom de la

"CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE"

TRAITEMENT DOMESTIQUE POUR HOMMES FAIBLES

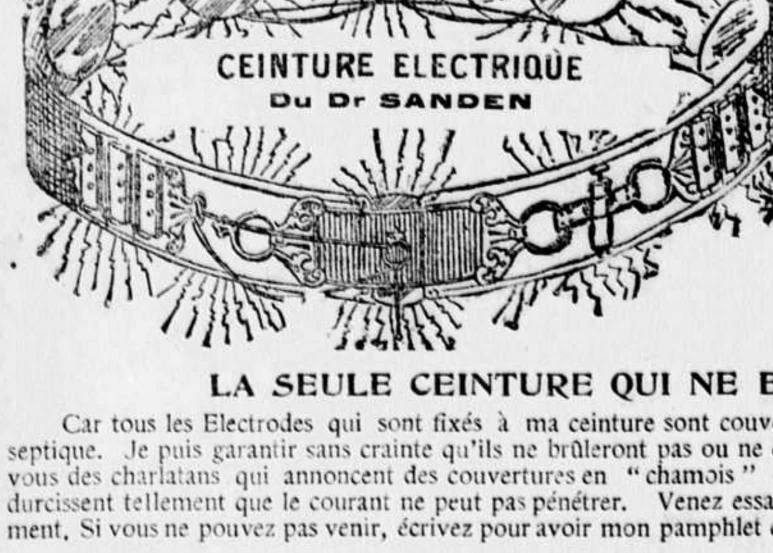

Mon invention, la Ceinture Electrique du Dr Sanden, avec accessoire pour hommes, est un traitement du 20me siècle pour toutes les faiblesses chez les hommes, résultant d'indiscrétions de la jeunesse ou d'excès à un âge plus avancé. Elle renferme les meilleurs efforts de mes 30 années d'expérience comme spécialiste. Elle guérit parce que l'électricité c'est la force ou la force des nerfs, et elle donne de l'énergie au système nerveux. 7000 hommes, jeunes et vieux, ont recouvré la force durant l'année 1899 en faisant usage de la Ceinture Electrique du Dr Sanden. Elle est connue dans toutes les parties du globe.

LA SEULE CEINTURE QUI NE BRULE PAS

Car tous les Electrodes qui sont fixés à ma ceinture sont couverts d'une marchandise molle antiseptique. Je puis garantir sans crainte qu'ils ne brûleront pas ou ne causeront pas de pustules. Méfiez-vous des charlatans qui annoncent des couvertures en "chamois" car elles sont inutiles parce qu'elles durcissent tellement que le courant ne peut pas pénétrer. Venez essayer ma nouvelle méthode gratuitement. Si vous ne pouvez pas venir, écrivez pour avoir mon pamphlet qui est envoyé cacheté gratuitement.

Dr A.T. SANDEN, 132 rue St Jacques, Montréal, Qué. Heures de bureau : de 9 a.m. à 6 p.m. Dimanche, de 11 a.m. à 1 p.m.

y ou w

Restaurant Français
MADAME BOUGEANT
Coin des rues Saint-Jacques et Côte Saint-Lambert, Montréal.

Service Rapide Poli

25 CENTS

Repas à Prix Fixes Servis De Midi à 9 heures P. M

50 CENTS

Téléphone Bell Main 235

Nos repas de 25 et 50 cents ne sont surpassés par aucun restaurant sur le continent américain. Salons particuliers pour 2, 4 ou 6 personnes. Salons pour banquets pour 12, 20 ou 80 couverts.

N. B.—Le dimanche, le restaurant est ouvert de midi à 9 heures P. M., et les repas sont servis A LA CARTE seulement. 182—3—n

Vapartout entre dernièrement chez un libraire pour faire emplette d'un almanach.

—Comment le désirez-vous ? demande le marchand.

—Oh ! petit, tout petit, répond Vapartout, si petit, qu'on ne puisse y voir les échéances.

La Société Nationale de Sculpture

Le prochain tirage aura lieu le 20 juin 1900, au No 175 rue Saint-Jean, Québec.

OPVRAGES D'ART		
1 Lot	$15,000	$15,000
1 Lot	4,000	4,000
1 Lot	2,000	2,000
1 Lot	1,000	1,000
2 Lots	500	1,000
5 Lots	200	1,000
25 Lots	60	1,500
66 Lots	25	1,650
100 Lots	40	4,000
200 Lots	20	4,000
300 Lots	12	3,600
500 Lots	8	4,000
LOTS APPROXIMATIFS		
100 Lots	$ 20	$ 2,000
100 Lots	12	1,200
100 Lots	8	800
LOTS TERMINATIFS		
996 Lots	$ 4	$ 3,969
999 Lots	4	3,929
3,500		$53,627

Prix des billets, 25c, 50c et $1.00. En vente partout. 189-2.

LES TRIBUNAUX COMIQUES

On connaît l'histoire de ce Normand, qui niait mordicus devoir quoi que ce fût à un créancier tenace.

Celui-ci, de guerre lasse, somma notre homme de jurer publiquement devant le tribunal qu'il s'était acquitté de sa dette.

Le Normand était un homme relativement consciencieux.

Prêter un faux serment, cela le gênait un peu.

Il prit un bâton creux, glissa à l'intérieur la somme qu'il devait, et s'achemina vers le tribunal, s'appuyant sur le précieux bâton.

Le président l'invite à prêter serment.

L'homme s'avance... puis, au moment de jurer, il se tourne vers son adversaire et lui dit :

—Tiens bien mon bâton, pour que je puisse lever la main.

L'autre le lui garde, et le Normand s'écrie triomphalement, la conscience tranquille :

—Je jure que je lui ai donné la somme que je lui devais.

Puis, se tournant vers l'adversaire estomaqué de tant de mauvaise foi :

—Maintenant, rends-moi mon bâton !

Le sieur X..., que son adversaire assigne aujourd'hui devant le juge de paix, n'avait point pris tant de précautions.

On lui avait dit :

—Jurez que vous n'avez pas été payé.

Et il avait juré.

Mais il arriva que, le lendemain de l'audience, le débiteur trouva dans ses papiers la facture acquittée de son créancier.

Aussitôt il réassigne son adversaire, et arrive devant le juge de paix en brandissant la preuve de sa libération précédente.

Il fallait voir le nez que fit le malheureux, lorsque le juge de paix lui expliqua que cette facture ne signifiait plus rien.

—Alors, il faudra que je paye deux fois !

—Pourquoi, lui dit le juge de paix, avez-vous commis l'imprudence de déférer le serment à votre adversaire ? Vous lui avez proposé un marché, il l'a tenu, vous devez payer.

—Mais c'est un vol abominable ! hurla le plaideur déconfit.

—Je ne vous engage pas à dire cela hors de cette enceinte, releva le sieur X... triomphant, ou je vous assigne en dommages et intérêts, qui ne seront pas minces !

—Il en aurait le droit, monsieur le juge de paix ?... demande l'infortuné débiteur.

—Certainement.

—Alors, il n'y a plus de justice !

—Si vous répétez ce propos, c'est à moi que vous aurez affaire ! interrompit sévèrement le juge de paix.

Et le plaideur s'entendit condamner aux frais.

CONTRE LES ORAGES

Si vous êtes surpris par un orage au cours d'une excursion et qu'il vous faille absolument chercher un refuge sous un arbre, fuyez les chênes et choisissez de préférence un arbre riche en matières grasses ! C'est la conclusion à tirer d'une série d'expériences entre prises par M. Dimitri Jonesco, à Stuttgard, relatives aux causes de la chute de la foudre sur les arbres.

Il résulte d'abord des observations de M. Jonesco que le chêne est meilleur conducteur de l'électricité que les autres arbres; puis, que la plus ou moins grande conductibilité des bois est fonction,comme on dit à l'Ecole polytechnique, c'est-à-dire dépend de la présence ou de l'absence de matières grasses et d'amidon: bons conducteurs de l'électricité, les bois riches en amidon; et, s'ils sont riches en matières grasses, mauvais conducteurs.

D'autre part, la teneur en matières grasse et en amidon variant avec les saisons, il faut distinguer les arbres ayant, en tout temps, beaucoup de matières grasses, tels les noyers et les hêtres; ceux qui sont pauvres de ces matières durant l'été, comme les pins; enfin les arbres qui, en hiver, ont moins de matières grasses que ceux du premier groupe et qui, en été, en contiennent plus que ceux de la deuxième catégorie.

Ainsi les arbres riches en amidon au moment d'un orage semblent attirer la foudre, tandis que ceux riches en matières grasses paraissent posséder à un haut degré un pouvoir isolant.

Voilà donc les promeneurs dûment avertis; qu'ils s'éloignent, en temps d'orage, des arbres que la matière grasse n'a pas comblés de ses faveurs et où l'amidon prépondère !

Et qu'ils apprennent d'abord à les distinguer.

American Sheet Steel
Company
Battery Park Buildir
New-York
Fabricants de toutes sortes de
Tôles en Fer et en Acier
Noires et Galvanisées.

Représentants pour le Canada
B. & S. H. Thompson & Company
28 rue St Sulpice,
Montréal. mJ s n

MARQUE DU
FER À CHEVAL
SOLACE
TRADE MARK
TABAC À FUMER
QUALITE SUPERIEURE
5 CENTS LE PAQUET

J. E. VILLENEUVE
Accordeur et Reparateur de
PIANOS, ORGUES, ETC.
BUREAU ET ATELIER :
2239 RUE STE CATHERINE, Bloc Queen's
TELEPHONE BELL UP 2457.
90—ls—n

Walsingham House
HOTEL ET RESTAURANT
Piccadilly, London W.

Un des principaux traits caractéristiques de cet hôtel, est que les salles publiques ouvrent sur la terrasse, dans le Green Park, où l'on sert le thé, etc.

Le site de cet hôtel est le plus beau de la métropole. Télégrammes "Soignés," London.

G. GELARDI, [illegible]
[illegible]

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

Pour Boulanger

Les recettes pour le pain dans le livre de recettes Cow Brand sont infaillibles.

Mais comme avec toutes autres recettes, on ne peut obtenir le meilleur résultat qu'avec le Soda à pâte.

Dwight's Cow Brand

Cette Etiquette est sur le Paquet.

DWIGHT'S
SODA

Ecrivez aujourd'hui, pour livre de recettes, envoyé franco

JOHN DWIGHT & CIE
34 Rue Yonge, Toronto.

POUDRE A PATISSERIE COOK'S FRIEND

COOK'S FRIEND
BAKING POWDER

Ingrédients les plus purs, scientifiquement préparée, tout à fait convenable pour l'usage de la cuisine. En vente chez tous les épiciers.

UN BEAU TEINT FAIT TOUJOURS PLAISIR

L'ORIENTAL CREAM ou l'Embellisseur Magique du Dr T. Félix Gouraud Fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseur, vers, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on s'est servi de remède. Il a été essayé pendant 52 ans et est si inoffensif que nous avons pour certain qu'il est faitconvenablement. N'acceptez pas de contrefaçon de nom semblable. Le Dr L. A. Sayre disait à une dame de haut ton (une patiente): "Comme vous vous en servirez, vous les dames, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau. En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. Ecrivez pour circulaires et catalogues donnant des informations complètes et mentionnez "La Presse." **Ferd. T. Hopkins, Prop. 37 Great Jones St., N.Y.**
306—mvs k—qb—(d)

Purifie et Embellit la Peau. Aucun autre cosmétique fera cela.

Sparklets
TRADE MARK

On fait mousser tous les breuvages en faisant usage de

'SPARKLETS'

L'EAU DE SELTZ
En une Demi-Minute.

SPARKLETS et bouteilles "Sparklets" de deux grandeurs, chopines et pintes.

Ecrivez-nous pour avoir le livret contenant les renseignements complets au sujet des "Sparklets."

LEEMING, MILES & CO,
14,16,21-k 53 Rue St Sulpice, Montréal.

POILS FOLLETS

L'ECLAIR détruit instantanément les poils follets à la figure des dames. Prix $1.50 la bouteille. Le ZEPHYR rend aux cheveux leur couleur naturelle.

Mme F. X. CAMPEAU,
287—s-n 245a Ste Elizabeth, Montréal

MONTRE à remonto i (pour dame ou monsieur) une bague en or solide, une autoharpe, un accordéon, un violon ou une guitare aux personnes qui vendront 9 boîtes de pilules Salsepareille pour le sang du Dr Price, à 30 cts la boîte. **N'envoyez pas d'argent:** envoyez simplement votre nom et votre dresse, et nous vous enverons les pilules franco par la poste avec notre catalogue. Quad vous les aurez vendues, envoyez-nous l'argent et nous vous enverrons la prime que vous choisirez. Ces pilules purifient le sang et guérissent le rhumatisme, les maladies du foie et des rognons et toutes les maladies d'estomac. Renvoyez-nous les pilules que vous ne vendrez pas. Ecrivez-nous immédiatement et mentionnez ce journal.

PRICE MNFG. CO.
88, rue Bay, Toronto, Ont.
s n—q b

LE SAVON MAYPOLE

TEINT n'importe quelle étoffe en n'importe quelle nuance.

Une Teinture Domestique Parfaite

EN VENTE PARTOUT

GRATIS.—Livre gratis sur la manière de teindre à domicile en s'adressant à

A. P. TIPPET & CO., MONTREAL.

VIN DE PEPTONE de Chapoteaut.

Contient de la viande de bœuf digérée et rendue soluble par la Pepsine. Il est recommandé dans les maladies d'estomac, les digestions difficiles et l'insuffisance de l'alimentation. On en nourrit les *Anémiques*, les *Convalescents*, les *Phtisiques*, les *Vieillards* et tous ceux privés d'appétit, dégoûtés des aliments ou ne pouvant les supporter. Prix $1.00 la bouteille.

La pureté de la PEPTONE CHAPOTEAUT l'a fait adopter par l'INSTITUT PASTEUR.

Agents: LYMAN, SONS & CO., Montréal.

DORMOL

entition prompte et facile, diarrhée et insomnie des enfants. En vente partout, 25c la bouteille. 260-Djs-n

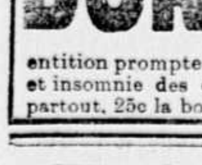

GRATIS Complete comme suite. Camera, plaques sèches, hypo, poudres à fixer et à développer, bain de virage et à développer, papier argent et rubis, châssis presse et directions. Tout appareil pour faire un bon portrait en suivant les instructions. Donnez aux personnes qui vendront seulement 15 belles épingles Parisiennes pour ceintures, à 10 cents chacune. Ecrivez et nous vous expédierons les épingles par la poste. Quand vous les aurez vendues, envoyez-nous l'argent, et nous vous expédierons le caméra et les accessoires, tous frais payés. HOME SPECIALTY COMPANY, Boîte 1,3 Toronto, Canada

DEUX MOTS DE CHRONIQUE

HIER, je descendais la rue Saint-Denis, rêvant de tout et de rien, lorsque les cris d'une fillette de six ans, au plus, plantée sur le seuil d'une maison de somptueuse apparence, attira mon attention. Au même moment, la porte, brusquement, s'ouvrit, une main fine et blanche s'allongea au dehors, saisit la petite par les cheveux — oui, par les cheveux, j'ai bien vu — et l'attira au dedans, tandis qu'une autre main aussi fine et blanche appliquait dans la mignonne figure, toute une volée de gifles des mieux conditionnées.

Du coup, ma pensée ployant ses ailes, se laissa choir des hauteurs du rêve, au terre-à-terre de la scène brutale dont, involontairement, j'avais été témoin ; inconsciemment, deux exclamations jaillirent de mes lèvres : "Pauvre petite ! horrible mégère !"

Et je me pris à réfléchir aux résultats probables d'une éducation accomplie dans ces conditions.

Les enfants les plus battus sont généralement les moins bien élevés. Les coups de houssine et les gifles sont de pauvres moyens pour former le coeur d'un petit. On dompte un animal avec le fouet, mais on élève un enfant en ouvrant, par de sains raisonnements, son âme aux droites aspirations et en lui faisant, de bonne heure, comprendre l'impérieuse obligation du devoir.

Les coups ne sauraient toujours produire que la crainte, ils pourront peut-être développer ce sentiment jusqu'aux limites extrême, et chez la bête de somme, cela suffit à lui faire accomplir docilement les quelques exercice qu'on peut exiger de son instinct. Chez l'enfant, il en est autrement ; il a l'intelligence, et à côté des mille pensées de ruse, fleurissant naturellement dans son âme, momentanément subjuguée par la crainte, tous les sentiments mauvais dont il porte en lui les germes, se développeront à l'ombre de la dissimulation.

De cette éducation, à coups de verges, le résultat unique sera d'ajouter à la liste déjà longue de ses défauts, l'hypocrisie et le mensonge.

Chaque fois que, croisant dans ma vie un enfant mal élevé, je me suis arrêtée à faire discrètement, pour moi seule, une petite enquête à son sujet ; j'ai immanquablement constaté que les parents du pauvret étaient ou dépourvus de jugement ou, pis encore, n'étaient, eux-mêmes, que des gens fort mal éduqués. Cela ne trompe jamais. On connaît l'élève à son cahier, avait-on coutume de nous répéter, à l'école, quand je n'étais qu'une gamine. Maintenant que l'expérience a jeté ses premières lueurs en mon esprit, je sais qu'on peut sûrement ajouter à cette sentence : "A l'éducation d'un enfant, l'on connaît ce que sont ses parents."

Des parents !... il en est qui, par leur imprévoyance, semblent cultiver de leurs mains les travers détestables que la nature a mis au coeur de leurs rejetons. Ils voient bien un penchant dangereux chez leur fils, mais le mignon est si jeune encore, qu'ils n'osent pas le contrarier, et s'endormant dans une inconcevable quiétude, ils se disent naïvement : "La raison le domptera."

La raison ! Mais ils ne comprennent pas, les pauvres gens, que la raison ne saura toujours qu'errer si on ne lui enseigne de bonne heure les droites voies. Avoir l'âge de raison ne signifie pas qu'on possède indéniablement cette faculté maîtresse, guide de toutes les autres.

Et puis, vraiment, ce raisonnement serait une injure flagrante à la face de l'enfance. Cet âge adorable, tout de grâce et de charme deviendrait une chose exécrable, s'il fallait excuser par elle toutes les fredaines des petits qu'une mauvaise direction a rendus détestables !

C'est avec raison qu'on a comparé l'enfant à une plante.

Dans le jeune âge, on redresse facilement et sans qu'il en souffre nullement, les travers qui déparent les beautés de cet âge, mais plus tard, lorsqu'une croissance inculte a affermi tous les vices de conformation intellectuelle autant que physique, on le briserait inutilement sans faire disparaître les difformités de son caractère.

GAETANE DE MONTREUIL.

PETITE CORRESPONDANCE

Fleur de Violette. — Vous vous informez de sa santé et de celle des siens. 2. Quand vous l'aurez présenté à Mme votre mère ce sera à elle de l'inviter. Précédez-le et ouvrez les portes devant lui. 3. Prononcez "fiss". 4. Ne tutoyez pas cette personne.

Fleurange. — 1. Pour les hommes et les enfants seulement. 2. Pas compris. 3. Oui. Essayez les lavages à l'eau tiède à laquelle vous ajoutez quelques gouttes d'ammoniaque.

Fleur fanée. — Il ne doit pas attendre une invitation. 2. Vous ne devez pas l'inviter mais lui doit vous faire cette visite.

Une fleur d'Eté. — Netoyez cette ceinture en peau blanche avec de la gazoline.

T. C. L. — Une femme laisse la carte de son mari avec la sienne à elle chez des amies mariées seulement.

Tarsile. — S'il a été baptisé sous le nom de sa mère il peut, bien sûr, le porter. 2. Quand un veuf se remarie, il doit certainement quitter le deuil de sa première femme. De même pour une veuve. 3. Il vaut mieux porter une toilette claire et moins sévère que cette soie noire. 4. Oui. 5. L'on joint sa carte au présent.

Nymphodore B. — Lorsque les mariés reviennent du voyage de noces, ils reçoivent d'abord et rendent ces visites ensuite.

Sans Orgueil. — Essayez de les peinturer avec de l'iode en ayant soin de n'en mettre que sur les signes.

Une invalide. — Ecrivez Boîte de Poste, 259 Montréal.

Un flirt. — Ce n'est pas coquin qu'il faut appeler ce jeune homme, mais mal appris, peut-être. L'abus du clin d'oeil est une impolitesse.

Drummond. — Les gants sont indispensables — deux ou trois paires — l'offrande de même.

Fidelis. — Je ne connais pas la valeur de ces préparations, mais je me défie de ces médications préparées par des gens qui n'entendent rien au métier. 2. Oui. 3. C'est à la mère à faire cette invitation. 4. Votre style n'est pas mal du tout.

Auréole. — Chez nous l'on porte un an et demi le deuil d'une soeur. 2. Pour ce deuil l'on porte la voilette pendant six mois. 3. Après un an. 4. Non. 5. On répond par une courte lettre de remerciements ou seulement sa carte sur laquelle on écrit ses remerciements pour la sympathie qu'on nous a témoignée. 6. Si la défunte ou sa famille est inconnue des parents, l'on adresse la lettre aux jeunes filles. 7. On envoie des lettres de faire-part à tous les amis, sans exceptions.

E. J. Z. — Je ne saurais vous renseigner aujourd'hui.

Victoire S. — Dans cette phrases écrivez "heures" et non "heure".

G. DE M.

FAITES CROITRE LES CHEVEUX

Avec les champous chauds de SAVON CUTICURA et de légères applications de CUTICURA, le plus pur émollient, pour la peau. Ce traitement arrête la chute des cheveux, empêche les croûtes et pellicules, calme la surface irritée, stimule les follicules des cheveux, fournit de l'énergie et de la nourriture aux racines et fait croître les cheveux quand tout autre remède fait défaut.

En vente dans tout l'univers. POTTER D. et C. CORP., seuls props., Boston, E.-U. "Comment avoir de beaux cheveux." gratis.
22

POUR VOUS, MESDAMES

CHRONIQUE DE LA MODE

LES inaugurations successives des pavillons étrangers de l'Exposition réunissent à Paris les sommités des colonies étrangères, et le personnel des ambassades. C'est donc une exhibition continuelle de toilettes de haut goût, où la soie coudoie la mousseline, aussi bien que le drap léger et le foulard.

Les formes sont définitivement adoptées, on ne voit que des robes très plates du haut, mais s'évasant par le bas. Toutes sont à traîne ; plus du tout de toilettes courtes.

J'ai remarqué plus particulièrement une toilette en drap mousseline beige un peu soutenu, la jupe droite, collante aux hanches, haut volant coupé en forme et plissé de trois gros plis plat, devant, sur les côtés et derrière, le reste du volant vague, ce volant rehaussé, d'un biais de velours beige, séparé par deux biais en drap piqué.

Corsage plat dans le dos, orné de deux biais de velours posés en V et le devant ouvert sur une chemisette blanche, revers ronds sur les épaules, autour de la chemisette galon pompadour, rouge blanc et rose, de nuance extrêmement vive.

Toilette en ottoman bleu pastel, jupe dont le bas s'ouvre sur des plis couchés, corsage orné de grosse guipure écrue, col noir, ceinture de velours noir avec noeud Louis XV.

En ce moment, aussi, tous les ateliers sont débordés par les toilettes à livrer en vue des courses de Chantilly et du Grand-Prix, toutes ces solennités sportives se suivant. Là, c'est un véritable assaut d'élégance, assaut devant se continuer pour les fêtes officielles qui seront données dans les mois suivants.

Voici donc pour les premières courses, ce que j'ai pu admirer : toilette en éolienne de soie gris argent, jupe plissée en long. Corsage recouvert de broderie de soie, découpée et ajourée, complété par une haute ceinture plissée en velours mandarine.

Toilette de drap-mousseline blanc, toute plissée, le haut de la jupe, c'est-à-dire la partie enserrant les hanches, en broderie, corsage boléro ajouré sur transparent ciel, jockey sur les manches également en broderie.

Toilette de satin crême, recouverte de mousseline de soie blanche plissée avec volant plissé blanc, sur le bord grosse ruche de mousseline de soie noire ; tunique en chantilly très légèrement pailleté de ciel, coupé en zigzags de satin noir, les bords des zigzags en velours noir : corsage de soie ciel recouvert de chantilly pailleté ciel et argent ; le corsage blouse devant, sur chaque côté, petit chou ciel, empiècement de dentelle unie. Toilette de faille crevette rose, recouverte de quilles de pékin noir et blanc, séparées par des entre-deux de dentelle unie, corsage comme la jupe avec joli fichu de dentelle posé en bretelles, haute ceinture de satin noir plissé.

Vous voyez, mesdames, que toutes ces robes, sont des merveilles, c'est comme je vous l'avais prédit, des profusions de dentelles et de mousselines, tissus peu solides, mais vaporeux, légers et seyants.

De plus, beaucoup d'entre vous doivent posséder du chantilly, il y en avait jadis dans toutes les corbeilles, et de bonnes grand'mères ont dû en faire hommage à leurs petites filles. Ne laissez donc plus dans les cartons ces richesses, mais servez-vous-en, faites-leur voir le jour, elles s'abîment moins à être portées.

Les chapeaux sont toujours de grandes dimensions, beaucoup de formes plates, des pailles extrêmement légères, et du crin blanc, avec filets de paille ondulée. Les fleurs actuelles sont : le chèvrefeuille, dans les teintes rosées, l'acacia et le glycine, les roses de toutes nuances, et d'énormes oiseaux, planent, c'est le mot, sur le milieu du chapeau, c'est original, mais joli.

De vêtements, point.

On les réserve pour être portés en voiture, la plupart consistent en de longs collets de forme mantelet, en satin blanc, entièrement recouverts de mousseline de soie et de chantilly.

Les ombrelles sont ornées de mousseline, de tulle, d'effilés croisés, de broderies à jour sur les contours, les nuances les plus répandues sont : le blanc, le jaune, le vert d'eau.

Voilà, mesdames, le bilan de cette dernière quinzaine.

EEMMA SAVALLE.

CAUSERIE MEDICALE

Comment on calme la soif des enfants malades

GARE A L'IVROGNERIE DES LIQUIDES

L'UNE des souffrances les plus intolérables dans les maladies, c'est la "soif." On sent la gorge se dessécher, la langue se coller au palais ; dans toute l'étendue du pharynx il semble qu'un fer rougé se promène. Si on se laisse aller à boire à grandes lampées, la soif est bien calmée pendant quelques instants, mais elle ne tarde pas à reparaître exigeante, impérieuse. On a cru la calmer, on n'a fait en réalité que jeter de l'huile sur le feu. Ici encore, comme en tant d'autres circonstances, si on veut arriver à un bon résultat, il faut ménager sa monture.

Si cette sensation de la soif est pénible pour une grande personne qui a sa raison pour lutter et résister à la tentation, elle est bien plus douloureuse encore pour l'enfant, pour le tout petit enfant. Il faut donc savoir le tromper — il est de saintes supercheries, — apprendre à résister à ses désirs immodérés. C'est le cas de recourir aux petits verres et aux tasses lilliputiennes des ménages de poupées ; si l'enfant est déjà grand, on l'amuse en le faisant boire à l'aide d'une paille. Ce stratagème ne dure peut-être pas longtemps ; mais enfin il sert à gagner du temps, ce qui est bien quelque chose.

L'enfant est-il très malade et ne peut-il s'asseoir : on lui donne à boire avec la pipette, petit vase portant à une de ses extrémités un goulot ou un bec et, à l'autre extrémité, une anse. Le côté vraiment commode de ce petit appareil, c'est que toute la portion voisine du goulot est fermée, de sorte que quand on donne à boire à l'enfant, le liquide ne peut se répandre et le mouiller.

L'une des boissons que réclament le plus les petits malades, c'est l'eau. Je n'ai pas besoin de dire qu'on la leur refuse avec une touchante unanimité ; il est des mamans qui croiraient commettre un crime si elles donnaient une goutte, une seule goutte d'eau, à un petit malade. Ceci est plus qu'une exagération, c'est une erreur. On éteint la fièvre comme un incendie... avec de l'eau. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'abreuver les petits malades de cette boisson. Il faut la leur rationner, la leur mesurer, la leur donner par cuillerées à café de temps à autre, et à la température de la chambre.

Les enfants réclament quelquefois de la glace pour étancher leur soif. Ce n'est que dans le cas de vomissement tenaces ou de maux de gorge qu'on est autorisé, après avis du médecin, à leur en donner. Dans les villes, on a la ressource de leur procurer des glaces parfumées ou des sorbets, qui flattent leur palais ; mais, je le répète, ce n'est que dans des cas exceptionnels qu'on tolère cette friandise.

A côté de l'eau doivent prendre place les limonades acidulées, qui déterminent une sensation agréable de fraîcheur, ralentissent les mouvements du coeur et abaissent, par suite, la chaleur intérieure. S'il existe une "ivrognerie de l'eau" chez les malades, il existe aussi une "ivrognerie des acides" : aussi faut-il savoir résister à leurs caprices.

Les deux limonades qui ont le plus cours dans la médecine maternelle sont la "citronade" et l'"orangeade."

La citronade se prépare en frottant des pelotes de sucre sur l'écorce d'un citron qui leur laisse son arome. On pèle ensuite le fruit ; puis on le détaille en tranches concentriques sur lesquelles on jette de l'eau "froide" ou de l'eau "bouillante." Dans ce dernier cas, la limonade est dite "cuite." Il est préférable de la préparer de cette manière pour les enfants dont l'estomac est très sensible à l'acidité du fruit "cru."

L'"orangeade", la bonne orangeade des familles, se prépare en exprimant le suc de l'orange dans de l'eau chaude ou froide de édulcorée. L'orangeade, ayant une acidité moins corsée que la citronade, convient particulièrement aux jeunes enfants.

Si le petit malade est abattu, on ajoutera à la limonade du vin, un peu de rhum, de fine champagne ou de vin d'Espagne.

Les personnes pressées — il en est beaucoup à notre époque — préparent leur limonade tout simplement avec des sirops de citrons, d'oranges, de fraises, de framboises, de cerises, de grenade, etc., qu'elles ajoutent à l'eau. Malheureusement ces sirops sont tellement frelatés dans le commerce qu'il faut bien se garder d'y avoir recours.

Une recommandation toute pratique, c'est de ne préparer ou conserver les limonades que dans des vases en verre, en faïence, en porcelaine ; jamais dans des récipients métalliques. Il est arrivé, en effet, souvent, des accidents d'empoisonnement plombique chez des enfants qui avaient bu des limonades conservées dans de pareils ustensiles.

Un petit inconvénient ataché à l'ingestion des limonades, c'est l'agacement qu'éprouvent les dents à leur contact. On évite cet inconvénient aux enfants en leur faisant se laver la bouche avec de l'eau de Vichy.

Deux limonades que je repousse de la médecine maternelle, sauf le cas de "vomissement", c'est la "limonade gazeuse" et "l'eau de Seltz", qui montent à la tête des petits malades et les excitent. Je permets, au contraire, s'il n'y a pas de diarrhée, de mettre sur la table de nuit des tranches d'orange, des grains de raisins, quelques cerises et quelques framboises bien mûres et noyées dans le sucre, qui seront prises une à une, ou ces bonbons anglais tournés en vrillés qui trompent la soif par leur saveur fraîche et acidulée.

Je parlerai maintenant de l'eau et du vin. C'est l'une des meilleures boissons à donner aux petits malades et convalescents ; elle a cette pointe d'acidité qui rafraîchit agréablement le palais ; elle peut subir des variations de force et de goût très nombreuses, puisqu'on a la faculté d'utiliser les crus les plus différents ; elle se prête à l'addition de sucre, d'essence de citron, quelquefois aussi de sucre de fruit, qui viennent la rendre plus agréable.

A côté de l'eau vineuse, je place l'eau sucrée additionnée d'un alcool quelconque (rhum, eau-de-vie, cognac, etc.) On ajoute de ces alcools une ou deux cuillerées à café par verre d'eau sucrée. Ce grog est vraiment utile dans le cas de vomissement, de diarrhée ou de dépression causée par la dentition, le changement de nourrice, etc.

Le tact des mères et des gardes-malades trouvera le moyen de varier les ressources précédemment énumérées et de les faire intervenir l'une après l'autre, de manière à ménager la patience et à user la maladie.

(La mère et l'enfant.)

Des soins à donner aux petits malades

AU début d'une maladie grave ou d'une indisposition passagère, l'enfant perd l'appétit. Faut-il essayer d'exciter son appétit par l'offre des mets préférés ou par mille supplications ? Point. Laissez se reposer l'estomac et l'intestin de votre petit malade. Pourquoi voulez-vous augmenter sa maladie ou son indisposition des malaises qu'entraîne une indigestion ? La santé de l'enfant ne sera pas affaiblie par ce fait qu'il aura gardé la diète pendant quelques heures. Dans l'hypothèse d'une maladie grave, c'est la diète qui s'impose; dans l'hypothèse d'une simple indisposition, c'est encore à elle qu'il faut avoir recours, car c'est le repos et la diète qui ramèneront le plus vite la santé un instant ébranlée. Et quand je parle de la diète, il ne faut pas entendre que je préconise ici la privation absolue de tous les matériaux reconstituants.

Je proscris simplement les aliments solides pour ne faire appel qu'aux aliments liquides. Ces derniers sont d'une digestion tellement facile qu'elle n'exige aucune fatigue de l'estomac ou de l'intestin. Ils suffisent à l'entretien des forces des malades et à la réparation des différents tissus de l'organisme. Ces aliments antidéperditeurs et réparateurs sont : le bouillon, le lait, le vin pur, ou mélangé avec de l'eau, le jaune d'oeuf battu dans du lait et l'alcool.

C'est un préjugé fort répandu que de croire qu'il faut des aliments solides pour réparer ses forces en temps de maladie ; les aliments liquides répondent à cette indication et ont le rare avantage de ne fatiguer aucun des organes pour lesquels le repos est indiqué. Voyez ce qui se passe aujourd'hui avec le régime lacté prescrit pendant deux ou trois mois aux personnes atteintes de dyspepsie rebelle. En buvant chaque jour 3 à 4 litres de lait, elles maintiennent en excellent état les forces de leur corps. Dites-moi si ce n'est pas dans les premiers mois de son existence que, proportionnellement, l'enfant prend le plus de développement physique ? Avec le lait maternel, il entretient sa vie, développe ses tissus de tous ordres, et ses cartilages commencent à s'ossifier. Votre premier soin sera donc, à la première alerte causée par un trouble (tant léger qu'il soit) dans la santé de vos enfants, de ne leur donner qu'une alimentation liquide. Le bouillon de boeuf et poule, convenablement dégraissé, et le lait coupé pour un quart de l'eau de Vichy suffiront, avec des jaunes d'oeufs battus dans du lait additionné d'une cuillerée à bouche de fleurs d'oranger, pour soutenir les forces. Si la soif est vive et si la fièvre s'allume, vous donnerez une limonade vineuse ou une limonade au citron, en ajoutant par verre une cuillerée à dessert de cognac ou de rhum.

Je crois avoir démontré, dans les lignes qui précèdent, qu'il ne fallait pas chercher à exciter l'appétit des enfants malades par l'offre de friandises, mais qu'il fallait, au contraire, laisser en repos le tube digestif et ne donner, pour soutenir les forces, que des aliments liquides. J'ai nommé les principaux de ces aliments. Le second soin à prendre consiste à faire garder le lit à l'enfant. Rien n'est plus mauvais que de le mettre tantôt sur les genoux, tantôt sur les bras de sa mère, de le placer dans son lit pour l'en retirer au premier cri.

L'agitation et la fièvre augmentent au milieu de ces pérégrinations intempestives.

Dès qu'un enfant souffre, il faut le mettre au lit et ne pas lui permettre de le quitter jusqu'au moment où une amélioration sensible soit survenue dans son état. Il faut préalablement déshabiller l'enfant et ne lui laisser sur le corps que le strict nécessaire. Seront conservées : flanelle, chemise et camisole légères. N'imitez pas ces mamans bien intentionnées, certes, mais mal guidées, qui laissent aux enfants, une fois couchés, les bas, les caleçons ou pantalons avec gilet, les foulards, etc., etc.

Ces divers accessoires de la toilette deviennent nuisibles à plus d'un titre, dont le principal est qu'ils apportent une gêne très appréciable dans les fonctions respiratoires et éliminatrices de la peau. Les secrétions des glandes sudoripares se trouvent également arrêtées par ces vêtements trop protecteurs et entretiennent un malaise dont on ne se rend pas suffisamment compte.

Sans doute, il ne faut pas que le petit malade ressente dans son lit les effets du froid. Il suffira pour cela, outre les trois vêtements plus haut cités, de maintenir une douce chaleur à l'aide de deux couvertures et d'un édredon.

Si le frisson, ce premier stade de la fièvre, fait claquer ses dents et trembler tout osn petit être, placez à ses piedts une boule d'eau chaude que vous retirerez dès que les extrémités seront réchauffées. Vous ne couvrirez donc jamais d'une façon exagérée les petits malades ; vous éviterez de les faire "transpirer" à toute occasion sous le fallacieux prétexte de faire sortir telle ou telle éruption. Laissez ce soin à la nature, c'est une mère plus ancienne et plus expérimentée, devant qui, tous, nous devons nous incliner.

Les tisanes n'ont aucune action curative. Leur seule propriété est de calmer momentanément la soif sans nuire à l'organisme, ce qui est, sincèrement, quelque chose. Pour cette raison, vous les emploierez donc, mais en petite quantité : quatre ou cinq tasses à café, dans la journée. Les enfants préfèrent généralement l'infusion de fleurs de violettes ou le mélange des fleurs pectorales. Le thé, en infusion extrêmement légère, est l'objet de mes préférences thérapeutiques. Evitez toutefois de faire prendre la tisane de chiendent et surtout la tisane de bourrache.

Dr A. PETIT.

Connaissances Utiles

Gargarisme pour la bouche—Prenez :

Borate de soude	4 grammes
Chlorate de potasse	4
Alun	4
Eau ordinaire	150

On peut sucrer avec du miel, mais cela n'est pas indispensable.

Ce gargarisme est très bon à employer pour la plupart des maux qui surviennent dans l'intérieur de la bouche. On en prend une cuillerée à café seulement à la fois, on la promène dans la bouche jusqu'à ce que la salive y soit devenue très abondante. On renouvelle l'application souvent, jusqu'à ce que le mal soit en voie de diminution bien marquée.

S'il s'agit d'une maladie des gencives, il sera très bon de mettre entre la gencive et la joue une sorte de compresse longue en ouate trempée dans le gargarisme. De cette manière, le remède est constamment en contact avec le mal, et la guérison est plus rapide.

Le triomphe du chlorate de potasse se montre de la manière la plus évidente dans les maux de la bouche, dans les diverses espèces d'angines ou esquinancie, dans les extinctions de voix par irritation du larynx, dans le croup, les aphtes, les inflammations aiguës ou chroniques des amygdales. Il est d'une véritable utilité aux personnes qui fatiguent leur gorge ou leur larynx, comme les avocats, les prédicateurs, les chanteurs, les professeurs, etc. On le recommande particulièrement aux fumeurs, pour calmer ou éviter l'irritation produite par le tabac. Il produit les meilleurs effets dans les maladies de la bouche, de la langue et des gencives.

Taches des marbres. — Pour enlever les taches grasses, enduisez le marbre d'une couche de blanc d'Espagne et de benzine formant pâte (si vous n'avez pas de benzine, remplacez par de l'essence).

Pour les taches d'encre, mettez dessus un peu de sel d'oseille humecté.

Pour les marbres des devants de foyer tachés de fumée, faites une pâte ainsi composée : deux parties d'eau seconde pour une partie de craie et une partie de pierre ponce pulvérisée.

Après avoir frotté avec ces pâtes les taches que vous voulez faire disparaître, rincez à l'eau bouillante et au savon noir.

Pour enlever la rouille. — On commence par enlever toute tache de graisse avec un linge bien sec, puis on les frotte avec une brosse trempée dans une solution préparée de la manière suivante : on dissout 100 grammes de chlorate d'étain dans un litre d'eau ; on verse ensuite cette solution dans une autre contenant 2 grammes 50 centigrammes d'acide tartrique dissous dans un litre d'eau ; et finalement on ajoute 20 centimètres cubes d'une solution d'indigo diluée dans deux litres d'eau. Après avoir laissé agir le liquide pendant quelques secondes, on nettoie d'abord avec un linge humide, puis avec un linge sec ; on rendra le poli au moyen de sable et de rouge.

Crème au kirsch. — Comptez un jaune d'oeuf par verre à servir, plein une cuiller à café de kirsch, plein une cuiller à bouche de sucre pilé très fin. Remuez le tout jusqu'à c que le mélange soit très mousseux. Servez dans des verres comme les sorbets. Cette crème ne peut être faite qu'au moment de la servir.

Piscuit fourré. — Coupez horizontalement un biscuit d'Espagne par tranches ; préparez un mélange composé de beurre très frais, et d'avelines pilées très fin, autant de sucre pilé, un verre de kirsch ; reconstituez le biscuit en plaçant, entre chaque tranche, une couche de ce mélange. Pressez avec un poids très lourd.

Entretien du linoléum. — Le linoléum doit être entretenu chaque jour par le passage d'une éponge, puis passé chaque quinzaine à l'encaustique chinoise. Il faut éviter, dans le lavage, le carbonate de soude qui détériore le linoléum.

Sirop de dentition. — Tous les sirops de dentition avaient autrefois pour base le safran, comme celui de Delabarre. Maintenant que nous connaissons les propriétés calmantes de la cocaïne, on peut se servir d'une formule analogue à la suivante :

Chlorhydrate de cocaïne	10 centigr.
Sirop simple	10 gr.

On peut même y ajouter un peu de safran, dix gouttes de teinture, par exemple.

Faire des frictions douces sur les gencives plusieurs fois par jour.

VOUS NE LE FERIEZ PAS

Vous ne penseriez pas à souffler des poudres ou du tabac à priser sur une plaie à l'extérieur du nez. N'est-ce pas ?

Pourquoi le faites-vous alors pour de petits ulcères catarrhaux à l'intérieur du nez ? Le Remède Japonais contre le Catarrhe est un Onguent guérisseur. C'est le seul et véritable remède pour le Catarrhe.

Une dame bien connue de Springfield, Ont., écrit quelques mots bien sensés, au sujet de l'expérience qu'elle a faite du Remède Japonais contre le catarrhe. Elle dit : — "Ci-inclus, vous trouverez $2.50 pour six boîtes de Remède Japonais contre le catarrhe. Il y a quelques jours, je reçus une boîte échantillon et des résultats obtenus de cet échantillon, je suis sûre que le remède va me guérir. J'ai grande confiance dans un onguent comme celui-ci, contre le catarrhe, et je crois que c'est justement ce qu'il faut. On ne souffle jamais de poudre sur des plaies, quelles qu'elles soient, et je ne vois pas pourquoi on annonce des poudres pour guérir le catarrhe. J'ai essayé toutes les poudres sur le marché, elles ont soulagé dans le temps, mais quand je cessais leur usage, j'étais pire qu'auparavant. Le Remède Japonais contre le catarrhe est une pommade guérisseuse, pénétrante et volatile, il atteint chaque portion de la tête et de la gorge affectée du catarrhe, et guérira pour toujours n'importe quel cas de catarrhe, peu importe où il ait son siège." Votre pharmacien le vend. Prix, 50 cents.

Vendu chez John T. Lyons, pharmacien, angle des rues Craig et Bleury, Montréal.
(3s)—w

Causerie d'une Docteresse Dermatologiste

Du régime alimentaire

NOUS avons vu quelles conséquences funestes avait le régime carné chez les enfants. Bien souvent une grande nervosité n'a pas d'autres causes. Cela tient à ce que les substances contenues dans la viande donnent des toxines très difficiles à éliminer, vu que, chez les enfants, les organes destinés par la nature à ce travail d'élimination ne fonctionnent pas encore d'une façon assez parfaite.

Comme les légumes verts et les fruits contiennent beaucoup de sels de soude et de chaux, c'est avec ces aliments qu'on doit nourrir les enfants. Ils n'auraient alors pas besoin, plus tard, de tant de fortifiants, etc., etc., dont on abuse réellement dans la thérapeutique infantile.

Les différents toniques lancés par milliers dans le commerce ne font qu'irriter, chez l'enfant, la muqueuse si délicate des intestins, et une fois absorbés ils irritent aussi son système nerveux.

Nous savons aussi que la légion d'aca dans ses antécédents, l'abus des toniques.

L'exaltation poussée à l'extrême chez nombre d'enfants a pour cause primordiale le manque d'équilibre dans l'alimentation proprement dite. Si, au début, une nourriture mal partagée a amené chez l'enfant une anémie, les substances fortes qu'on leur donnera pour corriger cet état maladif lui feront le même effet que lorsqu'on verse de l'huile sur le feu.

L'enfant a meilleure mine, il est vrai, mais il est devenu inquiet, nerveux, il ne dort plus et fait passer des nuits blanches à tout son entourage. Il serait bien facile de transformer cet enfant méchant, impatient, indocile en un modèle de sagesse et de tranquillité, il suffirait de bien régler ses repas, supprimer absolument la moindre goutte d'alcool et de café noir, et la nervosité disparaîtrait et l'enfant se porterait bien, sans avoir besoin d'absorber tous les produits éclos dans les officines.

Le régime est simple à suivre, mais, qui consentira à l'appliquer ? Votre fils est nerveux, colère, au lieu de supposer un état maladif passager qu'on peut soigner, vous mettez cela sur le compte d'une hérédité directe, vous vous plaindrez de la destinée qui vous a fait avoir un enfant aussi désagréable et vous continuerez à lui faire absorber des drogues ou des aliments malsains.

Je le sais, je prêche dans le désert, l'habitude, la vieille routine est ancrée dans les esprits : comment une mère aura-t-elle le coeur assez sec pour ne pas partager avec son fils tout ce qui détraque son estomac ; comment un père sera-t-il assez cruel pour refuser à son rejeton à la fin du repas le traditionnel canard au café ou même à l'alcool. Le père sait que même pour les hommes, le café ou l'alcool sont des poisons, n'importe, son fils en prendra, parce que lui, lorsqu'il était tout petit enfants, son père lui en donnait.

Je sais par expérience combien il m'est difficile de faire comprendre à mes clientes, que même, au point de vue de la beauté toutes les substances fortes sont mauvaises. Mais si elles ont eu le caractère de rester une quinzaine de jours au régime qu'on leur impose, elles comprennent elles-mêmes son bienfait.

Si seulement on pouvait au printemps rester une ou deux semaines sans avaler une goutte d'alcool, les reins pourraient déjà se reposer et aideraient à éliminer les poisons accumulés pendant les soupers, soirées, five-o'clock, etc., etc., de l'hiver mondain !

Sans s'inquiéter de la coquetterie des femmes, les savants penchés sur leurs grimoires, expliquent les faits dont on ne soupçonnait pas la cause, démontrent par expérience les vérités les plus belles.

Toute nouveauté physiologique m'a toujours passionnée, et c'est avec grand plaisir que j'ai lu une nouvelle communication à propos d'un travail sur l'empoisonnement des nerfs et de son influence sur le travail musculaire.

Un savant russe a reconnu qu'un nerf empoisonné transmet l'ordre de mouvement à un muscle à la plus minime irritation, soit intérieure, soit extérieure. Et cela se produit chez un individu dont le système nerveux n'est considéré par ceux qui le fréquentent que comme simplement irritable. Mais pour cacher aux yeux du monde cette irritabilité extrême, combien il faut au malheureux, en cet état, de volonté ; et combien aussi souffrent journellement de son caractère les parents et ses proches !

Tout individu ainsi atteint n'est plus capable d'actions suivies, utiles pour la société; il n'a plus d'énergie, le moindre revers, la moindre peine l'abat sans retour, et la plus forte commotion, au lieu de l'exalter, paralyse complètement son système musculaire. Et le remède est pire que le mal, car le moindre stimulant sur ce système nerveux produit l'effet d'un véritable poison.

Par là se trouvent expliqués de nombreux faits qui, jusqu'à présent, étaient restés obscurs. Ainsi, les personnes nerveuses espèrent se remonter en absorbant des vins fortifiants, des toniques de toutes espèces, et elles sont toutes surprises d'être encore, plus qu'avant, incapables de tout travail ; c'est que, ce qui pouvait faire du bien à un système nerveux, normal, ne peut être favorable à des nerfs usés, qui ne peuvent supporter de surcroît d'irritation.

Et combien de personnes paraissent bien portantes, sont paresseuses, sans énergie. Le moindre effort les brisent, à peine ont-elles fait quelques pas qu'elles ne peuvent plus marchr. On leur reproche leur paresse ; elles sont cependant sincères quand elles se plaignent d'être toujours fatiguées, et elles tombent dans un cercle vicieux, car la vie sans mouvements fait engraisser, et les voilà malades du manque de mouvement, malades plus encore de mouvement forcé. Au lieu de les accuser, il faut les plaindre, ceux atteints d'un tel mal ; il faut étudier leur état, qui leur est bien particulier puisque tous expriment les mêmes plaintes. Leurs nerfs reçoivent le stimulant du travail mais ne sont plus capables de donner des impulsions tranquilles, normales, pour faire travailler le muscle d'une façon ordonnée.

Doctoresse POKITONOFF.

GRATIS A toutes les DAMES

ORANGE LILY

Sachant ce que c'est que d'endurer les tortures de la faiblesse féminine, j'ai décidé d'envoyer gratuitement à toutes les dames souffrantes un échantillon de mon fameux remède domestique, qu'elles pourront essayer pendant 10 jours, lequel m'a complètement guérie des plus graves cas de maladies des femmes. Envoyez votre nom et votre adresse aujourd'hui, et guérissez-vous. Veuillez inclure un timbre.

Mme F. E. Currah, Windsor, Ont.
72—s—qb

Montée et Réglée par La Queue.
Montre
Gratuite

Pour introduire les Pilules Roses de Fer Tonique pour enrichir le sang, pour les personnes pâles, la faiblesse chez les femmes, les maladies de foie et des rognons, la nervosité, la débilité générale, nous donnons **GRATUITEMENT** une montre etc., plaquée en or 14 k pour dames ou messieurs, magnifiquement gravée, tenant bien le temps, garantie pour 5 ans. Les Pilules coûtent 50c. la boîte, $2.50 pour 6 boîtes. Envoyez ce montant et vous recevrez 6 boîtes et la montre, ou écrivez pour particularités. C'est une offre de bonne foi. **The Dr. Weston Pill Co.,** 384 rue Yonge, Toronto, Ont.

Méfiez-vous DES Imitations

LA PARISIAN CORSET M'F'G CO., ayant été obligée d'abandonner l'usage du nom "LADY MINTO" sur son corset populaire muni de "PATENT SAFETY POCKETS", le public est mis en garde contre toutes les imitations de cette patente.

A l'avenir les seuls corsets munis de "PATENT SAFETY POCKETS" seront :

LE FLORA à $1.00
EMPIRE à $1.35 et $1.50

Ils portent tous la marque P. C. sur les agrafes et sur la bande placée en dedans du corset.

Si vous désirez un corset avec œillets rivés à chaque bout des baleines, le

P. C. 460
EST LA MEILLEURE VALEUR
VENDU A 75c CHACUN.

Manufacturé par

La Parisian Corset M'f'g Co.
QUEBEC.

Représentant à Montréal :

JNO. R. WEIR,
190—1d **30 RUE HOPITAL.**

PUR ET AROMATIQUE

le Savon "Albert"

BABY'S OWN

Les médecins le recommandent spécialement pour les enfants, à cause de sa pureté.

Méfiez-vous des imitations dont un grand nombre nuisent à la peau.

Albert Toilet Soap Co., Mfrs
MONTREAL.
(No 30)

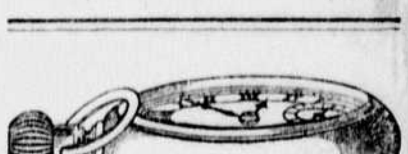

GRATIS

Vous pouvez gagner cette précieuse montre Américaine à remontoir avec régulateur, en vendant seulement 20 épingles ornées de pierres à 15c. chacune. La montre est belle et bien faite, recommandable et garantie sous tous rapports, une montre que tout homme serait fier de posséder. Les épingles sont de belle apparence, et sont ornées de pierres qui ressemblent aux saphires, émeraudes, rubis, etc., et se vendent presque d'elles-mêmes, et elles n'ont jamais été offertes à aussi bas prix. Ecrivez-nous et nous vous enverrons les épingles. Quand vous les aurez vendues, envoyez-nous l'argent et nous vous expédierons votre montre, tout-à-fait gratuitement. Gem Pin Company, Boîte LPDToronto.

GRATIS COMME L'AIR FRAIS

Un autre grand triomphe pour les célèbres spécialistes pour le teint.

Les Delles Bell offrent leur nouveau et merveilleux traitement pour faire disparaître les poils follets et elles n'accepteront pas un sou de votre argent.

Il était reconnu dans la société depuis quelque temps que les Delles Bell, du No 78, cinquième avenue, New-York, cherchaient à résoudre un des problèmes les plus difficiles pour les spécialistes qui s'occupaient d'embellir le teint — le problème de faire disparaître les poils follets. Les chimistes et les soi-disant "experts" au sujet de la beauté ont attaqué cette difficulté, mais ils n'ont pu la résoudre. On avait prédit que les Delles Bell ne réussiraient pas non plus.

Mais elles ont réussi. Elles ont triomphé complètement et glorieusement. Elles ont trouvé un traitement qui — si les directions qui sont claires sont suivies — fera complètement disparaître les poils follets de la figure, du cou et des bras, et ce sans faire aucun tort à la peau la plus fine et la plus sensible. On ne saurait trop dire de l'importance de cette découverte. Elle n'a été faite ni par inspiration ni par accident; c'est le résultat d'un travail long et pénible, et ce traitement n'a été offert aux femmes du continent américain qu'après l'avoir soumis aux plus fortes épreuves pour se convaincre de son efficacité.

Les Delles Bell désirent que la foi qu'elles ont dans leur traitement auquel elles donnent le nom de "Kill-all-Hair" soit partagée par toutes les dames que cette question intéresse.

Dans ce but, un traitement d'essai sera envoyé tout à fait gratuitement à toutes les dames qui en feront la demande par lettre ou carte postale; sans qu'il en coûte un sou, vous pouvez voir vous-mêmes ce qu'est cette découverte. Votre propre bon sens vous convaincra que le traitement intelligemment suivi, vous débarrassera d'une des plus grandes entraves de la beauté parfaite — la croissance des poils follets.

Les Delles Bell sont prêtes à mettre leur réputation en jeu au sujet des résultats qui seront obtenus en suivant le traitement "Kill-all-hair."

Il est évident pour n'importe quelle personne de bon sens que les célèbres spécialistes pour le teint commettraient un suicide social et commercial, si elles faisaient cette offre sans être aussi certaines des effets du traitement qu'elles le sont que le soleil se lèvera demain matin.

Veuillez comprendre qu'une démonstration personnelle du traitement ne coûte rien, et qu'il vous sera envoyé tout à fait gratuitement en écrivant à

The MISSES BELL,
78 Fifth Avenue, New-York City
170—M-s-s

L'ENQUETE DUBOIS

Elle aurait été ordonnée d'une manière illégale

LA BRIGADE DU FEU

Elle va renouveler son approvisionnement de chevaux—Un rapport en faveur de l'emmagasinage de la gazoline, chez M. Gadbois, rue Ste Catherine

La commission des incendies s'est réunie, hier soir, sous la présidence de l'échevin Hart. Etaient présents, les échevins Lavallée, Bumbray, Ames, Lamarche, Chaussé et Tansey.

A l'ouverture de la séance, l'échevin Lavallée a protesté contre le fait de convoquer une assemblée dans un temps où quatre autres ont lieu. En effet, les commissions des finances, d'hygiène, d'incinération et des chemins devaient siéger à peu près à la même heure et il était impossible aux membres du comité du feu qui en font partie d'y assister.

Le président donna pour raison que la réunion d'hier n'a pas eu lieu, à cause de la Fête-Dieu et qu'elle a été remise au lendemain, parce qu'il y avait des questions pressantes à régler. Ces observations préliminaires faites, on a procédé aux affaires.

Le pourvoyeur, M. Jos. Beaulieu, a soumis un rapport disant que la brigade a perdu quatre chevaux depuis le commencement de l'année et qu'il y en a actuellement dix de malades. Il fallait nécessairement de nouveaux crédits sans retard, pour combler ces lacunes, attendu que ceux déjà votés étaient épuisés, moins la modique somme de $65.

Le chef Benoit a appuyé fortement les remarques de M. Beaulieu disant que pour l'efficacité du service, il fallait absolument acheter des chevaux. Il a été alors résolu de demander $600 au Conseil.

L'échevin Chaussé a fait remarquer ensuite que MM. Masson et Carrier, manufacturiers de portes et châssis, rue Ste Catherine, ont donné déjà, pour obtenir la permission de placer un engin dans leur établissement, $5 à M. Lacroix, exinspecteur des bâtisses et qu'ils n'ont rien obtenu en retour.

M. Lacroix n'a pas même fait dans les journaux les annonces ordinaires en pareil cas. Ils demandent d'être remboursés ou bien d'avoir leur permis. M. Chaussé trouve injuste que l'on fasse perdre à un contribuable les sommes versées entre les mains d'un fonctionnaire, en qui le public était censé avoir confiance. Malheureusement M. Lacroix s'est donné garde de donner un reçu.

Je conviens de tout cela, répond l'échevin Ames, mais si l'on adopte ce principe, qu'il faille remettre aux citoyens ce qui a pu leur être extorqué par les employés malhonnêtes, il va falloir l'appliquer dans tous les cas, et remettre ce qui a été reçu par Lamarche, Tessier et autres. On n'en finirait plus alors.

L'échevin Lavallée ajoute que MM. Masson et Carrier ont quelque tort, attendu que c'étaient eux-mêmes qui devaient faire leurs annonces. Ils n'avaient pas besoin, en conséquence, de remettre d'argent à M. Lacroix pour cela. La section 64 du règlement des bâtisses est claire là-dessus.

Ils ont agi d'après la coutume suivie, observe l'échevin Chassé, et les gens ne sont pas censés connaître toujours tous les détails des règlements.

Finalement la demande est refusée.

M. F. L. Descarries, surintendant des pompes à vapeur du département, soumet le document suivant révélant des faits sérieux comme on peut le constater:

"J'ai l'honneur de faire rapport que, lors de l'incendie des magasins de MM. Tellier, Rothwell et Cie., le mécanicien de la pompe "LaFrance" m'informa qu'il lui était absolument impossible de faire fonctionner sa machine, car raccorder à une borne-fontaine placée dans un rayon convenable aurait obligé la fermeture d'au moins trois jets, ce qui, évidemment, ne pouvait pas se faire lorsque ces jets étaient employés à monder un feu très violent.

En conséquence, le mécanicien m'a demandé de lui procurer une soupape d'arrêt (cut-off), mais ceci, dans mon opinion, ne surmontera pas la difficulté.

Un temps précieux est perdu à tous les incendies d'une certaine gravité, là où les pompes à vapeur doivent être employées, parce qu'il est nécessaire d'arrêter les jets des diverses casernes afin de permettre aux mécaniciens de raccorder aux bornes-fontaines.

L'on peut empêcher cette perte de temps en employant ce que l'on pourrait appeler une valve indépendante fixe. Par son usage, le raccordement peut se faire au grand orifice d'aucune borne-fontaine malgré que d'autres jets y soient déjà raccordés.

Je désire aussi attirer l'attention de votre Commission sur une autre cause de perte de temps; c'est dans l'ouverture des bornes-fontaines du haut niveau. Pour les ouvrir l'on doit se servir d'une longue clef et cela exige 2 ou 3 hommes pour surmonter la pression énorme qui agit sur la borne-fontaine. Il est évident que lorsque trois hommes sur quatre (personnel d'un dévidoir) sont ainsi employés, l'on ne peut pas raisonnablement s'attendre à ce que le quatrième puisse seul manoeuvrer les tuyaux.

Je dois observer ici que les bornes-fontaines du haut niveau sont ou étaient peintes en blanc, afin de pouvoir les distinguer des autres, mais la peinture a disparu sur plusieurs; en conséquence les pompiers se servent en premier lieu d'une petite clef qu'ils sont obligés de changer pour une longue, après des essais infructueux plus ou moins longs, d'où perte de temps.

Etant sur cette question, je désire informer la Commission qu'il y a quelque temps un rapport fut envoyé au Conseil recommandant l'adoption d'une invention qui permettait à un seul homme d'ouvrir les bornes-fontaines facilement avec la clef ordinaire, mais ce rapport n'a pas eu de suite.

Cette invention empêcherait aussi les bornes-fontaines de geler, de sorte que l'on pourrait compter sur elles en aucun temps. La ville économiserait aussi, en réparations et autres dépenses concernant le service pour dégeler les bornes-fontaines, une somme considérable, que l'on peut estimer à près de $10,000.

J'ai observé que lorsque les bornes-fontaines sont placées, les ouvriers ne les posent pas toujours avec le grand orifice, où les tuyaux d'aspiration sont raccordés, dans la direction voulue.

En certains cas, ces orifices sont entièrement du côté du trottoir, en regard des maisons.

Il est évident que ceci rend les raccordements très difficiles, spécialement avec les tuyaux d'aspiration, qui sont lourds et raides.

Les améliorations que le port est présentement à subir suggèrent l'idée de protéger plus efficacement cet endroit contre l'incendie; en vue, surtout, du fait que des hangars à fret et des élévateurs permanents y seront érigés.

Dans ce but, je désire recommander l'établissement de prises-d'eau sur les quais, en des endroits qui pourront être déterminés plus tard, lorsque la question aura été sérieusement étudiée.

Ces prises-d'eau serviront aux pompes à vapeur, ce qui assurera une meilleure pression sur les bornes-fontaines ordinaires de la ville auxquelles seront raccordés les jets des dévidoirs.

La Commission pourrait s'aboucher avec les commissaires du port, afin de déterminer qui devra prendre la responsabilité des déboursés qui seront encourus par l'établissement de ces prises-d'eau.

En hiver, ces prises-d'eau dispenseraient les pompiers de l'obligation de bûcher la glace afin d'obtenir l'eau comme cela était nécessaire avant."

La considération des questions soulevées dans ce rapport est confiée à un sous-comité comprenant les échevins Hart, Lamarche et Lavallée.

On devait ouvrir les soumissions pour les réparations à la station No 14, mais comme les devis ne mentionnaient pas la qualité ni l'espèce de matériaux à employer, il est décidé alors d'en faire préparer d'autres par l'inspecteur des bâtisses, M. Chaussé, et de demander de nouvelles soumissions.

La soumission de M. Ed. Murphy pour la fourniture d'un harnais double étant la plus basse (100), elle est acceptée.

Le président et le chef Benoit sont chargés de voir aux réparations à faire à la plomberie de la station No 17.

Comme l'exige la clause 67 du règlement des bâtisses, M. P. Gadbois demande l'autorisation d'emmagasiner de la gazoline, au No 1810 rue Sainte-Catherine. La quantité gardée ne dépassera pas 15 barils et toutes les précautions requises ont été prises, paraît-il, pour éviter des accidents. La dangereuse matière sera placée dans un bassin, sous terre, ne communiquant avec le magasin qu'au moyen d'un tuyau.

Le comité paraît satisfait des garanties offertes et un rapport sera envoyé au conseil recommandant d'accorder le permis demandé. On écrira en même temps à l'association des assureurs pour savoir si elle s'oppose à la chose.

On renvoie au comité de l'aqueduc une lettre de M. Chs Lafond, No 716 rue Berri, demandant d'être nommé inspecteur pour surveiller des prises d'eau aux bornes-fontaines, par les entrepreneurs de constructions. Il avait déjà été question précédemment de créer cette position dans le but d'éviter des gaspillages d'eau.

Il est convenu de procéder avec le plus de diligence possible, à l'enquête sur les accusations portées par le contremaître Jean Naud, contre le sous-chef Dubois. La première séance aura lieu mercredi, à 8 heures p. m., et l'on siégera ensuite tous les soirs subséquents. Il n'est pas encore décidé s'il sera permis à l'accusé de se servir d'un homme de loi. L'échevin Lamarche a insisté pour que M. Dubois, à qui on doit donner toutes les chances possibles de se défendre, eût un avocat, mais les échevins Chaussé et Bumbray répondirent que cela ne servirait qu'à prolonger l'enquête indéfiniment, étant admis que Messieurs les disciples de Thémis ne sont généralement pas avares de leurs discours, dont ils ne calculent pas toujours la longueur. Ce sera réglé à la prochaine réunion.

Il a été reçu au sujet de cette enquête une lettre de M. Pierre Leclerc, fils, soulevant une question qui ne manque pas d'intérêt. On sait qu'il n'est pas permis, sans une autorisation du maire, de tenir une séance de comité, le jour où le conseil s'assemble. Or, la réunion de la commission des incendies, du 31 mai, à laquelle l'enquête fut décidée, se trouve justement dans ce cas-là, de sorte que tout ce qui s'y est fait serait illégal et nul. Comme on le voit, l'affaire est assez sérieuse, et les avocats de la cité sont chargés de donner leur opinion là-dessus.

COURRIER DE VALLEYFIELD

Construction prochaine d'une maison d'école—Solennité de la Fête-Dieu—Incendie désastreux à l'épicerie de M. Chatigny.

De notre correspondant particulier

Valleyfield, 16 — MM. Bélanger et Frères ont obtenu le contrat des soumissions pour la construction d'une maison d'école, dans le sud de la ville. Leur soumission était de $2,350.

—A la séance du conseil de cette ville, mercredi soir, M. le conseiller Saint-Onge a proposé, secondé par M. D. Dion, que le conseil de ville accorde au conseil de la paroisse de Sainte-Cécile la permission de construire un trottoir sur la rue Salaberry, à partir de la rue Jacques-Cartier jusqu'au parc Saint-Jean-Baptiste.

M. le conseiller Saint-Onge donne avis de motion qu'à la prochaine séance, il proposera un emprunt pour l'amélioration des rues, des égouts, et pour l'installation d'une nouvelle pompe à l'aqueduc. En outre, il demandera de disposer des $5,000 accordées à la compagnie des Vins Canadiens, pour les mêmes raisons.

Deux réclamations, de la part de MM. T. Cousineau et Evangéliste Faubert, du quartier Bellerive, pour dommages causés par l'eau, sont lues.

—Demain, dimanche, le 17 courant, aura lieu, en cette ville, la procession du Très Saint Sacrement. Une messe basse seulement sera dite à 9¾ heures, et aussitôt après cette messe, défilera la procession par les rues suivantes : A partir de la cathédrale à la rue Ellice, Lasnier, du Marché, chemin Larocque, Champlain, Nicholson et Victoria, et de là à la cathédrale. Le reposoir se fera chez MM. Thibault et Cossette, sur la rue Lasnier. Sa Grandeur, l'évêque de Valleyfield, portera elle-même le T. S. Sacrement.

—Un incendie s'est déclaré dans l'épicerie de M. Chatigny, marchand, qui demeure sur la rue Saint-Laurent, dans le quartier Nord. L'alarme fut donnée immédiatement, et quand les pompiers arrivèrent sur le théâtre de l'incendie, l'intérieur de la bâtisse était totalement rempli de fumée et ce n'est qu'avec les plus grandes peines que nos pompiers réussirent à pénétrer avec leurs boyaux à l'intérieur du magasin. A tout moment cette fumée compacte était près de les asphyxier. Ce n'est qu'après des efforts inouïs et deux heures d'un travail ardu qu'on réussit à maîtriser l'incendie. Le fonds de magasin de M. Chatigny est presque entièrement détruit. Une légère assurance couvre les pertes.

On ignore la cause de l'incendie.

—Mardi, a eu lieu, dans notre ville, l'assemblée ordinaire des directeurs de la filature de coton. MM. Gault, Garth, Grenier, Ewing et Stevenson étaient présents.

—L'ouverture de la magnifique "buvette" du Palace Hotel doit avoir lieu, ce soir, samedi.

—La rue Nicholson est fort encombrée de ce temps-ci. Il y a trois bâtisses en construction et qui se touchent de près.

—M. le recorder Papineau, avocat, et M. E. H. Solis, de la maison Solis Frères, libraires, tous deux de cette ville, s'embarquent vendredi prochain, le 22 courant pour l'Europe.

—On est à réparer le pont de fer de notre ville, qui est très endommagé. Cela procure quelques inconvénients aux passants.

AVIS DE BREVET

BREVET D'INVENTION.—Les soussignés, procureurs de F. MAUBEUGE, de Bruxelles, Belgique, propriétaires d'un brevet d'invention canadien, No. 46,152, daté mai 25, 1894, pour "Fusées pour projectiles", donnent présentement avis aux manufacturiers et au public en général que le propriétaire du dit brevet d'invention est maintenant prêt à donner des licences ou des permis d'exploitation à toute personne qui désirerait manufacturer l'invention, en Canada, ou qui désirerait s'en servir. Il est de plus désireux de vendre son brevet d'invention ou de fournir lui-même des machines construites d'après le brevet. Un échantillon modèle de la dite fusée est à la disposition du public aux bureaux de MM. Marion et Marion, édifice de la New-York Life, Montréal, où pourront être obtenus des renseignements plus complets à ce sujet.

A LA REPARATION

Inauguration de la ligne construite par la compagnie du chemin de fer de ceinture

Jusqu'à la chapelle privilégiée

Les représentants de la presse ont eu, hier après-midi, grâce à la courtoise invitation de M. J. P. Mularky et de M. C. H. Catelli, l'occasion d'assister à l'inauguration officielle du tronçon de ligne qui s'étend depuis le chemin principal de la Compagnie du Chemin de fer de Ceinture jusqu'à la chapelle de la Réparation, desservie par les Révérends Pères du St Sacrement.

Comme on le sait déjà, cette petite chapelle, qui s'élève dans un endroit absolument enchanteur, est un lieu de pèlerinages déjà beaucoup fréquenté et qui, de jour en jour, prend de plus en plus d'importance.

Nous avons été reçus hier par le Rév. Père Jacques, qui nous a déclaré que les plans avaient été préparés pour l'agrandissement de la chapelle actuelle, qui est beaucoup trop petite pour contenir tous les pèlerins qui se rendent à cet endroit, les mardi, vendredi et dimanche de chaque semaine, surtout. Par ces plans, nous avons constaté que la rallonge sous forme de tente, dont l'exécution a été confiée à MM. J. K. Bellon and Co., de la rue St Laurent, permettra à près de 600 personnes d'assister à la messe et aux exercices religieux qui auront lieu dans cette chapelle privilégiée.

Nous disons privilégiée, et nous croyons avoir raison. En effet, nul n'ignore que le Souverain Pontife a reconnu cette chapelle comme un lieu de pèlerinage, et le document précieux qui est exposé aux yeux de tous dans la chapelle, l'atteste. Ce document est signé par Son Eminence le cardinal Macchi, et contresigné par Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal. Ce précieux parchemin porte la date de 1897.

Ce qui frappe la vue dans cette chapelle, en entrant, est le groupe admirable de sainte Véronique, portant dans ses mains, un voile avec lequel elle vient d'essuyer la sainte joue de Notre-Seigneur Jésus-Christ, marchant au Calvaire. On dirait que l'Homme-Dieu et la sainte femme sont animés.

Ce groupe se trouve à gauche.

A droite on remarque une belle statue de Notre-Dame de Pellevoisin, qui rappelle à notre souvenir cette apparition mystérieuse de la sainte Vierge, en 1878, à une jeune fille, malade, qui a été guérie aussitôt. Des mains de la Vierge rayonne les grâces qu'elle répand sur la terre et en auréole sur son front se lisent les paroles qu'elle prononça alors : "Je suis toute miséricordieuse."

Au-dessus de l'autel, est installée une belle statue de Notre-Dame des Victoires.

Dans la chapelle est conservée aussi une relique de la Vraie Croix.

Grâce à l'obligeance du Père Jacques nous avons pu aussi visiter le magnifique chemin de Croix, qui a été installé dans les environs de la chapelle.

Nous avons surtout remarqué le tombeau de Notre-Seigneur qui est un "facsimile" du Saint Tombeau du Christ à Jérusalem.

Dans cette espèce de grotte est conservée la relique du vrai Tombeau, parcelles de pierre infinimnt précieuses, qui ont été détachées du Saint Sépulcre et transmises par ordre du Souverain Pontife.

Comme nous l'avons dit, beaucoup de pèlerins se rendent à cette chapelle les mardis, vendredis et dimanches ; mais le 22 juin, fête du Sacré-Coeur et fête de la Chapelle, on s'attend à ce que des foules, des milliers de prsonnes se rendent dévotieusement en pèlerinage à la Réparation. A cette occasion il y aura des cérémonies, des exercices religieux spéciaux. Tous les pèlerins auront occasion de suivre pieusement la voie douloureuse, dévotion qui sera suivie d'un sermon de circonstance, dans l'avant-midi et dans l'après-midi et d'une exposition solennelle du Très Saint Sacrement.

Ce sera un événement extraordinaire et, à cette occasion, la compagnie du chemin de fer de Ceinture se propose de mettre un service de première classe à la disposition des milliers de pèlerins qui se rendront ce jour-là à la chapelle de la Réparation.

C'est dans une circonstance comme celle-là que le public montréalais serait heureux, si la compagnie du chemin de fer de ceinture pouvait avoir son entrée jusqu'au coeur de la ville.

Après la visite à la chapelle, les excursionnistes se rendirent à l'hôtel du Bout de l'Ile, tenu par M. J. B. Bureau, qui servit aux visiteurs un dîner succulent arrosé d'un vin des plus exquis. Il y eut santés et discours.

Dans la soirée, les excursionnistes se rendirent à la gracieuse invitation que leur a faite M. H. Bonenfant, de visiter Charlemagne. La traversée se fit sur le confortable bateau à vapeur qui fait la traversée régulière à Repentigny et à Charlemagne, et qui est la propriété de M. Bonenfant lui-même.

M. Bonenfant est aussi le propriétaire de l'hôtel "Canada", à Charlemagne, et il sut faire royalement les choses. Les visiteurs repartirent enchantés.

INSTITUT D'OPTIQUE AMERICAIN,

1856 rue Ste Catherine,
Montréal. | Coin Cadieux, 2e porte à l'Est.

Cet Institut est seul à Montréal, conduit par des Opticiens Spécialistes—gradués aux Etats-Unis et au Canada—ayant plusieurs années d'expérience dans la fabrication de Verres à Lunettes et Lorgnons, etc. Tous nos Verres se font sur ordre, sur commandes et sont taillés et ajustés exclusivement selon les maladies d'yeux après un examen scientifique.

Consultation et examin de la Vue, gratis.
Ouvert de 8 hrs a.m. à 8 hrs p. m.

N. B — Nous n'avons aucun agent allant à domicile. N'achetez jamais des Pedlers, ou passant à notre nom. Venez nous consulter, si vous tenez à vos yeux.

La personne ayant de la difficulté à lire cette annonce aura besoin de venir nous consulter, au No 1856 rue Sainte-Catherine, Montréal. 190—1

PLUS DE CORS AUX PIEDS !

CURE RADICALE DES CORS, VERRUES ET DURILLONS

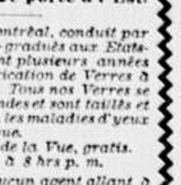

" ANTIKOR - LAURENCE "

Sûr et efficace. Sans douleur
EN VENTE PARTOUT
Envoyé par la poste sur réception du prix 25c. le flacon.
A. J. LAURENCE,-Pharmacien, Montréal.

"ANTIKOR-LAURENCE"

GAGNEZ CETTE MONTRE

Vous pouvez gagner cette montre de bonne grandeur, mouvement à cylindre Américaine, à remontoir, avec boîtier en nickel, verre fort et biseauté, marque les heures, les minutes et les seconds. Ce belle apparence. Un splendide chronomètre. Vous pouvez la gagner facilement en vendant seulement deux douzaines de plumes en verre à 10c. chacune. Elles ont au delà de 5 pouces de longueur, et sont faites entièrement en verre de couleur, et chacune est soigneusement empaquetée dans un étui de bois. Envoyez cette annonce avec votre nom et votre adresse et nous vous enverrons les plumes. Quand vous les aurez vendues envoyez-nous l'argent et nous vous ferons parvenir la montre tous frais payés. Toledo Pen Company, Boîte L 8 Toronto, Canada.

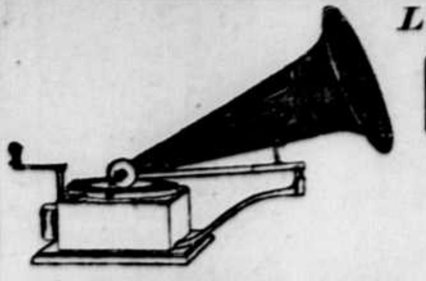

LE GRAMOPHONE BERLINER

LA MEILLEURE DE TOUTES LES MACHINES PARLANTES

Parce que c'est la plus Forte, la plus Distincte, la plus Douce, la Meilleure Marché.
MEILLEURES QUE CELLES COUTENT $100.

Les registres sont forts, plats et indestructibles et peuvent être manipulés librement sans crainte de les détériorer.

Prix du Gramophone - - $15.00.

Qui comprend 3 registres, un cornet de 16 pouces et 200 pointes d'aiguilles.

Chaque machine vendue par nous est faite à Montréal et est garantie pour trois ans.

VOICI QUELQUES-UNS DE NOS DERNIERS REGISTRES

NOS — 114 — Marche parisienne, par la fanfare de la Garde Républicaine, Paris.
113 — Sinfonia Semiramis, Fanfare Municipale, Milan.
120 — La Marseillaise, Fanfare de la Garde Républicaine, Paris.
128 — Enchantement, duo de flûte, Paris.
129 — Le Crucifix, duo MM. Note et Paty, Paris.
130 — Torreador, tiré de Carmen, M. Note, Paris.
132 — Sicillene, tiré de Cavaleria Rusticana, M. Paty, Paris, et nombre d'autres.

Nous faisons de 75 à 100 nouveaux registres chaque mois.
Venez ou écrivez pour avoir des catalogues illustrés.

E. BERLINER,
2315 Rue St Catherine, Montreal.
EMANUEL BLOUT, Gérant général pour le Canada.

☞ Les Gramophones sont aussi en vente chez John T. Lyons, angle des rues Craig et Bleury.

IL DEVRA S'EXPLIQUER

Un contremaître, à l'emploi de la cité, qui reçoit une marchandise inacceptable

Le comité de l'incinération s'est réuni, hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Larivière. On s'est occupé surtout d'affaires de routine. La question la plus importante a été celle de la fourniture du foin. L'entrepreneur, paraît-il, donne une marchandise d'une qualité inférieure à celle requise par son contrat. On lui a donné trois jours pour lui permettre de remédier à la chose.

M. Dawson, un des contremaîtres, devra comparaître devant le comité, à sa prochaine séance, pour expliquer comment il se fait qu'il a accepté trois charges de foin absolument mauvais.

NOUVELLES DE NICOLET

Procession de la Fête-Dieu — Mme F. H. St Germain dangereusement malade — Fondation prochaine d'un organe conservateur.

De notre correspondant particulier

Nicolet, 16 — Si le temps le permet, demain, la procession de la Fête-Dieu aura lieu, en cette ville, à l'issue de la grand'messe, et suivra le parcours suivant : de la cathédrale, rues St Jean-Baptiste, Notre-Dame, Signay, jusqu'au monastère du Précieux-Sang, où il y aura un magnifique Reposoir. De ce dernier endroit, on retournera à la cathédrale. La procession défilera par les rues Léon XIII, Brassard, arrêtant à l'Hôtel-Dieu, où il y aura, là aussi, un Reposoir, après quoi elle se dirigera à son point de départ, en suivant l'Avenue du Séminaire et la rue St Jean-Baptiste.

—Il nous fait peine d'annoncer que Madame F. H. St Germain, épouse de l'ex-maire de cette ville, est mourante.

—On nous annonce que, prochainement, aura lieu la fondation d'un nouveau journal, qui sera publié en notre ville, comme organe conservateur. Ce journal, qui sera hebdomadaire, aura un beau format.

PARC SOHMER

Dimanche, 17 juin, après-midi, 3 heures ; soir, 8 heures. Grandes attractions:

Le célèbre gymnaste "Ouda", extraordinaire sur le trapèze.

Monsieur et Madame Bégué, célèbres duettistes du Grand Opéra.

Bim, Bum, Brrr, trio de musiciens excentriques, très forts, et d'une grande originalité.

Pascotel, le grand contortionniste sur piédestal.

Mme Bellini, contralto.

Programme de musique choisie, par le nouveau corps de musique, composé de virtuoses américains.

La semaine prochaine, nouvelles attractions.

JOSEPH LALONDE,

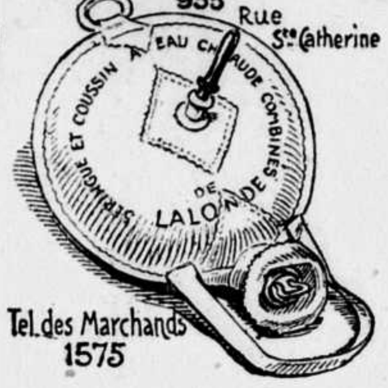
955 Rue Ste Catherine
SERINGUE ET COUSSIN A EAU CHAUDE COMBINÉS DE LALONDE
Tel.des Marchands 1575

Montréal, novembre 1899.

J. Lalonde, écr.,

955 rue Sainte-Catherine.

Monsieur,

Je certifie que votre Seringue Automatique que vous m'avez vendue le printemps dernier m'a guérie de la constipation, de la dyspepsie et de beaucoup d'autres maladies dont je souffrais depuis bien des années et qui m'ont coûté toutes mes économies pendant ce temps-là, pour les docteurs et les remèdes de toutes sortes. J'empirais de plus en plus et en employant la Seringue Automatique Lalonde suivant la direction, j'ai obtenu une bonne santé dont je jouis à présent et je dois ce changement à mon instrument automatique dont je ne voudrais pas me dispenser pour beaucoup d'argent.

Je suis votre serviteur,
EDMOND CHAYER,
504 rue Wolfe,
Montréal.

Dr Lapierre, 290 Rue Plessis, dit :

J'éprouve beaucoup de satisfaction à louanger la magnifique seringue que vous avez mise sur le marché. Je ne cesse d'encourager mes patients à se procurer un de ces instruments, car je crois qu'on ne peut rien trouver de mieux dans tous les cas de constipation opiniâtre.

(Signé) JOS. A. LAPIERRE, M.D.

WESTMOUNT REFUSE

Une invitation avait été envoyée à Westmount, priant cette municipalité de s'annexer à la ville. Le conseil refuse respectueusement mais fermement toute considération de ce sujet.

On attend d'autres réponses de diverses municipalités à la prochaine assemblée du comité d'annexion.

LOTS Désirables

Pour Vente Immédiate

Avis aux Constructeurs de Maisons

Nous offrons en Vente, à des prix exceptionnels de bon marché,

3 LOTS sur la rue SHERBROOKE

Entre Visitation et Beaudry.

25 X 100

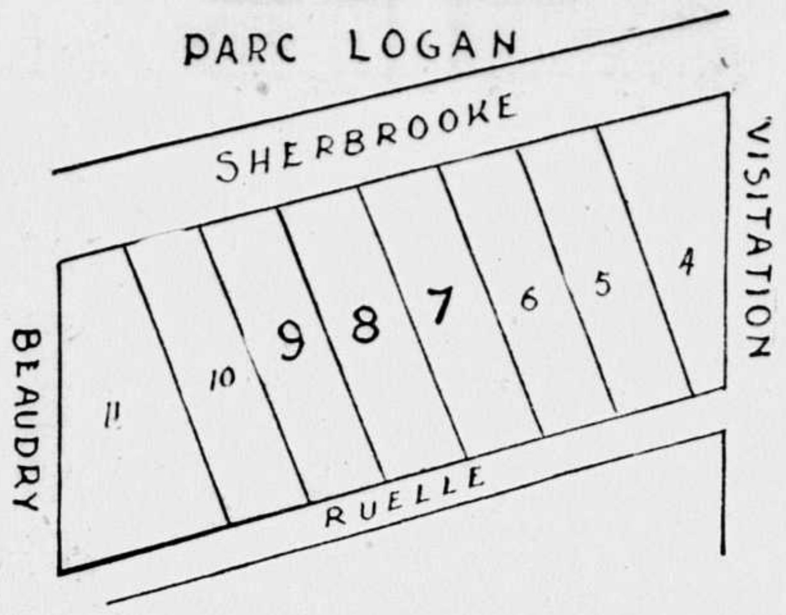

3 LOTS SUR LA RUE ST DENIS

Avoisinant le No 1238.

GRANDEUR 75 X 90

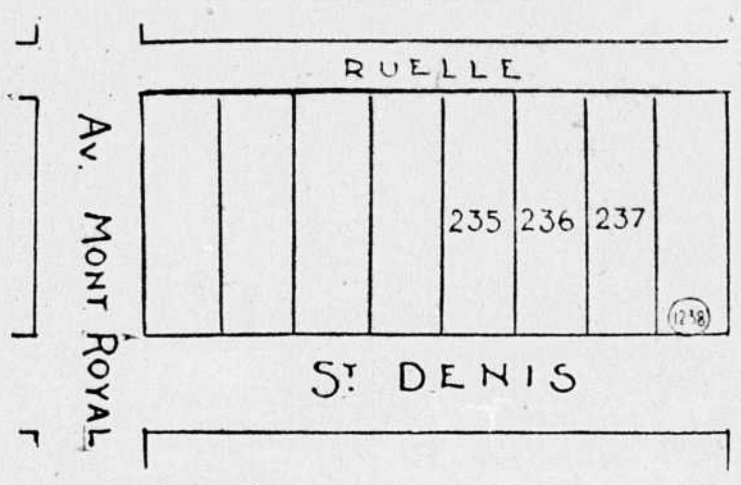

Toutes informations à nos bureaux,

PARENT FRERES

IMMEUBLES ET PRETS

92 RUE ST JACQUES
180—n

Téléphone Main 1546. Boite B. P. 1113.

GEORGE TUCK & CO.,

Importateurs de
aquetage en Amiante et Paquetage de Tuck, Bourre de Coton, Huiles, Etoupe, Etc
Couvertures de tuyaux et de bouilloires en amiante et fournitures générales d'ingénieurs.

155—s-n NO 7 RUE ST PIERRE, MONTREAL

GRATIS

Puissant télescope achromatique pourvu des plus belles lentilles, tubes en cuivre bruni, capsules contre la poussière, couvert en maroquin français et bel etui. Permet de faire des observations à plusieurs milles de distance, et ce avec une précision étonnante. Donné aux personnes qui vendront seulement 3 douzaines d'élégantes épingles françaises a ceintures à 10 cent chacune. Ces épingles viennent directement de Paris où elles sont très en vogue. Nos agents en sont enchantés, elles sont faciles à vendre. Vous pouvez gagner ce magnifique télescope en travaillant quelques heures. Nous n'exigeons pas d'argent d'avance. Ecrivez et nous vous enverrons les épingles par la poste. Quand vous les aurez vendues, envoyez-nous l'argent et nous vous enverrons votre telescope, tous frais payés. Premium Supply Co., Boite L 3 Toronto.

"LE JOURNAL"

NUMERO = SOUVENIR

Les directeurs du "JOURNAL" ont décidé de publier, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, un numéro-souvenir digne d'être conservé par toutes les familles canadiennes-françaises.

Comme c'est la dernière fête nationale que nous célébrons en ce siècle, nous avons cru être agréable au nombreux public qui nous accorde son généreux patronage, en lui offrant ce cadeau, ou l'on retrouvera un écho des plus beaux faits de notre histoire.

La direction n'a rien épargné pour rendre ce numéro à la fois attrayant et instructif. Nous avons fait appel à nos meilleurs artistes et à nos plus distingués écrivains et nous sommes sûrs que leur collaboration sera très appréciée de nos nombreux lecteurs.

La Saint-Jean-Baptiste tombe un dimanche, cette année, et le "JOURNAL" arrivera à temps dans toutes les familles pour aider à l'évocation des glorieux souvenirs du Canada-français.

En fait de gravures, nous croyons pouvoir promettre quelque chose de choix, digne de n'importe quel grand journal.

Dans quelques jours, nous donnerons le sommaire de la matière à lire et des gravures, et nous sommes certains que le public en sera content.

En attendant, nous prions nos annonceurs de ne pas attendre à la dernière minute pour se réserver un espace. Dans leur intérêt, il importe que nous ayons les annonces quelques jours d'avance, afin de classifier la matière et les annonces de facon à en assurer tout le profit possible sans nuire à l'apparence du journal.

Nos agents voudront bien aussi se hâter de donner leur commande afin de ne pas s'exposer à perdre la vente de ce numéro qui sera un grand succès.

LE JOURNAL, la seule publication française du Matin à Montreal.

BUREAUX ET ATELIERS - - - - No 75 RUE SAINT-JACQUES
13,15,19,21

LA NOUVELLE EGLISE DE DORVAL

La bénédiction de la pierre angulaire de l'église de Dorval par Mgr Racicot, dimanche, le 10 courant, a donné lieu à une fête très imposante.

La paroisse de la Présentation de Dorval est un démembrement de Lachine et de St Laurent. Cette paroisse a été érigée par décret canonique de Mgr Fabre, le 11 février 1895. Le Rév. Père Th. Joubert, de la compagnie de Marie, curé, et le Rév. Père M. Philips, vicaire, desservent cette paroisse depuis son érection.

TH. JOUBERT, CURE A DORVAL.

M. PHILIPS, VICAIRE A DORVAL.

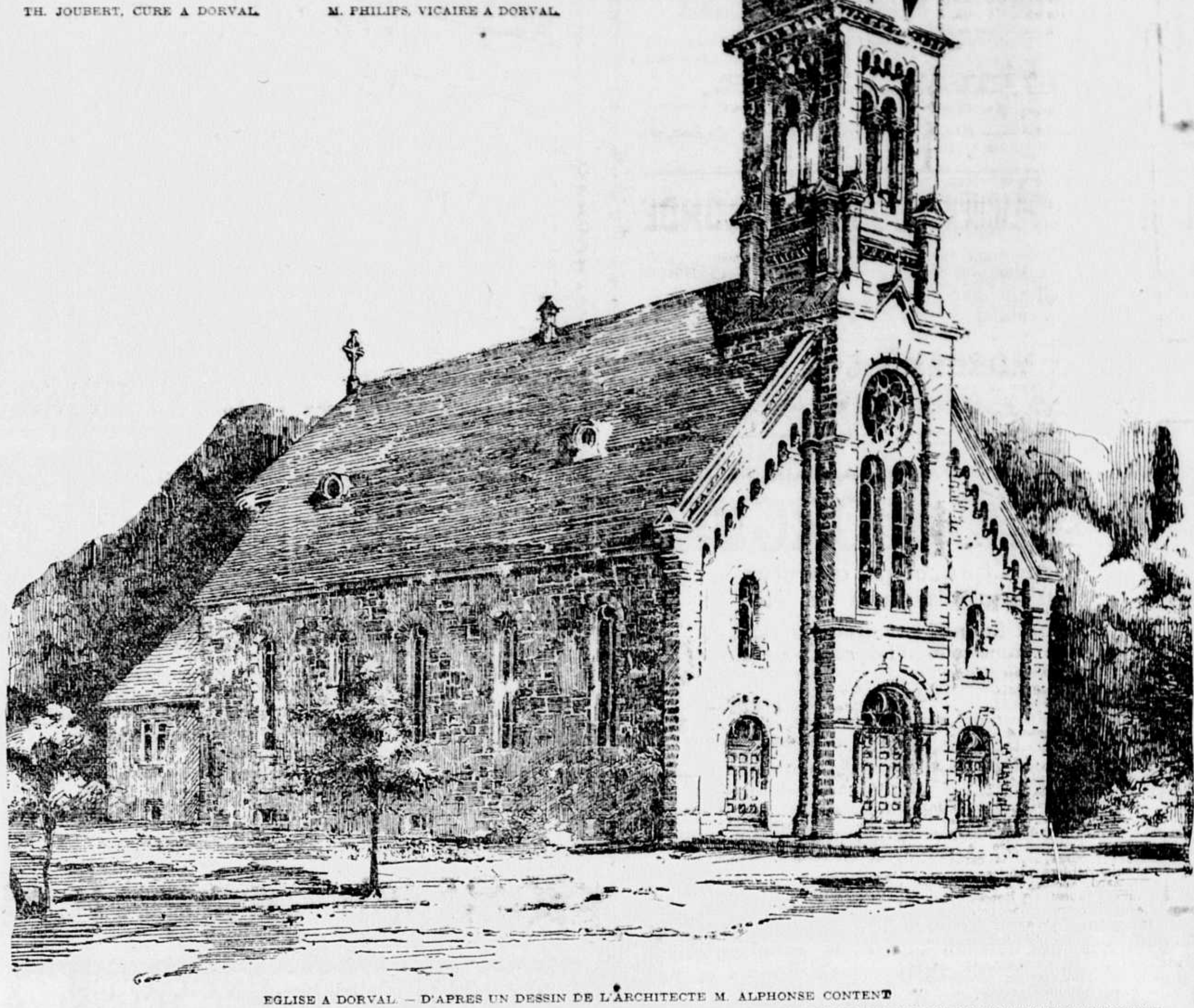

EGLISE A DORVAL. — D'APRES UN DESSIN DE L'ARCHITECTE M. ALPHONSE CONTENT

ENSEIGNEMENT MUTUEL

Réponses données par des lecteurs de LA PRESSE aux questions posees au public dans un récent numéro

No 21. — Que représentait le mouvement commercial de Montréal, il y a cinquante ans, et quelle était à cette époque la population de notre ville et des différentes possessions anglaises de l'Amérique du Nord ?

Le mouvement commercial de Montréal en 1850 était de $8,968,475. La population de notre ville était à cette époque de 57,715 âmes ; celle du Bas-Canada, de 865,880 ; celle du Haut-Canada, de 888,840 ; celle des possessions anglaises de l'Amérique du Nord, de 2,502,343.

No 22. — A-t-on jamais découvert des Mastodontes au Canada ?

On en a découvert plusieurs, dont un à Dunnville, Ontario, en 1868.

No 23. — Qui peut me donner des renseignements sur les mines d'or du Transvaal, leur étendue, leur richesse, leur exploitation, etc. ?

Longtemps avant l'ouverture des premières mines d'or, on connaisait la présence du précieux métal jaune dans l'Afrique australe. Dès 1854, des fermiers avaient reconnu, au nord et à l'est du Transvaal, des filons effleurant le sol ; ils s'en étaient fort peu souciés, et leurs troupeaux paissaient l'herbe du veldt dans les champs d'or.

Vers 1871, un premier groupe d'étrangers prospecta dans la région voisine de Lydenburg ; de ce jour on se mit à parler de l'or du Transvaal, en Europe. Il faut toutefois arriver à septembre 1886 pour voir la première émigration sérieuse de mineurs vers le Transvaal. En quelques semaines, la ville de Barbertown fut fondée, et avant même que l'exploitation fut entamée, une Bourse y fonctionna. La folie de l'or avait saisi les Européens immigrés, et sur la foi de rapports souvent douteux, ils faisaient monter les actions sans aucun discernement ; c'est ainsi que les actions de la "Sheba Gold Mine Co., émises à un louis sterling, montèrent en quelques semaines à 100 louis sterling, pour retomber en dessous de leur prix d'émission. Mais l'élan était donné, et à l'endroit où s'élève aujourd'hui Johannesburg, les mineurs établirent leur campement, des huttes, des baraques de tronc et de roseaux, quelques bars où l'on débitait de l'eau de vie ; c'était le camp Ferreira, du nom de son fondateur.

Peu à peu, les découvertes, à l'Est et à l'Ouest, se font plus nombreuses. Aussitôt l'envahissement des mineurs, le rush se produit. Les premiers venus achètent les points d'affleurement ; les autres s'installent à côté d'eux, à l'aventure, et forent des puits d'essai. A ce jeu de hasard, les uns, au sud, se trouvent maîtres de richesses inépuisables ; les autres, au nord, fouillent désespérément le quartzite stérile. Petit à petit on relève le plan géologique des terrains miniers ; on détermine la direction du fameux filon de Langlaagte, le "Main Reef", sur une longueur de 50 milles près. En quelques années, ce morceau de veldt, où paissaient encore en 1885 les troupeaux de boeufs, est devenu le district du Witwatersrand, véritable usine et grenier d'or du monde entier.

Le Witwatersrand est aujourd'hui une mine immense, morcelée entre environ cent-cinquante sociétés dont les noms sont tous bien connus dans les Bourses. Tout le Rand est ainsi divisé en une multitude d'exploitations indépendantes, serrées les unes contre les autres, exploitant toutes la même série de couches.

L'exploitation du Rand est essentiellement scientifique ; les champs d'or y sont des usines et des laboratoires ; on y fait fortune, selon des formules chimiques, tout en tenant compte des variations de la richesse des couches ; l'avantage est au plus savant.

Nous sommes loin, en effet, des aventureuses recherches des prospecteurs, qui, dans l'Alaska, s'en vont au hasard laver des boues dans les rivières et chercher les pépites d'or entre les pierres gelées. On opère par raisonnement, au Transvaal : la carte géologique du Rand est une aide puissante des recherches. La méthode générale d'exploitation est la même pour toutes les mines ; seule, la façon d'atteindre la couche varie. Les mines d'affleurement, sont exploitées par des puits inclinés, suivant la direction de la couche. Tous les 100 pieds, environ, on perce une galerie souterraine, dans l'épaisseur même de la couche, pour y abattre la roche précieuse et la conduire au puits, d'où elle est montée à la surface. Dans les mines de "Deep Level", c'est-à-dire de couches profondes, situées au Sud des premières, les puits sont d'abord verticaux, pour atteindre la couche, puis s'inclinent en suivant sa direction.

Le minerai se présente sous forme d'un conglomérat ou poudingue, composé de cailloux de quartz blanc et bleu enchassés dans un ciment très dur, à base siliceuse, contenant des pyrites de cuivre aurifère et d'or, en percelles invisibles même à la loupe. Le minerai, abattu par des coups de mine à la dynamite, est amené à la surface et trié ; on élimine les morceaux de quartzite stérile et le conglomérat qui parait assez riche ,est envoyé aux batteries.

Chaque batterie se compose de plusieurs groupes de cinq marteaux pilons de fonte, qui broient le minerai dans des caisses métalliques, et le réduisent en une pulpe très fine, qui, entraînée par un courant d'eau, passe au travers d'un tamis et vient se répandre sur des tables de cuivre revêtues d'une couche de mercure : par simple contact, une grande partie des parcelles d'or entraînées s'amalgament au mercure : tous les quinze jours environ, suivant la richesse du minerai, on recueille l'amalgame qu'on traite afin de séparer le mercure de l'or, à peu près pur. On laisse ensuite déposer, dans de vastes cuves cylindriques la pulpe qui contient encore de l'or. On introduit dans ces cuves une solution de cyanure de potassium ; il se forme une dissolution de cyanure d'or, que l'on fait passer dans des caisses garnies de copeaux de zinc, sur lesquels l'or se précipite en poudre fine.

Tout l'or recueilli est fondu en lingots, en forme de parallélipipède, qu'on expédie aux gouvernements du monde entier.

A chaque mine un peu importante sont annexés des laboratoires d'étude, où les chimistes perfectionnent presque chaque jour les procédés d'exploitation. Le but est d'obtenir tout l'or du minerai. Au début, on se contentait de broyer le minerai et de le faire passer sur les tables d'amalgamation. Aujourd'hui, 60 pour cent seulement de l'or extrait, est produit par les tables de mercure ; 40 pour cent vient des traitements secondaires.

Les Européens sont surtout occupés à la direction générale des mines ; ils sont ingénieurs ou directeurs ; la masse des ouvriers est composée de nègres, surveillés et stimulés par des contremaîtres anglais.

Depuis dix ans que l'exploitation du Witwatersrand a été sérieusement entreprise, la production a été en croissance constante, et dans des proportions surprenantes.

En 1888, première année d'exploitation on extrait environ quatre millions d'or ; en 1890, plus de 9 millions. En 1895, l'or tiré du Transvaal représenta une valeur de $40,739,400 ; en 1898, $78,180,000. Rien que dans les premiers huit mois de 1899, les mines du Rand ont produit $63,736,000. Dans ces huit mois, 6,000 pilons ont été en plein travail et ont broyé 4,400,000 tonnes de minerai.

Il y a quelques années, un inspecteur des mines allemand, en mission au Transvaal, le docteur Schmeisser, donnait cette conclusion de ses longues études : "Si la progression suivie dans le développement de l'exploitation continue, je crois que les pilons du Rand laisseront en moins de dix ans aux marchés du monde près de deux mille millions de dollars." Ces prévisions sont aujourd'hui dépassées et c'est assez dire que le Transvaal est le pays de l'or par excellence.

No 24 — Quels sont les plus beaux comme les plus célèbres tableaux de la galerie du Louvre, à Paris ?

Il n'est pas toujours facile dans les questions d'appréciation, de donner une réponse qui satisfasse tout le monde. Les plus célèbres tableaux d'un musée, du Louvre ou de tout autre, ne sont pas nécessairement les plus beaux au gré des connaisseurs et des passionnés et c'est assez dire que les tableaux les plus vraiment beaux ne sont pas toujours les plus connus. Un critique éminent, M. Arsène Alexandre, répondant à la question de votre correspondant posée déjà sous une autre forme dans une revue parisienne, a établi une sorte de moyenne entre la beauté la plus rare et la très grande célébrité des tableaux du Louvre et désigne les vingt toiles suivantes comme réunissant le mieux ces deux grandes qualités :

"Le Couronnement de la Vierge, de Fra-Angelico; La Vierge de la Victoire, de Mantegna; La Joconde, de Léonard de Vinci; Le Saint Jean-Baptiste, de Raphaël; La mise au tombeau, du Titien; Les Noces de Cana, de Paul Véronèse; Le Sommeil d'Antiope, du Corrège; Le portrait d'Erasme, par Hans Holbein, le jeune ; Les pèlerins d'Emmaüs, de Rembrandt; La Kermesse, de Rubens; Le portrait de Charles 1er, par Van Dyck; Le Buisson, de Ruysdael; Le repas de paysans, par Le Nain; L'enlèvement des Sabines, du Poussin; L'embarquement pour Cythère, par Watteau; Le sacre de Napoléon I à Notre-Dame, par David; La bataille d'Eylau,par Gros; Le radeau de la Méduse, par Géricault; Les Glaneuses, de Millet; Dante et Virgile aux enfers, par Delacroix.

No 25.—Quel est le meilleur procédé pour enlever la peinture blanche posée sur des vitres dans le but de tamiser la lumière ?

Le meilleur procédé pour enlever la peinture blanche de sur les vitres est de tapisser ces dernières de feuilles de papier mouillé auxquelles on conserve leur humidité en les frottant avec un linge ou une éponge saturée d'eau. En moins d'une heure, cette tapisserie mouillée que l'on peut faire avec des gazettes, a tellement décomposé la peinture sur les vitres que ces dernières se laissent gratter facilement avec un morceau de verre, un couteau ou ciseau de menuisier. La beauté de ce procédé, par opposition à la lessive concentrée dont on se sert d'habitude, est qu'il n'attaque pas les boiseries et qu'il ne brûle pas les mains.

No 26.—Quelle est la situation respective de la Russie et de l'Angleterre sur les côtes de l'empire chinois, à l'endroit de ces côtes le plus rapproché de Pékin ?

Tien-Tsin, le port de mer le plus rapproché de Pékin est situé au fond du golfe de Pé-Tchili, que commande Port Arthur bâti à l'extrémité de la péninsule du Liao-Toung. Sur la carte, la frontière russe est tracée bien au nord du golfe de Pé-Tchili ; en réalité, elle y aboutit. Lorsque la Chine, vers la fin de 1896, autorisa le passage du transsibérien à travers la Mandchourie, nul ne se méprit sur la gravité de cet acte. La Russie pouvant faire garder les travaux par ses soldats : elle avait un droit de continuelle intervention et la réalité, sinon les apparences, du protectorat. De ce droit elle usa sans délai : on vit, dès lors, des cosaques armés sur tout le parcours de la future ligne ; à Kirin, à Moukden, le pavillon chinois porta, dans le coin supérieur droit, les couleurs russes. Or, la péninsule du Liao-Toung est accolée à la Mandchourie ; en s'y établissant, la Russie n'a fait que donner aux territoires déjà soumis à son influence une sortie sur la mer Jaune.

De St Pétersbourg au Liao-Toung, les cosaques circulent librement et à Port Arthur, ils retrouvent leurs camarades de la flotte. Bref, la Russie enserre Pékin de toutes parts.

L'Angleterre, cependant, s'est établie esle aussi, mais pas mal plus loin, sur le détroit qui mène à Pékin; elle est à Weï-Haï-Weï. Ce port est plus vaste que Port Arthur, mais outre que son accès est bien plus difficile à défendre et n'est pas défendu, que tout y est à créer, sa situation n'est point comparable à celle du port russe. A Port Arthur, la Russie a derrière elle un pays où elle domine librement, exclusivement, qui est plus qu'à moitié à elle. A Weï-Haï-Weï, l'Angleterre est accolée au Chan-Toung, où domine l'influence allemande. Port Arthur et demain, Niou-Tchang sont aux portes de Pékin des ports de l'empire russe, où les Russes pourront bientôt venir de St Pétersboug en wagon, sans quitter leur territoire. Weï-Haï-Weï n'est pour l'Angleterre qu'une très lointaine station de charbon, qu'un port de refuge séparé par près de 2,000 milles du port anglais le plus proche, Hong-Kong.

QUESTIONS NOUVELLES

No 27—Qu'est-il advenu des pièces américaines de cent sous, dites de Lafayette, et peut-on encore s'en procurer ?

No 28.—Pouvez-vous m'indiquer un bon remède contre la coqueluche ?

No 29—Combien le Grand Opéra de Paris contient-il de places ? Quel est le chiffre respectif de ses recettes et de ses dépenses ?

No 30 — Qui peut me donner la règle dont se servent les toiseurs (cullers) de bois pour toiser et cuber le bois ?

No 31 — Le danger qu'il y a d'être foudroyé en ne mettant à l'abri sous un arbre, en temps d'orage, est-il commun à tous les arbres ?

No 32.—Il parait qu'en France, le gouvernement a le monopole de la fabrication et de la vente des tabacs ; qui peut me dire ce que cette industrie représente de capital et rapporte de bénéfices à l'Etat ?

No 33—Y a-t-il un moyen de ramener à sa couleur primitive, sans l'endommager, l'ivoire des couteaux de table qui a jauni par l'usage ?

No 34—Quelle est la date précise de l'incendie qui a détruit, il y a quelques années le couvent de Villa-Maria ?

No 35 — En quelle année a été commencée l'église Notre-Dame de Montréal? En quelle année a-t-elle été achevée ? Quand y a-t-on célébré la première messe ?

No 36. — J'ai en ma possession un sou portant le millésime de 1737 — sur le revers est le portrait de Georgius 11, rex.— Ce sou est-il d'une grande rareté et d'une grande valeur ? Si vous ne pouvez répondre, connaissez-vous un numismate auquel je puisse m'adresser ? — et vous aurez grandement obligé un ami.

La Société Nationale de Sculpture

Le prochain tirage aura lieu le 20 juin 1900, au No 175 rue Saint-Jean, Québec.

OUVRAGES D'ART

1 Lot	$15,000	$15,000
1 Lot	4,000	4,000
1 Lot	2,000	2,000
1 Lot	1,000	1,000
2 Lots	500	1,000
5 Lots	200	1,000
25 Lots	60	1,500
66 Lots	25	1,650
100 Lots	40	4,000
200 Lots	20	4,000
300 Lots	12	3,600
500 Lots	8	4,000
LOTS APPROXIMATIFS		
100 Lots	$ 20	$ 2,000
100 Lots	12	1,200
100 Lots	8	800
LOTS TERMINATIFS		
996 Lots	$ 4	$ 3,969
999 Lots	4	3,929
3,500		$53,627

Prix des billets, 25c. 50c et $1.00. En vente [illegible] 189-2

M. l'Abbé Piché,

Curé de Lachine,

Geo. Grant,

Parle au sujet du

Gold Cura de Grant

Un Remède avec lequel n'importe qui peut se guérir lui-même de l'HABITUDE des LIQUEURS et des DROGUES, chez lui, sans publicité ou perte de temps.

Prix : $5.00

En vente chez tous les Pharmaciens.

Lachine, 7 Février 1900.

Cher M. Grant,—Plusieurs de mes paroissiens ont été guéris de l'alcoolisme par vos remèdes Goldcura pendant les derniers cinq ans. De tous ceux-là, pas un seul n'est retourné à son ancienne habitude, mais tous sont bien et heureux.

RÉV. N. PICHÉ, Curé,
Chanoine Honoraire.

L'Institut à la Cure d'Or de Grant, Montréal, doté par le Gouvernement, envoie Goldcura partout dans une enveloppe ordinaire, avec directions pour se soigner soi-même, sur réception du prix. Adresse confidentielle :

GEO. GRANT, B.P. Boite 456, Montréal.
Tél. East 216. x

CHARBON

Anthracite et Bitumineux

Anthracite de la Scranton Coal Co.

Charbon bitumineux et Coke de la fonderie de la R. & P. Coal & Iron Co.

Charbon de la Consolidation Co., Georges Creek Cumberland pour besoins de forgerons.

Pour prix, etc., s'adresser à

F. ROBERTSON,
167—s-n 65 rue McGill, Montréal.

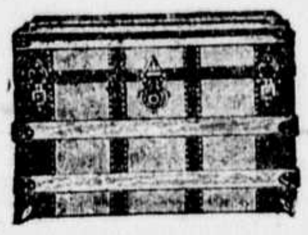

La Valise Gales, $5.00

Valise dessus carré, couverte en canevas à voiles, boite à chapeaux et "tray," les meilleures garnitures en acier, serrure en cuivre, fond en tôle, barres fortes en orme des rochers avec roulettes, poignées solides en cuir, fortement faite et bien finie **$5.00**

Vos initiales ou votre monogramme peints gratuitement sur toute valise achetée de nous.

Ce n'est qu'une des centaines de sortes de valises que nous offrons en vente.

OUVERT LE SOIR

GEO. G. GALES & CO.,
137 rue St Antoine
Juste à l'ouest de la rue Windsor.
Téléphone Main 2980. 190—1

Collége des Médecins et Chir urgien

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

Bureau Médical de la Province. Examen préliminaire pour l'admission à l'etude de la Médecine.

L'examen semi-annuel pour l'admission à l'étude de la Médecine aura lieu

JEUDI, LE 28 JUIN 1900,
A 9 Heures A. M.,

Dans le département médical de l'Université Laval, dans la cité de Montréal.

L'honoraire est de $20, et doit être payé à l'un des soussignés pas plus tard que le 18 juin.

Un certificat de bonnes moeurs est de rigueur. Les candidats qui envoient l'honoraire par malle devront donner leur âge.

Collége des Médecins et Chirurgiens

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

BUREAU MEDICAL DE LA PROVINCE

Assemblée Semi-Annuelle.

L'assemblée semi-annuelle des gouverneurs — Bureau Médical de la Province — du Collége des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec, sera tenue dans le département médical de l'Université Laval, à Montréal, LE MERCREDI, 4 JUILLET 1900.

Les candidats à l'examen professionnel ou à la licence doivent remettre l'honoraire de $40 entre les mains de l'un des secrétaires soussignés, au moins dix jours d'avance.

Le comité des créances s'assemblera LUNDI, LE 2 JUILLET PROCHAIN, à 9 heures a.m. Les candidats doivent se présenter avec leurs diplômes et certificats d'admission à l'étude, après cette date aucun candidat ne sera admis.

Le comité d'examen professionnel se réunira MARDI, LE 3 JUILLET PROCHAIN, à Montréal, à 9 heures a.m.

Les Bacheliers, ès-arts, ès-sciences et ès-lettres qui se proposent d'étudier la médecine pourront avoir leur brevet sans examen, en se faisant assermenter sur leur diplômes par l'un des secrétaires, au moins huit jours d'avance.

J. P. BOULET, M. D., Québec
J. A. MACDONALD, M. D., Montréal,
Secrétaires.
28 mai 1900. 6,9,13,16,20,23,27

BANQUE D'HOCHELAGA

Avis est par le présent donné qu'un dividende de trois et demi pour cent — 3½ pour cent— a été déclaré sur le capital payé de cette institution, pour le semestre courant, et qu'il sera payable au bureau-chef de cette banque, à Montréal, et à ses succursales, le et après le 1er juin prochain.

Les livres de transfert seront fermés du 17 au 31 mai, ces deux jours inclus. L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au bureau principal de la banque, vendredi, le 15 juin prochain, à midi précis. Par ordre du bureau des directeurs.

M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant général.
Montréal, le 20 avril 1900. 143—n—1Ms

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de Huit Dollars par action sur le capital de cette institution, a été déclaré et sera payable à son bureau principal, à Montréal, le et après

MARDI, LE 3 JUILLET PROCHAIN.

Les livres de transferts seront fermés du 15 au 30 juin prochain, ces deux jours compris.

Par ordre du bureau des directeurs,

H. BARBEAU,
Gérant.
Montréal, 31 mai 1900. 9,16,23

LA MAISON HAMILTON

VENTE DU LUNDI DURANT LES DIFFERENTES HEURES DE LA JOURNEE.

REDUCTIONS PLUS GRANDES QUE JAMAIS !

Par conséquent, occasion exceptionnelle
Pour économiser votre argent. . . . . .

Les valeurs que nous annonçons ci-dessous, sont pleines d'intérêt, car si nous faisons des réductions telles sur des marchandises de saison, inutile de dire que ce sont des avantages sérieux d'épargner votre bourse.

Rendez-vous de bonne heure, lundi matin, il vaudra certainement mieux de mettre votre ouvrage de côté pour quelques moments, que de manquer de telles occasions qui vous seront offertes pour notre vente de lundi.

EN VENTE, DE 8 A 9 HEURES, LUNDI MATIN.

Coton blanc, valant 7c, 37 pcs de largeur, brin rond, pas d'empois. Durant cette heure	3½c	Plats à vaisselle, valant 20c, faits en ferblanc de 1ère qualité, bonne grandeur. Durant cette heure	12½c
Tasses et soucoupes, valant 10c, en pierre bleue et blanche, toutes parfaites. Durant cette heure	5c	Saucepans en acier émaillée gris, valant 35c, couvercle en gros ferblanc. Durant cette heure	25c
Souliers de Dames, valant $1.25 ; semelles cousues, grandeurs assorties. Durant cette heure	95c	Bottines de garçons, valant $1.75, en veau ou en Buff, semelles doubles. Durant cette heure	$1.25

EN VENTE DE 9 A 10 HEURES, LUNDI MATIN

Mousseline blanche, valant 10c, patrons rayés ou carreautés, à jour, pour blouses et robes d'été, durant cette heure	5c	Soies à blouses, valant 50c, brochées, rayées ou avec points, presque toutes les nuances, durant cette heure	19c
Doublures pour robes, unies ou croisées, 30 ou 36 pouces de largeur, couleurs assorties, durant cette heure	5c	Piqué en coupons, valant 25c, variant de 2 à 10 verges de longueur, durant cette heure	10c
Lawn blanc, valant 12½c, 40 pouces de largeur, pour blouses ou robes d'été, durant cette heure	7½c	Chapeaux en Leghorn pour enfants, valant 15c, garnis en chiffon, durant cette heure	69c

EN VENTE, DE 10 A 11 HEURES, LUNDI MATIN

Sailors en paille blanche, pour dames, $1.50, garnis élégamment en chiffon. Durant cette heure	49c	Rubans de fantaisie, valant de 10c à 15c, satinés avec frill, couleurs assorties noire exceptée. Durant cette heure	5c
Voiles brodés, net Point de Paris, pour porter avec sailors. Durant cette heure	25c	Garniture en jais ou en braid, valant de 10c à 15c, aussi franges aux couleurs de fantaisie. Durant cette heure	5c
Corps de dames, valant 18c, en coton Maceo, forme découpée, manches longues, garnis en ruban. Durant cette heure	12½c	Bas de dames valant 15c, en coton noir, couleur garantie, pieds sans couture. Durant cette heure	9c

EN VENTE DE 11 HEURES A MIDI, LUNDI :

Ceintures de dames, valant $1.00, en satin, 1ère qualité, avec ornements, grandeurs assorties. Durant cette heure	65c	Parasols, valant $1.50, en soie Surah, couleurs assorties, poignées de fantaisie. Durant cette heure	75c
Collets d'enfants, valant 25c, faits en piqué formes sailors, grandeurs assorties. Durant cette heure	15c	Cravates Windsor, valant 35c, pure soie, couleurs variées. Durant cette heure	15c
Gants en soie, valant 45c, grandeurs pour dames, bouts de doigts doubles, blancs, noirs ou crêmes. Durant cette heure	29c	Mouchoirs, valant 5c, grandeur pour dames, bords galonnés, faits en beau lawn. Durant cette heure	2c

ARTICLES SPECIAUX OFFERTS AUX COUTURIERES, DE 9 A 10 HEURES, LUNDI MATIN.

Sets de Boutons à matinées, valant 15c, choix à
Peignes de fantaisie, valant 25c
Roues à tracer, valant 10c
5c
Peignes de toilette, valant 10c
Brosses à dents, valant 10c
Peignes de côtés, valant 10c
Boutons d'écaille, valant 10c.

EN VENTE DE 2 A 3 HRS., LUNDI APRES-MIDI.

Dentelle guipure, valant 15c, dans les couleurs de crême et beurre, durant cette heure	3c	Livres d'histoires, valant 10c, couverture en papier, pour lectures d'été, durant cette heure	5c
Jupes de dames, valant $4.50, en homespun, dans les nuances de gris pâle, médium et foncé, pour l'été, doublées en percaline, belle coupe, durant cette heure	$1.95	Costumes de dames, valant $7.00, blancs ou de couleurs, en mousselines, garnis en dentelle valanciennes avec remplis, tous dans les styles nouveaux, durant cette heure	$3.95

EN VENTE DE 3 A 4 HEURES, LUNDI APRES-MIDI

Hamacs, valant $1.00, faits en bonne corde, grands et de belle forme, durant cette heure	75c	Lits de camp, valant $1.75, cadre en bois, dessus en broche, se ployant, durant cette heure	$1.20
Jupes de dames, valant $2.25, faits en drap Denim, bleu ou brun, nouvelle coupe, durant cette heure	98c	Jupes en toile, valant 75c, bien faites, belle coupe, juste ce qu'il faut pour sorties d'été, durant cette heure	25c

EN VENTE DE 4 A 5 HEURES, LUNDI APRES-MIDI

Nattes de portes, valant 25c, en imitation de tapis, avec frange. Durant cette heure	19c	Prélart anglais valant 25 cents, bonne qualité, jolis patrons. Durant cette heure, la verge carrée	19c
Images valant 25c, peintes à l'huile, grandeur 10 x 20 pouces. Durant cette heure	7½c	Cravates, Boucles, etc., pour hommes, valant 15c, lignes désassorties. Durant cette heure	5c

SPECIAL EXTRA—Lundi, nous offrirons 200 doz de Blouses de Dames en percale américaine, toutes dans les patrons nouveaux, couleurs variées, ces blouses devraient être vendues de 50 à 60c chacune Spécial, Lundi 3 pour $1.00

Nous répèterons notre grand succès obtenu hier, sur nos comptoirs à **10c**

Nous avons offert hier à chacun des différents étages, des tables de Bargains, comprenant toutes sortes de marchandises dont l'acheteur se sert maintenant, dans un choix des plus variés. Il y a parmi ces articles des valeurs valant 3 fois le prix demandé.

Nos tables de Lundi présenteront encore plus d'intérêt à l'acheteur.

AU DEPARTEMENT D'EPICERIES

Nos prix plus bas que n'importe où ailleurs dans la cité

Tapioca et sago, valant 8c pour	5c	Harengs dans la sauce aux tomates 13c p.	10c
Harengs Kippered, valant 13c, pour	10c	Saumon rouge, valant 13c, pour	10c
Bon fromage doux, valant 13c, pour	10c	Bleu à laver, valant 20c, pour	14c
Canistres de pomme 1 gall, val 22c, pour	18c	7 barres de savon à laver, val. 35c, pour	25c

Aucun ordre par la malle pour les articles annoncés ci-dessus, épiceries exceptées.

LA MAISON HAMILTON

Rues Ste Catherine, Peel et Carré Dominion.

Marchant sur le... Velours

Nos riches tapis brillants rappellent le velours. Ils sont d'une suprême élégance.—Un plaisir et une beauté, la possession desquels vous procure le bonheur, parce qu'ils donnent à votre demeure une telle apparence de "chez soi" et un air de haut goût qu'un vilain plancher de peut jamais donner.

THOMAS LIGGET, 1881 rue Notre-Dame, 2446 Ste CAtherine, 175 à 179 rue Sparks, Ottawa, Ont.

LA GRANDE POPULARITE DU

CORSET D.&A.

EST BIEN MERITEE.

Quand une femme l'essaie une fois, elle continue à le porter.

Chaque corset est estampé et garanti.

En vente chez tous les marchands de marchandises sèches de première classe.

Breveté le 21 Décembre 1898

CAMERA GRATIS Complet avec accessoires et instructions. Prend un portrait de 2x2 pouces et n'importe que petit garcon intelligent peut apprendre comment le faire fonctionner, en quelques heures. Le tout comprend 1 camera Yale, une boite de plaques seches, 1 paquet de "hypo" 1 cadre à imprimer, 1 plateau à développer, 1 paquet de "developer," 1 set de directions, 1 paquet de papier argenté, 1 paquet de papier rubis. Vous pouvez la gagner facilement en vendant seulement 15 de plumes en verre à 10c. chacune. Elles ont au delà de 5 pouces de longueur, et sont faites entièrement en verre de couleur, et chacune est soigneusement empaqueté dans un etui de bois. Envoyez cette annonce avec votre nom et votre adresse et nous vous enverrons les plumes. Quand vous les [illegible] vendues envoyez-nous l'argent et nous vous ferons parvenir la camera tous frais payes. Toledo Pen Company, Boite L 2 Toronto.

LETTRES DE PARIS

De notre correspondant particulier

Paris, 6 juin 1900.

Les deux jours de fête, dimanche et lundi, ont attiré à Paris un monde immense de provinciaux. L'exposition contenait plus 515,000 personnes, dimanche, et autant hier, tant Français qu'étrangers, et la circulation était plutôt gênée ; des mesures seront prises pour éviter les encombrements, qui sont survenus sur certains points.

C'était une foule gaie, bon enfant, la foule des petits employés, des ouvriers, des provinciaux, etc., allant joyeusement d'un palais à un autre ; des provisions pour le déjeuner ou le dîner, dans un panier, et l'heure du repos arrivée, de s'installer sur l'herbe ou sur un banc pour manger sur le pouce et repartir visiter sans trop perdre de temps.

Les yeux ne semblent pas assez grands pour contenter l'avidité anxieuse des visiteurs ; ils veulent tout voir et n'ont qu' deux yeux.

Le chemin de fer électrique et le trottoir roulant sont bondés de monde, ce dernier surtout ; et c'est avec des cris de plaisir que les initiés encouragent les nouveaux arrivés à monter sur ces planches qui marchent, et ensuite tous rient à gorge déployée de "la tête" que font ceux qui embarquent pour la première fois. "Eh ! dit Gavroche, il me fait une tête comme si j'étais sa belle-mère !"

En effet, c'est une drôle de sensation que de mettre le pied sur un trottoir qui marche et de voir "défiler" devant soi les palais, les maisons, les avenues, les arbres, les gens, quand on ne marche pas soi-même, quand c'est le sol qui nous entraine.

* * *

C'est dimanche soir que se fit la première grande illumination des palais, des monuments et des bords de la Seine. Ce fut vraiment féerique. Cette immense tour Eiffel qui s'élance jusqu'aux cieux, semble-t-il, s'éclaire tout à coup du bas en haut, et les palais font courir leurs lumières le long des toitures, etc., dessinant les contours des constructions, tout cela d'un effet charmant.

Les berges de la Seine, éclairée à l'acétylène, tracent sur le fleuve un flamboyant cordon de lumière qu'augmente encore l'éclairage des cafés et restaurants.

La porte monumentale, avec ses verres bleus, rouges, blancs et multicolores, est superbe, l'on oublie, le soir, l'effet "salamandre" que le jour nous rappelle obstinément.

Les fontaines lumineuses, attendues si longtemps, commencent. Alors, l'enthousiasme de la foule devient du délire, de la folie ; les applaudissements éclatent à chaque changement de couleurs, et se renouvellent sans cesse ; les couleurs brillantes sont successivement blanches, rouges, vertes, lilas, roses, séparément, puis se combinant avec un art infini sont d'un ravissant effet, ; aussi les curieux, qu'on évalue à trois cent mille — pendant la soirée — ne se lassent pas ; juchés sur des chaises, ou simplement sur la pointe des pieds, ils applaudissent avec enthousiasme.

A onze heures tout s'éteint, et ce qui n'est pas le moins curieux, c'est cette nuit profonde qui survient tout à coup après cet éblouissant spectacle. C'est la tour Eiffel qui est vraiment belle à ce moment ; elle se détache, superbe, sur le fond noir du ciel. Tout à coup la foule pousse un "Ah !" de surprise, c'est toute la partie supérieure à la troisième plateforme qui vient de disparaître dans la nuit, puis c'est la section comprise entre la deuxième et la troisième plateforme, puis enfin la base. Rien n'est plus impressionnant que de voir disparaître ainsi par sections cette construction gigantesque.

Aussitôt ces trois cent mille personnes se précipitent vers les issues, et en un instant prennent d'assaut les fiacres, les omnibus, les tramways, etc. Chacun rentre chez soi fatigué, mais content.

L'Exposition est maintenant bien finie, bien prête, et elle sera un succès inouï. Les Canadiens peuvent venir.

* * *

Nous enregistrons avec plaisir une nouvelle canadienne. Le Dr François de Martigny vient d'être élu comme président de notre délégation de la Boucane au Congrès Catholique qui aura lieu cet été à Paris.

* * *

Le Dr Verge, de Québec, vient de s'embarquer pour le Canada, après avoir suivi les cours et les cliniques des professeurs Potain et Dieulafoy pendant plusieurs mois. Bon voyage et bon succès.

* * *

M. Breton, le représentant de l'ordre des Forestiers Indépendants à l'Exposition, donne samedi une magnifique réception en l'honneur du Chef Suprême, lors de son passage ici. Des artistes de l'Opéra, de la Gaieté et du Conservatoire sont venus charmer les invités, au nombre desquels se trouvaient MM. Louis Herbette, conseiller d'Etat ; Mlle Madame et M. Tarte, ministre des Travaux Publics ; Hector Fabre, M. et Mme de la Fargue, Dr Gérin-Lajoie, Dr Guion, Paul Fabre, M. Foïard, Dr de Martigny, Philippe Hébert, Mme et Mlle Hébert, M. Abder Halden, Napoléon Lacroix, etc.

La soirée fut des plus réussies, les vastes salons étaient arrangés avec une profusion de fleurs d'un effet ravissant. Au cours de la réception, une adresse de bienvenue et d'accueil cordial fut présentée au Chef Suprême par M. Foïard. Le chef répondit en termes émus et félicita M. Breton de son travail d'organisation, etc.

M. Tarte prit ensuite la parole pour dire combien il était heureux de voir s'implanter en France un ordre de secours mutuel si fort, si vivace et qui rendra ici de si grands services, si on en juge par ceux qu'il rend en Amérique.

Parmi les officiers de la Haute Cour nommés par le Chef Suprême, il y a les Canadiens suivants : M. Tarte, délégué Chef Suprême pour la France ; M. Paul Fabre, ex-Haut-Chef ; Napoléon Lacroix, Haut Secrétaire ; Dr Gérin-Lajoie, Haut Médecin, etc.

Dr GERIN-LAJOIE.

GRAND NUMERO POUR LA ST JEAN-BAPTISTE

Notre entreprenant confrère "Le Journal" prépare un superbe numéro pour commémorer la dernière Saint-Jean-Baptiste au dix-neuvième siècle. "Le Journal" fait les choses bien. "Le Journal," est bien imprimé, bien rédigé, c'est un organe de première classe et son succès est prodigieux.

Le Numéro Souvenir du "Journal" méritera d'être conservé dans toutes les bibliothèques. Déjà la demande est considérable et les éditeurs sont à se demander s'ils pourront répondre à toutes.

"Le Journal" est en voie de prospérité sans exemple.

GRANDES ATTRACTIONS

Au Parc Sohmer, dimanche prochain.

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Vingt-sixième assemblée annuelle d'actionnaires

RAPPORT ADOPTE AVEC LA PLUS GRANDE SATISFACTION — AUGMENTATION CONSIDERABLE DES AFFAIRES EN DEPIT DE LA COURSE DU MOIS D'AOUT DERNIER

Création d'un fonds de retraite pour les employés

Réélection des Directeurs

La vingt-sixième assemblée annuelle des actionnaires de la banque d'Hochelaga a eu lieu, hier, vendredi, le 15 juin, à midi, dans le salon du bureau de direction de la banque.

Etaient présents, MM. F. X. St Charles, président; R. Bickerdike, vice-président; Chs. Chaput, Hon. J. Damien Rolland et J. A. Vaillancourt, directeurs; J. B. Larue, Alphonse Raza, Edward Fisk, F. G. Crépeau, J. P. Lebel, G. Deserres, Pierre Doucet, L. P. Coutlée, Alfred St Cyr, M. J. A. Prendergast, etc.

Sur proposition de M. Raza, M. F. X. St Charles est appelé à présider l'assemblée et M. Prendergast, gérant général, fut chargé de remplir les fonctions de secrétaire. La séance commence par la lecture des avis de convocation de l'assemblée, publiés dans la "Gazette du Canada", puis, sur motion de l'honorable M. J. D. Rolland, secondé par M. Raza, MM. J. P. Lebel et Pierre Doucet sont élus scrutateurs pour l'élection des directeurs.

M. Prendergast lit ensuite le rapport des directeurs que voici :

[illegible]GT-SIXIEME RAPPORT ANNUEL

A Messieurs les actionnaires de la Banque d'Hochelaga.

Messieurs,

Vos Directeurs ont l'honneur de vous soumettre le résultat de l'exercice financier se terminant au 31 mai dernier,

La balance au crédit de Profits et Pertes, au 31 mai 1899, était de		$ 2,497.93
Les profits de l'année finissant le 31 mai 1900, déduction faite des frais d'administration, intérêts sur dépôts, pertes et pertes probables		139,037.44
Primes sur nouveau stock		74,898.00
Formant un total de		$216,433.37
Approprié comme suit :		
Dividende payé le 1er décembre 1899	$46,829.53	
Dividende payable le 1er juin 1900	52,050.81	
Porté au fonds de réserve	115,000.00	
Balance au crédit de Profits et Pertes le 31 mai 1900	2,553.03	
Formant un total égal de		$216,433.37

Ainsi qu'il ressort de l'exposé précédent, peu de temps après votre dernière assemblée annuelle, à la suite des graves événements, sur lesquels il est inutile de s'étendre, vos Directeurs, afin de subvenir aux besoins d'une clientèle croissante, jugèrent à propos d'émettre $250,000 de nouveau stock à 130, soit 30% de prime. Le compte de Profits et Pertes et le Bilan suivant vous disent le résultat de cette émission.

(Signé), F. X. ST CHARLES,
Président.

BILAN, 31 MAI 1900

PASSIF

Capital versé	$1,499,660.00	
Fonds de réserve	680,000.00	
Profits et Pertes	2,553.03	
Fonds de garantie des employés	20,000.00	
Dividendes non réclamés	787.92	
Dividende payable le 1er juin 1900	52,050.81	$2,255,051.76
Dû à d'autres banques en Angleterre et en pays étrangers	16,335.31	
Dû à d'autres banques en Canada	161.48	
Billets de la banque en circulation	1,335,763.00	
Dépôts ne portant pas intérêt	1,488,545.35	
Dépôts portant intérêt	4,264,454.52	
Traites des agences sur le bureau chef impayées	74,843.87	$7,180,103.53
		$9,435,155.29

ACTIF

Or et argent	$ 163,660.11	
Billets de la Puissance	824,751.00	
Billets et chèques d'autres banques	467,176.16	
Dû par d'autres banques en Canada	43,022.47	
Dû par d'autres banques en Angleterre	82,038.08	
Dû par d'autres banques en pays étrangers	287,307.42	
Débentures de la Puissance du Canada	427,209.17	
Débentures de la Province de Québec	253,059.44	
Prêts à demande sur actions et débentures	628,444.89	
Dépôt au gouvernement en garantie de la circulation	53,120.00	$3,229,878.74
Billets escomptés courants	$5,951,653.23	
Billets en souffrances (pertes déduites)	3,733.05	
Autres dettes garanties par hypothèques ou autrement	54,838.76	
Hypothèques sur propriétés vendues par la banque	49,664.90	
Propriétés foncières	43,789.26	
Edifices de la banque, ameublement et autres valeurs	101,597.35	$6,205,276.55
		$9,435,155.29

Signé, M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant général.

Après cette lecture, M. St Charles déclare qu'il n'a que bien peu de chose à ajouter à ce que dit le rapport ; ce qui doit faire plaisir à l'assemblée, vu que les discours les plus courts sont toujours les mieux reçus.

Il laisse à M. Prendergast le soin de parler du résultat des opérations de l'année et il ajoute :

Nous avons, comme d'habitude, envoyé ce rapport aux actionnaires et je dois dire que l'on nous en a félicité partout. On nous a dit que nous avions un excellent rapport et toujours une forte réserve. Cette forte réserve, Messieurs, nous l'avions l'année dernière, et nous nous en sommes bien trouvés. L'année dernière, nous avions, en fonds disponibles $3,884,000, réalisables à courte échéance. Quelques jours après la publication de notre rapport, un citoyen bien connu de Montréal, un expert, qui fait une spécialité de suivre les rapports mensuels des banques, me disait : "Vous tenez trop de réserve. Vous pourriez augmenter vos bénéfices en plaçant un million de plus. C'est autant d'argent que vous enlevez à vos actionnaires. Je lui répondis : "C'est vrai ; mais vous savez que nous ne pouvons ni ne voulons compter sur personne; que nous voulons nous suffire à nous-même et, par conséquent, nous devons nous tenir prêts à faire face à toutes les éventualités.

Vous savez ce qui est arrivé en juillet dernier : le 21 juillet, une banque a fermé ses portes. Le 31 juillet, une autre banque suspendait ses paiements. Le 1er août, en arrivant en ville, le matin, j'aperçus sur les bulletins des journaux l'annonce : "La banque *** a suspendu ses paiements". J'étais loin de me douter que nous allions avoir à faire face à une course." Mais, dès l'ouverture de la banque, des clients viennent, s'adressent au guichet de l'épargne et se font payer.

A 11 heures, leur nombre avait augmenté et quelques minutes après la "course" était dans son plein. Le passage, la banque, les bureaux etaient remplis. A midi, nous commencions à recevoir des télégrammes de nos succursales : "Envoyez ce soir par express $25,000 ou $30,000."

Il nous a fallu faire face à toutes ces demandes, et nous l'avons fait, je suis heureux et fier de vous le dire, sans demander d'aide à personne. Vous savez ce que l'on a dit à ce sujet, que telle banque, que le Séminaire nous avait aidé. Non, Messieurs ; la seule offre d'aide que nous ayons eue c'est un télégramme de nos banquiers de New-York qui nous disaient : "Nous apprenons qu'il y a une "course" sur votre banque, tirez sur nous pour le montant que vous voudrez." Nous n'avons pas eu besoin, Messieurs, d'accepter cette offre.

Nous avons payé toute la journée ; je ne dirai pas le montant ; mais il est considérable. Nous avons payé ici, au bureau-chef, et dans nos succursales et la "course" s'est apaisée.

Mais on nous dit : Maintenant que vous avez fait preuve de votre solidité vous n'avez plus besoin de garder une si forte réserve. Messieurs, ce qui est arrivé peut arriver encore et je crois, avec vos directeurs, que nous devons nous tenir toujours prêts à faire face à une "course".

Nous avons payé le 1er et le 2 août ; il y a eu beaucoup de dépôts qui nous sont revenus, mais quelques-uns sont allés ailleurs et y sont restés. Cela n'a pas empêché, Messieurs, que nous avons augmenté nos dépôts en compte courant de $427,000 et nos dépôts d'épargnes de $384,000, comparativement à l'année dernière.

Quelques jours, après, nous constations que, par suite de la disparition d'autres institutions, il nous venait une clientèle nouvelle, on nous proposait de bons comptes ; nos affaires augmentaient et nous devions augmenter notre capital. Nous avons émis $250,000 de nouvelles actions, qui ont été immédiatement souscrites et payées, sauf celles d'un actionnaire de Québec, qui n'a pas voulu devancer les termes ; mais le 1er juillet prochain ,nous aurons notre capital complet de $1,500,000.

Nous avons marché longtemps, Messieurs, avec un capital de $710,000. En 1894, nous avons émis $90,000 de nouvelles actions, qui nous ont donné le chiffre rond de $800,000. En 1897, nous avons encore émis des actions pour $200,000 et nous avons eu un capital de $1,000,000.

Dès 1898, vos directeurs ont cru qu'il était utile de se faire autoriser à porter le capital à $2,000,000. Après avoir consulté les actionnaires, ils se sont adressés au bureau du trésor, qui leur a donné l'autorisation nécessaire, et, en août 1898, nous avons émis $250,000, à 130, puis, en août 1899, encore $250,000, à 130, ce qui a porté notre capital à $1,500,000.

L'inspection du bureau-chef et des succursales a été faite avec le plus grand soin ; nos inspecteurs ont passé un mois à vérifier les comptes du bureau-chef.

Prenez-en ma parole, Messieurs ; voici notre rapport, il est correct au dernier sou. Deux fois par année, le bureau de direction se réunit ici, dans cette salle, et il se fait mettre devant lui le trésor, qui est sous la garde du gérant général et de moi-même ; et tout est compté, recompté et contrôlé.

M. St Charles termine en proposant, secondé par M. Bickerdike, que le rapport qui vient d'être lu soit adopté. La motion est adoptée à l'unanimité.

A la demande du président, M. Prendergast, gérant général, prend la parole :

Messieurs, — Chaque année, à pareille époque, vous aimez à vous rendre compte si la banque a fait quelques progrès. C'est un désir bien légitime; c'est votre droit, et je vais tâcher de vous renseigner à ce sujet. Disons donc, tout d'abord, que les profits de cette année excèdent de $18,345 ceux de l'année terminée le 31 mai 1899. Ce montant n'a pas été absorbé entièrement par les dividendes, puisque, comme en 1899, vous avez pu, avec la même prime, augmenter votre fonds de réserve de $115,000. En outre, votre bureau de direction, suivant en cela l'exemple des autres banques, a voté $1,000 pour secourir les victimes de l'incendie de Hull et d'Ottawa. C'est autant de pris sur les bénéfices, autant de passé à profits et pertes. L'année dernière, vous avez offert à M. St Charles, en reconnaissance de ses longs et dévoués services, une somme de $5,000, qu'il a généreusement donnée pour créer un fonds de réserve pour les employés de la banque. Cette somme a été prise sur les profits de l'année courante et déposée à un fonds spécial. Encore autant qu'il faudrait ajouter au montant porté au rapport pour arriver à établir le montant réel des bénéfices réalisés cette année.

Vos directeurs ont voulu conserver à votre fonds de réserve la même proportion de 45 p. c. du capital ; l'année dernière, la proportion de la réserve au capital était de 45 et une petite fraction pour cent. Cette année, il est de 45 1-3 p. c. du capital augmenté.

Si votre bureau a cru devoir augmenter votre capital, par suite de l'accroissement naturel des affaires de la banque, il a dû aussi, par suite de la suspension de deux institutions financières, se rendant à la demande pressante de nombre de citoyens marquants de St Henri et d'Hochelaga, ouvrir deux nouvelles succursales dans ces deux localités ; et je dois dire que les affaires de ces succursales sont très satisfaisantes.

Et en réglant leur marche sur le progrès des temps, vos directeurs ne se sont pas départis un seul instant des traditions de prudence qu'ils ont suivies jusqu'ici. Ils ont encore aujourd'hui conservé en fonds réalisables à demande 45 p. c. du montant de votre passif.

Afin de ne pas abuser de votre indulgence, je terminerai par quelques mots sur la situation du pays. Cette situation est prospère et la perspective est qu'elle restera prospère. Les prix des principaux produits d'exportation sont très favorables, la récolte dans nos campagnes est à peu près assurée et, avec de la prudence et de l'économie, puisqu'il faut bien que j'insiste encore sur ce point, je crois que nous pouvons espérer prendre notre bonne part dans les avantages que la Providence paraît destiner à notre pays.

Proposé par M. Edw. J. Fiske, secondé par M. G. Deserres :

Que les remerciements des actionnaires sont dûs à M. le président, à M. le vice-président, et à MM. les directeurs, pour leur bonne administration des affaires de la banque, pendant l'exercice financier qui vient de se terminer. Adopté.

Proposé par M. J. B. Larue, secondé par M. F. G. Crépeau :

Que des remerciements soient votés au gérant-général, à l'assistant-gérant et aux autres officiers de cette banque, pour le zèle qu'ils ont déployé dans l'accomplissement de leurs devoirs respectifs. Adopté.

Proposé par M. Alf. Saint-Cyr, secondé par M. J. P. Lebel :

Que l'assemblée procède à l'élection de MM. les directeurs de cette banque, pour l'année courante ; qu'à cet effet un seul bulletin soit rempli, et que ce bulletin soit considéré comme renfermant la décision de l'assemblée. Adopté.

Nous, scrutateurs, dûment nommés à l'assemblée annuelle des actionnaires de la banque d'Hochelaga, ce jour, déclarons les Messieurs suivants élus directeurs de cette banque, pour l'année courante :

F. X. Saint-Charles, R. Bickerdike, Chs. Chaput, J. D. Rolland et J. A. Vaillancourt.

Montréal, 15 juin 1900.

(Signé) PIERRE DOUCET,
J. P. LEBEL,
Scrutateurs.

Proposé par M. J. D. Rolland, secondé par M. J. B. Larue :

Que les directeurs de la banque soient autorisés à établir une caisse de pension pour les officiers et employés de la banque et leurs familles, à faire pour cette fin tous les statuts et règlements qu'ils jugeront utiles et à contribuer à cette caisse de pension, à même les fonds de la banque, dans la mesure qu'ils jugeront à propos. Adopté.

Proposé par M. A. Raza, secondé par M. G. Deserres :

Que le rapport de cette assemblée soit imprimé et distribué aux actionnaires pour leur information. Adopté.

Et l'assemblée s'ajourne.

A une assemblée subséquente, de MM. les directeurs, M. F. X. Saint-Charles fut réélu président, et M. Robt. Bickerdike, fut réélu vice-président, pour l'année courante.

(Signé),
M. J. A. PRENDERGAST,
Secrétaire et gérant.

Montréal, le 15 juin 1900.

Colonial House
SQUARE PHILIPPE

CORSETS DE DAMES

De temps à autre il y a un changement de style radical dans les CORSETS DE DAMES.

La demande actuelle est décidément pour des CORSETS COURTS.

La France gouverne le monde dans la perfection des Corsets. Nous sommes constamment en rapport suivi avec les producteurs de la mode à Paris et nous venons de recevoir un

CORSET COURT
D'un Dessin superbe.

qui s'est vendu rapidement dès son apparition et que les connaisseurs ont déclaré être la PERFECTION MEME.

Prix $1.50, moins l'escompte au comptant, $1.43

DEPARTEMENT DES MERCERIES POUR HOMMES

Bas de bicyclistes tout laine, dans toutes les diverses nuances de mélanges de bruyère, aussi noir avec hauts de fantaisie, pour hommes, à des prix variant depuis 60c la paire.

Ceintures en cuir solide pour hommes, depuis 40c.

Ceintures en véritable peau de cochon, avec ou sans anneaux, pour hommes, à $1.00.

Ceintures en canevas à deux agrafes, blanches et assorties de couleurs pour hommes, à 50c chacune.

Ceintures en élastique rayées de fantaisie pour petits garçons, à 15c.

Livraison sur le Bord du Lac— Pour la commodité des clients demeurant sur le bord du lac, toutes les marchandises achetées durant la semaine, et jusqu'à VENDREDI SOIR, seront expédiées le SAMEDI par NOS PROPRES VOITURES DE LIVRAISON.

Nous apportons une attention spéciale aux commandes données par la poste.

HENRY MORGAN & CO., Montréal.

JOHN MURPHY & CO.

Mousselines Suisses Blanches

Fraiches et Légères

Nous en avons maintenant un assortiment complet, en largeurs de 32 et 48 pouces, à tous les prix de 30c à $1.00 la verge.

Mousselines Suisses blanches avec pois de toutes dimensions, à votre choix, à tous les prix depuis 13c la verge.

Nouvelles mousselines dimity de fantaisie de l'Inde, dans toutes les couleurs nouvelles et patrons de choix, couleurs non changeantes, prix 25c la verge.

100 patrons de nouveaux guingans en couleurs garanties non changeantes, depuis 15c la verge.

Extra belles mousselines Suisses de couleurs avec pois ; les couleurs sont, bleu-marin, rose, héliotrope, nil, bleu ciel, depuis 50c la verge.

300 pièces de mousselines à robes de fantaisie, la plus grande occasion, toutes les nouvelles couleurs ; faites une note spéciale de ce lot ; prix seulement que 10c la verge, valant le double.

Nouveaux linons brodés et plissés, largeur 36 et 40 pouces, à tous les prix depuis 18c la verge.

Duck de coton blanc à costumes, toutes les pesanteurs, maintenant en stock, prix depuis 13c la verge.

JOHN MURPHY & CO.,

2343 rue Ste Catherine, coin de la rue Metcalfe.

Conditions : ARGENT COMPTANT. Téléphone Up 933

PIANOS et ORGUES
Une Chance qui n'arrive
Qu'une fois dans la Vie.

Bell, Cabinet Grand, en noyer, son riche et caisse comme celle d'un neuf, autrefois $500, maintenant........ $250

Williams, droit, en bois de rose, presque neuf, autrefois $350, maintenant........ $150

Nauman de Boston, droit, en noyer, en parfait ordre, autrefois $550, maintenant $200

Heintzman & Co., grand, en bois de rose, neuf il valait probablement ce que le marchand en demandait $500, maintenant $275

Dominion, a peu servi, droit, autrefois $400, maintenant........ $250

Nouveaux pianos échantillons, valant $400 chacun pour........ $250

Une douzaine de Pianos carrés de première classe, si vous avez de l'espace. Conditions et prix pour convenir.

Beaucoup de ces instruments ne peuvent être distingués de pianos tout-à-fait neufs, et valent le double du montant que nous en demandons, mais le magasin est encombré de stock nouveau et il nous faut faire de la place.

Si vous ne pouvez venir, écrivez ; nous pouvons faire aussi bien pour vous que si vous étiez sur les lieux, parce que c'est notre habitude ordinaire de remplir les commandes par la poste venant de loin.

WILLIS & CO.,

Seuls contracteurs— 1824 rue Notre-Dame, près McGill.

Pianos Knabe, Newcombe, Dominion et Kingsbury et Orgues Dominion. k

FRAIS ET CONFORTABLE

Même dans l'atmosphère brûlante de la ville, on peut se tenir frais et confortable si le linge dont on se sert est préparé à la . . . . . .

BUANDERIE TROY.

Service surburbain pour tous les points entre Sainte-Anne et la ville, les mardis et vendredis. Tous les articles sont l'objet d'un grand soin.

Buanderie : 10 à 12 RUE DES INSPECTEURS

TELEPHONE 3644.

Carabine a Air Daisy

GRATIS Nous donnons la carabine à air Daisy aux personnes qui vendront 2 douzaines de boutons de collet en or à 10 cts. chacune. Le "Daisy" est bien finie et plaquée en nickel—essayée avec soin et mire, parfaitement ajustée avant de sortir de la manufacture. Elle est précieuse pour tirer à la cible, et pour tuer les moineaux, rats, etc. Envoyez-nous cette annonce avec votre nom et votre adresse et nous vous enverrons les boutons. Quand vous les aurez vendus, envoyez-nous l'argent et nous vous ferons parvenir votre carabine tous frais payés.
LEVER BUTTON COMPANY, Boîte L 3 Toronto, Canada.

CHAPEAUX DE PAILLE
100 DOUZAINES.

Les Derniers Goûts de New-York

Le plus grand envoi de Chapeaux de paille qui ait jamais été reçu par une maison de détail. Prix $1.00, $1.50, $2.00, $2.50, $3.00. Chapeaux gris mous, chapeaux durs couleur pâle, dans toutes les modes et couleurs les plus nouvelles.

HASLEY FRERES,
Les Chapeliers Fin de Siecle.
2252 Rue Ste Catherine-Ouest,
En face de la Rue Victoria.

189—2

LIVRES DE RECOMPENSE

Notre choix varié, nos conditions libérales et nos bas prix sont autant de raisons qui doivent vous porter à placer vos commandes chez nous pour les LIVRES DE RECOMPENSE.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE.

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, LIBRAIRES. 256 RUE SAINT-PAUL MONTREAL.

188—3

NOTRE MAGASIN
DU HAUT
DE LA VILLE

Est pour ceux qui n'ont pas le temps de passer à notre principal magasin, 652 RUE CRAIG, et nous y étalons une immense variété de BEAUX AMEUBLEMENTS de tous genres. Nous y montrons à présent un grand assortiment de BEAUX MEUBLES D'ETE.

Venez voir cela.

PRIX TRES BAS

RENAUD, KING & PATTERSON,

2442 rue Sainte-Catherine, entre les rues Stanley et Drummond.

LE CAPITONAGE DE

Nos Meubles de Salon

se fait dans nos propres ateliers, par des ouvriers experts dans l'art de bourrer les meubles.

Nous en Garantissons la Valeur, la Main-d'Œuvre Soignée, la Durée.

Vous en apprécierez le confort pendant de longues année.

C'est le moment de venir visiter nos magasins et de faire un choix de MEUBLEU DE SALON et de BOUDOIR.

Vous en trouverez A VOTRE GOUT—A VOTRE PRIX chez

N. G. Valiquette 1541-1547-1552-1554 rue Ste Catherine MONTREAL.

LETTRES ROMAINES

(Dépêche spéciale à "La Presse")

Rome, 3 juin 1900.

Il y a eu, ici, toute une colonie canadienne-française, à l'occasion des canonisations. J'ai rencontré, entr'autres : monsieur le chanoine Archambault, de Montréal, messieurs les curés Adam, de Saint-Denis, Frs. Reid, de Rigaud; l'abbé J. P. Desrosiers, l'abbé Amédée Godin, aumônier des Frères des Ecoles Chrétiennes. Je vous envoie, à ce propos, un extrait d'un superbe article écrit par François Veillot, dans le journal "Il Perrgrino" :

LE PAPE !

Mais un frisson a parcouru la foule. On dirait le frémissement dont la nature est secouée quelques minutes avant le lever du soleil. Elle sent venir la chaleur douce et la clarté qui vont épanouir les fleurs et inonder les champs de lumière, et remplir les arbres de chansons. Elle sent monter à l'horizon l'astre qui la féconde et qui la ravit.

Ainsi, le peuple catholique est agité d'une émotion profonde, à l'approche du Pape.

Il va illuminer nos intelligences et embraser nos poitrines. Il va féconder en nous des puissances qui nous restaient cachées, il va faire éclore en notre esprit des pensées auxquelles nous ne songions pas ; il va évoquer de nos coeurs des sentiments dont nous n'avions pas soupçonné l'existence. Il est le soleil de nos âmes.

Le voici qui arrive. On l'aperçoit tout au fond de Saint-Pierre ; on ne le verrait pas, qu'on devinerait sa présence à ces clameurs d'enthousiasme et de joie.

L'appareil a moins de solennité que le jour de la Canonisation. Le Saint-Père est simplement porté sur la "Sedia", sans dais, ni "flabelli". Sur son front la calotte blanche a remplacé la mitre d'or et la tiare à triple couronne. Au manteau de fête est substitué le simple collet de pourpre et d'hermine.

Moins de solennité, mais non moins d'émotion ; peut-être davantage. Il semble, en effet, qu'on voit aujourd'hui le Saint-Père avec plus de familiarité, de plus près. Or, ce qui impressionne en Lui, ce n'est point l'apparat, c'est sa personne. A mesure qu'on l'approche, il nous paraît plus grand et nous sentons nos coeurs battre avec plus de force.

Le voici qui s'avance au milieu des rangs pressés, d'où monte une acclamation continue. Elle ne baisse un instant que pour bien vite éclater plus vif et plus rayonnant.

Le vent qui vient de la haute nef a ce souffle et cette harmonie ; cependant il n'a point cette intime douceur au milieu de la foule.

Mais cet élan de la foule et concentrée vers le Pape et ce sourire du Pape envers ses enfants, j'ai déjà essayé de le peindre et j'ai senti mon impuissance. Il y faut renoncer...

Le Pape a traversé cet océan humain ; il est descendu devant la Confession ; le voilà à genoux au pied de l'autel. Et, tandis qu'on chante à ses côtés les Litanies "Sede", de la Sainte Vierge, il demeure abîmé dans l'oraison. Tantôt le front plongé dans les mains, tantôt les regards attachés sur le Crucifix avec une indicible expression de piété suppliante et confiante, il prie. La prière du Pape ! On le voit ainsi, de tout près !... Non ! l'émotion que j'éprouvais naguère à le contempler sur son trône au milieu de sa cour et dans l'exercice éclatant sa suprême autorité, cette émotion-là, malgré sa profondeur et son intensité n'avait rien de comparable au sentiment qui m'étreint la poitrine en ce moment, et qui m'étouffe, et qui me jette hors de moi-même, à la vue de ce Pape nonagénaire, à genoux, priant pour le monde, avec une ferveur de premier communiant.

Je préfère, en deux mots, terminer ce récit. Les litanies achevées, le Saint-Père a gravi les marches de l'autel et donné sa bénédiction. Le silence était si profond que, de partout, l'on entendait la voix de ce vieillard, à l'apparence débile et qui pourtant ne faillit pas sous le fardeau du genre humain.

Enfin, le Souverain Pontife, après avoir daigné admettre à ses pieds les promoteurs et les principaux étrangers du pèlerinage, est remonté sur la "Sedia". De nouveau, il a traversé la Basilique au milieu d'une poussée d'enthousiasme et d'un torrent d'acclamations dont un seul mot dira la puissance : Elles dépassaient ce qu'on avait entendu jusque-là. Que pourrais-je ajouter de plus ?

FRANCOIS VEUILLOT.

* * *

C'est dimanche dernier qu'a eu lieu à Saint-Pierre l'imposante cérémonie de la béatification des martyrs Anamites et Chinois. Ces Bienheureux sont au nombre de 77, et tous, à part deux ont versé leur sang pour le Christ en 1798.

L'ancien pays d'Annam, qui comprend aujourd'hui le Tonquin et la Cochinchine, et les provinces de l'Empire chinois a été le théâtre de l'héroïme de ces grands chrétiens.

Parmi les martyrs, 14 appartenaient à l'Europe, trois évêques consacrés, un évêque élu, et 10 prêtres ; il y avait 63 indigènes : 29 prêtres et 34 autres qui étaient ou catéchistes ou simples fidèles.

La cause de ces vaillants soldats du Christ avait été introduite par Grégoire XVI en 1840 et 1843.

Aujourd'hui il y a une autre béatification dans la Basilique Vaticane, la béatification de la Soeur M. Madeleine Martinengo, capucine.

Cette fleur de la noble famille des Martinengo naquit à Brescia le 5 octobre 1687. Sa première institutrice fût une de ces Ursulines qui savent si bien se dévouer et former le coeur et l'esprit des jeunes filles.

Plus tard nous la retrouvons au monastère du Saint-Esprit où elle se sent attirer vers l'état religieux. Après bien des luttes intérieures et extérieures elle vint à bout de tous les obstacles et se consacra entièrement au Seigneur en se faisant capucine. Elle mourut le 27 juillet 1737.

La soeur Marie Madeleine Martinengo appartient à cet essaim de vierges pures qui font briller l'Eglise du plus bel éclat. Semblable à Marie Madeleine de l'Evangile elle a choisi la meilleure part, la conversation avec le Dieu de l'Eucharistie, sans toutefois rester étrangère à la vie de Marthe.

L'introduction de la cause de la Bienheureuse remonte à 1766.

* * *

Comme on le sait déjà, la votation pour les élections générales en Italie se fait aujourd'hui même.

Ainsi pendant que les vrais catholiques qui savent obéir au Pape se rendent à Saint-Pierre pour acclamer encore une fois leur bien-aimé Pontife, s'incliner devant lui et recevoir sa paternelle bénédiction, les libéraux, les socialistes, les francs-maçons, en un mot les ennemis de la religion, de toutes les couleurs et de tous les appetits s'empressent fiévreusement vers les urnes électorales.

Il y a actuellement en Italie—et cela plus que jamais—deux ennemis surtout en présence qui se disputent le pouvoir de la chose publique, chacun d'eux a des combattants terribles, haineux, vils et bas ; des combattants, qui, précisément, parce qu'ils n'ont jamais su rien respecter, n'ont en aucune manière le respect d'eux-mêmes ; des combattants—je parle toujours au point de vue de la politique—qui crachent à la figure des mourants et piétinent sur le corps des vaincus ; en un mot des combattants qui veulent imposer leurs opinions et gouverner le pays à la manière des brigands au coin d'un bois.

Les uns, ceux qui, jusqu'ici, ont toujours été les plus forts, ceux qui ont volé au Pape son patrimoine temporel, ceux qui, depuis 30 ans, sont ses geôliers impitoyables, veulent le "statu quo" ; les autres, sans s'ocuper des cris, des plaintes, des pleurs du pauvre peuple, réduit à la dernière extrémité, par un système néfaste, veulent détruire et détruire toujours, détruire le peu de bien qui reste, détruire pour le seul plaisir de faire du mal.

Quel bien ces derniers peuvent-ils apporter à l'Italie, eux que le "pus" maçonnique dévore ? Des esprits et des coeurs corrompus, des consciences sourdes aux appels de la justice possèdent-ils les moyens de rendre une nation heureuse ?

La "maçonnerie" et la "juiverie" sont les génies malfaisants qui ont dirigé l'action du parlement italien durant ces quarante dernières années, de sorte que dans tout ce qu'on a fait on trouve toujours et la haine du Christ et l'égoïsme.

L'Italie avait une force surhumaine à sa disposition. Grâce au Suprême Pontificat Romain, elle pouvait imposer le respect d'elle-même à toutes les nations. Mais non, la vie sociale et économique a fait banqueroute complète ici. L'Europe regarde Humbert I millionnaire, déposant prudemment ses capitaux à Londres, comme un mendiant qui quête un appui, une protection. Qu'est-il arrivé, l'autre jour, à Berlin : le Prince de Naples, notre futur roi, on l'a traité comme un enfant.

Quand le pays des anciens Romains veut parler un peu fort, jouer à la grande nation, on hausse les épaules, et souriant avec dédain, on lui dit un seul mot : "Menélick".

Pourquoi aussi les députés, lorsqu'ils ne machinent pas des lois iniques et tendant à souiller tout ce qui est sacré, emploient-ils leur talent à se créer une position, à renverser des ministères, à se rapprocher de plus en plus du trésor public, à consommer la honte de leur patrie ?...

Ceux qui ne sont ni juifs ni maçons sont des parasites. Les honnêtes gens, les catholiques dignes de ce nom, ils sont à Saint-Pierre en ce moment et non dans les bureaux de votation.

Allons nous unir à eux, au moins par la pensée, et, agenouillés sur le tombeau du prince des apôtres, demandons au Dieu des nations un regard de pitié pour l'Italie, pour ce pays qui a donné au ciel tant de saints et à la terre tant de vaillants Pontifes.

CARLINO.

La Société Nationale de Sculpture

Le prochain tirage aura lieu le 20 juin 1900, au No. 175 rue Saint-Jean, Québec.

OUVRAGES D'ART

1 Lot	$15,000	$15,000
1 Lot	4,000	4,000
1 Lot	2,000	2,000
1 Lot	1,000	1,000
2 Lots	500	1,000
5 Lots	200	1,000
25 Lots	60	1,500
66 Lots	25	1,650
100 Lots	40	4,000
200 Lots	20	4,000
100 Lots	12	1,200
100 Lots	8	800
LOTS APPROXIMATIFS		
100 Lots	$ 20	$ 2,000
300 Lots	12	3,600
500 Lots	8	4,000
LOTS TERMINATIFS		
996 Lots	$ 4	$ 3,969
999 Lots	4	3,929
3,500		$53,627

Prix des billets, 25c, 50c et $1.00. En vente partout. 189-2

INVENTIONS NOUVELLES

Nous donnons plus bas une liste de brevets récemment accordés par les gouvernements canadien et américain, obtenus par l'entremise de MM. Marion et Marion, édifice de la New-York Life, Montréal.

CANADA

Nos.

67,686—Alphonse Bernier, Lotbinière, P. Q.—Couteau pour hacher le tabac.

67,675.—Fred. S. Maclure, Victoria, C. A.—Livre de banque.

67,674.—Joseph P. Bilodeau, Stoke Centre, P. Q.—Couteau perfectionné pour peler les pommes de terre.

67,709.—Louis Lefebvre, Montréal, P. Q.—Marqueterie pour plafonds, panneaux, planchers, etc.

67,709.—Louis Lefebvre, Montréal, P. Q.—Appareil perfectionné pour ouvrir les boîtes de conserves.

67,696.—Alex. Petersen, Hellerup, Danemark.—Serrure perfectionnée.

ETATS-UNIS

651,693—Victor Berford, Tara, Ont.—Combinaison-Siège et Pupitre perfectionnés.

651,437.—Ulric Hébert, Rivière Noire, P. Q.—Poignées de cercueils qui se fixent sans clous ni vis et que l'on peut enlever à volonté.

DEBARRASSEZ VOS LITS DES PUNAISES

en employant le

POISON LIQUIDE DE LYONS

Une application les détruit, sinon votre argent ra remis. 25c. En vente partout. 15:—mjs-w-n

Magnifiques Pianos à louer $3, $4 et $5 par mois.

Notre choix de pianos à louer comprend des Nordheimer, Heintzman et d'autres de fabrique de première classe. Nous les expédions partout à la campagne ou aux places d'eau. Si n'importe lequel de ces pianos est acheté de nous en dedans d'un an, nous déduisons du prix d'achat le montant donné en loyer.

LINDSAY-NORDHEIMER CO.,

16,18,20 *2366 rue Sainte-Catherine.*

SI VOTRE PNEU EST DEGONFLE

Quand vous serez à Lachine, arrêtez à la pharmacie Ranson et gonflez-le. Nous avons une pompe à pied convenable pour votre bicycle, et nous l'avons achetée pour votre usage. Nous avons aussi une canistre à l'huile, un "wrench" et un petit balai, dont vous pourrez vous servir gratuitement.

Nous vendons encore

Du Soda à la Crème à la Glace

— les plus délicieux — bonne saveur fruiteuse, crème riche, refroidi au point de congélation, le même que nous vendons chaque été. Il coûte 5 cents le verre et il vaut ce prix.

PHARMACIE RANSON,

LACHINE.

Ouvert le Dimanche après 11.30 hrs a. m. 190-1

GRATIS
Cette montre recommandable pour petits garçons aux personnes qui

Le Paradis

Chez Soi...

C'est facile d'avoir le bonheur chez soi, il suffit d'avoir un joli intérieur. Pour les gens riches, il y a le luxe, pour les gens pauvres il y a le confort.

Quelle que soit la richesse d'un intérieur, ce qui frappe et plaît le plus c'est le meuble pimpant, coquet, frais et nouveau.

Notre Maison établie depuis au delà de vingt ans, a la réputation de faire une spécialité de ces meubles ; aucune Maison à Montréal même en Canada n'offre un assortiment plus complet que le nôtre en fait de Meubles, Tapis et Literie. Nos prix sont très bas pour argent comptant et nous donnons des conditions de paiements très faciles aux acheteurs de bonne foi. Ouvert le Soir jusqu'à 10 heures.

F. Lapointe,

MEUBLES, TAPIS ET LITERIE,

1447-1449 rue Ste Catherine-Est

PRES DE LA RUE MONTCALM y

DES DOMMAGES POUR NOUS

SONT

DES BARGAINS POUR VOUS !

UN TRES GRAND LOT DE

TAPIS légèrement endommagés—mais le dommage en bien des cas est si peu, que nous pourrions presque les passer comme marchandises parfaites, cependant, nous préférons en agir franchement, c'est la confiance du public que nous voulons mériter, voilà pourquoi nous vendrons ces tapis à.......... 15c

NOS PRELARTS AU PRIX DE L'ACHETEUR.

BLOUSES

25 Doz. de Blouses, nuances et valeurs assorties — pas une qui vaut moins que 79c, cependant, ici à.......... 39c

BLOUSES en indiennes et mousselines, couleurs variées, avec yoke blanc, valant $1.75, pour.......... 75c

BLOUSES noires, avec garnitures en dentelles, valant au moins $2.75, p. $1.50

JOBS

JUPES en toile. Pas cette étoffe claire et sans corps, mais une jupe valant 90c, pour. 39c

JUPES en duck, bleu-marin, avec jolies garnitures, pour.......... $1.39

JUPES en beau piqué blanc, ornées de braid, pour.......... $1.50

JUPES en kakhi, avec braid, ce qu'il y a de plus nouveau, valant partout $2.50, pour.......... $1.39

JUPES en alpaga, noir, fleuri, ou uni, valant $2.75, pour.......... $1.75

JUPES en crépon noir, derniers patrons, valant de $5.00 à $6.00, pour $2.99

JUPONS—Un très fort lot de Jupons assortis, toutes les sortes que nous vendrons.......... A Sacrifice.

COUPONS

ETOFFES A ROBES

600 Coupons de 3, 4, 5 et 6 verges, — toutes les nouveautés—seront vendus à une réduction de.... 25 p. c.

CACHEMIRE, couleur et noir, 45 pouces de large — qualité extra bonne — nous vendrons à.......... 15c

BANQUEROUTE

Les Merceries provenant de l'achat du

STOCK DE FAILLITE

de M. J. A. Lebœuf, que nous allons clore à grands bargains.

CHAUSSETTES de bonne valeur ; si vous avez un œil à l'économie, voyez ce que nous vendons à.......... 5c

CHAUSSETTES en cachemire noir pour hommes 20c

BRETELLES — De vrais Bargains dans de bonnes marchandises, depuis 20, 15 et 10c

CHEMISES, devant en soie, vendues partout ailleurs à $2,00, mais ici à.......... 75c

CHEMISES en couleur, avec ou sans collets, valant 75 cts, pour.......... 39c

BARGAINS DANS LE THE

100 caisses de bon Thé acheté à l'encan, valant au moins 40c, à vendre à.......... 18c

NOUS NE VENDONS PAS CE THE AUX COMMERCANTS

Le Prof. J. R. VIAU a ouvert une Académie de coupe dans notre magasin et continuera à donner des leçons de coupe gratis tous les Lundis et Vendredis Soir. Le Professeur demande 5 modistes d'expérience pour son département de confection.

ADAM LAMY,

CI-DEVANT DE LAMY & DESAULNIERS,

2023 Rue Notre-Dame,

2me porte à l'Est du Carré Chaboillez, voisin de Ronayne Bros., et vis-à-vis la Pharmacie Leduc.

L'HOMME EST JUGÉ

Par ses habits—si confectionnés par un bon tailleur—la distinction est apparente—la coupe est remarquable—l'étoffe est d'un goût distingué—le tout sied aux diverses circontances—dans lesquelles se trouvera celui qui porte cet habit bien fait. Ici nous avons un coupeur qui vous donnera ce chic qui vous appartient. — Notre choix vous met à même de satisfaire aux toilettes que demande votre position sociale. Venez nous voir. Laissez-nous votre commande

POUR LA ST JEAN-BAPTISTE.

JOS. LAMOUREUX & CIE,

1615 rue Ste Catherine.

Encore une Semaine, Pourquoi ?

C'est que la foule encombrant notre magasin, à l'occasion de cette vente sans précédent — a empêché une foule de personnes d'obtenir ce qu'elles voulaient—nous continuerons donc cette avalanche de bas prix durant la semaine prochaine---Profitez-en, il sera trop tard si vous attendez à l'autre semaine.

Magnifiques PARASOLS avec manche Oxydé, manche en ébène, manche en ivoire, manche en vitre, valant $1.50, pour.......... $1.00

Un lot considérable de MATINÉES en soie mercerize, soie glacée, soie rayée, etc., depuis $1.25 à $4.00.

Le plus beau JOB qui ne s'est jamais vu en fait de NOUVEAUTÉ dans les CHIFFONS avec pois chenille, avec frange dorée, gaufré, noir et blanc, valant au bas mot de 15c à 40c, pour...... 5c

La BALANCE de nos belles TAPISSERIES sera REDUITE de MOITIÉ, nous LIQUIDONS ce département.

Nos CORSETS d'été en net double de 50c, pour les chaleurs.......... 28c

GRATIS ! GRATIS !

A chaque client

Un joli miroir donné gratis à toute personne qui visitera le Grand Magasin de l'Ouest.

CORSETS D. & A.—Très belle forme, vendus à 75c, pour.... 43c

CORSETS D. & A. — Qualité supérieure, ailleurs prix bien connu $1.25, ici.... 75c

Un choix extraordinaire de GANTS pure soie, pour dames, blancs, noirs et toutes les nouvelles nuances, 38c, pour 25c

500 douz. BAS en cachemire, unis et par côtes, ailleurs 25c et 30c, au Grand Magasin de l'Ouest.. 17c et 20c

Très jolie MOUSSELINE ORGANDIE, 34 pouces de largeur, à carreaux, à fleurs et à rayures, partout 13c, au Grand Magasin de l'Ouest..........c... 8c

Nos magnifiques COLLERETTES en CHIFFONS, dernière nouveauté, tous des échantillons, raison pour laquelle nous les vendrons MOITIÉ PRIX.

Le célèbre CORSET WAIST D. & A., avec boutons et bretelles en satin jaune, prix connu 50 cts, au Grand Magasin de l'Ouest.......... 25c

AVIS AUX JEUNES GENS

Un lot de jolies CRAVATES en soie, toutes de dernière créations, depuis........ 25c

Un lot de belles CHEMISES en soie rayée, splendide, pure soie, à.......... 95c

Ça vaut le double.

CORPS en Balbriggan, très fins et bien finis, unis et rayés, de...... 25 à 58c

Bas prix incroyable.

100 paires de RIDEAUX en net brodé et scaloppé, valant 75 cents et 90 cents, pour......... 39c et 50c

Tous nos COUPONS de PRELARTS seront offerts à GRANDE REDUCTION.

CRETONNE FRANÇAISE—Le choix des couleurs est beau et les valeurs sont extra, valeur 13c, ici.......... 7½c

CORPS POUR DAMES, unis et avec garnitures, avec petites manches, à.......... 5, 8, 10c

VOICI UN BARGAIN

200 JUPES de ROBES en TOILE CRASH, larges, coupe parfaite, valant $1.00 ; comme cadeaux aux clientes du Grand Magasin de l'ouest, notre prix sera de.......... 29c

150 JUPES DE ROBES, garnies en piqué, bien belles à $1.25, pour.......... 59c

S. A. LAROSE,

Propriétaire du **Grand Magasin de l'Ouest**

2265 et 2267 rue Notre-Dame.

LUNDI ET LES JOURS SUIVANTS AU

Le Palais Royal

267 Rue Saint-Laurent

Continuation de notre Grandiose Vente de Liquidation jusqu'à parfait écoulement de tout notre stock. Un succès monstre a été le résultat de nos deux premiers jours de VENTE, et notre triomphe s'accentuera par les valeurs que nous donnons à des prix aussi minimes.

Outre des milliers de lots exposés, nous vous donnons ci-bas une faible idée des offres incomparables que vous trouverez au

LE PALAIS ROYAL

NOTEZ BIEN

Un lot immense de chapeaux de la plus haute nouveauté, garniture paille ou chiffon. Formes du plus haut goût, tels que Yale, Juana, Joyful, Admiral, valeurs jusqu'à $2.50, pour liquider à.......... 50c

Fleurs françaises et américaines, choix immense, valeurs jusqu'à $1.25.

Bas plaid pour dames, toutes grandeurs, valeur de 65c, pour liquider.......... 15c

2000 verges de Rubans pure soie et satin, ruban soie avec bord en chiffon, toutes largeurs et couleurs, valeurs jusqu'à 35c, pour liquider.......... 5c

La balance de nos soies qui ont tant fait de bruit vendredi et samedi, valeurs jusqu'à $1.25, pour liquider.......... 39c

PROFITEZ-EN

300 verges de soie surah, couleurs les plus nouvelles, choix infini, valeur incomparable à 75c, pour liquider.......... 29c

150 douzaines de cravates pour dames, en piqué blanc et couleurs, immense sélection, valant jusqu'à 50c, pour liquider.......... 5c

350 douzaines de chapeaux en paille, comprenant sailors pour enfants, nouveaux Walking Hats pour dames, sailors blancs ou couleurs garnis, haute nouveauté, valeurs jusqu'à $2.00, pour liquider.......... 25c

Un lot de piqué blanc et fleuri couleurs, qualité supérieure, vendus partout ailleurs avec bruit 25c, tant qu'il y en aura.......... 12½c

Portes Ouvertes —A— 9 Heures.

AU RENDEZ-VOUS GENERAL,

Le Palais Royal,

267 RUE ST LAURENT

Entre les Rues Ste Catherine et Demontigny

Habillements Très Elégants

POUR HOMMES ET PETITS GARÇONS

GRANDE VENTE SPECIALE de Vêtements les mieux faits, au montant de $20,000. Notre réputation est bien établie partout à cause du mérite supérieur de notre marchandise. Un printemps tardif nous a laissés avec plus de Vêtements que nous nous y attendions et nous force en conséquence à faire les réductions spéciales suivantes.

Les Habillements que nous offrons maintenant sont divisés en quatre lots séparés et ils sont tous faits de très beaux worsteds et tweeds écossais, en nuances pâles, foncées et moyennement foncées, dans les patrons les plus nouveaux. Ils sont parfaitement taillés et parfaitement faits et ils ont une apparence aussi élégante que les plus beaux vêtements faits sur commande. Le premier lot a été fait pour être vendu à $9.00 ; le second à $11.00, et le troisième à $15.00 et $18. Les prix spéciaux auxquels nous offrons maintenant ces habillements de qualité extraordinaire sont :

$6.00, $9.50 et $11.50.

Les plus beaux Habillements de cette vente spéciale sont égaux sous tous rapports aux habillements que le tailleurs ordinaires de vêtements sur commande font pour $25.00. Ils sont d'étoffes de laine les plus choisies. Votre choix, dans ce lot, pour.......... $14.50

Habillements faits pour Petits Garçons à $2.95. Nous ne les avons jamais vendus moins que $4.50. Chaque couture de l'habit et du pantalon est galonnée et double. Garantis ne pas se découdre. Un nouvel habillement pour tous ceux qui en ont besoin.

Habillements 3 morceaux pour Garçons Agés de 8 à 16 ans, comprenant habit, veste et pantalon au genou, en mélanges de bleu, noir et de fantaisie, vendus partout ailleurs $5 et $6.00 Aujourd'hui.......... $4.50

Habillements, pantalons longs, Pour garçons, âgés de 14 à 19 ans, en carreautés de fantaisie gris et brun, plaids et mélanges, pure laine, valant $8.00 et $9.00. Ici, aujourd'hui.......... $5.50

Beaux Habillements de Garçons, Agés de 14 à 19 ans, faits des meilleures étoffes tout laine, en beaux worsteds, chic, carreautés et mélanges de fantaisie. La sorte vendue ailleurs $10. Ici, aujourd'hui, pour.......... $7.50

Habillements d'Ecoliers âgés de 8 à 16 ans, faits d'étoffes pure laine, noires, bleues, grises et brunes, bien taillés et ayant de bonnes fournitures, prix régulier $4.50. Aujourd'hui.......... $3.25

J.G. KENNEDY & CO

Les Drapiers à un Seul prix.. *31 rue St Laurent.*

TEMPERATURE

Toronto, 16—Beau et modérément chaud, aujourd'hui et demain.

Montréal, 16 Juin 1900.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1640 et 1642 rue Notre-Dame:

Maximum aujourd'hui..........	78
Même date l'an dernier..........	62
Minimum aujourd'hui..........	60
Même date l'an dernier..........	50

D'après le baromètre, aujourd'hui 8 a. m. 30.01, 11 a. m. 30.00, 2 p.m. 30.00.

REMERCIMENTS

La famille de l'honorable M. Berthiaume remercie vivement tous ceux qui lui ont témoigné des sympathies dans la perte douloureuse qu'elle vient d'éprouver. Ces consolations, dans cette heure d'affliction, causée par la mort d'une fille, d'une soeur, aimante et aimée, ont été comme un baume bienfaisant versée sur une plaie que les années cependant ne cicatriseront jamais.

LA ST-JEAN-BAPTISTE

Sera-t-elle célébrée à la Cathédrale ou à Notre-Dame ?

Pas de Procession, cette Année

Les chefs de sections de l'Association St Jean-Baptiste se sont réunis, hier soir, au Monument National, sous la présidence de M. Victor Bougie. A l'arrivée de M. F. L. Béique, président général, le fauteuil a été occupé par ce dernier.

Malheureusement, plusieurs chefs de sections manquaient à l'appel.

La Société St Jean-Baptiste se trouve dans des circonstances difficiles pour célébrer, cette année, notre fête patronale. A une assemblée générale de l'Association, il avait été décidé que la messe de la St Jean-Baptiste aurait lieu à Notre-Dame. Depuis, Sa Grandeur Mgr Bruchési a demandé que cette messe fût chantée à la cathédrale. De plus, cette fête tombant un dimanche, Sa Grandeur désire qu'il n'y ait pas de procession. D'un autre côté, plusieurs solennités de la Fête-Dieu, à St Henri, par exemple, sont renvoyées au 24.

De vives discussions ont surgi, hier soir, à ce sujet. Plusieurs chefs de sections ont déclaré que l'assemblée générale ayant décidé que la messe aurait lieu à Notre-Dame, il n'appartenait pas à un comité de prendre une autre résolution.

Quelqu'un ayant suggéré de ne pas faire de démonstrations, M. Patenaude se levant déclara avec indignation que les Canadiens-français ne se montreront pas moins patriotiques que les autres races. "Nous avons une fête patronale, dit-il, et nous la fêterons. De la manière dont nous allons, on dirait d'un enterrement."

Finalement, le président général est nommé pour s'entendre, à ce sujet, avec Mgr l'archevêque de Montréal.

Il est ensuite proposé et adopté que M. Patenaude et le Dr Daigle soient nommés en comité pour la musique : que MM. A. Gagnon, L. O. David, Beauchamp, et F. L. Béique composent le comité d'invitation ; que MM. Prudhomme et Bélanger s'entendent avec les personnes qui seront chargées de la quête et qu'enfin M. Patenaude soit nommé commandant en chef.

MUSIQUE A LA CATHEDRALE

Dimanche prochain, solennité de la Fête-Dieu, à 7.15 p.m.

Vêpres et salut solennel. Psaumes harmonisés ; Hymne "Pange Lingua", par G. Couture ; antienne, "O sacrum convivium", choeur, par T. Dubois ; "Magnificat", par P. Benoit ; "Ave verum" (en "fa"), solo de baryton, chanté par M. Jos. Saucier, et choeur ; "Panis vivus", grand solo pour ténor, extrait des litanies au Très St Sacrement, par Mozart, chanté par M. Ed. Lebel ; "Tantum ergo", choeur sans accompagnement, par J. Mohr ; "Laudate", par Bourgault-Ducoudray.

MUTUALITE

Les Artisans Canadiens-Français

Plusieurs nouvelles succursales seront bientôt établies aux endroits suivants : Wolton, Saint-Charles de Bellechasse, Rivière-du-Loup et Granby.

L'élection des officiers de cette dernière localité vient d'avoir lieu avec le résultat suivant : Aumônier, Rév. M. Gill ; président, Edgar Duhamel ; 1er vice-président, Arthur Durocher ; 2ème vice-président, François Bousquet ; secrétaire, Télesphore Poulin ; trésorier, Ernest Boivin ; 1er commissaire ordonnateur, A. Saint-Hilaire ; 2ème commissaire ordonnateur, G. Lorange ; directeurs, A. Paré, Jos. Marcotte, A. Viens ; censeurs, N. Boivin, J. A. Demers, La Miron ; médecins examinateurs, Dr A. Lessard, Dr A. Mathieu.

Succès à nos amis de tous ces endroits.

LE CLUB MORIN

Adopte hier soir, des résolutions de condoléances

A une assemblée du club Morin, hier, une motion de condoléance à la famille de M. Trefflé Berthiaume, à l'occasion du décès de Mlle Georgiana Berthiaume, a été proposée par M. le docteur Germain, et secondée par M. William Gravel.

M. Adélard Ouimet, avocat, a présenté une motion, que copie des résolutions soit publiée dans "La Presse" et le "Journal", et M. Alexandre Boudreau a secondé cette motion.

M. CHARLES HAYES

Le gérant général du Grand Tronc de retour d'Europe

M. Charles Hays, gérant du Grand Tronc, est arrivé d'Europe, par le "Teutonic", hier. Il a dit que le chemin de fer Chicago et Grand-Tronc sera mis sur un meilleur pied au point de vue financier, et qu'une double voie sera construite immédiatement à partir de Port Huron jusqu'à la grande métropole de l'Ouest.

Parlant de ce chemin de fer, M. Hays a dit qu'aucun capital n'a été prélevé pour le consolider, depuis que les hypothèques ont été données en 1882. Depuis ce temps, une dette de $1,191,300 s'est accumulée et il a été nécessaire de donner une troisième hypothèque à la compagnie du Grand-Tronc, pour près de $3,207,000.

Le nouveau capital s'élèvera à près de $15,000,000. La somme de $4,500,000 sera versée pour une nouvelle voie.

PERSONNEL

M. Basile Corbeille, père de l'ex-warfinger du canal Lachine, et l'un des plus vieux colons du Nord, est de passage à Montréal.

—M. Godfroy Langlois, rédacteur en chef de "La Patrie," et madame Langlois, partent lundi pour Butte City, Montana, où ils vont passer trois semaines de vacances.

INSTITUT TRAFALGAR

Hier après-midi, a eu lieu la distribution des prix à l'institut Trafalgar.

CONDAMNE A MORT

Sir Alexandre Lacoste prononce la sentence d'Avila Bourassa, convaincu du meurtre de sa femme

LA DATE FATALE

Sera le 24 d'Août, à 8 heures du matin, dans la Cour de la Prison—Le Condamné sort un Crucifix et dit que le Christ seul est son juge

Il était six heures moins le quart, hier après-midi, lorsque l'honorable juge en chef Lacoste, se coiffant de son tricorne, prononça les paroles suivantes : "La sentence de cette cour est que vous, Avila Bourassa, détenu dans la prison de cette ville, soyez conduit dans cet endroit, et que le 24 août, à 8 heures, vous soyez pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive. Que Dieu ait pitié de votre âme."

La salle d'audience était bondée, mais, à ce moment solennel, on aurait pu entendre, pour ainsi dire, voler une mouche. L'hon. juge lui-même était visiblement ému.

Bourassa, accusé et trouvé coupable d'avoir étranglé sa femme, Clara Christin, le 4 avril dernier, a pâli en recevant l'avertissement fatal que ses jours seraient finis à telle date.

C'est de là que doit commencer une torture mentale indescriptible : Savoir la date, le jour, l'heure, la minute même, où l'on est lancé dans l'éternité !

Nous avons à enregistrer un magnifique réquisitoire de la part de M. J. C. Décarie, qui a plaidé de la façon la plus chaleureuse en faveur de celui qu'il défendait.

Mtre Desmarais, de son côté, a aussi fait un discours qui a duré au delà d'une heure. Pas le moindre petit incident n'a été négligé. Tout en expliquant combien pénible était sa position, en demandant la tête d'un homme, c'était son devoir et il était obligé de l'accomplir.

Il était cinq heures environ lorsque l'hon. juge sir Alexandre Lacoste adressa la parole aux jurés.

Il leur expliqua ce que c'était qu'un meurtre et quel espèce de verdict ils pouvaient rendre dans un cas comme celui-ci. Il leur démontra ensuite la différence qui existe entre un homicide volontaire et l'homicide involontaire, que l'on appelle communément le "manslaughter." Prenant les faits de la cause, le savant juge dit qu'il y a preuve qu'un meurtre a été commis. La défense elle-même n'a pas nié ce fait-là, mais elle a prétendu que l'accusé ne jouissait pas de ses facultés mentales. Il s'agit de savoir si, au moment où le crime a été commis, l'accusé possédait la plénitude de son bon sens, et si oui, il y avait eu préméditation de l'acte. Dans l'affirmative, le jury ne peut rendre un autre verdict que celui de meurtre ou d'homicide volontaire, et si, au contraire, les jurés sont d'opinion que l'accusé était fou ou qu'il a agi sous la passion de la jalousie ou autres sentiments spontanés, il peut rendre un verdict d'homicide involontaire et, dans le cas où l'accusé aurait été fou, la loi ordonne qu'un verdict d'acquittement soit rendu. Il invite les jurés à ne pas se laisser guider par les sentiments.

Il leur demanda de faire leur devoir, quelque pénible qu'il puisse être, et de ne pas s'occuper des conséquences. Ils peuvent même, tout en déclarant l'accusé coupable, le recommander à la clémence de la cour.

Au bout de treize minutes, à peu près, les jurés revenaient de leur salle de délibérations.

M. L. W. Sicotte, greffier de la Couronne, s'adressant aux jurés, leur fit la question sacramentelle. Tous répondirent par les mots "coupable avec recommandation à la clémence de la Couronne."

Le verdict fut enregistré et c'est alors que sir Alexandre Lacoste, visiblement ému, s'est coiffé de son tricorne pour prononcer la sentence de mort.

Avant cela, cependant, le greffier de la cour demanda à l'accusé s'il avait quelque chose à dire pour que la sentence de mort ne soit pas prononcée contre lui.

L'accusé sembla réfléchir pendant quelques secondes, puis sortant un petit crucifix de sa poche, il l'éleva de sa main droite et le regard tourné vers cette croix, il s'écria d'une voix ferme : "J'ai à dire que c'est lui seul qui sait si je suis coupable ou non. Faites de moi ce que vous voudrez." Puis il porta le crucifix à ses lèvres et il le tint dans sa main.

L'hon. président de la Cour dit alors: "Vous êtes un triste exemple du mal que peut faire la boisson. Vous êtes né un honnête homme avec des sentiments chrétiens, vous êtes charitable et vous aviez toutes les qualités voulues pour faire un bon citoyen.

Cependant, vous êtes actuellement sous le coup d'une condamnation à mort. Vous aviez juré au pied des autels protection et fidélité à votre femme.

Vous avez violé et foulé aux pieds ces serments.

Je dois dire que le verdict qui vient d'être prononcé contre vous est conforme à la preuve. Vous avez dit juste tout à l'heure en montrant l'image du Christ, c'est à lui à qui vous devez rendre compte de vos actes.

La société peut vous enlever votre vie, mais votre âme vivra toujours. Vous êtes plus heureux que votre femme qui n'a pas eu une seconde pour se préparer à rencontrer son Créateur.

Avant de prononcer la sentence, l'honorable juge Lacoste a dit que le devoir qu'il était obligé de remplir lui était des plus pénibles, mais que la loi l'exigeait.

Bourassa a pris alors son petit crucifix, l'a porté à ses lèvres et s'est incliné devant le président du tribunal.

Les larmes coulaient sur ses joues, mais il a descendu les degrés du banc des accusés d'un pas ferme et a été immédiatement conduit en voiture à la prison sous la charge du gouverneur Vallée.

La Cour s'est alors ajournée. Les sentences contre tous les accusés qui ont été trouvés coupables depuis le commencement du terme seront prononcées jeudi prochain.

UNE LOI A DEUX TRANCHANTS

Important jugement rendu par le recorder Poirier — Un abus à supprimer

Le recorder Poirier a rendu, hier, un jugement d'une grande importance, principalement pour les hôteliers, dans la cause de M. Walter Martin, hôtelier de la rue Saint-Laurent, accusé d'avoir vendu des liqueurs enivrantes le dimanche.

Le défendeur avait prétendu que la poursuite était illégale, parce que le 27 mai, jour désigné par la plainte, il ne possédait pas sa licence.

D'un autre côté, il avait été établi par la poursuite que le jour en question, deux détectives avaient trouvé une femme dans le "bar" dont la porte n'était pas fermée, et que dans une pièce voisine, deux hommes étaient attablés, attendant apparemment pour être servis.

Le recorder dit que beaucoup d'hôteliers se méprennent en pensant que l'amendement adopté à la dernière session de la Législature leur permet de vendre maintenant de la boisson à tout venant. Le présent règlement doit être interprété suivant la jurisprudence établie depuis vingt ans et qui implique pour l'hôtelier le droit de vendre des liqueurs le dimanche : 1o. Aux pensionnaires "bona fide", dans leurs chambres ; 2o. Aux voyageurs descendus à l'hôtel, mais seulement dans la salle à manger. La volonté des législateurs laisse si peu d'ambiguité sur ce point que par l'article 125, un hôtelier peut être trouvé coupable de trois délits distincts, savoir : 1o. D'avoir vendu des liqueurs enivrantes ; 2o. D'avoir donné des liqueurs enivrantes ; 3o. D'avoir tenu son "bar" ouvert.

Les hôteliers prétendent qu'ils peuvent tenir ouvert leur "bar" pour y prendre les liqueurs dont ils ont besoin pour leurs hôtes, mais ni le recorder ni les autres commissaires ne sont disposés à sanctionner une telle pratique, qui dégénérerait bientôt en abus, qu'il deviendrait en quelque sorte impossible de supprimer.

Quant à l'objection soulevée par le défendeur, qu'il ne possédait pas sa licence, le jour en question, le recorder y trouve une solution dans l'article 182 de la loi des licences qui laisse à l'accusateur l'option de poursuivre une personne qui ne possède pas de licence, soit pour avoir vendu sans licence, soit pour la contravention dont il eût été coupable, s'il avait été en possession de sa licence. Ici, le défendeur ne possède pas régulièrement sa licence, il est vrai, mais il peut être poursuivi de la manière dont il l'a été, et en outre, il ne peut en souffrir de préjudices vu que l'amende, dans ce cas, est moindre que celle dont il serait passible, s'il avait été accusé de vente sans licence. En conséquence, il est condamné à $30 et les frais.

Le recorder ajoute que plaider d'une telle manière est abuser du délai de deux mois accordé aux hôteliers par le percepteur du revenu, pour payer leur licence. En outre, ceci peut conduire à des abus extrêmement graves, attendu que dans l'intervalle, les hôteliers pourraient permettre les jeux, vendre des liqueurs aux mineurs, etc., tout en restant à l'abri de la loi. De plus, comme dans les cas de licences transférées, la chose constitue pour le gouvernement une perte de $50, les trois commissaires des licences ont l'intention de demander au gouvernement qu'à l'avenir toutes les licences se paient pendant la première semaine de mai.

Le recorder relève ensuite quelques remarques faites au comité de police et dans les journaux, et dit que la cour du recorder ne prend pas l'initiative des poursuites, mais que lorsque des plaintes lui sont faites, elle les réfère à la police. Il est heureux que le comité ait décidé de sévir à propos des plaintes récentes qui lui ont été faites. Il regrette aussi que l'on se soit plaint de l'octroi de $8 au greffier, dans les causes de contraventions à la loi des licences. Les greffiers précédents, feu MM. Germain et Forget, recevaient de tels honoraires, et il n'y a pas de raison pour les retrancher à M. Lefebvre.

L'ECHEVIN ROY

Triomphe de son adversaire, Olivier Charbonneau

Nous annoncions, hier, que la cause de l'échevin Roy, dont on demandait l'exécution comme père conscrit du quartier St Jean-Baptiste, parce qu'il ne saurait ni lire ni écrire, avait été fixée pour 2 heures de l'après-midi.

Le requérant, M. Olivier Charbonneau, ne s'étant pas alors présenté, sa requête a été renvoyée avec dépens, par le juge Loranger.

Ainsi, l'échevin Roy gardera son siège au Conseil de ville de Montréal.

CLUB INDEPENDANT OUVRIER INCORPORE

Le club I. O. I. aura son assemblée régulière lundi, le 18 juin, à 8 heures p.m. M. Charles Hébert donnera une conférence sur les causes du chômage des ouvriers. Plusieurs autres orateurs ouvriers ont promis d'être présents. Tout le public est invité. Que les ouvriers se rendent en foule pour entendre notre conférencier et apprendre pourquoi ils chôment si souvent, lundi soir, à la salle Dionne, 1342 Ste Catherine, à 8 heures p.m.

VISITEUR DISTINGUE

L'ambassadeur d'Allemagne au Japon de passage à Montréal

Le comte Von Leydon, ambassadeur d'Allemagne au Japon, est de passage à Montréal, en route pour Berlin, où il va prendre un repos bien mérité de quelques mois.

Le comte Von Leyden, au cours d'une entrevue qu'il a accordée à un journaliste, hier soir, a déclaré que le plus grand calme règne dans les cercles diplomatiques du Japon et que les journaux ont considérablement exagéré les sentiments du peuple japonais contre la Russie. L'ambassadeur allemand dit qu'il n'existe aucune animosité entre ces deux puissances et que l'on peut s'attendre dans un avenir très rapproché, à une solution pacifique du problème chinois.

Le comte Von Leyden est un parfait gentilhomme, aux manières élégantes, à l'allure dégagée, au langage délicat et soigné. Il est âgé d'environ quarante-cinq ans, et est dans le service diplomatique depuis près d'un quart de siècle. C'est un diplomate dans toute l'acception du mot. Toutes ses réponses sont pesées et il a une manière délicate et fort spirituelle d'éluder les questions auxquelles il ne veut pas répondre.

Parlant du Mikado (empereur du Japon) le comte dit que c'est un souverain affable et distingué.

TUE INSTANTANEMENT

Un contremaitre précipité d'une hauteur de 148 pieds, à l'église Saint-Jean-Baptiste

En travaillant à la construction du dôme—Le corps affreusement mutilé

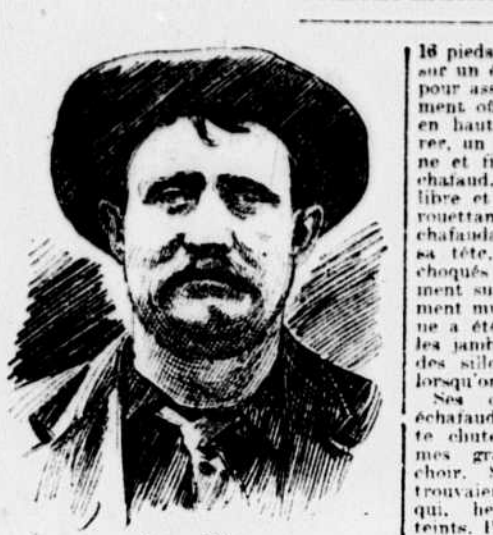

James Fultz

Un terrible accident s'est produit, hier après-midi, à l'église Saint-Jean-Baptiste, où un des contremaitres de la construction a fait une chute de 148 pieds et s'est tué instantanément.

La victime est un Allemand, nommé James Fultz, domicilié au numéro 83, rue Sainte Anne.

Un peu avant trois heures de l'après-midi, on était occupé à construire le dôme, haut de 166 pieds, et il s'agissait dans le moment de hisser un madrier de 16 pieds de longueur. Lui-même se tenait sur un échafaudage avec quatre ouvriers, pour asseoir le madrier en place. Au moment où la lourde pièce de bois arrivait en haut, et qu'il tentait de s'en emparer, un des bouts le frappa à la poitrine et fit en même temps chanceler l'échafaud. Le contremaître perdit l'équilibre et fut lancé dans le vide, en pirouettant sur lui-même. Il rebondit d'échafaudage en échafaudage, sur lesquels sa tête, puis ses pieds se trouvèrent choqués tour à tour, et retomba finalement sur le sol. Le corps a été affreusement mutilé par tous ces heurts. Le crâne a été fracturé, ainsi que les bras et les jambes, et des meurtrissures profondes sillonnent le corps. Il était mort lorsqu'on arriva près de lui.

Ses compagnons, cramponnés aux échafaudages, assistèrent d'en haut à cette chute effroyable, et eurent eux-mêmes grand peine à ne pas se laisser choir. Sur les autres échafaudages se trouvaient aussi d'autres travailleurs, qui, heureusement, n'ont pas été atteints. Parmi eux, se trouvait le premier contremaitre, M. William Hogg.

Peu s'en est fallu que ces appuis, assez frêles, en somme, ne se fussent brisés sous le poids du malheureux, et que l'on n'eût à enregistrer plusieurs victimes. C'est le troisième accident qui se produit à l'église Saint-Jean Baptiste.

Le corps a été transporté à la morgue où le coroner tient enquête aujourd'hui.

Le défunt était célibataire et âgé de trente ans. De tous ses parents, il ne lui reste qu'une soeur, paraît-il, qui demeure aux Etats-Unis. Il était à l'emploi de la compagnie "Hamilton Bridge Works."

NUMERO DE LUXE

LA PRESSE illustrée en couleurs à l'occasion de la Fête de la Saint-Jean-Baptiste.—Avis à nos lecteurs, dépositaires et annonceurs.

La fête patronale de toute la nationalité canadienne-française ne sera pas célébrée cette année, avec tout l'éclat des années précédentes, mais comme la Saint-Jean-Baptiste est la fête nationale de la grande majorité de ses lecteurs, LA PRESSE n'a pas voulu laisser passer cette occasion sans leur procurer une surprise qui ne manquera pas de leur être agréable.

LA PRESSE, samedi, le 23 juin, sera abondamment remplie de matières à lire pour les vieux comme pour les jeunes et de plus une double couverture en couleurs sera offerte à titre de prime à tous les lecteurs du numéro de ce jour.

Cette couverture symbolisera la fête au point de vue religieux et matériel, et méritera d'être conservée.

Nos artistes ont redoublé de soins pour que ces illustrations soient à la fois dignes du sujet et des lecteurs.

Comme l'impression de ce numéro de luxe demande plus de temps qu'un numéro ordinaire, nous croyons nécessaire de demander à nos dépositaires de nous faire parvenir, à l'avance, leurs commandes pour le nombre extra de numéros dont ils voudront disposer ce jour-là.

Nos annonceurs sont également priés de prendre note qu'aucune annonce ne sera reçue pour ce nméro, après vendredi soir, 6 heures, le 22 juin.

LE NOYE DU "LONGUEUIL"

Le parapluie du malheureux exposé dans les vitrines de LA PRESSE

Une pièce d'identification

Le parapluie qui a été trouvé à bord du "Longueuil" et qui est supposé appartenir au malheureux qui a trouvé la mort en se jetant dans le fleuve St Laurent a été remis à un représentant de "La Presse", par le capitaine du "Longueuil". Le pepin était encore humide au moment où le journaliste l'a reçu des mains du capitaine.

Voici la description du parapluie : L'étoffe est en serge noire ; le manche consiste en une verge de fer peinte de couleur brune. La poignée est en bois de pommier ; elle est recourbée et le bout est orné d'une plaque en métal poli sur laquelle on distingne les lettres CE SIL. Ces lettres ont rapport à la qualité du méta'.

Attaché après la garde du manche, il y a un cordon au bout, duquel deux glands recouverts de satin sont suspendus.

Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans cette relique du noyé c'est que le bout de la canne du parapluie est brisé à l'endroit où l'étoffe s'étend sur l'anneau d'où convergent les baleines. Cela a donné lieu à plusieurs interprétations et à diverses théories.

La plus acceptable est celle qui laisse supposer que l'infortuné personnage s'est jeté à l'eau sous le coup d'une émotion vive. Le bout brisé du parapluie supporte fortement cette théorie. De plus, la poignée recourbée du parapluie est fendue sur le long, ce qui semble indiquer que le propriétaire a dû laisser tomber le poids de son corps sur le frêle support. On suppose qu'il s'est élancé dans le fleuve en se supportant d'une main avec le parapluie, tandis que de l'autre il s'appuyait sur la rampe extérieure du pont. Le bout de la verge est arraché de la douille.

Les suppositions sont à l'ordre du jour. Chacun donne son opinion et s'il fallait publier tout ce qui se dit sur le sujet, les colonnes de "La Presse" ne seraient pas assez longues. Le parapluie du noyé est exhibé dans les vitrines de "La Presse", et le public est invité à venir l'examiner. Peut-être que, de cette façon, pourra-t-on trouver la famille du malheureux ?

LAISSEZ VOS ADRESSES

Une requête importante du chef de police

Le chef de police, M. G. A. Hughes, désire informer le public montréalais qu'il sera bien obligé à toutes personnes qui quittent la ville pour aller en villégiature, de laisser leurs noms et leurs adresses, ainsi que l'endroit où est déposée la clef de la maison, au bureau de police, afin de prévenir les vols avec effraction.

COUR DE POLICE

Hermine Guillemette a plaidé non coupable, ce matin, de vol d'un cheval et d'une voiture, sur la rue Saint-Paul.

DEBARDEURS BLESSES

Deux débardeurs du nom de François Dionne et Victor de Grandpré, ont été blessés, hier, par la chute d'une lourde pièce de bois, en travaillant au chargement du vapeur "Donone". Tous deux ont reçu des blessures aux mains, en se garant. Ils ont été transportés à l'hôpital Notre-Dame.

ECOLE POLYTECHNIQUE

Les résultats des examens à l'école polytechnique ont été donnés, la semaine dernière. En 3ième année, M. Edmond Hardy, fils de M. E. Hardy, marchand de musique, a obtenu la première place avec 94 pour cent.

Nos félicitations.

SOULÈVEMENT

Les Madingoes de Cambia se révoltent et assassinent les commissaires anglais

Bathurst, Colonie Cambia, 16 — Les indigènes de cette colonie viennent de se soulever. Deux commissaires anglais et six membres de la police ont été tués à Sansekanndi, sur le bord de la rivière Cambia, par des Madingoes.

SOCIETE DE TEMPERANCE DE L'EGLISE ST PIERRE

Une magnifique oriflamme et un drapeau seront présentés demain soir aux deux membres les plus zélés de la grande et petite société de Tempérance de l'église Saint-Pierre.

Cette cérémonie, qui se fait tous les ans au mois de juin, est toujours des plus imposantes. Il y aura aussi réception de plusieurs aspirants et salut par l'Union Chorale de Tempérance. Tous les membres sont priés d'être présents à cette réunion.

LE DETECTIVE McCASKILL

Le détective McCaskill est arrivé de Boston, ce matin, accompagné de J. J. Buckley, un criminel de New-Carlisle, qui s'est évadé après qu'il eût été fait prisonnier, par le grand connétable Labelle, il y a un an. Il est accusé de crime d'incendie.

GARE AUX FARCEURS !

On se plaint, au département du feu de Saint-Louis, que des farceurs brisent les vitres des boites d'alarme et en enlèvent les clefs.

Gar aux farceurs !

FETE-DIEU

Ordre de la procession de demain

A neuf heures, demain, il y aura messe paroissiale, une messe basse sera dite au retour de la procession. A 3.30 heures, il y aura vêpres solennelles et bénédiction du Saint Sacrement. Voici quel sera le parcours de la procession:

Place d'Armes, rues St Jacques, St Lambert, St Laurent, Ste Catherine, St Denis, Bonsecours, Notre-Dame.

Le défilé commencera à 9 heures précises.

D'abord la paroisse St Jacques, à 9 heures.

Ensuite, la paroisse St Patrice, à 9¼.

Enfin, la paroisse de Notre-Dame à 9½.

ORDRE DE LA PROCESSION

Ecoles de la Cong. Notre-Dame.
Orphelines de St Joseph.
Cong. N.-D. de la Victoire.
Cong. St Nom de Marie.
Dames de la Ste Famille.
Soeurs de la Cong. N.-D.
Ecoles des Frères.
Mont St Louis.
Collège Ste Marie.
Collège de Montréal.
Cong. des Jeunes Gens.
Cong. des Hommes.
Le Grand Séminaire.
Le Clergé.
Le Dais.
MM. les Marguilliers.
Le Barreau.
L'Adoration nocturne.

A L'EXPOSITION DE PARIS

Ce que l'on pense du Pavillon Canadien

L'Art et le Goût

M. A. O. B. Barrette est de retour d'un voyage en Europe accompli dans l'intérêt de la maison Thibaudeau Frères et Cie.

M. Barrette est demeuré plusieurs jours à Paris, où il eut tout le loisir de visiter l'exposition.

Au cours d'une entrevue avec un représentant de "La Presse", M. Barrette a déclaré qu'il n'avait pas du tout été émerveillé du pavillon canadien.

"Bien que l'ouverture de ce pavillon n'eût pas encore été officiellement faite lorsque j'allai le visiter, a dit M. Barrette, il était facile de constater que la disposition intérieure des marchandises exposées laisserait beaucoup à désirer. Les Français, gens de goût s'il y en a, n'ont pas été sans remarquer certaines anomalies impardonnables dues au manque d'initiative et de goût de la part de ceux qui furent chargés de l'ornementation du pavillon canadien.

En entrant dans le pavillon, l'oeil est tout de suite choqué par la disposition, très peu symétrique, de nos produits. La vérité est dure, mais enfin mieux vaut la connaître aujourd'hui ; la leçon servira pour plus tard.

Le cuivre, le charbon et autres minerais, le grain, etc., tout cela a été déposé dans le pavillon, sans ordre, sans classement, dans une espèce d'abandon, qui ne dit rien qui vaille, aux étrangers. Dans l'emplacement réservé aux choses de l'éducation on voit des certificats de la province de Québec et de la province d'Ontario, disposés dans un méli-mélo incompréhensible, à ce point qu'un Français de mes amis m'avoua un jour qu'il n'avait jamais vu si peu d'ordre présidé à l'exposition des différents produits d'un pays. Et j'ai constaté avec regret qu'il disait vrai, lorsqu'il m'a été donné de visiter les pavillons étrangers.

Bref, il faut bien l'avouer, le pavillon canadien ne fait pas honneur à notre nation en autant que l'art, la symétrie et le goût y sont concernés. Ce dont nous avons droit d'être fiers, cependant, c'est l'oeuvre de M. Hébert, l'un de nos compatriotes. M. Hébert expose deux statues, l'une de la reine Victoria et l'autre de M. McKenzie, que l'on considère là-bas comme deux chefs-d'oeuvre, qui auraient dû être exposés dans le pavillon international."

LES OUVRIERS EN FETE

Protestations énergiques des commis de nouveautés de Québec

Les difficultés à la fabrique de coton reglées à l'amiable

(Spécial à "La Presse")

Québec, 16 — Hier soir, un groupe considérable de commis marchands auxquels se joignirent une multitude de gamins firent une démonstration publique en face du magasin de nouveautés de M. J. A. Cantin, rue St Jean, parce que ce dernier est sans cesse en contravention avec les règlements des marchands, concernants la fermeture à 8 heures du soir. Déjà l'automne dernier, une démonstration eut lieu en face du même établissement pour les mêmes raisons. Alors, M. Cantin crut prudent de baisser ses stores. Mais, hier soir, il entreprit de tenir tête aux agitateurs. Mal lui en prit, car, en un clin d'oeil, une de ses vitrines volait en éclats. M. Cantin téléphona pour la police, mais lorsque les officiers de la paix publique arrivèrent sur les lieux, tout était entré dans l'ordre.

M. J. Sasseville, marchand de nouveautés, quartier du palais, a aussi été l'objet d'une démonstration hostile. Ses vitrines ont, paraît-il, souffert du passage des gamins. Votre correspondant se croit autorisé à dire que la société des Commis-Marchands condamne les démonstrations faites hier soir.

Les difficultés entre patrons ouvriers, à la manufacture de coton du Sault Montmorency, sont réglées à l'amiable. M. Whitehead, gérant général des fabriques de la Cie Dominion Cotton est venu sur les lieux et a rendu justice aux ouvriers qui, depuis quelque temps, avaient de sérieux griefs contre les contremaitres. Il n'a jamais été question de grève, les employés ayant quitté l'atelier alléguant que les contremaitres les en avaient chassés en opérant une réduction de 40 pour cent sur leur salaire. M. Whitehead s'est empressé de reconnaître la justesse des griefs des ouvriers et des ouvrières de la fabrique.

—La salle Patoine a été, hier soir, le théâtre d'une brillante fête de famille. La grande famille ouvrière, à l'occasion d'une démonstration faite par les ouvriers organisés de Québec, en l'honneur de M. John C. Scott, à l'occasion de la victoire éclatante qu'il vient de remporter sur un lâche adversaire, qui le traîne sur les dalles des assises criminelles. Comme on le sait, le président du tribunal, l'hon. juge Bossé, ne permet pas aux avocats de la Couronne de poursuivre plus loin qu'après l'audition du premier témoin, et il indiqua de suite aux jurés que leur devoir était de proclamer, séance tenante, l'innocence de M. Scott. Ce dernier sortit du banc des prévenus, au milieu des applaudissements de tout l'auditoire, après les quelques remarques sympathiques que le juge lui adressa. Hier soir, la grande famille ouvrière de la vieille capitale, dont M. Scott est un des chefs respectés, a voulu rendre à celui qui a été, durant si longtemps, l'objet de la haine et de la persécution d'un être malfaisant, un témoignage spontané de son attachement. Une bourse joliment garnie fut présentée à M. Scott. En même temps, maître J. A. Lane, le célèbre criminaliste qui a défendu M. Scott à la cour, transmettait à l'assemblée un message exprimant son regret de ne pouvoir assister à cette fête, mais offrant en compensation à M. Scott, tous ses honoraires, lors des procédures, soit $250.

Inutile de dire que ce message fut reçu avec le plus grand enthousiasme.

Le nom de M. Lane fut mêlé à celui de M. Scott dans les bravos frénétiques poussés par ces milliers de poitrines d'honnêtes et francs ouvriers.

LES SPORTS

Programme de la journée

LA CROSSE. — Championnat pour la ligue Senior: Montréal vs Shamrock, sur le terrain des Shamrocks, à 8 heures p. m. Cornwall vs Capitals, à Cornwall. Championnat pour la ligue interprovinciale (séries de l'Ouest). F. A. A. A. vs National II, sur le terrain du National.

Championnat pour la ligue Junior, Hibernian vs St Gabriel.

FOOT BALL. — Championnat de la ligue Senior, Pointe St Charles vs Strathcona, à Queen's Park, Verdun, à 3 heures p.m. M. A. A. A. vs Valleyfield, à Valleyfield.

Ligue intermédiaire (championnat), Cadets vs Strathcona.

REGATES. — Le Royal St. Lawrence Yacht Club, à Dorval. Essais à Lachine et à St Lambert.

CROQUET. — Montréal vs McGill, au M. A. A. A.

GOLF. — Le Royal Montreal Golf Club se rend à Ottawa, où il rencontrera le club de la Capitale.

POLO. — Le Club de Chasse Canadien aura une pratique de Polo, à St Lambert, aujourd'hui.

LES COMMIS-EPICIERS

Célèbreront demain leur fête patronale de St Antoine de Padoue

Par un voyage à Ste Agathe

L'association des commis-épiciers tient à faire savoir au public que l'excursion qui aura lieu demain, à Sainte-Agathe, n'est pas un pique-nique. Ce voyage est fait dans le but de célébrer dignement la fête patronale de saint Antoine de Padoue, patron des commis-épiciers. Le principal article du programme de cette fête, est la messe solennelle qui sera chantée à Sainte-Agathe, au cours de laquelle sera bénie la pyramide de pains, don de l'Association, aux pauvres de Sainte-Agathe.

Les commis-épiciers et la Garde Indépendante Ville-Marie, assisteront en corps à cette messe, ainsi qu'à la procession du Très Saint Sacrement, qui aura lieu avant la messe.

Un reposoir a été construit près de la gare et le curé de Sainte-Agathe fera coincider l'arrivée des excursionnistes avec le départ de la procession.

Le départ de Montréal se fera à la gare Viger, demain matin, à 7.30 heures.

Vu le but essentiel de charité pour lequel ce voyage a été organisé, on ne doute pas qu'il y aura foule.

—TARIF—

Naissance 25c chaque insertion suivant la formule. Parrain et marraine, 25c extra.

Mariage—50c chaque insertion suivant la formule.

Décès—50c pour une fois — 25c pour les insertions supplementaires.

Service Anniversaire 50c chaque fois.

☞ Payable d'avance.

NAISSANCES

CARRIERE — A Montréal, le 11 courant, au No 1540 rue Ste Catherine, l'épouse de M. Rod. Carrière, une fille.

COUSINEAU — En cette ville, le 3 juin, l'épouse de M. A. Cousineau, No 604 avenue Hôtel de Ville, une fille.

Parrain et marraine, M. et Mme Octave Lemay, entrepreneur.

DANSEREAU — A Montréal, l'épouse de M. Ls. Dansereau, assistant commis à l'abattoir de l'est, un fils.

Parrain et marraine, M. B. Laferrière et Mlle J. Vézina.

RHEAUME — A la Pointe aux Trembles, à sa résidence d'été, le 13 courant, l'épouse de M. Arthur Rhéaume, marchand, de Montréal, une fille.

SAINT AMOUR — En cette ville, le 12 courant, au No 59 rue Mentana, l'épouse de M. S. Saint Amour, un fils.

Parrain et marraine, M. Alcide Deslauriers et Mlle Albina Deslauriers, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGES

JOANNETTE-VANIER — A Saint-Eustache, le 12 courant, à l'église paroissiale, M. Albert Joannette, conduisait à l'autel Mademoiselle Agnès Vanier.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Villeneuve.

Nos meilleurs souhaits.

DECES

AUDETTE — En cette ville, le 16 courant, à l'âge de 11 ans et 6 mois, Laure Audette, fille d'Alfred Audette, charretier.

Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 901½ rue Chatham, à 6 heures du matin, pour se rendre à l'église Saint-Joseph, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP — En cette ville, le 14 courant, à l'âge de 1 mois et 2 jours, Joseph-Jean-Baptiste-Paul Beauchamp, enfant de J. M. Beauchamp, marchand-tailleur.

Les funérailles privées ont eu lieu ce matin.

BEZEAU — En cette ville, le 14 courant, à l'âge de 19 ans et 11 mois, Joseph Bezeau.

Les funérailles auront lieu lundi, le 18, à 7.30 heures. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 583 rue Centre, pour se rendre à l'église Saint-Charles et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT — Le 16 courant, à l'âge de 4 ans et 10 mois, Rodolphe-Saltme Benoit, fils de George Benoit, chef du service des incendies de Hull, P. Q.

Les funérailles auront lieu dimanche, à 2 heures p.m., de la demeure du chef Benoit, de Montréal, No 397 rue Dorchester, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHABOT — Mlle Maria Chabot, en religion Soeur Marie-Diomède, franciscaine, missionnaire de Marie, est décédée à Québec, le 5 juin.

Elle était l'enfant adoptive et bien-aimée de M. Jos. Chabot, de Ste Cunégonde, de Montréal.

GAGNON — En cette ville, le 15 courant, à l'âge de 44 ans et 4 mois, Dame veuve Ephrem Gagnon, née Délima Mayer.

Les funérailles auront lieu lundi, le 18, à 8.45 heures précises. Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte, No 389 rue Amherst, pour se rendre à l'église Sainte-Brigide et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERVAIS — Ce matin, à l'âge de 5 ans et 10 mois, Joseph-Paul, enfant de J. E. Gervais, voyageur de la maison Granger et Frères, libraires.

Les funérailles auront lieu lundi, le 18, à 2 heures p.m.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONGPRE — A Ste Agathe, le 29 mai dernier, à l'âge de 72 ans et 3 mois, Grégoire Longpré, cultivateur.

LAFERRIERE — A Oak Lake, Manitoba, le 5 juin 1900, à l'âge de 46 ans, Odélie Gouin, épouse de J. B. Laferrière.

PAQUETTE — En cette ville, le 15 courant, à l'âge de 7 ans, 6 mois et 20 jours, Hector Paquette, fils de F. Paquette, marchand d'huîtres.

Les funérailles auront lieu dimanche, le 17, à 2 heures p.m. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, Nos 5 et 6 rue du Marché Saint-Jean-Baptiste, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

C.O.F.

Cour St Joseph No 248

Joseph Bezeau, cloutier, membre de la Cour St Joseph No 248, Ordre des Forestiers Catholiques, décédé le 14 courant, à l'âge de 19 ans, 10 mois et 14 jours. Les funérailles auront lieu Lundi le dix-huit courant, à 7.30 précises.

Le convoi quittera la demeure mortuaire, No 583 rue Centre, à 7.15 heures pour se rendre à l'église St Charles et de là au cimetière de la Côte des Neiges.

Les membres de cette cour et des cours soeurs sont priés d'y assister.